



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

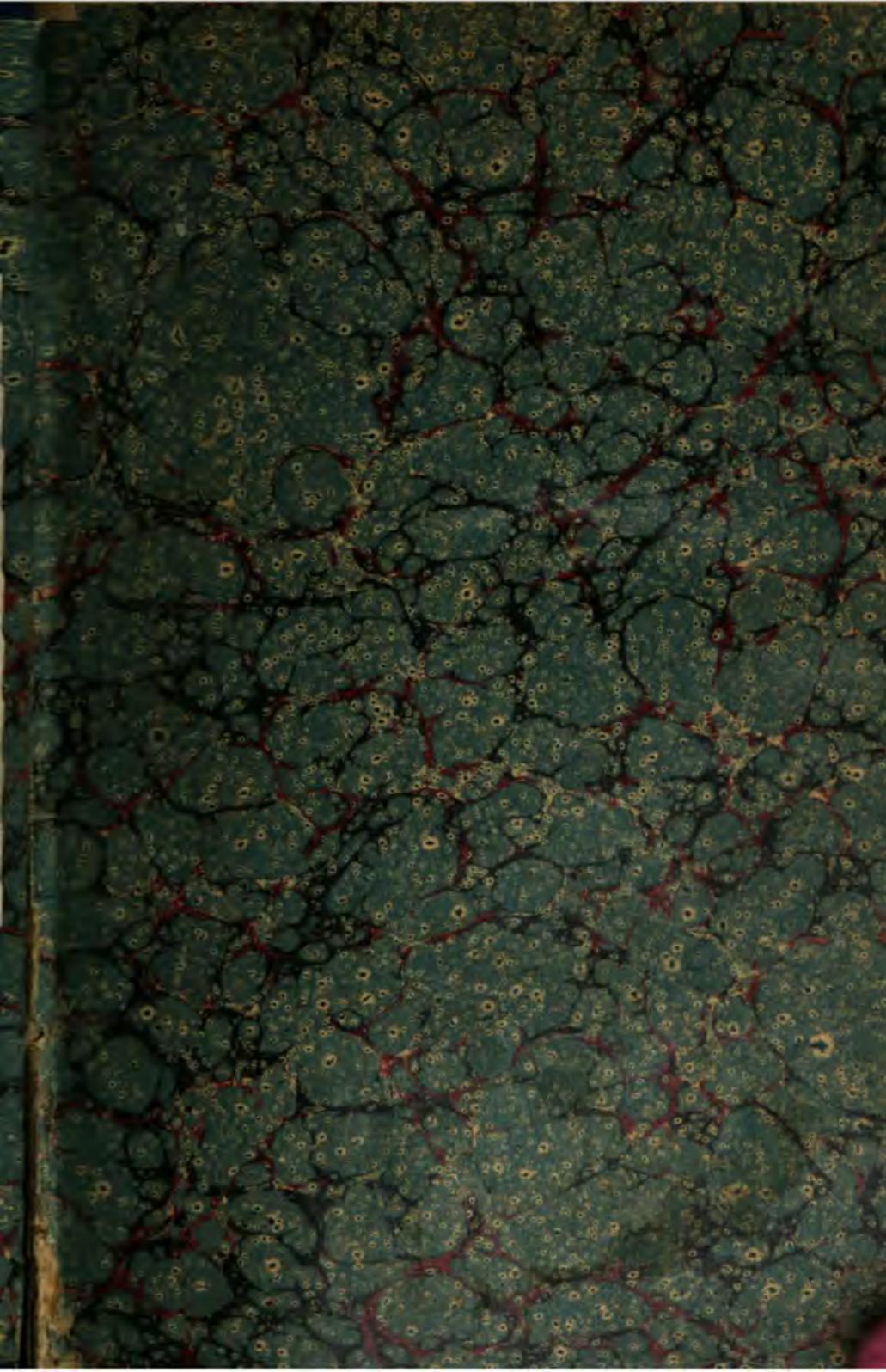
UC-NRLF



\$B 181 720

QVAE DE SVIS ITINERIBVS PER ITALIAM  
NARRAVERYNT NONNVLLI VIATORES  
COLLEGIT DOCTOR CAMILLVS MONNET  
GENTILIS DE MONTBARBON





1x

13A3

400

GORITZ, FROHSDORF

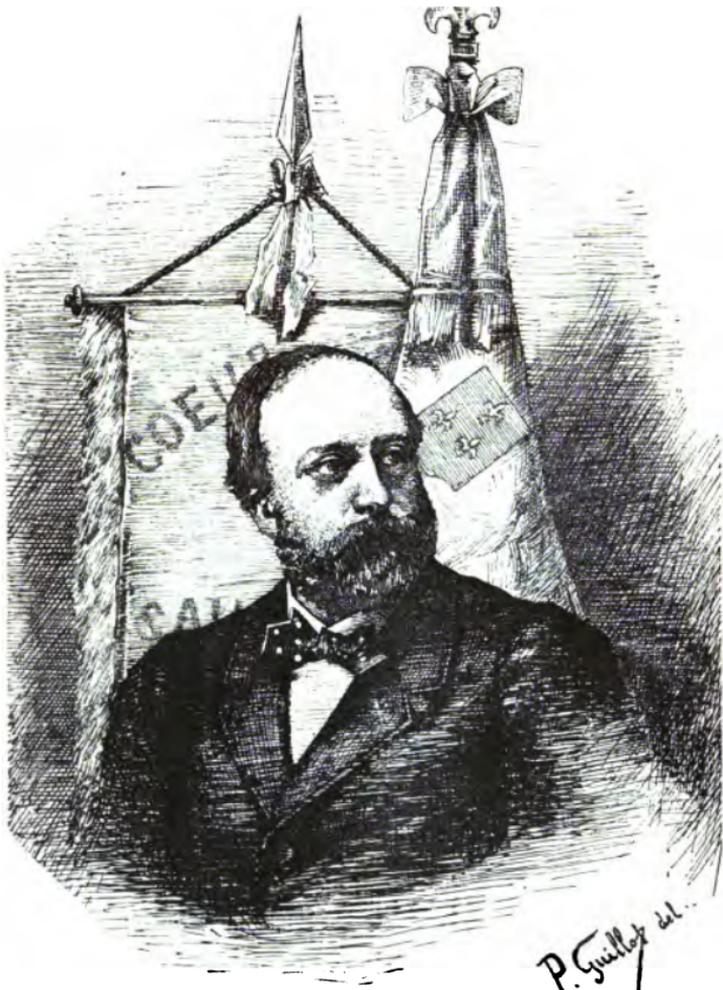
---

NANCY IMP. SAINT-EPVRE. — FRINGNEL ET GUYOT.

---

1393

400



HENRI V

*Bannière des zouaves — Drapeau blanc*

# GORITZ, FROISE

LES STATIONS DE L'EMERSON

PAR M. GORITZ

PREMIERE PARTIE

PAR M. FROISE

PAR M. GORITZ

DEUXIEME PARTIE

PAR M. GORITZ

NANCY

PAR M. GORITZ

1874

PAR M. GORITZ



# GORITZ, FROHSDORF

OU

## LES STATIONS DE L'EXIL

PAR

HENRI ARSAC

Ouvrage illustré de six dessins hors texte à la plume

Par PAUL GUILLOT

*J'ai aimé la justice et haï l'iniquité ;  
voilà pourquoi je meurs en exil.*

---

TOME PREMIER

Prix franco par la poste : Quatre francs

---

NANCY

EN VENTE CHEZ L'AUTEUR, 28, COURS LÉOPOLD

—  
1884

*Tous droits réservés*

ADAN STACK

DC280  
.5  
C38A7

HOMMAGE



## A MADAME DE BONNEVAL

NÉE MARIE-PAULINE DE JULVÉCOURT

*Madame,*

*J'acquitte, en vous faisant hommage de ce livre, une dette de reconnaissance. Votre maternelle affection et votre générosité m'ont permis d'aller rendre les derniers devoirs à notre roi bien-aimé et de visiter les lieux de son exil. Les souvenirs rapportés de ce douloureux pèlerinage vous appartiennent de droit.*

*Pauvre et obscur soldat de la monarchie traditionnelle, je servais depuis treize ans cette grande cause, entraîné non seulement par ma raison vers son représentant, mais séduit et captivé par cette incom-*

*parable figure d'honnête homme et de prince chrétien. L'antique génie de notre nation revivait si bien en sa personne ; il avait si bien hérité des vertus et des qualités seules de sa maison, la première du monde ; il y avait en lui tant de piété, de noblesse, de chevalerie, de droiture, d'intelligence, de franchise, d'énergie et de bonté, qu'il semblait vraiment prédestiné à sauver la France du joug de la révolution. Quelle douleur eût été la mienne, après les années de lutte confiante, si, en me voyant arracher l'espoir enraciné dans ma tête et dans mon cœur de suivre un jour la marche triomphale de ce roi idéal, je n'avais eu la triste consolation d'accompagner du moins son convoi funèbre.*

*De votre côté, Madame, vous éprouviez un sentiment analogue. Vous connaissiez le Roi, vous l'aviez vu à Frohsdorf, il vous avait reçue avec cette grâce française qui lui gagnait tous les cœurs ; vous soutenez libéralement sa cause ; vous auriez voulu pouvoir affronter les fatigues d'un long voyage pour lui rendre aussi les derniers devoirs.*

*Alors, devinant ma peine par la vôtre, vous êtes venue généreusement à mon aide et vous m'avez envoyé à votre place aux funérailles de ce prince à jamais regretté.*

*A vous donc, Madame, l'hommage de mes impressions et de mes souvenirs. Puissent ces pages vous traduire fidèlement mes émotions devant le cercueil d'Henri de France, en présence des lieux où il vécut, le regard et la pensée tournés constamment vers son ingrate patrie et son nom sur les lèvres jusqu'au dernier soupir.*

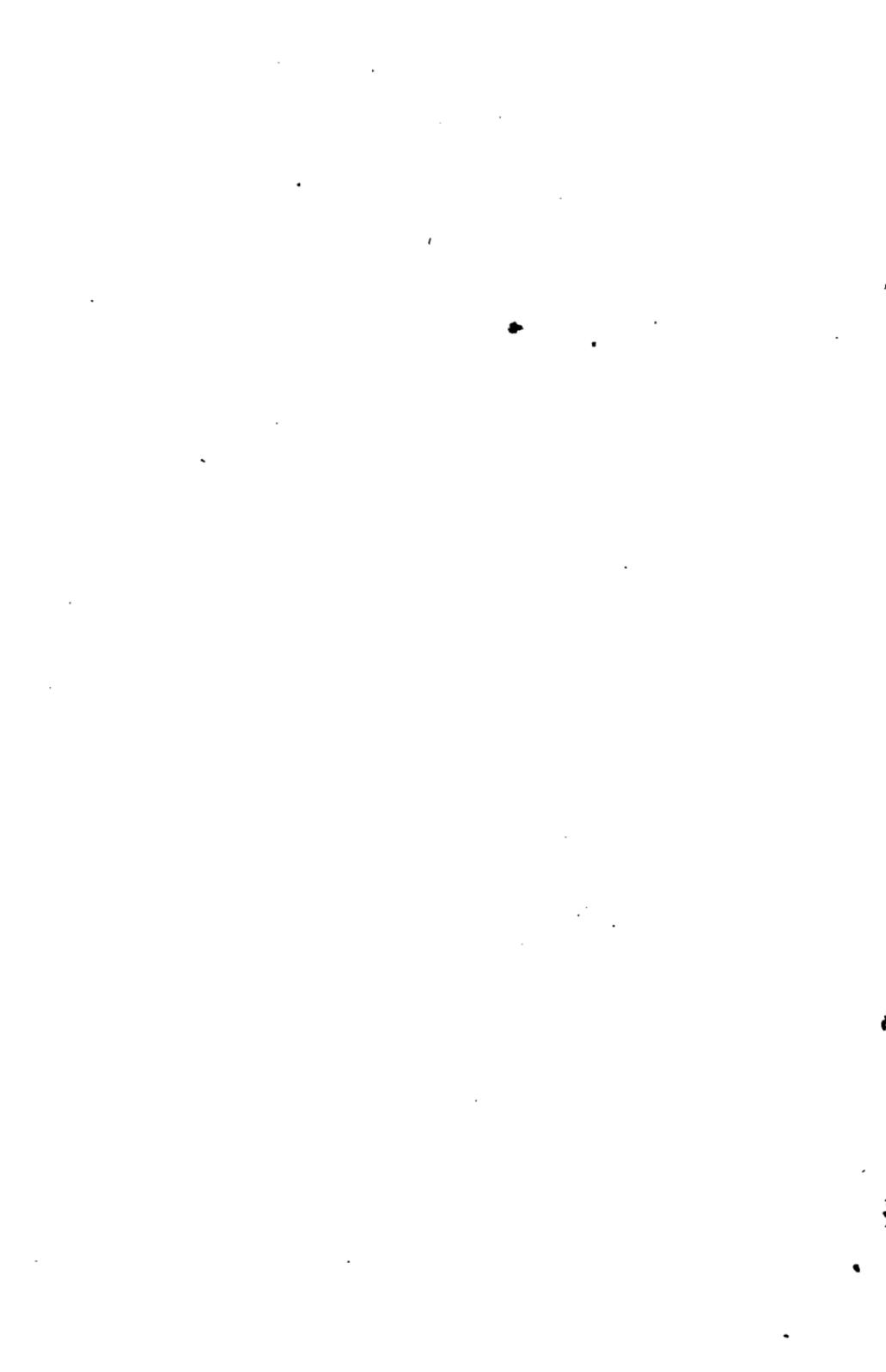
*Veillez agréer, Madame, avec cet hommage, l'expression de mon respectueux et filial dévouement.*

Henri ARSAC,

*Ancien zouave pontifical,  
Ancien rédacteur de la Gazette de l'Est.*

Nancy, ce 31 décembre 1883.

---



# PRÉAMBULE



## PRÉAMBULE

---

Trois mille royalistes en deuil escortaient, à Goritz, le troisième jour de septembre 1883, la dépouille mortelle de Monsieur le comte de Chambord. Sa naissance, les anciennes lois françaises, un plébiscite de huit cents ans, contre lequel ne sauraient prévaloir les plébiscites éphémères et contradictoires de ce siècle, l'avaient fait roi de France. Il était souverainement digne du trône ; la révolution l'en avait chassé. Malgré cinquante-trois ans d'exil, aux yeux de tous les vrais Français, pour qui le vieux droit monarchique, patrimoine de la nation, ne se prescrit point, il était resté le Roi : plus fidèlement servi et plus sincèrement aimé que Louis XIV au faite de sa gloire. Le monde chrétien avait les yeux sur lui.

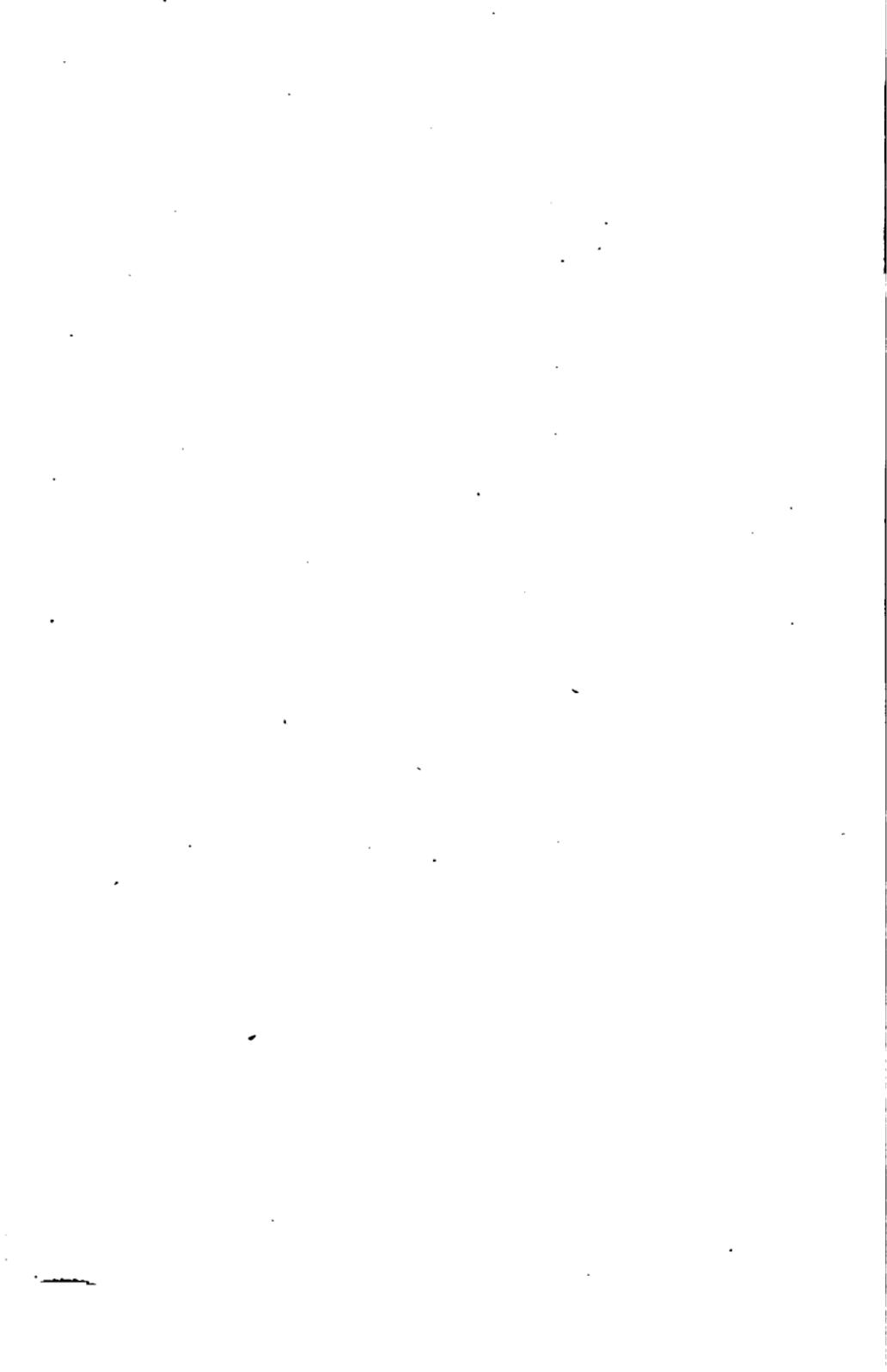
C'est le privilège des grandes âmes d'inspirer, surtout dans l'adversité, des dévouements héroïques. Ces dévouements, ils étaient acquis par milliers à Monsieur le comte de Chambord, pour avoir noblement préféré l'exil et ses amertumes à une

couronne recouverte au prix d'une transaction avec l'esprit révolutionnaire. Si Goritz eût été plus près de la France, une foule innombrable de Français auraient fait à ses obsèques un cortège vraiment royal.

J'étais avec les trois mille fidèles qui ont pu se rendre jusqu'à Goritz. J'ai pris part à cette émouvante manifestation, elle ne s'effacera jamais de ma mémoire. Mon retour s'est effectué par Frohsdorf ; le pèlerinage n'eût pas été complet sans cette seconde étape. Hélas ! j'avais formé bien des fois auparavant le projet d'aller y saluer le prince dont je défendais les droits sans connaître la personne, et qui avait daigné cependant me témoigner combien il était satisfait de mes modestes services ; mais toujours quelque obstacle avait surgi. Le jour où j'aurais pu satisfaire cet ardent désir, le Roi n'était plus ! N'importe, les murs du château de Frohsdorf parlent de l'auguste absent.

Ces pages raviveront les souvenirs de ceux de mes lecteurs qui étaient aux funérailles et de ceux qui ont visité Goritz ou Frohsdorf en des circonstances moins pénibles. Ceux, au contraire, qui ne connaissent pas les deux stations de l'exil, contenteront leur pieuse curiosité en lisant cette description aussi exacte et aussi complète que possible ; je m'efforcerai de les y transporter avec moi.

DE FRANCE A GORITZ



# I

## DE FRANCE A GORITZ

Il me fut impossible de partir avec les royalistes de Nancy qui se rendaient à Goritz pour la triste cérémonie du 3 septembre par la Suisse et le Saint-Gothard. Chargé de porter la couronne des Lorrains, je dus aller la prendre à Paris, la maison qui l'avait exécutée à la dernière heure ne répondant pas de l'expédition, à cause du mauvais vouloir de la douane italienne. Ce contre-temps m'obligeait à passer par le mont Cenis. Le jeune comte Raymond de Lambertye consentit gracieusement à m'accompagner. Nous quittâmes Nancy le vendredi 31 août par l'express de trois heures. Aussitôt débarqués à Paris, nous courions chez Hanser-Harduin, boulevard des Capucines. Notre fleuriste avait exposé son œuvre. C'était une énorme guirlande de doubles marguerites blanches naturelles avec bouquets de lys opposés diamétralement ; à l'intérieur, sur un

écusson de satin blanc, étaient peintes les armes de Nancy et trois fleurs de lys aux pointes ; au bas, deux larges rubans de faille blanche portaient ces inscriptions : *A Henri de France, les royalistes lorrains ; 3 septembre 1883*. Dans la foule qui se pressait pour admirer cet hommage de la fidélité lorraine, se trouvait un Nancéien fixé à Paris, distingué compositeur, M. Jules Costé, qui nous obligea le plus aimablement du monde à l'inscrire parmi les donateurs.

A deux pas de là, un confrère de province me raconta une histoire bien singulière qui se rapporte à mon sujet. Dans la ville qu'il habite, plusieurs officiers mangent à sa pension ; à la nouvelle de la mort du Roi, un de ces officiers, un seul, affecta de tenir des propos outrageants pour le noble fils de France qui avait rendu son âme à Dieu en prononçant le nom de la patrie ; justement révolté, mon confrère dit son fait à l'insulteur ; un duel fut décidé ; pendant les allées et venues des témoins, l'indigne officier, unanimement blâmé par ses camarades, se passait son sabre au travers du corps dans un accès de fièvre chaude ; il s'était fait justice.

Le lendemain matin, samedi 1<sup>er</sup> septembre, nous prenions nos billets à la gare de Lyon pour Venise. L'express de onze heures quinze était plein de voyageurs pour la même destination. Il suffisait aux royalistes de se regarder pour se reconnaître, leur deuil étant plus marqué encore sur les physionomies que sur les vêtements. A chaque station, d'autres nous rejoignaient. Il faisait nuit noire quand nous primes, à Mâcon, la direction de l'Italie. Nous traversâmes la

Bresse, le Bugey, la Savoie comme dans un four. Au lac du Bourget, à peine pouvions-nous, à la lueur des flammèches vomies par la machine, distinguer un coin de la vaste nappe d'eau. La locomotive ralentit son allure en nous remorquant sur les fortes rampes de la Maurienne. La nuit, dans cette vallée étroite et sauvage, avec ses yeux étincelants, son souffle précipité, son foyer rouge, son panache de fumée et sa course qui fait trembler le sol, le monstre nourri de houille ressemble à un animal fantastique entraînant un convoi de trépassés dans un cercle de l'enfer de Dante.

L'aube blanchissait les bords de l'horizon, quand nous stoppâmes à Modane, à l'entrée du tunnel international. La douane italienne y visite les bagages à la main. Nous étions en pleine *alpe*, à mille soixante-douze mètres au-dessus de la mer, à cinquante-cinq au-dessus du Donon ; nous avons la neige sur nos têtes, l'air vif de la montagne nous fouettait le visage. En voiture ! le train s'éclaire au gaz, deux machines s'y attellent, nous nous engouffrons dans le tunnel. Ce merveilleux ouvrage, qui a supprimé pour les voyageurs et pour le commerce la barrière des Alpes, passe sous le col de Fréjus, à une altitude de douze cent quarante-sept mètres. Le mont Cenis est éloigné de sept lieues à l'est ; cependant les Français s'obstinent à dire le tunnel du mont Cenis ! Quand vivront-ils en bonne intelligence avec la géographie ? On met trente minutes à parcourir ce souterrain de treize kilomètres. Nous passons soudainement des ténèbres à la lumière : la sensation est délicieuse.

Bardonnèche ! nous sommes en Italie. La voie ferrée devient *ferrovia* ou *strada ferrata*, la gare *stazione*, le chef de gare *capostazione*, le départ *partenza*, les marchandises *merci* ; je fais grâce du reste. Bardonnèche est plus élevé que Modane, douze cent soixante-dix-huit mètres. Nous avons monté depuis Chambéry, nous allons descendre jusqu'à Turin, ou plus exactement y dégringoler, tant est raide le versant italien des Alpes. Quel spectacle ! Nous sommes entourés de sommets neigeux ; aux feux du soleil levant leur neige éblouit ; un peu plus bas, dans l'ombre, des pics chauves émergent sur des amas de vapeurs flottantes ; aux flancs rocheux des montagnes, de pauvres villages sont accrochés comme des nids d'aigle ; des gorges affreuses sont béantes à droite et à gauche ; le sapin escalade ces pentes abruptes, le gazon y grimpe plus haut encore. Des gares peinturlurées se succèdent, nous débouchons dans la pittoresque et plantureuse vallée de la Doria Riparia. La voie est taillée en corniche dans le roc et surplombe la rivière de trois cents pieds ; ce ne sont que tranchées, tunnels et viaducs. A peine l'œil effrayé a-t-il le temps de plonger au fond du précipice et de voir les cataractes écumantes de la Doria. Sur toute cette ligne du Fréjus, depuis Saint Jean de Maurienne, le génie de l'homme a vaincu les obstacles accumulés par la nature. Nous passons comme à vol d'oiseau sur la ville de Suse ; la machine lance un coup de sifflet moqueur à l'ancienne route délaissée qui y arrive du mont Cenis par mille lacets curieux. Voilà pourtant le chemin que prenaient Pépin-le-Bref et Char-

lemagne, lorsqu'ils passaient les monts, soldats pèlerins, pour venir châtier l'insolence des Lombards et assurer l'indépendance politique du Saint-Siège, créant ainsi le glorieux patronage auquel la France a dû son antique suprématie dans la chrétienté. Pépin ! Charlemagne ! La naïve légende d'Oger le Danois me revint à l'esprit. Les Piémontais ont succédé aux Lombards, le duc de Savoie à Astolphe et à Didier ; saint Pierre, dépouillé de son patrimoine, est prisonnier au Vatican ; mais les rives du Pô ne se hérissent plus de fer pour venger l'injure de l'Eglise et punir son spoliateur. Pépin, Charlemagne sont morts ; la vieille France agonise, et ses fils passent aujourd'hui les monts pour suivre le deuil d'Henri V, le seul prince qui voulût la faire revivre en lui rendant l'épée des grands Carlovingiens et son rôle de chevalier de la civilisation chrétienne. « Protéger le Saint-Siège, — écrivait-il au mois de mai 1871, — fut toujours l'honneur de notre patrie et la cause la plus incontestable de sa grandeur parmi les nations. Ce n'est qu'aux époques de ses plus grands malheurs que la France a abandonné ce glorieux patronage. » Les francs-maçons et les libéraux ne lui ont jamais pardonné ces courageuses déclarations, et le *Gesta Dei per Francos* a été fermé jusqu'à nouvel ordre.

Pendant que j'étais abîmé dans ces pensées, le train atteignait le pied des monts et ne tardait pas à entrer dans la gare de Turin. Il était neuf heures ; nous avions vingt-cinq minutes de retard. Les uns, libres de bagages, courent à la plus proche église, espérant enten-

dre une messe, car il est dimanche 2 septembre ; les autres sont retenus à la douane, et la douane italienne est amie du *farniente*. Les douaniers se prélassent sur les quais, les mains dans les poches, étalant à nos yeux leur veste noire à collet et parements jaunes, et leur feutre bombé traversé d'une longue plume rigide. Mais le pompon aux gendarmes ! Ici on les appelle *carabinieri*. Ces carabinieri, cousins de ceux d'Offenbach, portent l'habit surchargé d'aiguillettes, d'épaulettes et de boutons en ferblanterie ; leur tricorne mesquin est surmonté d'un gigantesque plumet rouge et bleu. Ils étaient deux dans cet uniforme, imberbes ! J'ai retrouvé les mêmes blancs-becs dans toutes les gares jusqu'à Venise ; je m'explique maintenant le banditisme italien : les carabinieri sont des conscrits. Cependant le quai se garnit de caisses contenant les couronnes emportées par les Français. Chacun cherche la sienne ; c'est toute une affaire de trouver à qui payer les droits. Au départ de Paris, me souvenant que le Parlement italien avait voté une loi contre l'importation des fleurs étrangères, sous prétexte de fermer au phylloxera l'entrée du territoire, j'avais fait imprimer sur ma caisse de fleurs naturelles : *Fleurs artificielles* ; à Turin, je les déclarai plus artificielles que jamais ; sans vérifier, on me délivra une large *quittanza* de quatre lire quatre-vingt-dix, et la couronne des Lorrains traversa sans encombre ce pays inhospitalier aux fleurs françaises. Le groupe ouvrier envoyé à Goritz par le *Clairon* avait été moins bien inspiré et moins heureux ; ces braves gens s'étaient embarrassés d'un grand nombre de couronnes de fleurs

vraiment artificielles, et, les ayant déclarées *passementerie*, ils furent taxés dix-huit cents francs par nos bons amis les Italiens ! Au moins elles sont arrivées ; mais combien d'autres, port et droits payés, ont été retenues en route. Les sujets de Sa Majesté Humbert acquittaient à l'italienne la dette de leur gracieux maître envers la France. Soyons juste : les royalistes n'aiment pas l'unité italienne, et parmi les pèlerins de Goritz il y avait des soldats de Castelfidardo et de Mentana, qui ont épousseté quelque peu les Piémontais.

Nous eûmes à peine le temps de donner un coup d'œil à la gare grandiose de Turin, tête de ligne pour toutes les directions de l'Italie ; à neuf heures quarante-cinq nous remontions en voiture. Dans notre compartiment se trouvait M. de Salaberry, membre du comité royaliste de Loir-et-Cher ; il venait de Lourdes, y ayant conduit plusieurs trains de malades ; malgré sa grande fatigue, il n'avait pas hésité à se remettre en route pour rendre à son Roi les devoirs suprêmes. On aperçoit en sortant de Turin, sur les collines qui dominent la rive droite du Pô, à une grande hauteur, l'église de la Superga. Ce sanctuaire est en Piémont ce que Bon-Secours est en Lorraine. Comme le duc René II de Lorraine, le duc Victor-Amédée II de Savoie fit vœu à la Sainte-Vierge de lui bâtir un temple, s'il triomphait des ennemis qui assiégeaient sa capitale. Il les battit effectivement, avec le secours du prince Eugène, le 7 septembre 1706, veille de la Nativité de la Vierge, deux cent-vingt-neuf ans après la bataille de Nancy, et, comme René II, il fit ériger sur le champ de bataille

une église votive. Les ennemis de Victor-Amédée n'étaient ni Bourguignons ni commandés par Charles le Téméraire ; c'étaient les Français sous les ordres de La Feuillade, mais ils furent téméraires en gardant mal leurs lignes. Ceci se passait sous le règne de Louis XIV, sixième aïeul de Monsieur le comte de Chambord ; en ce temps-là, grâce à la monarchie, les Français avaient gagné tant de batailles qu'ils pouvaient en perdre une, pour rompre la monotonie. Le duc d'Orléans, futur régent, quatrième aïeul de Monsieur le comte de Paris, fut blessé dans cette affaire. Alors la Maison de France était unie et forte.

La voie court parallèlement aux Alpes, qui décrivent un immense demi-cercle au nord de l'Italie. Quand le temps est clair, on aperçoit la chaîne de ces colosses de granit dont le front couvert de glaces éternelles se perd dans les nues, depuis le mont Viso jusqu'au mont Rose. C'est incomparablement beau. Mais le ciel était couvert, nous fûmes condamnés à regarder la plaine. Elle est couverte de maïs et de riz, de riz et de maïs. A Novare, nous admirons l'élégante colonnade qui entoure la haute coupole de l'église San Gaudenzio, et nous pensons à la défaite du pauvre Charles-Albert ; il abdiqua et finit ses jours dans un couvent, donnant à son fils Victor-Emmanuel un exemple que le *galantuomo* aurait bien dû suivre. Aux arrêts du train, d'ailleurs très courts, des garçons se précipitent avec des plateaux aux portières en criant : *birra ! limonata ! aqua fresca !* Le conducteur les met en fuite en criant encore plus fort : *partenza !* Aux rafraîchissements je

préfère les raisins, vrais raisins de la terre promise ; ils sont pour rien.

Nous passons de Piémont en Lombardie en franchissant le Tessin. Ce pays surpasse encore le précédent en fertilité. Le mûrier, le maïs et le riz y poussent à merveille, grâce à un système d'irrigation vieux comme Hérode. Pas un pouce de terrain perdu, les chemins ont juste la place nécessaire. Nous saluons à droite le monument de Magenta, méchante pyramide quadrangulaire en briques rouges. Magenta a été l'origine de la fortune du général de Mac-Mahon. Notre prince se pressa trop de l'appeler le « Bayard des temps modernes. » Bayard n'eût pas donné dans l'équipée du 16 mai, il eût tout bonnement ouvert les portes au roi de France. Mac-Mahon, d'une famille stuartiste fidèle à ses rois jusqu'à l'exil, avait une occasion providentielle de payer aux Bourbons la dette contractée envers eux par les Stuarts et par les royalistes écossais et irlandais qui reçurent l'hospitalité de Louis XIV ; l'histoire dira qu'il a laissé protester la traite de la Providence.

Les coupoles et les campaniles des villes que brûle le train défilent à travers des averses répétées. Les *campanili* sont les clochers en Italie, où cloche se dit *campana*, comme en Provence et en Languedoc ; ils ressemblent à d'énormes bougies surmontées de leurs éteignoirs. Milan ! halte. Il est une heure quinze, nous avons une heure de retard. La gare, deux fois plus large et plus élevée que nos plus belles gares, est monumentale. Les gares italiennes sur cette ligne ont un carac-

tère architectural. Ce ne sont pas seulement, comme les nôtres, des halles à voyageurs et à marchandises. Les Italiens ont hérité des Romains l'art de remuer la pierre. De Turin à Venise, les gares principales sont d'harmonieux édifices à la décoration desquels l'architecte a appelé les peintres et les sculpteurs en renom. Des fresques embellissent les salles d'attente. Les trois grands arts où excelle l'Italie se donnent la main dans les gares comme dans les églises. Quant aux gares de second ordre, j'en ai remarqué entre Peschiera et Padoue qui ont, du côté de la voie, l'aspect de véritables châteaux : corps de logis flanqués aux angles de pavillons carrés. Cela a fort grand air. Mais le personnel répond peu aux constructions. Les employés des *strade ferrate dell'alta Italia, S. F. A. I.*, sont généralement vêtus comme des gueux, depuis les hommes d'équipe jusqu'aux *capistaxione*, notamment les conducteurs. Ils sont sales. Beaucoup ont mauvaise mine ; on aime mieux les coudoyer dans une gare qu'au coin d'un bois. Nous vîmes aussi quelques échantillons de l'armée italienne : des officiers efféminés, brillants comme des étalages de bijoutiers, et de pauvres soldats affublés à peu près comme nos territoriaux. Ces militaires ne m'ont pas paru de taille à reprendre Nice et la Savoie tout seuls.

A Milan, un grand nombre de royalistes venus par le Saint-Gothard attendaient le train. Ils s'étaient reposés pendant plusieurs heures et avaient visité le célèbre dôme. *Il duomo*, en italien, c'est la cathédrale. Le dôme de Milan est le plus grand temple chrétien après

Saint-Pierre de Rome et la cathédrale de Séville. L'arrivée de cette nouvelle troupe de voyageurs augmenta le retard ; il fallut allonger le convoi. Nous rencontrâmes le groupe lorrain avec lequel nous devions partir de Nancy : MM. de Joybert, de la Chapelle, de Pardieu, de Frawemberg, Arthur et Henri de Bizemont. Les quais fourmillaient de royalistes se retrouvant, s'appelant, cherchant à se réunir, et sourds aux *partenza* désespérés des employés. Les Français sont vraiment peu dociles ! Enfin, le train put repartir avec une heure et demie de retard ; il prit une allure folle pour rattraper le temps perdu. A partir de Tréviglie, la voie se rapproche des Alpes ; on commençait à les distinguer confusément dans la brume. Des hauteurs verdoyantes garnies sur les flancs ou couronnées de maisons de campagne annoncent Brescia. Cette ville est paresseusement couchée au pied de sa citadelle, *castello*, posée sur un haut promontoire. Nous assistons à une blanche procession de villas suspendues au penchant des collines cultivées en vignes et en jardins, de dômes, de campaniles, de tours à machicoulis. Subitement, les grands pics des Alpes déchirent les nuages et nous apparaissent au-dessus tout ensoleillés : fond de tableau magique.

Changement de décor à Decenzano. Devant nous, l'immense nappe azurée du lac de Garde. Très large à sa base, au midi, ce lac s'enfonce en se rétrécissant vers le nord entre deux hautes chaînes de montagnes. Sur ces bords riants, l'olivier et le citronnier viennent en pleine terre, la vigne s'enlace autour des mûriers et suspend ses longs rameaux flexibles d'un arbre à l'au-

tre ; la campagne est couverte de ces festons gracieux. Le lac de Garde est le plus beau lac d'Italie après celui de Côme, et le plus grand. L'ingénieur Catulle l'a chanté. Une voile rouge et une voile blanche se dandinaient sur les eaux au bout de la presqu'île de Sermione ; mais le mauvais temps nous déroba une partie de son étendue ; ce que nous en vîmes jusqu'à Peschiera suffit à nous charmer. Le lac ne nous fit pas oublier Solferino ; nous ne passions pas loin de ce champ de bataille et nous donnâmes une prière à nos soldats morts glorieusement au service de la plus détestable des causes : l'unité italienne, mère de l'unité allemande et source de tous nos malheurs. « Qu'il est « cruel, — écrivait Monsieur le comte de Chambord à « un royaliste dont le fils avait été tué à Magenta, — qu'il « est cruel de voir, au milieu des nouveaux prodiges de « valeur de notre incomparable armée, le plus géné- « reux, le plus héroïque, le plus pur sang de la France « répandu ainsi par torrents ! Et POURQUOI ? » Magenta et Solferino ont engendré Sadowa et Sedan. Dans notre propre intérêt, il eût mieux valu être battus ; l'Autriche n'aurait pas été affaiblie et nous ne serions pas démembrés. Les Français pouvaient sans crainte pour leur sécurité perdre une bataille contre les Autrichiens ; ils n'ont pu, sans un grave péril pour leur existence nationale, perdre la Lorraine et l'Alsace. Nice et Chambéry ne compensent pas Metz et Strasbourg. La politique de l'empire nous a coûté nos boulevards de l'est, deux provinces très riches, et elle nous a placés entre deux ennemis implacables qui s'entendent comme

larrons en foire : l'empire germanique et le royaume d'Italie. Heureux ceux qui sont morts à Solferino ! ils n'ont pas vu les désastres et les humiliations de la patrie.

Les bastions imposants de Peschiera s'offrent à notre vue ; l'eau verte du Mincio, écoulement du lac de Garde, emplit les fossés. Nous sautons le Mincio et forçons l'entrée du fameux quadrilatère ; nous en sortons tout aussi facilement par Vérone. Les forts étagés sur les hauteurs donnent à cette place de guerre un aspect formidable. L'Adige boueux traversé, nous voilà en Vénétie. De Vérone à Vicence, nous sommes favorisés d'un beau coucher de soleil ; des files innombrables de mûriers servant de supports aux vignes qui courent de l'un à l'autre, s'allongent à perte de vue dans la campagne. Et dire qu'elles sont exemptes du phylloxera ! A Padoue, nous priâmes saint Antoine de ne pas laisser notre couronne s'égarer dans les fourgons de ses compatriotes. Il faisait nuit ; nous eûmes en courant vers Venise le spectacle lointain d'un orage sur les Alpes Cadoriques ; le ciel était illuminé par une série d'éclairs ininterrompue, dont la réflexion sur des nuages plus rapprochés arrivait seule jusqu'à nous. Nous atteignîmes Mestre, en face de Venise, sur la terre ferme, à huit heures du soir, avec quarante-trois minutes de retard, quarante-sept minutes ayant été regagnées depuis Milan.

Les voyageurs au départ de Milan avaient leurs billets pour Goritz ; ils descendirent à Mestre, attendant le passage du train de Venise à Trieste. Ceux au départ de Paris n'ayant des billets que pour Venise pouvaient

descendre aussi et prendre de nouveaux billets à Mestre, à la condition de ne rien avoir aux bagages ; mais ceux qui emportaient des couronnes étaient bien obligés d'aller les retirer à Venise, ces bons Italiens refusant de les livrer à Mestre, où nous aurions pu nous reposer. Toutefois le train de Venise pour Trieste partant à neuf heures, c'était une heure de répit. Or, il faut huit minutes seulement pour traverser les lagunes qui séparent Mestre de la gare de Venise, car la voie ferrée parvient jusqu'à Venise par un pont gigantesque, large de neuf mètres, long d'une lieue, hardiment jeté sur la mer par le gouvernement autrichien ; il est bâti sur pilotis et comporte deux cent vingt deux arches. La nuit nous ôta tout le plaisir de cette promenade en voiture sur l'eau salée et de notre entrée chez la reine de l'Adriatique. En gare, nous ne fîmes qu'un bond sur le quai, M. de Lambertye afin de prendre nos billets pour Goritz, moi pour retirer la couronne et la faire enregistrer au plus vite.

Nous comptions sans les Italiens. Ces Français piétinant d'impatience dans la salle des bagages les amusaient fort. Ils mirent une lenteur calculée à apporter les caisses, puis ils firent difficulté de les livrer. Je m'emparai de force de la nôtre ; elle pesait quarante kilos, comme c'était commode ! Les autres suivirent l'exemple. Au guichet des bagages, refus d'enregistrer ; impossible d'obtenir l'explication de ce refus par raisons ou par prières. Nous étions là plus de cinquante : M. Valéry de Tinseau avec la couronne de Metz, le groupe ouvrier du *Clairon* avec une quantité de caisses,

des Marseillais et des Catalans qui ne trouvaient plus les leurs à l'arrivée, après avoir acquitté les droits de douane à Vintimiglia. Pourquoi nous avait-on délivré des billets, si l'on ne voulait pas de nos bagages ? L'heure avançait. Quelques-uns préférèrent abandonner leurs couronnes et monter dans le train. D'autres coururent après le *capostazione* ; le *capo* fut très obséquieux, mais n'accorda rien ; on aurait enregistré dix fois nos colis pendant qu'il nous parla pour ne rien dire ; il finit par s'esquiver et le train partit. Ce fut un concert de malédictions inutiles. Quelques-uns auraient mieux arrangé nos affaires ; les Italiens ne résistent pas à l'éloquence des jaunets. Etourdis ! nous n'y avions pas songé. Que devenir ? Plusieurs, au fait de Venise, se jetèrent en gondole et furent au port nolisier un bateau pour Trieste, où ils touchèrent d'assez bon matin pour prendre le convoi qui arrive à Goritz vers huit heures. Il fallut se résigner par force avec les autres à attendre le train direct de quatre heures trente du matin<sup>!</sup>, qui arrive à Goritz à neuf heures. Mais nous ne quittâmes pas la gare sans avoir fait une scène au *capo*, qui dura bien une heure et qui se termina par une protestation collective aussi éloquente que vaine, couchée sur le registre des réclamations pour l'acquit de notre conscience. Après quoi, des gondoles nous conduisirent à l'*albergo d'Italia*. Les plus beaux hôtels d'Italie s'appellent modestement auberges.

Rien n'assombrit l'âme comme de glisser en gondole, par une nuit sans étoiles, sur les étroits canaux dont l'intérieur de cette ville étrange est sillonné. La gondole

est noire, l'eau est noire, les habitations sont noires, le ciel est noir, tout est noir, le gondolier lui-même, — car la Révolution, qui a tué ici comme ailleurs les usages locaux, a rélégué son joli costume au musée du moyen-âge. Tout est noir, silencieux ; on se croirait sur le Cocyte naviguant autour de la cité des morts, ou bien, pour peu que l'on ait lu des romans sur Venise, on s'attend à recevoir sur la tête, en rasant ces palais aux balcons de pierre en saillie, quelque cadavre d'amant livré ou de oonjuré trahi. Les gondoles revinrent nous prendre à trois heures et demie du matin ; il ne fallait pas manquer le train notre dernière ressource. Chacun avait fait sa toilette, pour arriver à Goritz sous les armes. Nous nous trouvâmes tous réunis à quatre heures à la gare. Les caisses furent enregistrées, non sans de nouvelles tracasseries dont je sèvre le lecteur. Les royalistes qui se rendirent en poste à Prague pour fêter, le 29 septembre 1833, la majorité de notre pauvre Prince, essuyèrent de la part du gouvernement de juillet des vexations bien plus odieuses encore. Enfin, le train quitte Venise et rentre en pleine lagune. La clarté indécise de l'aube laisse voir autour de nous les flots doucement agités et derrière nous Venise qui semble nager à leur surface avec sa ceinture de campaniles, de tours, de dômes et de palais. C'est comme une vision féerique qui s'enfuit.

Revoici Mestre. Les compagnons qui nous y ont quittés la veille sont en ce moment à Goritz ; pourvu que nous n'arrivions pas trop tard, nous ! Le train court directement au Nord sur Trévise. L'aurore chasse

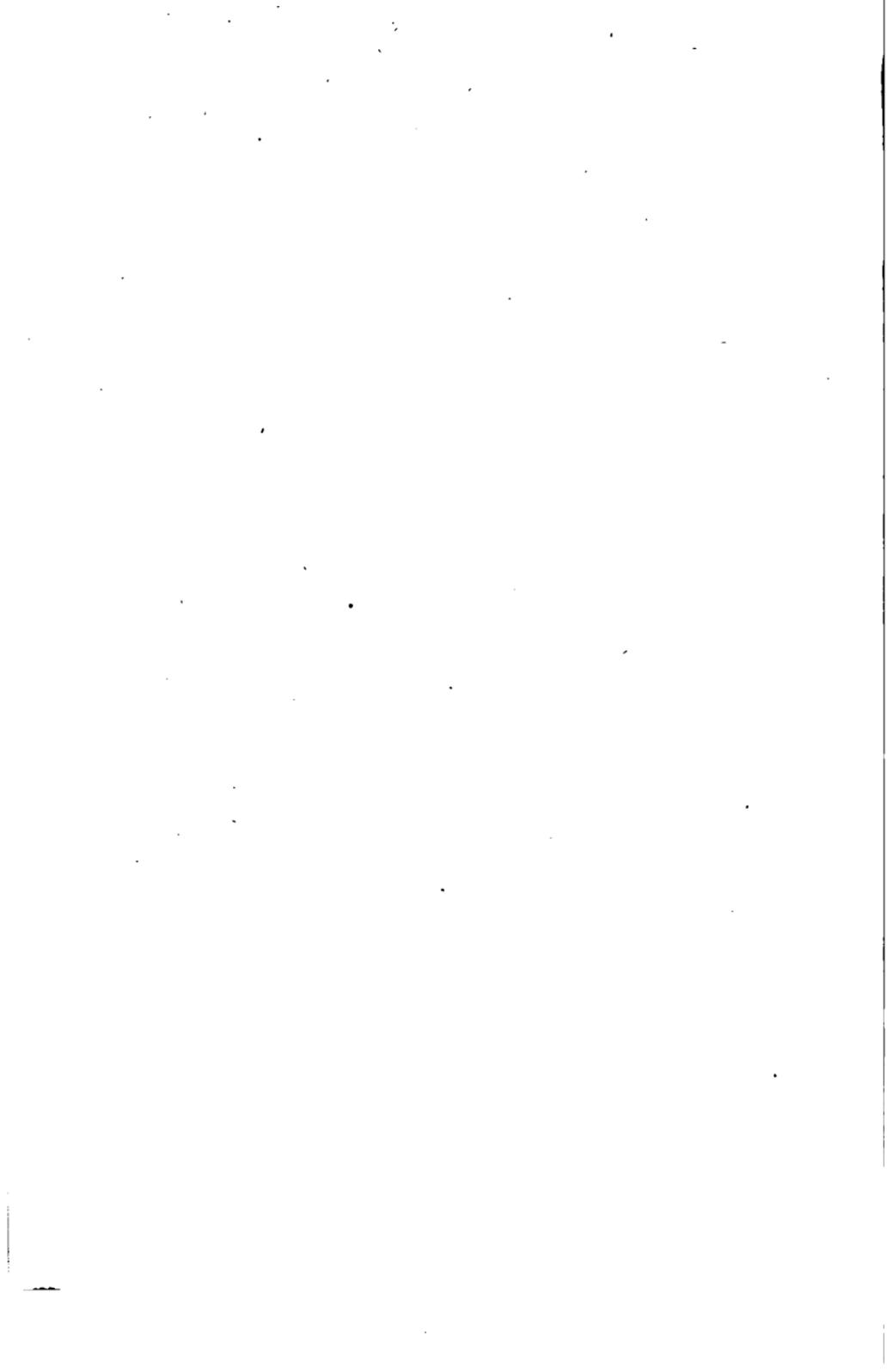
l'aube ; une ligne de feu dessine au loin les crêtes dentelées des collines du Frioul et la montagne du Karst, le soleil se lève radieux. A Conegliano, la locomotive tourne brusquement à l'est ; elle est fougueuse dans ces vastes plaines, dévore les kilomètres et semble se conformer à notre désir. A sept heures trente sept, heure militaire, elle atteint Udine et s'y repose vingt minutes. Là nous nous apercevons que notre train s'est bondé à Mestre de royalistes. Ces nouveaux voyageurs sont venus les uns par Munich, Inspruck, le col du Brenner et Vérone ; les autres par le Saint-Gothard, et, partis de Paris le samedi soir à huit heures, ils sont aussi avancés que nous. Je distingue M. Maurice Aubry, ancien député des Vosges, et cours lui serrer la main. Puis je me trouve en face de M. Auguin, mon confrère du *Journal de la Meurthe*, et de M. F. des Robert, le laborieux lotharingiste. Agréable surprise. On repart, on franchit le Judrio ; nous sommes en Autriche, à Cormons. Maintenant les employés et les douaniers ont très bonne mine et une tenue distinguée ; on se sent chez une nation sérieuse. La douane sait qui nous sommes, pas de droits à payer. Encore un peu de vapeur, nous circulons entre des collines couvertes d'une luxuriante végétation ; la chaleur est torride ; l'Isonzo traversé, le train s'arrête sur la rive gauche. Des portières noires frangées d'argent, écussonnées de France, encadrent l'ouverture principale de la gare, nos cœurs se serrent, c'est Goritz, hélas !

Depuis Nancy nous avons fait quinze cent quatre-vingt cinq kilomètres, trois cent quatre-vingt seize

lieues. Il est près de dix heures, la cérémonie doit être avancée. Nous mettons nos valises au poste des honnêtes douaniers, où je passe l'habit et mets la cravate blanche. Retirer ma caisse, l'ouvrir, placer la couronne sur une voiture découverte et galopper vers la cathédrale est l'affaire d'un instant. Un char encombré de guirlandes stationne au bas du perron ; la place de ma couronne n'est pas là ; la foule des Français qui remplissent la nef s'écarte devant les armes de Nancy, et je vais déposer en tremblant l'hommage funèbre des Lorrains sur le côté gauche du catafalque qui renferme le cercueil de mon Roi.

---

GORITZ



## II

### GORITZ

Goritz, où reposent maintenant tous les augustes proscrits de l'abominable révolution de 1830, est le Saint-Denis de l'exil. Charles X y vint planter sa tente voyageuse le 4 octobre 1836. La famille royale conquist aussitôt l'affection de la cité, comme à Prague, comme à Edimbourg, où l'on avait vu les populations entières conduites par leurs magistrats accompagner le départ du roi de France. Etrange destinée des Bourbons exilés d'attirer partout hors de chez eux, en Ecosse, en Bohême, en Autriche, l'amour des peuples. La France seule a méconnu leurs vertus chrétiennes et royales ; déchue aujourd'hui de son ancienne grandeur, démembrée, gouvernée par des complices de M. de Bismarck, elle expie son ingratitude et sa légèreté. Le roi Charles X allait demander à Goritz un climat moins rude

pour ses vieux serviteurs que celui de Prague ; sa bonté le perdit, car il succomba, un mois après son arrivée, aux atteintes du choléra. Ce fléau avait ravagé l'Illyrie sans faire une victime à Goritz ; on le croyait disparu, il revint pour frapper ce grand coup. Le vieux roi habitait avec le jeune duc de Bordeaux le château du comte Coronini-Cromberg ; c'est là qu'il mourut, le 6 novembre, dans les sentiments de la plus vive piété. Le 11 novembre, la ville lui fit de superbes funérailles. Il avait donné Alger à la France, la France lui refusait six pieds de terre. La famille royale se fixa près de la tombe de son chef et devint la providence du pays, mettant en pratique cette belle maxime de Fléchier : « Les grands ne sont nés que pour exercer la charité envers les petits. »

Le climat de Goritz est renommé dans toute l'Allemagne pour sa douceur et sa salubrité ; le vent du nord-est, la *bora*, y souffle quelquefois avec une fureur inimaginable ; mais il purifie l'air en balayant les miasmes. La campagne paraît cultivée pour le plaisir des yeux ; le sol, d'une grande fertilité, produit en abondance des fruits de toute espèce, dont il se fait, après les avoir confits, un très grand commerce. Les eaux douces suffisent à opérer des cures, tant elles sont délicieuses. Quant à la beauté du site, elle défie toute description. La ville s'étend sur la rive gauche de l'Isonzo, dans une plaine entourée de hautes montagnes, au pied de deux vertes collines, le Castello et la Castagnavizza. Ce n'est déjà plus l'Autriche, ce n'est pas encore l'Italie, c'est une Nice autrichienne. Les imposants

débris de l'ancien château-fort des comtes de Goritz couronnent le Castello. De ces murailles une partie tombe en ruines ; l'autre sert d'enceinte à une caserne, qui a remplacé le donjon. L'église et le couvent des Franciscains, assis en face sur la croupe de la Castagnavizza, regardent le vieux château à une courte distance. La citadelle et le cloître semblent veiller de concert sur la cité. Son véritable nom est Gorizia, dont les Allemands ont fait Goertz et les Français Goritz. Le comté de Goritz, dans le Frioul autrichien, appartient actuellement à la province du Littoral, *Küstenland*. La population est un mélange d'Italiens, de Slavons et d'Allemands, les Italiens, puis les Slavons étant en majorité ; on y parle donc et on y prêche en trois langues. Goritz est le siège d'un archevêché, métropole de l'Illyrie. La cathédrale, construite au dix-huitième siècle, dans le mauvais goût de l'époque, se compose d'une vaste nef entre galeries, et d'un chœur en hémicycle recevant la lumière par une coupole ajourée ; la voûte est d'une belle portée ; des colonnes de marbre rouge soutiennent les galeries, plus élevées que la spacieuse tribune des orgues. L'intérieur est décoré à profusion de fresques et de sculptures. La façade manque de caractère. Après la cathédrale, on remarque sur la *piazza grande* l'église des Jésuites avec ses deux tours coiffées de toits bulbeux du genre byzantin. Il y a de beaux palais particuliers dans la ville, et dans les faubourgs des villas charmantes pour la haute société autrichienne qui vient passer à Goritz la saison d'hiver.

C'est dans ce séjour hospitalier, sous le ciel clément

d'Illyrie, que la famille royale demeura après la mort de Charles X, exerçant cette royauté de l'exil, plus difficile que l'autre à obtenir, et qui est l'apanage seulement des princes dont la vertu est à la hauteur de l'infortune. Le duc et la duchesse d'Angoulême, Henri et Louise de France habitaient l'hôtel Strassoldo. Ils ne tardèrent pas à perdre le fidèle duc de Blacas, qui survécut seulement trois ans au roi son maître et le suivit jusqu'au tombeau. Cinq ans plus tard, le duc d'Angoulême, après avoir édifié la ville et l'avoir comblée de bienfaits, fit la mort d'un saint. Ce fut un deuil public. Les Goriziens le pleurèrent comme leur ami et le père de tous les malheureux. Le 7 juin 1844, Henri conduisit le cercueil de son oncle auprès de celui de son grand-père ; il était chef de la Maison de France et représentant du droit monarchique à vingt-trois ans ! (1) Deux fois encore il eut le même devoir à remplir, en 1851, envers sa tante, la duchesse d'Angoulême, cette princesse de toutes les douleurs, et, en 1864, envers son illustre sœur, la duchesse de Parme.

(1) Après la mort du fils de Charles X, qui portait en exil le nom de comte de Marnes, Henri de France fit la notification suivante aux cours d'Europe : « Devenu, par la mort de M. le comte de Marnes, chef de la Maison de Bourbon, je regarde comme un devoir de protester contre le changement qui a été introduit en France dans l'ordre légitime de la succession à la Couronne, et de déclarer que je ne renoncerai jamais aux droits que, d'après les anciennes lois françaises, je tiens de ma naissance. Ces droits sont liés à de grands devoirs, qu'avec la grâce de Dieu je saurai remplir ; toutefois, je ne veux les exercer que lorsque, dans ma conviction, la Providence m'appellera à être véritablement utile à la France. Jusqu'à cette époque, mon intention est de ne prendre, dans l'exil où je suis forcé de vivre, que le nom de comte de

Si l'on eût dit aux citoyens de Goritz qui marchaient derrière le Prince à ces funérailles qu'un jour ils accompagneraient aussi les siennes, on les eût bien douloureusement étonnés ; car ce Bourbon, résumé de toutes les supériorités de sa race, dont ils pouvaient apprécier chaque jour la grandeur d'âme et la haute intelligence, leur semblait prédestiné à relever le trône des Capétiens, à eux comme aux poètes qui avaient chanté sa naissance, comme aux diplomates qui l'avaient saluée, comme aux hommes d'Etat qui observaient ses débuts dans la vie politique, comme à tous ceux qui l'approuvaient, comme aux Chateaubriand, comme aux Berryer, comme à tous les légitimistes. Ce règne tant désiré, ce port de salut, nous y touchâmes de bien près, hélas ! il y a dix ans ; il nous apparaissait hier encore inévitable, lorsque la mort est venue déjouer les prévisions de la sagesse humaine, et briser notre plus cher espoir et celui des vrais amis que la France compte à Goritz. LE ROI EST MORT ! Cette nouvelle y retentit, le 24 août, comme un coup de tonnerre et y mit la consternation. La ville s'apprêta à faire au dernier de ses

« Chambord : c'est celui que j'ai adopté en sortant de France ; je désire le conserver dans mes relations avec les cours. »

Alfred Nettement a peint la situation du Prince à cette époque en quelques traits d'une rare beauté : « Vingt-trois ans. Voilà le grand spectacle qui frappait tous les esprits et remuait tous les cœurs. Quatorze siècles sur le front d'un jeune homme ; un passé victorieux, immense, et, pour le personnifier, un prince qui n'avait pas de passé, dont tous les regards allaient en avant, et pas un en arrière ; à qui le reproche ne pouvait dire : « Hier ! » et qui était dans l'âge de la vie où l'espoir vient nous dire à l'oreille : « Demain ! » — *Henri de France.*

hôtes royaux de royales obsèques, et aux Français qui allaient s'y rendre une réception on peut dire patriotique.

Il y a vingt mille âmes à Goritz. Les hôtels étant insuffisants pour recevoir les royalistes qui y affluaient bien avant la pompe funèbre, la municipalité organisait à l'hôtel de ville un service de jour et de nuit pour mettre des logements particuliers à la disposition des arrivants. Le *podestà* Maurovich invitait ses concitoyens par affiches et par lettres individuelles à traiter les Français comme des frères et à seconder les intentions du conseil municipal pour donner au deuil de la cité un caractère imposant. Les vétérans, anciens soldats de la province, étaient appelés par le président du corps à se joindre en uniforme à la garnison pour rendre les honneurs militaires. *L'Eco del Litorale* publiait, le dimanche, 2 septembre, sous ce titre : LA DOLENTE CITTA DI GORIZIA, un article qui exprimait avec force les sentiments du pays à l'égard de notre prince et de notre nation. « Henri V, disait-il, a porté la couronne de la souffrance. Louis XVI est mort sur l'échafaud, lui est mort en exil : deux nobles victimes « marquées pour expier les crimes de la France. « Henri V a porté aussi la couronne de l'amour. L'univers catholique aimait ce prince idéalement chrétien « et pleure son trépas. Il est mort exilé voyant sa patrie « en proie à tous les maux, comme Pie IX est mort en voyant Rome profanée. Pie IX et Henri V ! deux figures majestueuses, sublimes, deux gloires de notre siècle, deux modèles de fermeté et de fidélité dans ce temps d'abaissement, deux âmes généreuses qui s'ai-

« maient tendrement et s'appréciaient hautement. Ces  
 « deux âmes réunies dans le sein de Dieu, dans la paix  
 « des justes, associeront leurs prières pour notre mal-  
 « heureuse société, toujours menacée de grands mal-  
 « heurs.... Lundi, prosternés près du cercueil d'Henri  
 « V, nous unirons nos prières aux siennes pour la  
 « grande et généreuse nation française. »

Le dimanche, Goritz regorgeait de Français ; leur quartier général était à l'hôtel des *Tre Corone*, où MM. les comtes de Chevigné et d'Andigné se tenaient en permanence à leur disposition. Les pèlerins de la foi royaliste allaient par groupes visiter le caveau des Franciscains et tous les lieux consacrés par le séjour des grands exilés ; ils préparaient des gîtes pour leurs amis que chaque train jusqu'au lendemain devait amener encore. C'est le dimanche que l'on connut la volonté de Madame la comtesse de Chambord de conserver aux funérailles le caractère d'un « acte de famille » et d'y régler la place de chacun « par le degré de parenté. » (1) On connut en même temps la résolution prise à la suite de cette décision par les princes français de ne pas y assister, la cérémonie de Goritz ayant à leurs yeux, au contraire de la cérémonie de Frohsdorf, un caractère nécessairement public, et le chef de la Maison de France, Monsieur le comte de Paris, devenu tel par la mort de son royal cousin, ne pouvant y pa-

(1) Communication de Madame la comtesse de Chambord :  
 « Connaissant les intentions de mon mari, je déclare que je veux  
 « que son enterrement soit un acte de famille, et pas un acte politique,  
 « et que la place de chacun soit réglée par le degré de parenté.  
 « — MARIE THÉRÈSE. »

raître qu'en ayant le pas sur les Bourbons de Parme et d'Espagne (1). On apprend ensuite, comme corollaire aux nouvelles précédentes, que l'archiduc Louis-Victor, frère de l'empereur d'Autriche, d'abord désigné pour représenter Sa Majesté au service funèbre, était remplacé par le maréchal prince de Thurn-Taxis, et que François II de Naples ne viendrait pas. La nuit du dimanche au lundi fut employée à tendre en noir le palais de la Diète provinciale, l'archevêché, tous les édifices publics et religieux, à mettre des crêpes aux reverbères et à planter sur le parcours du convoi des mâts où flottaient des bannières noires. La cathédrale revêtait sa parure de deuil, on y élevait le catafalque. Le drapeau de la cité voilé d'un crêpe était hissé sur l'hôtel de ville. Au point du jour les demeures particulières, celles des pauvres comme celles des riches, étaient garnies de draperies noires aux fenêtres et aux balcons.

Le soleil du 3 septembre se lève pour éclairer le triomphe d'Henri V, triomphe tel qu'aucun souverain mort dans l'éclat de la puissance n'en a jamais eu, car l'ambition et les calculs égoïstes ne l'ont pas dicté, mais seulement la fidélité et l'amour. Dès le matin une foule immense de Français, de citadins, de contadins et de personnes venues de tous les points de l'empire

(1) Communication de Monsieur le comte de Paris : « Les hon-  
« neurs funèbres ont été rendus à Monsieur le comte de Cham-  
« bord ce matin à Frohsdorf avec une grande solennité, en pré-  
« sence des Maisons de France, d'Autriche et autres. Madame la  
« comtesse de Chambord ayant désiré que la cérémonie de Goritz  
« fût dirigée par des princes étrangers, proches parents de Monsieur  
« le comte de Chambord, Monsieur le comte de Paris ne se rendra  
« pas à Goritz. »

envahit les abords de la gare et les hauteurs avoisinantes. Devant la porte principale, tendue de noir, vient bientôt se ranger le char funèbre. Sur la caisse en bois d'ébène, ornée de fines sculptures, s'élève, soutenu par des colonnettes et surmonté de la couronne royale fermée, un baldaquin autour duquel courent des lambrequins de velours noir, brodés au chiffre du Roi, frangés et fleurdelysés d'argent; aux coins de grands panaches noirs. Six juments blanches de Frohsdorf, empanachées, vêtues de housses noires fleurdelysées d'argent, tenues en main par des piqueurs à pied, tirent ce char majestueux; le chef des écuries tient les rênes; six serviteurs en grande livrée noire de cérémonie l'escortent avec des lanternes allumées entourées de crêpe.

Un coup de sifflet prolongé retentit, une vive émotion remue la foule, c'est le train spécial qui arrive avec la dépouille mortelle du Roi. Entourée de globes lumineux, elle repose dans un wagon-salon transformé en chapelle ardente, sous la garde de deux prêtres et des fidèles de la maison du Prince. Une seconde chapelle ardente est établie dans la première salle d'attente; huit gardes-chasse de Frohsdorf y portent le cercueil, auprès duquel se tient M. le comte de Blacas. Cependant arrivent les princes, les autorités, le clergé, le chapitre et l'archevêque de Goritz. On fait la levée du corps. Le cercueil, recouvert de velours noir, lamé et fleurdelysé d'argent, avec huit poignées d'argent massives ciselées, est placé par les gardes-chasse sur le char funèbre et recouvert d'un ample poêle de velours croisé et

fleurdelysé d'argent. L'émotion de la foule redouble, tous se découvrent, les Français pleurent, l'un d'eux s'évanouit. Voilà le Roi qu'ils ont aimé d'un si grand amour ; c'était à Reims, dans les pompes du sacre, sous l'hermine royale, portant la couronne et le sceptre dont il était si digne, qu'ils espéraient le voir, l'acclamer, et renouveler avec lui l'antique alliance du peuple et de la royauté ; et le voilà couché dans un triple cercueil ! Il faut suivre son convoi, en suppliant Dieu d'avoir pitié de la France, à laquelle il vient d'ôter le pilote nécessaire. Qui pourrait rendre cette scène déchirante ?

Enfin arrive de Vienne le maréchal prince de Thurn-Taxis ; les troupes impériales présentent les armes et battent aux champs : le cortège se forme et s'avance sur le cours François-Joseph, qui relie la gare à la ville, entre une double haie formée par les magnifiques soldats du régiment de l'archiduc Léopold et par le corps des vétérans ; les cloches des églises et des couvents tintent des glas lugubres. La croix, la musique et un détachement des vétérans ouvrent la marche. Vingt-quatre pauvres en deuil, habillés par la maison du Roi, et les pauvres du bureau de bienfaisance suivent avec des cierges ; après viennent les instituts d'orphelins, de sourds-muets et d'enfants abandonnés, les Sœurs de charité avec des cierges, les sociétés de secours mutuels et les associations catholiques avec leurs bannières en deuil, la musique militaire et la musique urbaine alternant leurs harmonies funèbres ; puis, portant des cierges et psalmodiant les prières des morts, les ordres religieux, le clergé de la ville et de la province, le chapitre

de la cathédrale ; puis le prince archevêque, Mgr Zorn, mitre en tête, assisté du prévôt mitré Valussi et de deux chanoines. Les œuvres pies et la hiérarchie de l'Eglise sont les hérauts du Roi Très Chrétien.

Ensuite apparaît le char funèbre, précédé d'un écuyer montant un magnifique cheval blanc caparaçonné de noir fleurdelysé d'argent, le cheval de selle favori du Prince. La foule s'agenouille et prie, les troupes présentent les armes. Derrière le char, dans le carosse royal attelé de deux chevaux blancs en deuil, M. le comte de Blacas porte sur un coussin de velours noir le collier de l'ordre du Saint-Esprit. Puis vient un second char qui disparaît sous des couronnes mortuaires envoyées de France, d'Autriche, d'Italie et d'Espagne. Monsieur le comte de Paris, qui est d'esprit et de cœur à la cérémonie, en a fait remettre une fort belle, où son nom se lit sur un nœud de crêpe noir. Les couronnes des villes de France, des comités de la presse, des députations ouvrières, rivalisent de beauté avec les couronnes des princes et des riches particuliers ; rien n'a coûté aux royalistes pour payer au premier des Français par le cœur et par la naissance un dernier tribut d'affection ; mais la plus belle de toutes les couronnes est celle qu'ils sont venus former autour de son cercueil.

Le maréchal représentant Sa Majesté l'empereur d'Autriche, marche seul, en uniforme de général d'artillerie, dolman blanc, pantalon rouge à bandes d'or, grand cordon de Marie-Thérèse en sautoir, crêpe au bras. De haute taille, de tournure élégante et martiale,

l'œil gauche couvert d'une écharpe de taffetas noir, c'est un soldat qui conduit le deuil du dernier aîné des Bourbons, cette grande race de soldats. L'état-major du maréchal, crêpe au bras, le suit.

Viennent ensuite les princes de la famille, dans l'ordre suivant : Don Juan, le duc de Parme, le grand-duc de Toscane, Don Carlos et Don Alphonse, fils de Don Juan, Don Jaime, fils de Don Carlos, Don Miguel, le prince Louis de Bavière, le duc della Grazia. Le duc de Wurtemberg, l'impératrice Marie-Anne, la duchesse de Modène sont représentés. La grande-duchesse Alice de Toscane, la duchesse de Madrid, sa fille la princesse dona Blanca, la princesse Massimo, la comtesse Zileri ne sont pas dans le cortège ; elles attendent à la cathédrale dans une tribune réservée, avec les dames d'honneur de Madame la comtesse de Chambord, les marquises de Foresta et de Charette, les comtesses de Monti, de Cibeins et de Chevigné.

Après la famille marche la maison du Roi : le marquis de Foresta ; les comtes d'Andigné, de Chevigné, de Damas, René et Henri de Monti, de Scoraille, de Sainte-Suzanne, de Vanssay, de Vibraye, de la Vieffville ; les vicomtes de Saint-Pierre, de la Bouillerie ; le baron de Raincourt ; MM. du Bourg, Cazenove de Pradines, de Saint-Victor, Huet du Pavillon, Frémont ; l'abbé Curé, aumônier. Le marquis de Dreux-Brézé, présidant la cérémonie qui a lieu le même jour à Paris, est remplacé par son fils aîné, le comte Pierre de Dreux-Brézé.

Suivent trois mille Français de tout rang, de tout âge, de tout sexe. C'est la vieille noblesse restée fidèle, celle

dont l'histoire est liée à l'histoire de la monarchie ; les plus beaux noms de France sont là. Ce sont les présidents ou les délégués des comités royalistes, si dévoués aux véritables intérêts du pays, si ardents à soutenir la politique et à faire connaître la personnalité du Roi par la presse, les conférences, les réunions publiques. C'est un détachement de la valeureuse phalange des zouaves pontificaux, conduit par son héroïque chef, le général de Charette avec ses trois frères. Ce sont de nombreux représentants de nos assemblées politiques, ayant à leur tête les orateurs qui honorent la tribune française, Lucien Brun, Chesnelong, de Mun, Fresneau et les autres. C'est notre brave armée, noblement représentée par l'amiral de Lamothé-Tenet, le contre-amiral Halna du Frétay, le général prince de Rohan, le général Oudinot duc de Reggio, le général comte d'Abzac et le général comte de Geslin, le héros de Sainte-Marie-aux-Chênes. Ce sont le clergé, la magistrature, le barreau, l'administration, les universités catholiques. C'est la presse de Paris et de province qui luttait avec tant de courage pour ramener l'opinion publique égarée dans le droit chemin de la Tradition nationale. Ce sont des ouvriers de toutes nos grandes villes. C'est aussi, et je leur demande pardon de n'avoir pas commencé par elles, un grand nombre de dames françaises conduites par la duchesse de Chevreuse. L'élite de la nation se presse au convoi royal.

Les noms populaires de la légitimité, les Charette, les Cathelineau, les Châteaubriand, les La Rochejaquelein, les Sèze, les Villèle, les Damas, les Bourmont, les Cars,

les Laurentie, les Quatrebarbes, les Montbel, les Maître, les Autichamps, la Vendée, la Bretagne, le Nord et la Provence se distinguent à ce rendez-vous de l'honneur et de la fidélité. De tous côtés est déployé le drapeau blanc, symbole immaculé de la grande France d'autrefois. Sur les zouaves pontificaux flotte la bannière légendaire de Loigny, la bannière du Sacré-Cœur, trouée par les balles allemandes, empourprée du sang des Bouillé et des Verthamon ; on la contemple avec une religieuse émotion, on sait que le Roi est mort en la pressant sur son cœur et qu'il a fait promettre à Charette de la porter à ses funérailles. Sur les notabilités françaises flotte un drapeau de soie blanche, aux armes de France, frangé et fleurdelysé d'or, brodé de pierres précieuses, où se lit le vieux cri de guerre : *Montjoye et Saint Denys*, auquel nos pères ont frappé de si beaux coups d'épée. C'est le drapeau préparé par les dames de Bordeaux, en 1873, quand le retour de la monarchie paraissait assuré ; il était au lit de mort du Roi ; son aspect produit la même émotion que la bannière des zouaves. La magnifique bannière de Lyon, le drapeau du Bourbonnais, province qui fut le berceau des Bourbons, la bannière des ouvriers de Paris, les drapeaux, les bannières, les oriflammes et les couronnes de chaque députation attirent successivement les regards.

Après les Français marchent le gouverneur de la province du Littoral, baron de Pretis, les conseillers intimes de l'Empereur et les chambellans de la cour d'Autriche, les autorités militaires, la Diète provinciale ; puis le *podestà* et le conseil municipal de Goritz,

précédés d'une majestueuse couronne avec cette inscription : *La dolente città al benefico Principe* ; puis les autorités civiles, les magistrats, le barreau, les professeurs des écoles, la chambre de commerce et l'association de la Croix-Rouge. Les notables goriziens, les contadiñs, les étrangers et un détachement de vétérans ferment la marche.

Le cortège arrive lentement devant la cathédrale par les rues du théâtre et de l'hôtel-de-ville. Sur tout le parcours de cette voie douloureuse, les reverbères sont allumés, les magasins fermés, les maisons pavoisées de noir et la population, par son attitude pieusement recueillie, montre que le deuil des Français est aussi le sien. Le char funèbre se range au bas du perron ; l'immense portière noire qui cache l'entrée s'écarte et laisse voir l'aspect solennel et lugubre de l'intérieur de la cathédrale. Le chœur, la nef, les colonnes, les autels latéraux, les galeries sont couvertes de tentures noires à lambrequins bordés d'argent ; sur la draperie du chœur se détache une immense croix blanche. Au milieu de la nef s'élève un catafalque majestueux entouré d'énormes flambeaux de cire et chargé de candélabres dont la lumière ardente éclaire seule le temple ; toutes les baies sont closes par des rideaux noirs.

Le prince archevêque reçoit le cercueil, qui est transporté avec le poêle par les gardes-chasse dans une chambre noire ménagée sous le catafalque. Le maréchal, les princes de la famille ou leurs représentants occupent des sièges préparés dans le chœur, du côté de l'Évangile ; le chapitre et le gouverneur de Pretis occu-

pent les sièges du côté de l'Épître. La maison du Roi est placée hors du chœur, du côté des princes, ayant leur suite en face d'elle, de l'autre côté. Charette se place à gauche du catafalque avec sa bannière et ses zouaves ; le brave Carayon-Latour se place à droite avec le drapeau blanc et les notabilités françaises. Les serviteurs se rangent autour du catafalque, sous la direction du vieil Obry, dit Charlemagne, valet de chambre du comte de Chambord après l'avoir été du duc d'Angoulême. Les autorités locales occupent une partie réservée de la nef ; le reste appartient aux Français, l'accès en est interdit à tous autres. Deux maîtres des cérémonies veillent au bon ordre. Les galeries, du côté de l'Épître, sont réservées aux dames de la suite des princesses et à un groupe de dames goriziennes ; du côté de l'Évangile, aux dames françaises et à la presse. La cathédrale ne suffit pas à contenir les assistants. L'office pontifical commence, célébré par Mgr Zorn.

A ce moment j'arrivai à la cathédrale. Ayant déposé sur le catafalque la couronne des Lorrains, je montai à la tribune de la presse, où je trouvai deux Messins, MM. Paul de Chevigny et de Brossin de Méré, qui m'apprirent l'absence des princes français. La Lorraine, l'Alsace et Metz étaient représentées à Goritz. Il y avait M. Maurice Aubry, président du comité des Vosges, un des hommes les plus honorés de la confiance du Roi ; le vicomte Charles de Bourcier, représentant le comité de Nancy en l'absence de son président si dévoué M. du Pont de Romémont, qui présidait le service funèbre

célébré le même jour à Nancy ; le général et la comtesse de Geslin, le marquis et la marquise d'Imécourt, MM. Labriet, de Saintignon, Gaston de Lambertye, d'Hennezel, Stanislas d'Imécourt, l'abbé et Henri de Dartein, de Wangen de Géroldseck, Robinet et Adrien de Cléry, Théodore de Gargan, le chanoine de Tinsseau, Octave Haffner, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> de Ladonchamps, et les Lorrains déjà nommés dans le précédent chapitre. De la tribune de la presse, où se coudoyaient des journalistes français, autrichiens, romains, italiens, égyptiens, américains, anglais et russes, on voyait parfaitement la cérémonie. Le grandiose catafalque à quatre gradins s'élevait en face de nous, éblouissant de mille lumières et supportant un lit de parade à colonnettes et à baldaquin, au milieu duquel reposait une couronne d'or fermée. Le catafalque était en velours noir fleurdelysé d'argent ; des bandes d'argent couraient sur les arêtes des gradins ; l'écu de France décorait les quatre faces ; les plus belles guirlandes étaient au pourtour ; sur le devant du premier gradin on voyait un magnifique médaillon ovale richement brodé aux armes et au chiffre du Roi, au dessous une seconde couronne d'or, puis sur un coussin de velours noir le collier de l'ordre du Saint-Esprit. M. le comte de Blacas, agenouillé sur un prie-Dieu, en face, ressemblait à la statue de la douleur.

Quel émouvant spectacle que celui de cette foule de Français, jeunes et vieux, entourant, dans un temple étranger, à quatre cents lieues de la France, le cercueil d'un petit-fils de saint Louis, anéantis par l'écrasement de leurs espérances patriotiques, attestant par des

prières, des larmes, des hommages, des étendards, leur invincible fidélité à l'Eglise, à la monarchie traditionnelle, et leur pieux attachement au prince qui voulait régner pour restaurer l'ordre social chrétien. A ce même moment, dans Paris, dans toutes les villes de France, on célébrait des services solennels, où un million d'âmes au moins unissaient leurs regrets et leurs prières aux nôtres. Quel sujet d'oraison funèbre ! quel lieu ! quel auditoire ! Bossuet seul, avec ses cris sublimes, eût pu s'élever à la hauteur de l'enseignement qui sortait de ce catafalque et de la France royaliste tout entière agenouillée. Mais un peuple en décadence n'enfante plus de Bossuets.

La chapelle et l'orchestre de la cathédrale exécutèrent à la tribune des orgues, avec une perfection admirable, une messe de *requiem* composée par le maestro gorizien Cartocci pour la circonstance, et d'un pathétique achevé. Puis la voix de Grisi, maître de chapelle à la Trinité, s'éleva sous ces voûtes funèbres et fit entendre les accents plaintifs du motet de Stradella : *Pie Jesu*. A son tour la harpe, instrument du roi-prophète, pleura sous les doigts de Boussaguol, et ses accords mourants résonnaient à l'unisson des cœurs. Nos prières pour la France et pour le Roi s'envolaient sur les ailes de la musique religieuse.

La messe terminée, on donna cinq absoutes, selon le cérémonial pour les funérailles des rois ; pendant la dernière, réservée au prince archevêque, le *Libera* fut chanté par Grisi. Le maréchal, les princes, leur suite et la maison du Roi jetèrent successivement avec res-

pect l'eau bénite au cercueil, et se retirèrent. L'assistance y fut admise après eux. Brisés par les émotions de cette première cérémonie, les Français quittèrent lentement l'église ; il était midi. Deux gardes d'honneur restèrent auprès du catafalque pour élever sans interruption le drapeau blanc et la bannière des zouaves. Les portes étant ouvertes au public, les Goriziens affluèrent dans la nef, donnant autour du cercueil qui renfermait la dépouille de leur ami et de leur bienfaiteur, les marques de la douleur et de la piété les plus vives.

J'étais sorti avec M. Maurice Aubry, qui me fit l'honneur de m'inviter à déjeuner avec lui et M. de Damas au *Leone d'oro*. Nous eûmes quelque peine à nous faire servir sur un bout de table dans une cour peinte à fresque, s'il vous plaît ; mais combien d'autres furent plus mal partagés ; ni les hôtels, ni les restaurants, ni les auberges ne suffirent à traiter tout ce monde ; plusieurs durent recourir aux cuisines particulières. Quelques instants plus tard nous étions à l'hôtel des *Tre Corone* pour nous y inscrire sur le registre de Madame la comtesse de Chambord. C'était là que se tenait, dans un grand salon au premier sur la cour, la maison du Roi. Je me fis présenter à M. le comte de Chevigné et le priai de vouloir bien remettre à M. le comte de Blacas les cartes dont m'avaient chargé les royalistes lorrains empêchés d'aller à Goritz. Dans la cour, il y avait des groupes et des colloques fort animés. J'y vis M. Henri Paris, l'éminent président du comité de la Marne, ancien maire de Reims, et l'actif président du comité de l'Isère, le comte Dugon, succes-

seur du regretté marquis de Monteynard ; j'avais eu l'avantage de combattre sous leurs ordres en Dauphiné et en Champagne et de gagner leur amitié. Nous échangeâmes nos tristes réflexions. J'appris que l'absence des princes français était la cause de l'animation qui régnait.

A part quelques-uns, nous regrettions tous cette absence, surtout après la visite d'apparat faite, à Vienne, à Monsieur le comte de Paris par l'empereur d'Autriche. La cérémonie de Goritz était publique, la première place semblait y revenir de droit au chef de la Maison de France, successeur légitime, en vertu des anciennes lois françaises, de l'auguste défunt. Sa visite du 7 juillet à Frohsdorf, son attitude édifiante dans la chambre mortuaire, le baiser du Roi mourant l'avaient réconcilié avec les légitimistes. Tous souffraient de la détermination qui lui ôtait la préséance, sans lui ôter toutefois une parcelle de ses droits. Mais il était venu à Goritz quelques hommes plus préoccupés de saluer le successeur que de pleurer le défunt ; déçus dans le but de leur voyage, ils exploitaient le mécontentement des autres, pour les pousser à quelque protestation. C'est ce qui arrivait à l'hôtel de la Poste, où une manifestation politique irrespectueuse à l'égard d'une auguste veuve, à l'égard de l'hospitalière Autriche et à l'égard du cercueil qu'on venait de quitter aurait eu lieu, si le gouverneur de la ville, M. le baron de Reichbach, n'avait pris la peine de venir rappeler ces Français au recueillement. Ils durent s'en tenir à une Adresse de fidélité à Monsieur le comte de Paris, rédigée heureusement par M. de La-

reinty, sénateur, et qui recueillit plusieurs signatures (1). D'un autre côté, assuré de n'être démenti par personne, M. le duc de Bisaccia expédiait aux journaux royalistes de Paris un télégramme exprimant la fidélité au principe de la monarchie traditionnelle (2). D'autres royalistes voulaient manifester à Monsieur le comte de Paris leurs regrets de son absence. D'autres disaient qu'il aurait dû venir quand même, laisser passer la famille et la maison du Roi, et se mettre avec les princes français à la tête des royalistes. Une manifestation en appelant une autre, l'on n'était pas étonné d'apprendre qu'un groupe, infiniment petit d'ailleurs et sans la moindre autorité, avait proclamé comme héritier légitime de la couronne de France un prince espagnol, qui n'avait pas été consulté, bien entendu. Mais la plupart des royalistes, tout entiers au deuil qui les avait amenés à Goritz, restaient en dehors de cette agitation déplacée devant le cercueil royal ; il n'était pas encore dans le tombeau, et, sous la monarchie, on attendait pour saluer le roi vivant que la pierre sépulcrale fût retombée sur le roi mort. C'était le seul moment où il fût permis de répondre au cri funèbre : *Le Roi est mort !* par le cri

(1) Voici le texte de cette Adresse : « Les Français réunis à Goritz pour rendre au Roi un suprême et douloureux hommage, désirant exprimer au Comte de Paris leur inébranlable attachement au principe traditionnel de la Monarchie représentée par sa personne, le prient d'agréer l'hommage de leur respectueuse fidélité. »

(2) Voici le texte de ce télégramme : « Les Français réunis à Goritz pour rendre un suprême et douloureux hommage au Roi, affirment leur inébranlable fidélité au principe de la Monarchie héréditaire et traditionnelle, et saluent en Monsieur le Comte de Paris le chef de la Maison de France. »

joyeux de : *Vive le Roi !* pour annoncer que, si les rois mouraient, la royauté ne pouvait mourir. Combien, hélas ! la vraie notion des principes et des usages écrits ès-cœurs de nos pères est oblitérée aujourd'hui, même chez les royalistes. N'était-il pas temps de saluer Monsieur le comte de Paris chez nous, chez lui, en France ?

Il y eut toutefois, à Goritz, une réunion digne d'être rapportée, celle des zouaves de Charette. Elle se tint à la villa Boeckmann, c'est-à-dire chez le Roi lui-même. Malgré son caractère privé, cette circonstance voulue ne lui donnait-elle pas une importance toute particulière et bien autrement significative que celle des autres réunions ? Avant de m'y rendre, je fus appelé par le vicomte du Pujet à l'honneur de faire mon tour de service dans la garde de la bannière du Sacré-Cœur ; je revins donc un moment à la cathédrale. Depuis midi, des milliers de personnes défilaient devant le catafalque. Un grand nombre de Français priaient dévotement autour ; on remarquait parmi eux avec attendrissement un vieillard que le fardeau des ans n'avait pas empêché de se rendre à Goritz, le vénérable marquis de Pissy, un des plus anciens serviteurs du Roi. Un prie-Dieu était disposé pour les prêtres français qui montaient la garde de la prière. Je contemplai les couronnes dont le catafalque était chargé ; mes regards furent attirés par deux d'entre elles. L'une, en feuilles de chêne d'argent avec glands d'or, et en feuilles de laurier d'or avec lys d'argent, portait cette inscription dont la lecture allait droit au cœur : *Au Roi, Reims, ville du sacre*. Sur l'autre, modeste, en perles noires et blanches, on lisait :

*Au meilleur des pères.* Son histoire est touchante comme un épisode de la *Vie des Saints*, elle peint tout entier le comte de Chambord.

Au mois d'octobre 1851, il traversait un village allemand ; de bons paysans s'efforçaient d'emmener et de consoler une fillette qui sanglotait à fendre l'âme. Il sembla au Prince que cette enfant pleurait en français. Vite il fit arrêter sa voiture et descendit. Son cœur ne l'avait pas trompé ; la fillette était française ; son père, un proscrit du 2 décembre, et sa mère morts de misère et de chagrin, venaient de la rendre orpheline. Que fit le royal proscrit de 1830 ? Il essuya les larmes de la fillette du républicain, peut-être un des émeutiers de juillet, la prit, la fit élever en France et la dota plus tard. Y avait-il sur son cercueil un hommage plus touchant que celui de la fille de l'ennemi des rois ? Elle aussi était là, deux fois orpheline et plongée dans une inconsolable douleur.

Mon tour vint de porter la bannière des zouaves. En recevant du vicomte du Puget cette relique arrosée du sang des braves, le frisson qui précède la bataille me saisit. Loigny m'apparut. Je voyais Charette, Sonis, Troussures menant la charge, et, à travers la fumée de la poudre, les Allemands fuyant vers le village devant la bannière et l'attaque impétueuse d'une poignée de soldats du Pape et du Roi au service de la France. Puis je voyais Frohsdorf, j'entendais Charette s'écrier au chevet de l'auguste mourant, qui étreignait la bannière : « Le Roi vivra ! » et le Roi répondre : « Eh bien ! si je vis, nous la déploirons ensemble. » Puis je voyais le

Roi, guéri par les prières de la catholicité, se mettre à notre tête et à la tête de tous les gens de cœur pour délivrer la France du monstre socialiste qui s'avancait pour la dévorer. J'oubliais que nous touchions un cercueil et je n'apercevais pas les Français qui venaient coller pieusement leurs lèvres sur la soie de la bannière. M. de Montbel me releva et me rendit au sentiment de la triste réalité.

Nous partîmes quelques-uns pour la villa Bœckmann, où Charëtte attendait les zouaves. La villa qu'habitait Monsieur le comte de Chambord à Goritz se trouve à l'extrémité ouest de la ville, en tournant le pied du Castello. De la route une allée ombreuse y conduit. C'est une maison à deux étages, entre cour et jardin, très simple. Les remises et écuries occupent un côté de la cour, vis-à-vis de la maison. La porte d'entrée est précédée d'un portique carré soutenu par deux piliers entourés de plantes grimpantes, elle donne accès dans une cour intérieure d'où l'on monte aux appartements par un large escalier. On passe de la cour au jardin, sous le corps de logis, par une large voûte qui est comme le prolongement de l'entrée. Le jardin est planté de beaux arbres sur pelouse, parmi lesquels un cèdre donné en 1863 par la grande-duchesse Maria-Annonziata. Dans un coin en terrasse, il y a une table ronde, des bancs et des sièges rustiques. Sous ce jardin et sous la façade de la maison qui regarde la plaine de l'Isonzo se trouve une seconde terrasse plantée de lauriers-roses énormes qui viennent là en pleine terre. La serre est à côté.

A trois heures, les zouaves arrivent dans une salle du premier étage. Le général avait préparé un long manuscrit, mais le cœur déborde, il jette le papier et improvise ; nous étions tous suspendus à ses lèvres. Il raconte avec une émotion communicative les derniers moments du Roi, l'arrivée des princes d'Orléans près du lit funèbre. Magnifique de loyauté, il dit qu'à ce moment les dates néfastes de 1793, 1830 et 1873 ont lui devant ses yeux et lui ont fait monter le sang au visage. Mais son regard ayant rencontré la face auguste du Roi et s'étant reporté sur Monsieur le comte de Paris pleurant et priant à deux genoux près de Celui qui n'était plus, il s'est rappelé l'entrevue solennelle du 7 juillet, la paternelle étreinte du mourant à son cousin, leur entretien affectueux, et il s'est dit : « Le Roi a pardonné et je ne pardonnerais pas ! C'était mon Roi, c'était mon maître ! » Rien ne peut rendre l'accent avec lequel Charette prononce ces paroles ; elles résonnent encore à mon oreille. Les cœurs battaient à rompre. Il ajoute que le baiser du Roi à Monsieur le comte de Paris nous désigne notre nouveau chef, que ce chef a salué le drapeau des zouaves et notre glorieux mutilé Cazenove de Pradines. Il rapporte les paroles que Monsieur le comte de Paris lui a adressées, le matin de la cérémonie de Frohsdorf : « Général, il y a des jours où les hommes de cœur se rencontrent ; pour ces jours-là et toujours je compte sur vous. » Il dit qu'il a promis que les zouaves resteraient fidèles au principe de l'hérédité monarchique et à leur noble drapeau. Il termine en nous faisant jurer de tenir cette promesse. Le serment a lieu par acclamation.

Au sortir de la réunion, je rencontrai dans le jardin mon aimable compagnon de voyage, dont j'avais été séparé le matin à la gare. Nous parcourûmes ensemble ces allées pleines du souvenir du Roi, et nous reprîmes ensemble le chemin de la cathédrale. C'est en sortant par la porte latérale, après l'office du Jeudi Saint, 22 mars, que le Roi ressentit dans la jambe droite, en montant en voiture, ce *coup de fouet*, lésion sans gravité mais très douloureuse, qui, en le condamnant, lui si actif, au repos absolu, devait être suivie de complications si funestes. Depuis cet accident, la dernière audience donnée à Goritz fut pour trois royalistes dauphinois, MM. Louis de Monteynard, le vicomte Dugon et de Saussine ; je n'aurais garde de les oublier. A la cathédrale, nous vîmes une scène de pieux vandalisme. Quelques personnes ayant arraché des fleurs aux couronnes du catafalque et leur ayant fait toucher le cercueil, pour les emporter en France comme des reliques, ce fut à qui, Français, Goriziens, étrangers, en ferait autant ; chacun en voulant encore pour les amis absents, les couronnes de fleurs et de feuillage furent bientôt dépecées. Sous peine de ne rien avoir, il fallut suivre l'exemple ; mais la couronne des Lorrains n'existait déjà plus, nous dûmes nous rattraper sur d'autres.

Quelques minutes plus tard commençait la seconde cérémonie, la translation du cercueil dans le caveau de l'église des Franciscains, annoncée par les glas des cloches de toute la ville. Le cercueil est retiré du catafalque et placé sur le char funèbre ; le cortège se reforme

dans le même ordre que le matin ; les princesses y prennent place et l'on se dirige vers la Castagnavizza par la place du Dôme, la rue Rastello, la grand'place, la rue Signori, la place Corno, la rue Saint-Antoine. Sur tout ce parcours de trois kilomètres, soldats et vétérans font la haie. Nous retrouvons les mêmes signes de deuil, les mêmes témoignages de douleur et de respect qu'à la première cérémonie, la même admirable population. A l'entrée du *soborgo* Prestau, au pied de la colline, la tête du cortège se détourne dans les rues transversales, la musique militaire s'arrête et joue pendant tout le défilé. On gravit lentement la rude côte, bordée d'arbres épais, qui mène au monastère. Lorsque le clergé atteint l'escalier de l'esplanade qui sert de parvis à l'église, le spectacle est d'une saisissante majesté. Là haut, sur un ciel sans nuage, s'enlèvent avec vigueur les silhouettes des Franciscains sombres venant recevoir au seuil de sa dernière demeure la dépouille du Roi, celles des prêtres en surplis murmurant les prières de l'Eglise, et celle du char funèbre immobile. Au-dessous le drapeau blanc et celui des zouaves ; puis une mêlée de bannières et de drapeaux s'étend jusqu'à nous. En bas, aussi loin que l'œil peut voir, les masses serrées et profondes du convoi, arrêtées dans la douloureuse contemplation de ce qui se passe sur l'esplanade. Sur cette foule plane un religieux silence. Le soleil, à son déclin, éclaire cette scène unique. Le cercueil est hissé jusque dans l'église. Les voix graves des moines chantant une dernière absoute nous arrivent affaiblies. Le cercueil reparait, le canon gronde, les

drapeaux s'inclinent, on s'agenouille, les sanglots comprimés se font jour. Tout est fini.

Le Roi est descendu dans le caveau, éclairé de cierges, tapissé de fleurs et de feuillage. M. de Blacas se tient près du cercueil. L'archevêque, les princes, les princesses, le maréchal vont lui jeter l'eau bénite. Eux partis, quelques Français peuvent entrer dans le caveau, où Charette, les yeux pleins de larmes, tend à chacun l'aspersoir. Les autres défilent dans l'église autour du catafalque et y déposent des drapeaux et des bannières ; ensuite ils vont se partager, comme à la cathédrale, les couronnes restées sur le char, et ils redescendent dans la ville accablés par la fatigue et par les émotions de cette pompe funèbre.

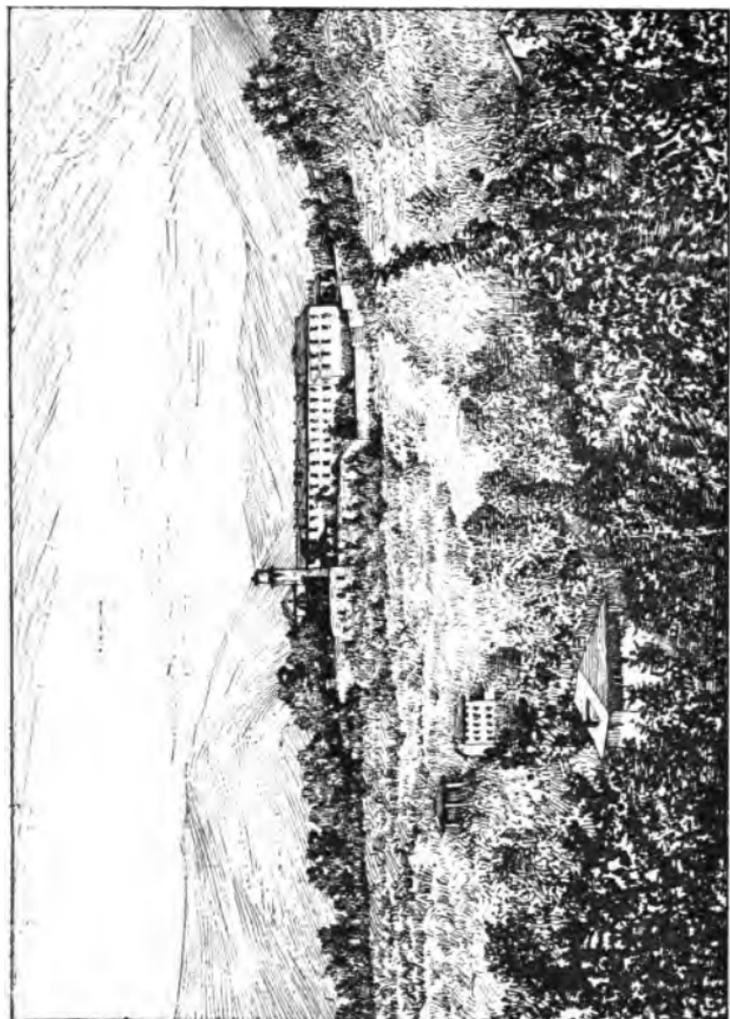
Le descendant de saint Louis vient d'avoir les plus belles funérailles qu'un roi puisse rêver. Si, de l'autre vie, Dieu lui a permis de les entrevoir, il a dû être consolé de toutes ses souffrances. Prince, dormez sur la terre d'exil jusqu'au jour où nos prières et nos expiations ayant satisfait la colère de Dieu, la vraie France pourra briser ses indignes chaînes et aller chercher les cercueils des proscrits pour les ramener triomphalement dans la nécropole française de Saint-Denis.

---

# CASTAGNAVIZZA







GORITZ .

*Vue de l'église et du couvent de la Castagnarizza*

### III

#### CASTAGNAVIZZA

Dans la soirée du 3 septembre, la moitié des Français ayant déjà visité avant les funérailles l'église des Franciscains et le caveau royal partirent de Goritz. Les autres attendirent au lendemain; M. Raymond de Lambertye et moi nous étions de ce nombre. On nous donna l'hospitalité dans une maison bourgeoise. Le mardi matin, mon compagnon de voyage, pressé de revoir la Lorraine, me dit adieu et monta des premiers à l'église; j'en pris le chemin un peu plus tard, afin d'entendre la messe où devait assister la famille du Roi. Sur la *piazza grande*, ornée d'une fontaine avec la statue en pierre de saint Michel terrassant Lucifer, un enfant m'indiqua un parcours plus abrégé que celui de la veille pour arriver à la *cappella*. Les Goriziens ne connaissent pas sous un autre nom le sanctuaire de la

Castagnavizza. La *cappella* était célèbre dans toute la contrée bien avant d'abriter les cercueils des Bourbons. C'est un lieu de pèlerinage très fréquenté, comme à Lyon Notre-Dame de Fourvières, dont il rappelle un peu le site. Aux fêtes de Pâques, il s'y fait un grand concours de peuple. Plusieurs écrivains l'ont à tort confondu avec le Monte Santo, autre pèlerinage fameux, non loin de Goritz, sur la plus haute cime du Frioul, d'où l'on découvre tout le pays.

Au bout du faubourg de Prestau est le pied de la côte qui mène à la *cappella* ; elle est fort rude et peut bien avoir de quatre à cinq cents mètres. En commençant à la gravir, j'admire à droite, encadrée dans un mur, une niche de marbre où une Madone porte gracieusement sur le bras gauche le *Bambino*, comme les Italiens appellent l'Enfant Jésus ; six têtes de petits anges ailés entourent ce groupe, exécuté en marbre blanc. Sur une pierre à la base est gravée cette inscription latine :

SISTE VIATOR  
 HIC  
 AGE GRATES  
 VEL  
 PETE GRATIAS  
 JESUM ADORA  
 MARIAM ONORA  
 DIC  
 MATER AVE  
 UT TE  
 LIBERET A VÈ

Traduction : *Arrête, voyageur, rends grâce ici ou demande des grâces. Adore Jésus, honore Marie, dis : « Mère, je vous salue, » afin qu'elle te préserve du mal.* Cette inscription indique que la Madone a été placée là pour inviter les pèlerins à se recueillir avec piété en montant à son sanctuaire. Ce groupe porte la date de 1705 ; il est l'œuvre du statuaire Pacasti.

Si la côte est rude, en revanche elle est pittoresquement tracée sur l'arête de la colline. Elle comporte deux rampes juxtaposées, de niveaux différents. La rampe de gauche, bordée du même côté d'arbres touffus, marronniers, tilleuls, frênes, sorbiers, mais surtout de marronniers, est continue et, par conséquent, carrossable ; elle est encaissée à droite par le talus de l'autre rampe, qui est en remblais sur la première, plus étroite, mais interrompue de distance en distance par des escaliers. La différence de niveau entre les deux chemins est de huit à douze pieds. Celui de gauche côtoie le versant de la colline opposé aux monts rocheux et pelés qui limitent ce quartier de la plaine de Goritz. L'autre côtoie le versant opposé au Castello et à la vallée de l'Isonzo ; sa surélévation permet de voir les deux versants de la colline ; c'est une charmante promenade. On y a érigé, en l'honneur de la Sainte Vierge, à intervalles égaux, sept stations appelées dans le pays *cappellete*. Ce sont des piliers carrés bâtis sur des piédestaux à deux marches et supportant de petites niches cintrées, dont les six premières renferment de grossières peintures à l'huile représentant les différents mystères du culte de Marie, dans cet ordre : Concep-

tion, Nativité, Annonciation, Purification, Assomption, Rosaire. Ces tableaux sont sur pierres plates fixées contre la maçonnerie. Le septième, à fresque, représente le Crucifiement ; c'est une copie d'un tableau estimé de la chapelle du cimetière de la ville, peint par Tominz, artiste gorizien. Des distiques latins gravés dans la pierre indiquent le sujet de chaque station. Les pèlerins peuvent gagner quarante jours d'indulgence devant chacune d'elles, en méditant sur le mystère représenté et en saluant dévotement la Sainte-Vierge. Des bouquets de fleurs, que la piété publique renouvelle incessamment, ornent toutes les niches.

Quand je gravis la sainte colline, il faisait, comme la veille, un temps magnifique. Les arbres et les buissons étaient pleins d'oiseaux chanteurs, qui me parurent descendre en droite ligne de ceux auxquels le séraphique François d'Assise, père des Franciscains, adressa un charmant discours. Le soleil était moins chaud que la veille et l'atmosphère d'une parfaite limpidité. Parvenu sur l'esplanade qui précède l'église, je contemplai un des plus beaux panoramas qu'il soit possible de voir. Le spectateur domine les vieux murs du Castello ; la ville, blanche et coquette, s'étend à ses pieds, à droite, dans une vaste plaine complètement entourée par les Alpes Juliennes et arrosée du nord au midi par l'Isonzo sinueux, qui brille au soleil comme un ruban d'argent, et court, après avoir reçu le Vispacco sous Goritz, se perdre dans l'Adriatique, proche des ruines romaines d'Aquilée. Ses bords ont conservé le souvenir d'une victoire du sage Théodoric. L'œil émerveillé réfléchit à

la fois des champs fertiles, des prairies, des vignes, des collines agréables, un beau fleuve, des villas, des villages, des villes, et le cercle dominateur des Alpes parsemées de neiges éternelles. En haut l'hiver et la nature sauvage ; en bas l'été et la nature cultivée. Si l'on se lasse de contempler cet horizon enchanteur, on peut reporter ses regards sur le Castello et sur la dépression de terrain qui le sépare de la Castagnavizza. Les pentes de ce délicieux vallon sont cultivées en terrasses, comme dans certaines contrées du midi de la France, le Vivarais notamment. Il y a des vignes, des figuiers, des arbres à fruits et d'ornement de toute espèce qui parcourent toute la gamme des nuances du vert, depuis l'olivier pâle jusqu'au cyprès noir, et des jardins admirablement entretenus. On absorbe la lumière par tous les pores, on respire à pleins poumons un air salubre, on s'enivre du parfum des fleurs et des plantes odoriférantes dont la colline est tapissée ; c'est un petit paradis terrestre. On y vient beaucoup et de loin, et l'on n'oublie jamais de boire l'eau excellente de la fontaine des Franciscains. Les Goriziens ont raison de dire : « *Venire a Gorizia, e non salire alla Castagnavizza, è lo stesso che andar a Roma e non veder il Papa.* — Venir à Goritz, et ne pas monter à la Castagnavizza, c'est comme aller à Rome sans voir le Pape. »

L'église des Franciscains est orientée la façade au sud-ouest. Le monastère s'appuie d'équerre sur l'église, du côté de l'Épître, et se développe sur la crête de la colline. C'est un long bâtiment à deux étages, ayant vingt-deux fenêtres à la façade sud-ouest, vis-à-vis du

Castello. Dessous s'étend l'enclos cultivé par les religieux. Dans l'angle du couvent et de l'église, sur un petit jardin séparé de l'enclos, s'élève le campanile. L'aspect de ces blanches constructions, entre la verte allée qui y monte de la ville et les bois qui leur succèdent sur le plateau, ne laisse pas d'être imposant. Charles X en fut frappé. Il habitait le palais du comte Michel Coronini-Cromberg, ai-je dit, à l'extrémité du faubourg Piazzutta, au Grafenberg. Quelques jours après son arrivée, passant sur le chemin de Goritz à Salcano, il dit au fidèle Blacas : « Je veux aller là-haut, vous m'y accompagnerez. » Le vieux roi y alla, en effet, le 11 novembre, mais dans un cercueil.

Avant d'introduire le lecteur dans l'église, il est indispensable d'en raconter l'histoire, liée à celle du couvent. *Castagnavizza* est un mot slavon, synonyme du mot français châtaigneraie. Ce nom a été donné à la colline, parce qu'autrefois l'emplacement et les alentours du monastère étaient couverts de châtaigniers, à l'ombre desquels les anciens Goriziens venaient goûter le frais sur la pelouse. Le tronc du châtaignier est souvent creux. Or, il y avait à la *castagnavizza* un de ces troncs, et il renfermait une image de la Sainte-Vierge, peinte sur pierre, vénérée de temps immémorial, près de laquelle on venait en pèlerinage de plusieurs lieues à la ronde. La colline appartenait aux comtes de Goritz, les châtelains du Grafenberg, de l'antique et chrétienne maison de La Tour (1).

(1) *Della Torre*, en italien ; *von dem Thurm*, en allemand.

En 1623, le comte Mathias, voyant grandir cette dévotion populaire, résolut de placer l'image dans un lieu plus décent qu'un tronc d'arbre, et il fit construire une petite église dédiée à la Sainte-Vierge, d'un fort joli style, que le peuple, vu son exiguité, s'empressa d'appeler *cappella*, dénomination qui a subsisté jusqu'à nos jours, quoique la chapelle soit devenue une église véritable. Plus tard, le comte Mathias y ajouta le couvent contigu ; puis il fit donation de l'église, du couvent, du bois et d'un jardin, en l'an 1650, aux Carmes déchaussés, à charge par eux de desservir la chapelle, de dire des prières pour sa famille et de propager le culte de Marie. Les aumônes des fidèles affluèrent et permirent bientôt aux cénobites d'agrandir le monastère et de remplacer la *cappella* par un beau vaisseau, qui est devenu l'église actuelle. L'usage existant alors d'ensevelir les morts dans les temples, les Carmes firent construire sous la nef de véritables catacombes, c'est-à-dire un caveau pour eux sous le maître-autel, un caveau pour le dévot fondateur et pour sa famille sous l'autel latéral dédié à Notre-Dame du Mont-Carmel, et divers caveaux pour les premières familles de Goritz, qui furent distribués à droite et à gauche d'un couloir central. Les La Tour, les Lantieri, les Strassoldo, les Locatelli, les Morelli, les Felsemberg, les Neühaus, les Lichtenthurm et d'autres encore s'y firent inhumer jusque sous le règne de Joseph II, qui interdit la sépulture dans les églises. On lit encore leurs épitaphes sur les pierres tombales dont est jonché le pavé de la chapelle.

Pendant cent trente-cinq ans, les enfants du Carmel

desservirent paisiblement et pour le plus grand bien des âmes le pèlerinage de la Castagnavizza. Mais dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, la persécution religieuse de l'empereur philosophe Joseph II, déguisée hypocritement sous le nom de réforme ecclésiastique, vint troubler leur retraite et leurs œuvres charitables. Les ordres religieux étant expulsés ou sécularisés et leurs biens confisqués, le magnifique couvent des Jésuites de Goritz fut d'abord converti en caserne, et celui des Clarisses en halle ; puis, en 1785, les persécuteurs montèrent chez les Carmes, les chassèrent de leur domicile, et mirent la main sur leur propriété. L'irritation fut grande dans toute la contrée. Le comte François de la Tour, descendant direct du comte Mathias, héritier légitime de ses biens et de ses droits, réclama son héritage au gouvernement spoliateur. Un procès eut lieu. Le demandeur, quoique soutenu par l'opinion publique, se vit refuser justice. C'était alors en Autriche comme aujourd'hui en France. Le comte dut céder au fisc ses droits sur les propriétés rurales, pour la somme de quinze cents florins ; elles furent licitées et l'adjudicataire rasa les châtaigniers pour planter de la vigne. Quant aux propriétés bâties, église et monastère, le comte défendit avec tant de force ses droits, la volonté du fondateur, la destination des édifices et la sépulture de ses ancêtres ; il fut si énergiquement soutenu par les bons citoyens, que, moyennant l'abandon au fisc des quinze cents florins susdits, on renonça à les mettre aux enchères. Mais les autels, le mobilier, les cloches furent néanmoins volés. Un fonctionnaire, philosophe

comme son empereur, essaya même de briser, avec un marteau de fer, la vénérée Madone peinte sur pierre, qu'on avait encastrée dans le mur au-dessus du maître-autel ; sa rage impie n'en vint pas à bout et, étant parti de Goritz en voiture le même jour, ses chevaux s'emportèrent et le versèrent à demi-mort sur le chemin. Voilà donc l'église et le cloître fermés ; plus de prières, plus de mélodies sacrées, plus de lampes ardentes, plus de cloches, plus de cérémonies. La vivante colline devient une solitude, l'herbe pousse dans les sacrés parvis. La tolérance des philosophes est comme la paix des Romains : *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant*. Elle consiste à faire le désert chez leurs ennemis.

Pendant les années suivantes, le comte François employa tous les moyens dont il disposait à la cour, pour obtenir la réouverture de l'église. Il réussit à la fin, et elle fut rendue au culte public le 2 juillet 1796. Citadins et contadins y vinrent en foule, témoignant une joie indicible. Un saint prêtre de Goritz, Philippo Poli, fut chargé de la desservir. Avec le temps, avec les deniers du comte François, ceux de ses concitoyens et les siens propres, le zélé serviteur de Dieu remplaça une partie du mobilier volé, quelques cloches, planta l'allée qui ombrage la côte et fit établir par Pietro Bossi, facteur de Gradisca, de fort belles orgues dans la tribune au-dessus de la porte principale. Tous les jours, malgré ses infirmités et les fatigues de l'ascension, il montait de Goritz, où il avait son logement, à la Castagnavizza. Sous son ministère, des religieux, des prêtres et un évêque français, bannis par la Révolution, vinrent cher-

cher un refuge à Goritz, dont le cimetière conserve encore les tombes de plusieurs. L'évêque était celui de Perpignan, Mgr Antoine Leirys d'Eponches. Ils vivaient de messes, d'aumônes, de leçons. Le comte François et Philippo Poli leur permirent d'habiter le monastère désert, qui servit en outre d'hôpital pour les blessés des grandes guerres d'Italie.

Vint l'occupation du Frioul par les Français, sous le premier empire. Napoléon ordonna, en 1810, la suppression des couvents dans les pays de langue italienne. Il restait à Goritz des Franciscains réformés, qui avaient pu survivre à la persécution de Joseph II. C'étaient les débris de la communauté qui desservait le pèlerinage du Monte Santo, à l'époque de sa fermeture, en 1786. Un commissaire impérial les avait brutalement expulsés du Monte Santo et les avait ramenés à Goritz au couvent de saint Antoine, désigné par le philosophe couronné pour être leur nouvelle demeure. Le maréchal Marmont, duc de Raguse, gouverneur des provinces illyriennes, reconnaissant envers les Franciscains, qui lui avaient sauvé la vie en Dalmatie, ne publia pas l'édit de son terrible maître. Quant à la famille franciscaine de Goritz, il lui prit son couvent pour en faire une caserne et une fabrique de poudre dont il ne reste plus trace aujourd'hui ; mais il lui donna en échange le couvent de la Castagnavizza, par un décret en date du 19 décembre 1810. Bizarreries du sort : le tombeau des nobles proscrits de 1830 fut ainsi donné à l'Ordre chargé de sa garde par le même maréchal de France qui ne sut point défendre leur trône contre l'émeute de juillet ; son manque d'é-

nergie devait laisser triompher la révolution et perdre la royauté ; mais il avait, sans le prévoir, préparé à celle-ci un sépulcre sur la terre d'exil. Aux funérailles de Charles X, le Père provincial fera connaître cette circonstance aux serviteurs du Roi.

Le 6 janvier 1811, les Franciscains entrèrent en jouissance de l'église et du cloître ; ils y transportèrent leur mobilier, la bibliothèque apportée du Monte Santo, le trésor, les ornements, les cloches de leur chapelle, et un magnifique autel en marbre noir. Le cloître commençait à tomber en ruines. En 1818, on fit les réparations nécessaires. La même année, un pharmacien de Goritz, nommé Kerpan, fit ériger au bas de la côte une espèce d'arc-de-triomphe à une seule ouverture, de proportions modestes. Du côté de la ville, il portait cette inscription latine :

D. O. M.  
HONORI DEIPARÆ VIRGINIS MARIE  
MONUMENTUM HOC ERECTUM.  
PII MARIE CLIENTES  
ASCENDITE PETITE ERIT  
VOBIS SALUS.

Traduction : *A Dieu, très bon et très grand. Cet arc a été édifié en l'honneur de la Vierge Marie, Mère de Dieu. Pieux serviteurs de Marie, montez, priez, elle vous sauvera.* L'arc Kerpaniano, comme on l'appelait, subsista quelques années ; puis, comme il menaçait ruine par suite de fouilles pratiquées à côté, la municipalité ordonna de l'abattre.

En 1822, un Dominicain sécularisé, le P. Pietro Suppancich, aumônier des Ursulines de Goritz, fit construire à ses frais les stations que nous avons décrites en gravissant la colline, les *cappellete*; les distiques latins qui y sont gravés furent composés à cette occasion par un Franciscain, le P. Grisostomo Fogh. Le monastère, ayant ouvert des cours de théologie, de philosophie, de philologie, d'histoire, de sciences mathématiques et physiques, devint un foyer intellectuel et moral qui rayonna puissamment sur toute la région. En 1824, le P. Ellercig, de Goritz, étant gardien, obtint de ses compatriotes, qui l'aimaient beaucoup, les subsides nécessaires pour remettre l'église et le cloître en bon état. Le P. Ellercig était encore gardien en 1836, à la mort de Charles X. A partir de cette époque, une nouvelle période commence pour la sainte colline, et son histoire appartient désormais à la France.

L'empereur d'Autriche désirait que les funérailles de Charles X eussent lieu à Vienne et que les dépouilles du vénérable monarque fussent déposées dans le caveau de la famille impériale; mais les exilés préférèrent le caveau des comtes de La Tour, à la Castagnavizza, qui leur fut offert par le comte Coronini-Cromberg, l'hôte de Charles X, proche parent des La Tour. Cette illustre maison devait s'éteindre bientôt, en 1840, par la mort du comte Charles, lieutenant de cavalerie, frère du comte François. La pompe funèbre du roi de France eut lieu avec le même cérémonial qui vient d'être observé aux funérailles de son auguste petit-fils. L'officiant était le prince-archevêque Luschin. Le cercueil

fut transporté, le 11 novembre, à la Castagnavizza, et, en soulevant la dalle écussonnée des La Tour, on remarqua que leurs armes portaient deux sceptres fleur-delysés, semblables au sceptre du roi de France. L'acte de *collocamento* ou de dépôt, dressé le lendemain, fut signé par le P. Wontscha, provincial des Franciscains, le P. Ellercig, gardien du couvent, le docteur Bougon, médecin du Roi, le comte de Montbel, ancien ministre, le comte de Bouillé, pair de France, le duc de Blacas, pair de France, le baron Bourlet, et Cyr Billot, ancien procureur général. Cet acte nous apprend que le corps du Roi, après l'embaumement, fut déposé dans un cercueil de plomb contenu dans une caisse de noyer ; que le cœur, mis à part dans une boîte de plomb, fut renfermé dans un cœur d'argent assujetti par des vis sur la caisse de noyer, et que le tout fut placé dans une troisième caisse de mélèze munie d'une plaque de vermeil avec cette épitaphe :

*Ici a été déposé*

*Très Haut, très Puissant et très Excellent Prince*

CHARLES DIXIÈME DU NOM

*Par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre*

*Mort à Goritz*

*Le 6 novembre 1836*

*Agé de 79 ans et 28 jours.*

La même inscription fut répétée sur une plaque de marbre à l'entrée du caveau et sur une autre encore

au pied de l'autel du Carmel, correspondant au caveau. Les mêmes formalités ont été remplies aux obsèques de chaque membre de la famille royale.

L'église conventuelle devint dès lors un sanctuaire tout désigné à la piété des royalistes français. Le duc de Blacas lui fit don, en 1837, d'un beau calice d'argent doré. Le duc mourut trois ans et quelques jours après Charles X. Il avait acheté, aux environs de Vienne, le château de Kirchberg, où les exilés venaient chaque été se mettre à l'abri des fortes chaleurs du climat de Goritz. Le duc, étant tombé malade à Kirchberg, se fit transporter à Vienne pour y recevoir les secours de l'art, et il y succomba à la maladie de cœur dont il souffrait depuis longtemps. Il avait manifesté le désir, ayant partagé la bonne et la mauvaise fortune du Roi, de n'être pas séparé de lui après la mort. Son désir fut accompli. Ses trois fils, Louis, Stanislas et Xavier, conduisirent en poste sa dépouille à Goritz et aux Franciscains ; son cercueil fut placé dans le caveau des comtes de Neühaus attenant à celui des comtes de La Tour, et correspondant à l'endroit de l'église entre la chapelle du Carmel et celle de sainte Thérèse, où fut placée la pierre tombale. En 1846, son fils aîné fit loger à l'entrée du caveau une plaque de marbre noir avec cette épitaphe en lettres dorées :

*Pierre-Louis-Jean-Casimir*

*De Blacas d'Aulps*

*Duc de Blacas Marquis d'Aulps*

*Et des Rollands des Rences de Beaux*

*Né à Avignon le 10 janvier 1771*  
*Mort à Vienne le 17 novembre 1839*

R. I. P.

En l'année 1843, l'église reçut des améliorations considérables et des dons importants. La duchesse d'Angoulême offrit un *Saint François en extase*, copie du célèbre tableau du Guerchin. L'année suivante, le duc d'Angoulême fit une libéralité de cinq cents florins, pour contribuer à l'achat d'un superbe autel exécuté en marbre à Venise et destiné à la chapelle de la Croix. Mais le duc n'eut pas la joie d'assister à la consécration, il mourut un mois auparavant d'une désorganisation squirrheuse des organes essentiels de la nutrition, après de longues souffrances saintement supportées. La maladie qui l'enleva présente quelque ressemblance avec celle qui nous a ravi notre pauvre Prince. Il en était affligé depuis la guerre d'Espagne, en 1823. On l'avait condamné à un régime débilisant, le lait, les légumes, le pain et l'eau. Cette alimentation étant insuffisante et amenant une grande faiblesse, il essaya de prendre quelque chose de plus substantiel, d'où vinrent des accidents répétés et de très vives douleurs. Le 10 décembre 1843, son état s'aggrava, et il rendit six mois après son âme à Dieu, dans le palais Strassoldo, à Goritz.

L'étiquette de ses funérailles était fixée par celles de Charles X. Elles eurent lieu par une splendide journée, comme celles du 3 septembre 1883. Le prince archevêque Luschin officia encore. Le 11 juin 1844, son cercueil fut déposé à gauche du cercueil du roi son

père. L'acte de dépôt, signé par le docteur Bougon, le duc Louis de Blacas, le duc de Clermont-Tonnerre, pair de France, le vicomte de Champagny, le comte de Montbel, le comte Xavier de Blacas, le baron Billot, le baron Bourlet, le P. Wolzhizh, gardien, et le P. Elle-rig, vicaire, nous apprend que le corps fut embaumé et mis dans un cercueil de plomb, qui fut renfermé dans un triple cercueil de bois différents, sur lequel on fixa une plaque avec cette épitaphe :

*Ici est déposé*

*Très Haut et très Excellent Prince*

LOUIS

*Fils aîné du roi de France Charles X*

*Né à Versailles le 6 août 1775*

*Mort à Goritz le 3 juin 1844*

*Tribulationem inveni*

*Et nomen Domini invocavi*

Une pierre avec la même inscription fut placée au pied de l'autel du Carmel.

A partir de ce moment, l'église de la Castagnavizza fut continuellement visitée, soit par des étrangers de passage à Goritz, soit par des Français qui faisaient exprès le voyage. Les noms des visiteurs sont inscrits sur un registre ouvert par les Franciscains après la mort de Charles X. En 1845, Monsieur le comte de Chambord fit don d'un *Saint Louis en prière*, tableau exécuté par

Annibal Strata, peintre vénitien de grand mérite. Après la cérémonie de son mariage avec le duc de Parme, dans la chapelle du château de Frohsdorf, le 10 novembre 1845, Louise de France envoya le baron Billot à Goritz pour remettre sa couronne de mariée aux Franciscains, qui la placèrent, selon l'intention de la princesse, sur l'autel du Carmel, sous un globe. Plus tard, la duchesse de Clermont-Tonnerre fit présent de deux beaux vases dorés.

La nécropole reçut, le 28 octobre 1851, la dépouille de la sainte duchesse d'Angoulême, décédée à Frohsdorf, où elle s'était retirée après la mort de son époux, d'une pleuro-pneumonie. Le duc de Lévis et le comte de Montbel, désignés par Monsieur le comte de Chambord, signèrent le procès-verbal, et firent placer le nouveau cercueil auprès de ceux de Charles X et du duc d'Angoulême. Il portait l'inscription suivante :

*Ici a été déposée*

MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE DE FRANCE

FILLE DE LOUIS XVI

*Et de Marie-Antoinette*

*Mariée au comte de Marnes*

*Née à Versailles le 19 décembre 1778*

*Morte à Frohsdorf le 19 octobre 1851*

Treize ans plus tard, ce fut le tour de la duchesse de Parme, emportée en quelques jours, à Venise, par une

fièvre typhoïde, et morte entre les bras de son frère bien-aimé. Son épitaphe fut ainsi rédigée :

*Ici a été déposée*  
*Très Haute, très Puissante et très*  
*Excellente Princesse*  
*S. A. R. Madame*  
 LOUISE-MARIE-THÉRÈSE DE FRANCE  
*Duchesse régnavante*  
*De Parme et de Plaisance*  
*Née à Paris le 21 septembre 1819*  
*Morte à Venise le 1<sup>er</sup> février 1864*

On espérait que la mort s'en tiendrait là et que le dernier survivant des augustes exilés ramènerait un jour en France les cendres de son grand-père, de son oncle, de sa tante et de sa sœur. Vain espoir ! Dieu n'a pas eu pitié d'un peuple qui a abusé de ses dons, et il a réuni aux siens, dans le pays où ils se sont fait bénir par leurs bienfaits, le petit-fils, le neveu et le frère des grands morts qui dorment leur dernier sommeil sur la colline bénie. J'ai vu passer le dernier cercueil et j'y ai lu avec effroi la fatale inscription :

†  
*Ici est déposé*  
*Très Haut et très Excellent Prince*  
 HENRI CINQUIÈME DU NOM  
*Par la grâce de Dieu*  
*Roi de France et de Navarre*

*Né à Paris le 29 septembre 1820*

*Mort à Frohsdorf le 24 août 1883*

Ce sont toujours les mêmes mots qui reviennent avec une persistance fatidique : NÉS A PARIS OU A VERSAILLES, MORTS A GORITZ, A VENISE OU A FROHSDORF ; d'un côté le trône et la patrie, de l'autre l'exil et la terre étrangère : les extrémités des choses humaines. L'acte de dépôt est signé par le comte de Blacas, le comte A. de Chevigné, Louis Obry, dit Charlemagne, le P. Heclar, gardien, et le P. Ozimk, provincial.

Je ne crains pas de m'étendre sur l'histoire de la Castagnavizza. Tant que nos chers morts, qui ne sont qu'en dépôt, y dormiront, la piété royaliste aura les yeux tournés vers cette illustre nécropole ; les uns y reviendront, les autres iront pour la première fois. Ceux qui ne pourront jamais faire le voyage voudront qu'on leur en parle dans les plus petits détails ; il n'y en a point d'inutiles.

Après avoir longuement contemplé le merveilleux panorama que l'on découvre de la Castagnavizza, j'entrai dans l'église. La façade, à fronton triangulaire, était tendue de noir et armoriée de quatre écus de France en ligne. L'intérieur était en deuil, comme la veille celui de la cathédrale. Des tentures noires recouvraient les murs de la nef jusqu'à la corniche. Il y avait aussi au fond du chœur, se détachant sur un fond noir, une grande croix blanche. On disait la messe basse au grand autel ; je m'agenouillai sur un banc, tout entier aux graves réflexions et aux ferventes prières que ce lieu solenne

peut inspirer à un Français, à un royaliste. Après la messe, les membres de la famille étant descendus dans le caveau royal et personne n'y étant admis pendant cette visite, j'examinai attentivement l'église pour en graver l'image dans mon souvenir. Elle est d'une belle architecture ; la lumière y entre à flots par une grande baie cintrée percée sur toute la largeur de la façade, sous le fronton, et par deux rangs de fenêtres. Elle a conservé la forme qu'elle avait à l'époque des Carmes et se compose d'une large nef, d'un péristyle et de quatre chapelles. La voûte à plein cintre repose sur de larges piliers réunis par des arcades formant les ouvertures des chapelles.

La nef est entièrement revêtue d'un stuc jouant le marbre blanc, où les artistes ont épuisé tous les motifs d'ornementation ; ce revêtement, dont pas un pouce n'est sans être modelé, donne à la maçonnerie, massive par elle-même, un air d'élégance et de légèreté. Le long de la corniche règne une grande animation. De petits anges, assis sur des chapiteaux dans différentes attitudes très expressives, font de la musique ; de chaque côté du tympan qui termine la nef au-dessus du chœur, il y en a un qui sonne de la trompette. Des médaillons et des cartouches ménagés entre les ornements de la voûte, encadrent des fresques qui représentent les principaux épisodes de la vie de la Sainte Vierge : la Nativité, la Présentation, le Mariage, l'Annonciation, la Visitation, la Mort, l'Assomption, le Couronnement, la Nativité de Jésus, la Purification, l'Adoration des Mages. Sur le tympan de l'arcade du chœur est peint à

fresque également un sujet allégorique : les bienfaits répandus par la Sainte Vierge sur la chrétienté. Le grand autel est un magnifique ouvrage du style de la Renaissance, en marbres divers, avec un retable et quatre colonnes de marbre noir d'ordre corinthien. C'est l'autel que les Franciscains emportèrent de leur couvent de Goritz à la Castagnavizza, lorsque le maréchal Marmont les fit monter sur la colline. Au milieu de l'autel on voit encore la Madone primitive d'où l'église tire son origine, et au-dessus saint Antoine de Padoue tenant un lys à la main. Le chœur, ou plutôt la chapelle qui renferme le maître-autel est richement décorée de stuc, de fresques et d'emblèmes. La balustrade est en pierre marmoréenne.

Les quatre chapelles sont dédiées à Notre-Dame du Mont-Carmel, à sainte Thérèse, à la Croix du Rédempteur, à la mère de la Mère de Dieu. Celle-ci est très simple ; il y a un mauvais tableau de sainte Anne ; la balustrade est en marbre noir et rouge. Dans la chapelle de la Croix se trouve l'autel à colonnes de marbre blanc d'ordre dorique avec piédestaux de vert antique donné en partie par le duc d'Angoulême ; il est surmonté d'une copie sur toile du Crucifiement que j'ai déjà signalée dans la dernière des *cappellette* qui guident le pèlerin vers l'église. Un tableau plus petit, placé sur l'autel, représente saint Joseph et l'Enfant Jésus ; la tête du saint est fort belle. La petite chapelle de sainte Thérèse a un autel partie en marbre, partie en pierre, sans colonnes ; l'image de la sainte est très médiocre ; les colonnettes de la balustrade sont en marbre noir et

rouge veiné. La chapelle de Notre-Dame du Mont Carmel est la plus belle ; c'est aussi la plus intéressante, puisqu'elle correspond au caveau des La Tour, qui a renfermé les cercueils de la famille royale jusqu'en ces derniers temps. La pierre funéraire des La Tour git devant la balustrade de la chapelle. La balustrade, en marbre noir, porte d'un côté les épitaphes de Charles X et de la duchesse de Parme, de l'autre celles du duc et de la duchesse d'Angoulême, avec les armes et la couronne de France au-dessous et les monogrammes A P Ω au-dessus. L'autel, à retable et à colonnes de marbre noir d'ordre corinthien comme le grand autel, est fort beau. Sur le retable est peint saint Simon Stock recevant le scapulaire des mains de la Vierge et de l'Enfant Jésus ; sur la voûte à fresque s'ébattent des anges. Le *Saint François* donné par la duchesse d'Angoulême, et le *Saint Louis* donné par Monsieur le comte de Chambord se trouvent ici ; ce sont les seules toiles remarquables de cette église, où les peintures laissent à désirer. Sur l'arc de cette chapelle, on voit l'écusson du pieux fondateur de l'église et du couvent, soutenu par deux petits anges, dont l'un tient une tourelle dans la main droite et l'autre un lion dans la main gauche. L'écusson porte une colombe avec un rameau d'olivier au bec.

En somme l'église m'aurait paru belle, malgré la pauvreté des peintures et l'orgie de couleur et de stuc, si elle n'avait été revêtue de ses habits de deuil. En sortant pour me rendre au caveau royal, j'aperçus au-dessous de l'arc de la tribune des orgues une plaque de marbre, où je déchiffrai, gravée en caractères romains,

l'inscription suivante, qui fixe le caractère de la fondation et de la donation du noble comte Mathias, et la date de l'entrée des Carmes dans le monastère :

DEO  
 UNI TRINO  
 IN TITUTUM ET HONOREM  
 DEIPARÆ VIRGINIS MARIE  
 TANQUAM TURRIS FORTISSIMÆ  
 AD  
 TOTIUS PATRIÆ TUTELAM ET DEVOTIONEM  
 ANIMEQUE SUE SALUTEM  
 TEMPLUM HOC CUM ADJACENTI MONASTERIO  
 IN PROPRIO SOLO PROPRIYSQUE SUMPTIBUS FUNDATUM  
 ET ERECTUM POSTMODUM PIORUM SUFFRAGIIS  
 DECENTER ORNATUM ET ABSOLUTUM  
 MATHIAS A TURRI  
 CLIENS  
 HUMILLIME DICAVIT  
 TANDEMQUE  
 AD DIVINUM CULTUM ET MAJOREM PATRONÆ SUE  
 GLORIAM PROMOENDAM  
 A<sup>m</sup>. RR. PP.  
 CARMELITANORUM  
 DISCALCEATORUM  
 IN DIVINIS HIC PERAGENDIS SOLLICITUDINI ET PIETATI  
 COMMENDAVIT ET DONAVIT  
 ANNO MDCL.

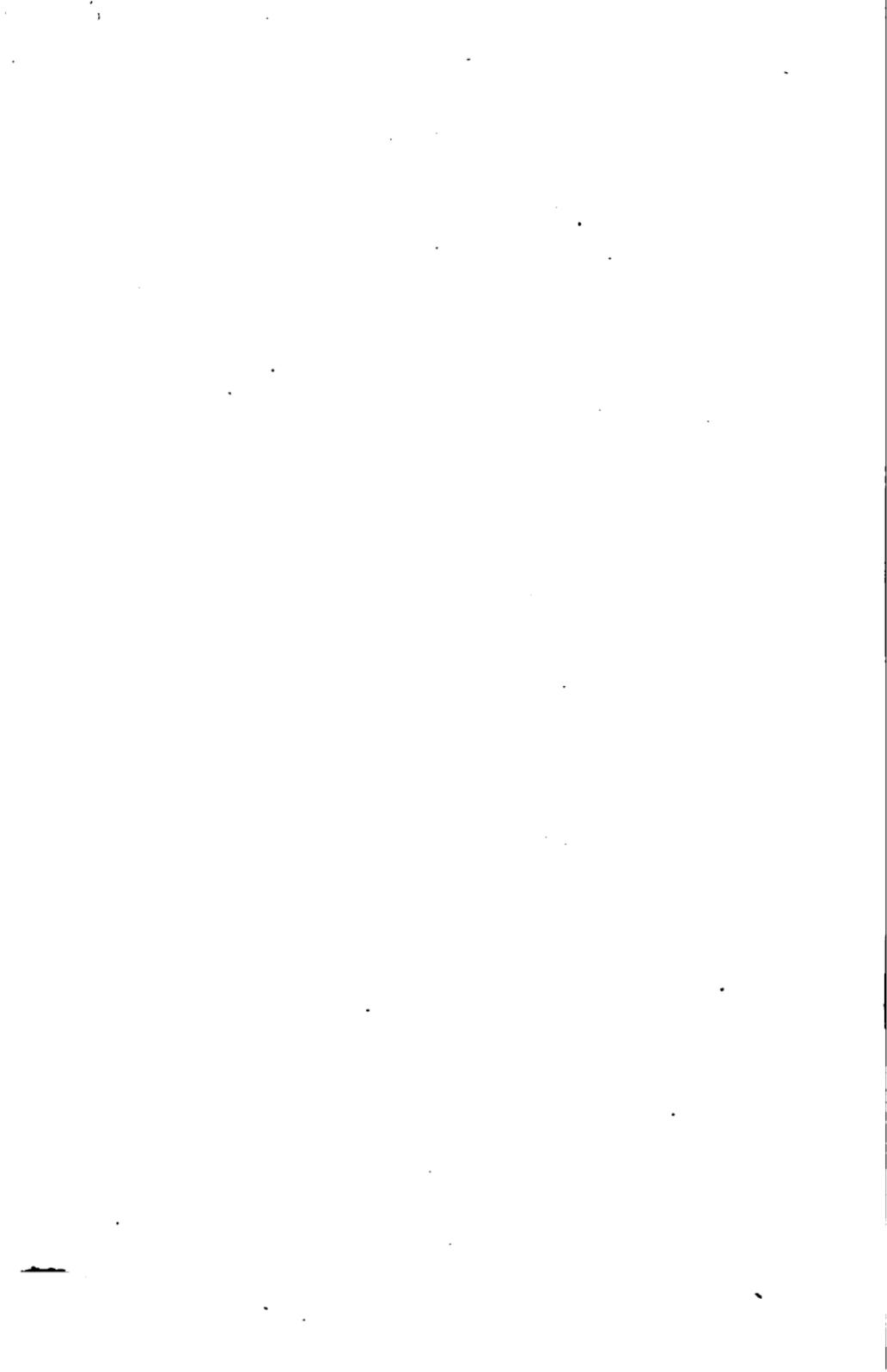
Traduction : *A Dieu un en trois personnes. Sous le*

*titre et en l'honneur de la Vierge Marie Mère de Dieu, forte comme une tour, pour protéger le pays, y exciter la piété et sauver son âme, Mathias de la Tour, son humble serviteur, érigea sur son terrain et de ses propres deniers, ce temple avec le monastère, que la piété des fidèles a achevé d'orner convenablement : ensuite, pour propager le culte et la gloire de sa patronne, il en fit donation aux TT. RR. PP. Carmes déchaussés, avec mission d'y exercer le culte divin, l'an 1650.*

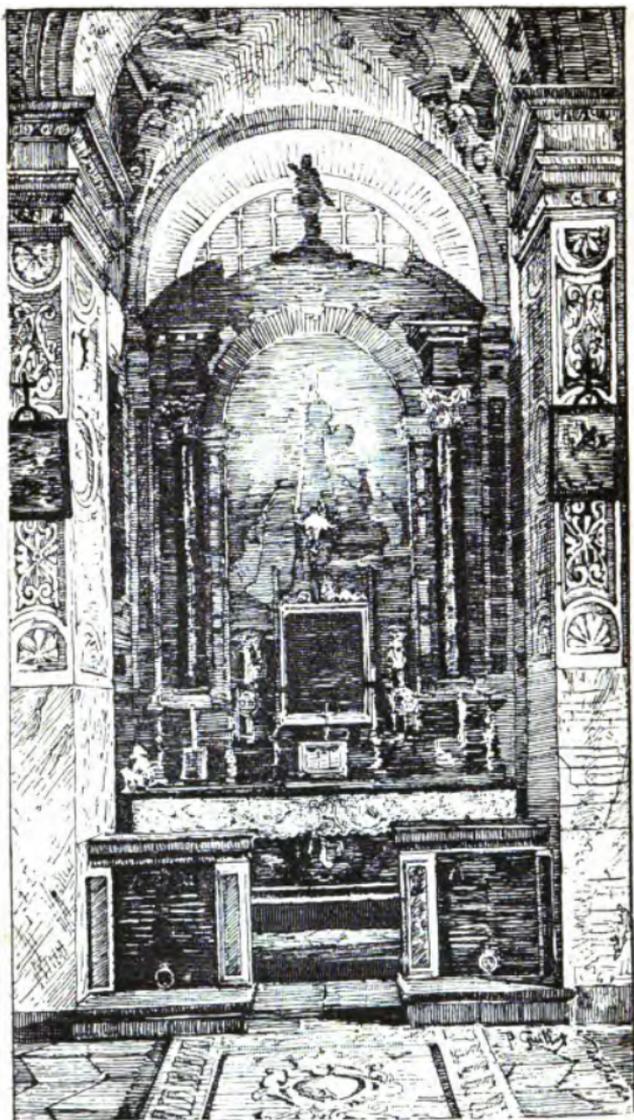
Cette inscription me fit penser que le dernier asile des Bourbons sur la terre étrangère n'était pas indigne des souverains qui ont consacré à la Sainte Vierge le royaume de France. Notre-Dame du Mont-Carmel veille sur les cendres des rois très chrétiens.

---

# LE CAVEAU ROYAL







GORITZ

*Chapelle royale de N.-D. du Mont-Carmel*

## IV

### LE CAVEAU ROYAL

Pendant toute la journée du 4 septembre, le caveau royal de la Castagnavizza ne cessa pas d'être visité par les Français et fut témoin de scènes de douleur bien éloquentes. Il en est une que ce livre doit rapporter. Le vaillant publiciste du *Clairon*, M. Cornély, avait pu, grâce aux générosités de ses lecteurs, emmener à Goritz trente-cinq délégués des ouvriers royalistes de Paris. Il les conduisit lui-même dans le caveau ; là, devant le cercueil du roi qu'ils avaient tant aimé sans l'avoir jamais vu, se livrant aux élans de son cœur, il leur adressa une pathétique allocution et leur fit jurer de vivre et de mourir en bons Français, c'est-à-dire en bons chrétiens et en bons royalistes. Le caveau retentit de sanglots ; tous se jetant à genoux prièrent pour l'âme du Prince et prêtèrent le serment demandé. Ces

braves gens, mûs par une inspiration touchante, apportaient à Goritz de la terre de Paris. Il existe au jardin des Tuileries un palmier planté le jour de la naissance du duc de Bordeaux, les ouvriers royalistes le connaissent bien ; la nuit, ils avaient franchi les grilles et rempli un petit sac de la terre où pousse cet arbre historique. Ils la répandirent dans le caveau du côté de la tête du Roi et baisèrent le cercueil à l'endroit où Charette l'avait baisé la veille. Un délégué du Loir-et-Cher ayant apporté aussi de la terre de Chambord, Henri V repose pour ainsi dire en terre française.

Pour faciliter aux visiteurs l'accès du caveau, on avait pratiqué dans le mur qui sépare l'esplanade de l'enclos du monastère une brèche dissimulée sous des portières noires. Un soldat de garde ne laissait passer que les Français. Je descendis de l'esplanade au petit jardin contigu par un plan de bois incliné. Le petit jardin mène, sous l'esplanade, à une salle basse voûtée, garnie d'arbustes en caisse, éclairée par trois fenêtres ouvertes dans le mur de soutènement de l'esplanade ; c'est l'antichambre des morts de la Castagnavizza. Dans le mur du fond s'ouvre un long couloir souterrain, étroit et bas, correspondant à la nef de l'église ; les catacombes sont de chaque côté. Je gravis quatre degrés et m'engageai dans le couloir ; vers le milieu, à droite, une pierre noire scellée dans le mur appela mon attention ; j'y lus l'épithaphe du duc de Blacas. Il est là, le fidèle serviteur de l'exil, et dans la nuit du tombeau il semble encore veiller sur ses maîtres. Y a-t-il un type de fidélité plus pur que celui de Blacas ? En lui

s'incarrait la royaliste Provence, dont il représentait une des plus illustres maisons. Le-dévouement chevaleresque de ce royaliste, qui consacra sa vie et ses biens à adoucir les rigueurs de l'exil pour Louis XVIII et pour Charles X, me rappela le légendaire Blondel. Blacas n'était point trouvère, comme l'ami de Richard Cœur-de-Lion, mais il comptait parmi ses aïeux des compagnons du *gay savoir*, célèbres dans les fastes provençaux autant comme troubadours que comme chevaliers.

A quelques pas de Blacas, il y avait dans la même paroi une ouverture béante ; c'était l'entrée, murée depuis, du caveau des La Tour, ancienne sépulture de la famille royale. Ce séjour devenant trop humide, Monsieur le comte de Chambord avait récemment fait construire un caveau particulier dans l'ossuaire des Carmes, premiers habitants du monastère. Je pénétrai dans le sépulcre des La Tour ; la flamme d'une bougie dissipait à peine les ténèbres ; des débris de planches jonchaient le sol, ils provenaient du cercueil extérieur de Charles X, qui s'était brisé de vétusté, lors de sa translation dans le caveau neuf. J'emportai un de ces débris, à l'intention des amis absents et surtout des survivants de la garde royale que je pouvais connaître ; je ne fus ni le premier ni le dernier, et sûrement il n'a pas dû en rester un seul. Je revins au couloir aboutissant, sous le maître autel de l'église, à une petite chambre haute de quelques pieds, longue et large de quelques mètres ; deux cierges l'éclairaient tristement ; un jour blafard s'y glissait par une petite lucarne ; deux moines immo-

biles contre le mur égrenaient leurs rosaires ; quelques Français priaient à genoux sur le sol entre cinq cercueils : c'était le caveau royal.

Là sont déposés, inséparablement unis dans la mort comme dans l'exil, les augustes passagers que le *Great-Britain* emporta, le 16 août 1830, loin des côtes de France et pour ne plus les revoir. Du côté de l'Évangile dort Charles X, entre le duc d'Angoulême à sa droite et la duchesse à sa gauche ; du côté de l'Épître dort Henri V, entre la duchesse de Parme à sa gauche et une place vide à sa droite, qui attend. Ce sont les trente-cinquième, trente-sixième et trente-septième successeurs d'Hugues Capet, fondateur de la dynastie royale, et les derniers petits-enfants français de Louis XIV, qui éleva cette dynastie à son apogée. Quel lieu de graves et religieuses méditations ! Comme on y sent le néant des choses humaines et la vérité de cette parole de Massillon sur la poussière du grand roi : « Dieu seul est grand ! » C'est là qu'il faudrait s'ensevelir vivant pour lire et relire les oraisons funèbres de Bossuet et se donner l'illusion de croire entendre les éclats de son éloquence sans égale.

Les cinq cercueils que je touchais reposent sur de grossiers supports, dans le plus simple des sépulcres. Les détonilles qu'ils renferment sont dignes du respect et de la vénération des hommes. Charles X, c'est le libérateur de la Grèce, le destructeur de la piraterie algérienne dont l'Europe était encore honteusement tributaire, il y a cinquante-trois ans. Le duc d'Angoulême, c'est le pacificateur de l'Espagne insurgée contre

l'autorité légitime. Henri V, c'est l'incorruptible gardien du dépôt de la tradition française, c'est le modèle du prince qu'il faut pour redresser la société chrétienne au penchant de sa ruine. La fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, l'orpheline du Temple, celle qu'un jour, au Théâtre-Français, tout Paris salua du beau nom d'Antigone française (1), la duchesse d'Angoulême enfin, est la plus sublime expression du patriotisme. La France avait assassiné son père, sa mère, sa tante, fait mourir son frère à petit feu, proscrit son oncle, son mari, son neveu, elle-même ; mais plus elle avait souffert en France et par la France, plus elle aimait la France. « Jamais, — a écrit Charles Didier, qui eut « l'occasion de visiter la princesse, — jamais on ne « vit un patriotisme plus vivace ; une telle passion du « sol natal rappelle ce Foscari qui adorait Venise au « milieu des tortures que Venise lui faisait endurer. » Il n'y a rien à ajouter à cet éloge tombé de la plume d'un républicain, si ce n'est une magnifique pensée de Chateaubriand : « Une femme de douleur a été surtout « chargée du fardeau le plus lourd, comme la plus « forte ; il n'y a cœur qui ne se brise à son souvenir ; « ses souffrances sont montées si haut, qu'elles sont

(1) En 1814, au Théâtre-Français, à une représentation d'*Œdipe*, où assistaient Louis XVIII et la duchesse d'Angoulême, lorsque l'acteur en fut arrivé à ces vers :

..... Appuyez-vous sur moi,  
O ma chère Antigone !.....

la salle éclata en longs applaudissements, et Louis XVIII pressa deux fois sur son cœur la fille de Louis XVI, pour répondre au sentiment du public. L'Antigone française fut immortalisée par les gravures et les chansons du temps.

« devenues une des grandeurs de la France. » Quant à la duchesse régente de Parme, elle apparut à notre époque comme une autre Blanche de Castille. Berryer, qui était le contraire d'un courtisan, l'a peinte en quelques traits. « Elle réunissait les plus hautes et les plus aimables qualités, courageuse, intelligente, pleine de grâce et de dignité. Vraie fille de saint Louis, elle se montre la bien issue de cette sainte et royale origine. Je la regrette profondément. (1) » On peut appliquer à tous ces augustes morts l'éloge décerné au prince de Condé par Bossuet et dire qu'ils ont eux aussi « honoré la Maison de France, tout le nom français, leur siècle, et pour ainsi dire l'humanité tout entière. » On peut encore leur rapporter tout ce que dit le grand évêque des derniers moments d'Henriette d'Angleterre et du courage chrétien avec lequel elle se prépara à paraître devant le Souverain Juge. Le caveau de Goritz me parut plus beau que la nécropole de Saint-Denis, il a sur celle-ci l'avantage de ne renfermer que des vertus.

Tout royaliste peut imaginer la douleur qui vous étreint au milieu des innocentes victimes de la révolution bourgeoise et voltairienne de 1830, date de notre abaissement progressif. Après des catastrophes inouïes et des guerres insensées où périrent plusieurs millions d'hommes, après une éclipse de vingt ans, la royauté française avait reparu pour empêcher notre démembrement médité par la Prusse, réparer nos immenses désastres et ouvrir cette ère de prospérité qui porte dans

(1) Lettre à la marquise de la Grange.

l'histoire le beau nom de Restauration. En quinze ans, les Bourbons, ces amis passionnés de la France, étaient parvenus, par la sagesse de leur gouvernement, à payer les dettes de l'empire, à équilibrer le budget en excédant, à fonder le crédit de l'Etat et à inaugurer un régime fécond de liberté dans l'ordre, sous lequel est éclos cette pléiade de talents qui ont illustré la tribune, la littérature et les arts français avant et après 1830. Les Bourbons venaient de nous doter à nos portes d'une colonie riche d'avenir; ils avaient rétabli en Europe notre ancienne prééminence; ils allaient, sans verser une goutte de sang, par leur seule diplomatie, nous donner la limite du Rhin et poser une borne à l'ambition insatiable de la Prusse, lorsque les émeutiers de juillet, abusés par l'opposition soi-disant libérale, qui appelait ce brillant renouveau une « halte dans la boue, » déchargèrent leurs fusils sur l'organe vital de la France et blessèrent mortellement leur mère. La blessure a grandi chaque jour, et, pour apprécier ses ravages, il suffit aux esprits réfléchis et droits de comparer la situation actuelle du pays, financière et politique, à ce qu'elle était au départ de Charles X. Pour avoir repoussé les honnêtes gens de la race de saint Louis, à quels maîtres s'est donc livrée la France? Les exilés sont encore moins à plaindre que la nation; Dieu leur a rendu un trône que les révolutions ne peuvent plus ébranler, mais la France roule sur la pente de l'abîme.

Parmi les réflexions dont le visiteur est assailli dans le caveau, il en est une qui revient obstinément; on s'efforcera en vain de la chasser. Comment est tombée

cette maison royale, illustre entre toutes ? Les Livres Saints nous répondent : « Toute maison divisée contre elle-même périra. » Et l'histoire nous montre à Claremont d'autres tombes qui devraient aussi être à Saint-Denis, tandis que la famille royale, malgré sa vitalité persistante, est réduite à la condition de citoyens suspects, dans ce pays qui est, en définitive, l'œuvre de ses ancêtres. Quel enseignement pour les maisons déposées, pour les maisons régnantes, pour les peuples eux-mêmes ! Maintenant que les torts ont été reconnus et pardonnés, et que deux princes généreux ont rétabli l'union tant désirée par les bons Français, ce serait un crime de soulever le voile de l'oubli étendu sur le passé. Mais il importe à l'avenir de la France de ne point perdre de vue les conséquences désastreuses et pour l'Etat et pour les princes, qu'entraîne nécessairement toute corruption du principe tutélaire de l'hérédité. Ces conséquences, la France et la famille royale les subissent toujours, et pour combien de temps encore ? Si le trône doit être relevé, il faut prévenir le retour des anciennes fautes ; il n'y a qu'une école pour cela, l'école des tombeaux, la plus persuasive de toutes.

Je considérais le cercueil d'Henri V, entouré de drapeaux et de bannières appuyées au mur et chargé de couronnes. Un coin du poêle relevé laissait lire, gravée sur une plaque d'argent, l'inscription funèbre. Un drapeau blanc, qui accusait de vieux états de service, recouvrait presque en entier le cercueil. C'était écrit : « Il a flotté sur mon berceau, je veux qu'il ombrage

ma tombe. » Savez-vous quel est ce drapeau ? Charette me l'a appris : c'est le dernier drapeau porté par les soldats de son grand'oncle, le dernier drapeau levé contre la révolution par l'armée catholique et royale de Vendée. Son possesseur le gardait pieusement pour le jour où le Roi pourrait nous apporter « dans ses plis glorieux l'ordre et la liberté. » Henri V avait-il rêvé un plus beau suaire ? Aucun Français ne se retirait, après avoir versé des larmes et des prières brûlantes, sans faire toucher quelque objet au cercueil et au drapeau. Il y avait là deux pieds d'if dans des vases ; j'en coupai plusieurs rameaux que je laissai sur le cercueil tout le temps de ma douloureuse méditation, précieux souvenirs destinés aux amis de France dont la pensée me suivait à Goritz.

Il me serait impossible d'exprimer ce que j'éprouvai dans cette audience solennelle de la mort, près de mon Roi, pour lequel j'avais un culte, tant il me représentait l'idéal du prince chrétien et français. J'aurais voulu ouvrir ce cercueil où il dort sur le satin et sous les fleurs (1) en attendant la résurrection, pour contempler ses traits majestueux et pour voir s'il ne restait pas un souffle de vie. La main sur la bière qui renferme sa dépouille, je refusais encore d'admettre la possibilité de la mort du « pilote nécessaire ». Il se serait levé devant moi, comme Lazare, que je n'aurais pas été saisi. Ceux qui

(1) La bière est triple : chêne, plomb et bois commun. Le cercueil intérieur est celui de chêne. On l'a capitonné de satin blanc. Un oreiller rempli d'aromates est sous la tête du Roi. On a fait tomber sur lui une pluie de fleurs.

ont étudié, servi, aimé et attendu Monsieur le comte de Chambord, ceux qui fondaient sur cette chère tête le salut de la patrie et la délivrance de l'Eglise, me comprennent. Mais aussi sa naissance, son éducation et sa vie étaient de nature à fortifier notre foi robuste dans une mission providentielle du Prince. Tout croulait autour de lui et autour de nous ; les événements marchaient et justifiaient ses vues profondes sur son temps et sur son pays ; il paraissait tenu en réserve par la Providence, il semblait que la mort n'eût pas de prise sur lui, tant que la France ne se serait pas relevée.

Lorsque le Prince retraçait au baron de Larcy, dans une lettre du 31 mars 1860, la destinée du duc de Bourgogne, ne peignait-il pas la sienne à son insu ?

« Le duc de Bourgogne, — disait-il, — avait paru destiné du Ciel, après le glorieux règne de son immortel aïeul, à consommer l'œuvre séculaire de la royauté, et à fonder sur de solides bases le repos et la prospérité de la France, en consacrant par de sages institutions l'antique alliance de la monarchie et de la liberté, de ces deux grandes traditions nationales, qui, pour le bien du pays et la paix de l'Europe, doivent se prêter constamment un mutuel appui. Mais la mort prématurée de ce jeune prince, objet de si douces espérances, les a fait évanouir. De là cette longue suite de révolutions désastreuses qui se sont perpétuées jusqu'à nous. » La ressemblance est frappante entre l'élève de Frayssinous et celui de Fénelon. Tous deux avaient été formés par des mains illustres pour le bien de la patrie, de l'Eglise et de l'humanité, et Dieu a

ôté ses deux plus beaux espoirs à la France. S'il lui a montré seulement de tels princes, comme il ne fait rien d'inutile, ce n'a pas été pour lui infliger l'éternel déplaisir d'une cruelle déception, mais sans doute pour la punir de ses fautes. « Sous son règne, la France eût été trop heureuse, » a écrit le cynique Arouet de Voltaire, en parlant du duc de Bourgogne. Cela est parfaitement exact du comte de Chambord. Les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent ; les Français en savent quelque chose.

Je me recueillis et j'écoutai les voix de la tombe ; voici ce qu'elles disaient. — Le 29 septembre 1820, fête de l'archange saint Michel, patron de la France, sept mois et demi après l'assassinat du duc de Berry son père, le duc de Bordeaux trompant le fer de Louvel venait au monde. Louis XVIII le présentait avec orgueil au peuple joyeux assemblé sous le balcon des Tuileries, en disant : « Mes amis, un enfant nous est né ; il vous aimera comme vous ont aimé ceux de ma race. » Le corps diplomatique allait saluer le nouveau-né, et le cardinal Macchi, nonce du Saint-Siège, prononçait ces paroles restées fameuses : « Cet enfant de douleur, « de souvenirs et de regrets, est aussi l'ENFANT DE « L'EUROPE. Il est le présage et le garant de la paix et « du repos qui doivent suivre tant d'agitations. » L'empereur de Russie, dans sa lettre de félicitations à Louis XVIII, ratifiait les paroles du nonce. On baptisa le duc de Bordeaux dans l'eau du Jourdain, rapportée par l'immortel auteur du *Génie du christianisme* et de l'*Itinéraire* ; on l'appella Henri, pour rappeler le souve-

nir populaire d'Henri IV ; on l'appela aussi Dieudonné, pour remercier Dieu du bienfait inespéré de sa naissance qui déjouait les calculs criminels des ennemis de la Royauté, et qui semblait assurer la survivance de la postérité de Louis XIV. Lamartine chantait :

Il est né l'enfant du miracle !  
 Héritier du sang d'un martyr,  
 Il est né d'un tardif oracle,  
 Il est né d'un dernier soupir.  
 .....  
 Il vient quand les peuples, victimes  
 Du sommeil de leurs conducteurs,  
 Errent au penchant des abîmes,  
 Comme des troupeaux sans pasteurs. (1)

Victor Hugo, ce torrent poétique, qui reflétait alors dans son eau vagabonde l'enthousiasme royaliste, comme il reflète depuis le fanatisme révolutionnaire, répondait à Lamartine :

Honneur au rejeton qui deviendra la tige !  
 Henri, nouveau Joas, sauvé par un prodige,  
 A l'ombre de l'autel croitra, vainqueur du sort ;  
 Un jour, de ses vertus notre France embellie,  
 A ses sœurs, comme Cornélie,  
 Dira : Voilà mon fils, c'est mon plus beau trésor. (2)

Et la France, accueillant avec joie l'horoscope des poètes, mettait le joyau de Chambord, racheté par une souscription nationale, dans le berceau du royal enfant.

Les voix de la tombe continuèrent. — Dix ans après

(1) *Premières Méditations*. — Méditation XV°.

(2) *Odes et Ballades*. — Ode VIII°.

ces jours de fête éclata l'émeute de juillet. Le roi Charles X et le dauphin duc d'Angoulême, convaincus que leur innocent petit-fils et neveu était destiné à éteindre les vieilles haines et à inaugurer un nouvel ordre de choses, abdiquèrent en sa faveur à Rambouillet, et chargèrent par les actes d'abdication le duc d'Orléans, Louis-Philippe, lieutenant-général du royaume, de faire proclamer le duc de Bordeaux sous le nom d'Henri V. La confiscation de la couronne n'enleva ni au grand-père, ni à l'oncle une parcelle de leur conviction. Charles X, recevant à Valognes les étendards des gardes du corps, leur dit : « Je reçois ces étendards, ils sont sans tache ; j'espère qu'un jour mon petit-fils vous les rendra de même. » Et les commissaires du gouvernement usurpateur qui accompagnaient la famille royale à Cherbourg, frappés de la dignité de cette retraite, peu confiants dans la solidité d'un régime sorti des barricades considéraient eux-mêmes avec intérêt le duc de Bordeaux et disaient à la duchesse d'Angoulême : « Madame, gardez pieusement cet enfant, car la France sera peut-être bien heureuse de l'avoir un jour (1). »

L'héritier légitime de la couronne grandit dans l'exil, souvent visité et stimulé par la fidélité royaliste. Lorsqu'il atteignit l'âge d'homme, il répondait pleinement, par la solidité de son instruction, par la hauteur de son intelligence, par le charme de sa physionomie, qui était bien le miroir de son âme, aux espérances de tous les Français restés fidèles à la tradition. Mais aussi,

(1) Lettre d'Odilon Barrot, publiée dans *l'Indépendance bretonne*, année 1850.

pour le préparer dignement au métier de Roi, de quels précepteurs on l'avait entouré. Nommer Barrande, une illustration de l'école polytechnique, Frayssinous, une gloire de la chaire chrétienne, l'abbé Trébuquet, un de nos premiers humanistes, le général d'Hautpoul, un héros d'Austerlitz, les généraux Latour-Foissac et de Saint-Chamans, le colonel Mounier, Cauchy, le plus fameux mathématicien de ce temps, de Montbel, un des meilleurs ministres de la Restauration, n'est-ce pas dire qu'on rechercha tout ce qu'il y avait de plus apte à faire du petit-fils de France un honnête homme, un chrétien sincère, un vrai soldat et un grand prince ?

J'écoutais toujours les voix de la tombe. — La joie des royalistes fut grande lorsqu'ils assistèrent à ses débuts dans la vie politique. C'était à Londres, en novembre 1843. Henri reçut deux mille Français à l'hôtel de *Belgrave-Square*, appuyé sur Chateaubriand et sur Berryer, le maître incontesté de la presse, et le maître incontesté de la tribune. Quel spectacle que cette apparition du représentant de la monarchie française entre deux génies français également populaires, entre deux athlètes du Droit, de la Liberté et de la Religion, et comme le fantôme de l'ancien régime s'évanouissait devant ce coup de maître ! Le Prince se déclarait en « parfaite communauté d'opinions et de sentiments » avec l'auteur de la *Monarchie selon la Charte* (1) ; il manifestait hautement « sa conviction que le bonheur de « la France ne pouvait être assuré que par l'alliance

(1) Lettre du 4 décembre 1843 au vicomte de Chateaubriand

« sincère des principes monarchiques avec les libertés « publiques (1) ». Et quels judicieux conseils il donnait aux royalistes se tenant à l'écart des affaires, déconcertés par la révolution de 1830. Il leur recommandait de ne pas s'isoler des intérêts du pays, de fuir les délices de la vie parisienne, de demeurer sur le sol natal où leurs familles avaient pris racine, d'être en rapports continuels avec les paysans et les ouvriers, de connaître leurs besoins et d'y pourvoir. Il leur demandait avec instance de consoler son exil en adoptant cette ligne de conduite, en se rendant utiles et en faisant du bien à leurs compatriotes. Les traits pleins de jeunesse, de grâce et de vérité sous lesquels la monarchie traditionnelle se montra à *Belgrave-Square* produisirent en France un tressaillement d'heureux augure, et ils accrurent la confiance des royalistes dans l'avenir de ce prince, innocent des fautes du passé et exempt de tout ressentiment.

Quatre ans après cette « conspiration de Londres, » comme disait la presse officielle, le gouvernement de la révolte sombrait à son tour dans une révolte ; la France retombait dans l'anarchie, mère du despotisme. Au mois d'août 1850, Henri reçut à Wiesbaden un concours de Français plus nombreux que celui de Londres. Il y avait cette fois beaucoup d'ouvriers, auxquels le Prince témoigna une affabilité toute particulière. Sa beauté virile, le feu de son regard, sa parole chaleureuse, sa franchise conquièrent tous les cœurs. Que se

(1) Lettre du 22 janvier 1848 au vicomte de Saint-Priest.

passa-t-il dans l'entrevue de Wiesbaden ? « Il n'y eut  
« autre chose, — a dit un témoin irrécusable, l'illustre  
« Berryer, — que cette pensée, que cette déclaration,  
« qu'il fallait unir dans l'oubli de toutes les révolutions,  
« de toutes les dissensions passées, les bons vouloirs  
« et les intelligences honnêtes de ce pays ; qu'il fallait  
« déraciner de tous les cœurs les ressentiments, les  
« haines, les préventions que les malheurs passés y ont  
« fait germer (1). » Henri confirmait ces déclarations  
dans une lettre célèbre adressée à Berryer de Venise, le  
23 janvier 1851 ; il l'encourageait à propager la « poli-  
tique de conciliation, d'union, de fusion, qui était la  
sienne, » et que Berryer avait si éloquemment exposée.  
Jamais le Prince ne se départit de la sage ligne de con-  
duite adoptée à Londres et à Wiesbaden. Il eut la sa-  
tisfaction de voir grossir le nombre de ses visiteurs à  
chacune des démonstrations pacifiques qu'il jugea à  
propos de faire, à Francfort, en juin 1858, à Cologne,  
le mois suivant (2), deux fois à Lucerne sous l'empire,  
une fois en novembre 1871, et à Anvers, en février  
1872. La plupart des courtisans de ce prince dépossédé,  
mais sur le front duquel rayonnait l'auréole royale, se  
composaient de jeunes gens nés en 1830, et par consé-

(1) Discours de Berryer à l'Assemblée législative, le 16 janvier 1851. — Avant le passage cité, le grand orateur avait dit en parlant du Prince : « Il ne peut poser le pied sur le sol de cette France que  
« les rois ses aïeux ont conquise, agrandie, constituée, sans être le  
« premier des Français, le Roi ! »

(2) Berryer écrivait de Cologne, le 18 juillet, à la marquise de la Grange : « Monseigneur charme entièrement par la vivacité, la  
« bonne grâce et la solidité de son esprit. Comme il plairait en  
« France, s'il y était ! »

quent étrangers comme lui aux misères du passé. C'était l'avant-garde de la nouvelle France ; instruite par de stériles et ruineuses révolutions, elle se ralliait à la tradition chrétienne et monarchique, qui a fait la grandeur de l'ancienne France.

Les voix de la tombe poursuivirent. — Le Prince ne borna pas les actes de sa vie publique à ces entrevues, déjà fructueuses, il parla à la nation tout entière, chaque fois qu'une occasion se présenta de le faire utilement, et il lança alors ces éloquentes manifestes où débordent un cœur que les fumées de l'ambition n'ont jamais pu troubler, où brille une intelligence que les illusions décevantes du libéralisme n'ont jamais pu obscurcir. Le premier est du mois de juin 1848. Il ne s'adressait pas directement aux Français, c'était une lettre particulière ; mais dénoncée à la tribune de l'Assemblée constituante et publiée par le *Moniteur*, d'où elle fit le tour de la presse, cette lettre acquit l'importance d'un manifeste. Elle résumait admirablement la politique du Prince :

« Français avant tout, — disait-elle, — *je n'ai jamais souffert, je ne souffrirai jamais que mon nom soit une cause de division et de trouble.* Mais si les espérances du pays sont encore une fois trompées, si la France, lasse enfin de toutes les expériences qui n'aboutissent qu'à la tenir perpétuellement sur un abîme, tourne vers moi ses regards et prononce mon nom elle-même comme la garantie véritable des droits et de la liberté de tous, qu'elle se souvienne alors que mon bras, que mon cœur, que ma vie, que tout est à elle et qu'elle peut toujours compter sur moi. »

De tous les maîtres à qui la France s'est abandonnée depuis 1830, lequel lui a tenu un langage si patriotique et si désintéressé ? Ce langage fut entendu, car l'Assemblée législative élue en 1849 pour succéder à la Constituante, était en grande majorité monarchique. C'est pourquoi le président Louis-Napoléon Bonaparte la fit dissoudre *manu militari*. Ce fut le coup d'Etat du 2 décembre 1851, prélude de l'empire. Monsieur le comte de Chambord avertit le pays des dangers de la nouvelle expérience où on le poussait, dans le manifeste daté de Frohsdorf, 25 octobre 1852, qui reçut la publicité du *Moniteur* :

« ..... Français, — disait-il, — vous voulez la monarchie, vous avez reconnu qu'elle seule peut vous rendre, avec un gouvernement régulier et stable, cette sécurité de tous les droits, cette garantie de tous les intérêts, cet accord permanent d'une autorité forte et d'une sage liberté, qui fondent et assurent le bonheur des nations. Ne vous livrez pas à des illusions qui tôt ou tard vous seraient funestes. Le nouvel empire qu'on vous propose ne saurait être cette monarchie tempérée et durable dont vous attendez tous ces biens. On se trompe et on vous trompe quand on vous les promet en son nom. La monarchie véritable, la monarchie traditionnelle, appuyée sur le droit héréditaire et consacrée par le temps, peut seule vous remettre en possession de ces précieux avantages et vous en faire jouir à jamais.

« Le génie et la gloire d'un Napoléon n'ont pu suffire à fonder rien de stable ; son nom et son souve-

« nir y suffiraient bien moins encore. *On ne rétablit*  
« *pas la sécurité en ébranlant le principe sur lequel repose*  
« *le trône*, et 'on ne consolide pas tous les droits en  
« méconnaissant celui qui est parmi nous la base  
« nécessaire de l'ordre monarchique. *La monarchie en*  
« *France, c'est la Maison royale de France indissoluble-*  
« *ment unie à la nation.....*

« ..... Je me dois à moi-même, je dois à ma  
« famille et à ma patrie de protester hautement encore  
« contre des combinaisons mensongères et pleines de  
« dangers. Je maintiens donc mon droit, qui est le  
« plus sûr garant des vôtres. »

Cette magnifique protestation contre l'abus de la force, cette revendication énergique du droit d'hérédité consacré par un plébiscite plusieurs fois séculaire, n'arrêta pas le pays sur la pente où il glissait : les catastrophes de 1870, horrible réveil d'une léthargie de dix-huit ans, devaient cruellement donner raison à la clairvoyance du Prince. L'empire fait, il se tut, sauf à signaler dans des lettres particulières, avec une rare sûreté de coup d'œil, toutes les fautes de ce gouvernement aux mains de fer, aux pieds d'argile. L'empire : ce devait être la paix, ce fut la guerre, la guerre en permanence, en Crimée, en Italie, au Mexique, et, enfin, la guerre inégale avec l'Allemagne. Monsieur le comte de Chambord s'éleva surtout avec vigueur contre la guerre spoliatrice faite à la Papauté par l'empire et le Piémont, dociles instruments de la Franc-Maçonnerie universelle ; il décerna les éloges les plus flatteurs aux apologistes de la souveraineté pontificale, aux Dupanloup,

aux Villemain, aux Sauzet ; il enflamma le courage de Lamoricière, de Charette et de leurs compagnons ; lui-même offrit son épée à Pie IX : « Dites une seule parole, Saint-Père, et vous serez obéi. » La situation délicate du Vatican vis-à-vis des Tuileries empêcha le Pape de dire à son « cher fils » le *oui* qui était sur les lèvres de Pie IX. Mais si le Roi ne put verser son sang pour l'Eglise, les royalistes en versèrent des flots à sa place.

Les fruits amers de la politique impériale en Italie furent recueillis en 1870. Dès que l'orage fondit sur la France, le Prince s'empressa de donner pour asile aux blessés le château de Chambord, que son pays lui avait offert « en des temps plus heureux, » et dont il « aimait à porter le nom, en souvenir de son pays. » Bientôt la France vaincue se trouva à la merci d'un ennemi impitoyable, sans gouvernement régulier, abandonnée de l'Europe monarchique, qui restait sourde aux sollicitations de Thiers, le mauvais génie de la nation. Un Bourbon seul pouvait la sauver. Monsieur le comte de Chambord lui adressa, le 9 octobre, l'appel suivant, daté de la frontière :

« Français ! vous êtes de nouveau maîtres de vos destinées.

« Pour la quatrième fois depuis moins d'un demi-siècle, vos institutions politiques se sont écroulées, et nous sommes livrés aux plus douloureuses épreuves. La France doit-elle voir le terme de ces agitations stériles, source de tant de malheurs ? C'est à vous de répondre.

« ..... Oui, la France se relèvera, si, éclairée par les  
« leçons de l'expérience, lasse de tant d'essais infruc-  
« tueux, elle consent à rentrer dans les voies que la  
« Providence lui a tracées.

« Chef de cette Maison de Bourbon, qui, avec l'aide  
« de Dieu et de vos pères, a constitué la France dans  
« sa puissante unité, je devais ressentir plus profondé-  
« ment que tout autre l'étendue de nos désastres,  
« et mieux que tout autre il m'appartient de les répa-  
« rer.

« Que le deuil de la Patrie soit le signal du réveil et  
« des nobles élans. L'étranger sera repoussé, l'inté-  
« grité de notre territoire assurée, si nous savons met-  
« tre en commun tous nos efforts, tous nos dévoue-  
« ments et tous nos sacrifices.

« Ne l'oubliez pas, c'est par le retour à ses tradi-  
« tions de foi et d'honneur, que la grande nation, un  
« moment affaiblie, recouvrera sa puissance et sa  
« gloire.

« ..... Ne vous laissez plus entraîner par de fatales  
« illusions. Les institutions républicaines, qui peuvent  
« correspondre aux aspirations de sociétés nouvelles,  
« ne prendront jamais racine sur notre vieux sol mo-  
« narchique.

« Pénétré des besoins de mon temps, toute mon  
« ambition est de fonder avec vous un gouvernement  
« vraiment national, ayant le droit pour base, l'hon-  
« nêteté pour moyen, la grandeur morale pour but.

« Effaçons jusqu'au souvenir de nos dissensions  
« passées, si funestes au développement du véritable

« progrès et de la vraie liberté. Français, qu'un seul cri  
 « s'échappe de notre cœur : Tout pour la France, par  
 « la France et avec la France. »

Sans doute la nation eût répondu à l'appel de son roi légitime, si elle avait été libre. Mais un dictateur pesait sur elle de tout le poids de sa prodigieuse incapacité et lui ôtait les moyens de parler et d'agir par elle-même ; un petit avocat affolait l'esprit public avec des bulletins militaires dont l'imposture paraîtra invraisemblable à la postérité. Condamné à gémir sur les maux du pays, sans pouvoir y porter remède ni combattre, le Prince publia contre le caractère sauvage de la tactique allemande, lors du bombardement de Paris, une protestation qui retentit dans l'univers civilisé : « Qui parlera au monde, si ce n'est moi, pour  
 « la ville de Clovis, de Clotilde et de Geneviève, pour  
 « la ville de Charlemagne et de saint Louis, de Phi-  
 « lippe-Auguste et d'Henri IV, pour la ville des scien-  
 « ces, des arts et de la civilisation !..... Ma voix s'élève  
 « vera de l'exil pour protester contre la ruine de ma  
 « patrie ; elle criera à la terre et au ciel, assurée de  
 « rencontrer la sympathie des hommes, en attendant  
 « tout de la justice de Dieu. »

Les voix de la tombe s'arrêtèrent un instant, puis elles reprirent. — Sous les châtiments, la France ouvrit les yeux ; lorsqu'elle put parler, elle envoya à Bordeaux une assemblée en majorité monarchique, à laquelle s'imposait le devoir de rétablir la monarchie à bref délai. Pour faciliter ce rétablissement et dissiper tous les préjugés, le Prince écrivit à un membre de

l'Assemblée nationale la lettre datée du 8 mai 1871, qui, reproduite et commentée par la presse, sonna comme un clairon le rappel de la royauté.

« J'assiste, l'âme navrée, aux cruelles péripéties de  
« l'abominable guerre civile qui a suivi de si près les  
« désastres de l'invasion.....

« ..... Le pays sera sauvé le jour où il cessera de  
« confondre la licence avec la liberté ; il le sera surtout  
« quand il n'attendra plus son salut de ces gouver-  
« nements d'aventures qui, après quelques années de  
« fausse sécurité, le jettent dans d'effroyables abîmes.

« Au dessus des agitations de la politique, il y a une  
« France qui souffre, une France qui ne veut pas périr,  
« et qui ne périra pas : car, lorsque Dieu soumet une  
« nation à de pareilles épreuves, c'est qu'il a encore  
« sur elle de grands desseins.

« Sachons reconnaître aussi que l'abandon des prin-  
« cipes est la vraie cause de nos désastres. Une nation  
« chrétienne ne peut impunément déchirer les pages  
« séculaires de son histoire, rompre la chaîne de ses  
« traditions, inscrire en tête de sa constitution la  
« négation des droits de Dieu, bannir toute pensée  
« religieuse de ses codes et de son enseignement pu-  
« blic.

« Dans ces conditions, elle ne fera jamais qu'une halte  
« dans le désordre ; elle oscillera perpétuellement entre  
« le césarisme et l'anarchie, ces deux formes égale-  
« ment honteuses des décadences païennes, et n'échap-  
« pera pas au sort des peuples infidèles à leur mis-  
« sion.

« ..... Malgré ce qui reste de préjugés, tout le bon  
 « sens de la France aspire à la monarchie. Les lueurs  
 « de l'incendie lui font apercevoir son chemin ; elle  
 « sent qu'il lui faut l'ordre, la justice, l'honnêteté, et  
 « qu'en dehors de la monarchie traditionnelle, elle ne  
 « peut rien espérer de tout cela.

« Ce que je demande,..... c'est, à la tête de toute  
 « la Maison de France, de présider à ses destinées,  
 « en soumettant avec confiance les actes du gouver-  
 « nement au sérieux contrôle de représentants libre-  
 « ment élus. »

Le Prince continuait en se déclarant l'ennemi des  
 privilèges et le partisan de l'indépendance de la Pa-  
 pauté. Il terminait par ces paroles : « *Je ne suis point*  
 « *un parti et je ne veux point revenir pour régner par*  
 « *un parti.* Je n'ai ni injure à venger, ni ennemi  
 « à écarter, ni fortune à refaire, sauf celle de la France,  
 « et je puis choisir partout les ouvriers qui vou-  
 « dront loyalement s'associer à ce grand ouvrage.  
 « Je ne ramène que la religion, la concorde et la  
 « paix..... La parole est à la France, et l'heure à  
 « Dieu. »

L'Assemblée, circonvenue par les complices survi-  
 vants de 1830, répondit au Prince en se bornant à  
 abroger les anciennes lois d'exil contre la famille  
 royale. Mais, comme l'avait dit Berryer, dans son mé-  
 morable discours du 16 janvier 1851, l'héritier de la  
 couronne ne pouvait poser le pied en France sans être  
 le Roi. Cependant, affamé de revoir sa patrie, le  
 Prince vint à Paris, de là à Chambord, d'où il lança le

manifeste du 5 juillet 1871. La France réclamait la monarchie, elles s'étonnaient des retards de ses mandataires ; le manifeste lui en donnait l'explication.

« Français ! Je suis au milieu de vous. Vous m'avez  
« ouvert les portes de la France, et je n'ai pu me re-  
« fuser le bonheur de revoir ma patrie. Mais je ne veux  
« pas donner, par ma présence prolongée, de nouveaux  
« prétextes à l'agitation des esprits si troublés en ce  
« moment. Je quitte donc ce Chambord que vous  
« m'avez donné, et dont j'ai porté le nom avec fierté,  
« depuis quarante ans, sur les chemins de l'exil.

« En m'éloignant, je tiens à vous le dire, je ne me  
« sépare pas de vous : la France sait que je lui appar-  
« tiens. Je ne puis oublier que le droit monarchique  
« est le patrimoine de la nation, ni décliner les devoirs  
« qu'il m'impose envers elle. Ces devoirs, je les rem-  
« plirai, croyez-en ma parole d'honnête homme et de  
« Roi.

« Dieu aidant, nous fonderons ensemble et quand  
« vous le voudrez, sur les larges assises de la décen-  
« tralisation administrative et des franchises locales, un  
« gouvernement conforme aux besoins réels du pays.

« Nous donnerons pour garanties à ces libertés pu-  
« bliques auxquelles tout peuple chrétien a droit, le  
« suffrage universel honnêtement pratiqué et le contrôle  
« de deux Chambres ; *et nous reprendrons, en lui resti-  
« tuant son caractère véritable, le mouvement national de  
« la fin du dernier siècle.*

« Une minorité révoltée contre le vœux du pays en  
« a fait le point de départ d'une période de démoralis-

« sation par le mensonge et de désorganisation par la  
 « violence. Ses criminels attentats *ont imposé la révolution à une nation qui ne demandait que des réformes,*  
 « et l'ont dès lors poussée vers l'abîme où hier elle eût  
 « péri sans l'héroïque effort de notre armée.

« Ce sont les classes laborieuses, ces ouvriers des  
 « champs et des villes, dont le sort a fait l'objet de  
 « mes plus vives préoccupations et de mes plus chères  
 « études, qui ont le plus souffert de ce désordre social.

« Mais la France, cruellement désabusée par des dé-  
 « sastres sans exemple, comprendra *qu'on ne revient*  
 « *pas à la vérité en changeant d'erreur,* qu'on n'échappe  
 « pas par des expédients à des nécessités éternelles. Elle  
 « m'appellera et je viendrai à elle tout entier, avec mon  
 « dévouement, mon principe et mon drapeau. »

Et le Prince déclarait fièrement qu'il ne laisserait pas  
 arracher de ses mains le drapeau blanc d'Henri IV,  
 de François I<sup>er</sup> et de Jeanne d'Arc : « C'est avec  
 « lui que s'est faite l'unité nationale ; c'est avec lui que  
 « vos pères, conduits par les miens, ont conquis cette  
 « Alsace et cette Lorraine dont la fidélité sera la conso-  
 « lation de nos malheurs. Il a vaincu la barbarie sur  
 « cette terre d'Afrique, témoin des premiers faits d'ar-  
 « mes *des princes de ma famille* (1) ; c'est lui qui vain-  
 « cra la barbarie nouvelle dont le monde est menacé. Je  
 « le confierais sans crainte à la vaillance de notre armée ;  
 « il n'a jamais suivi, elle le sait, que le chemin de

(1) Prévenance délicate pour les princes d'Orléans ; la *fusion* n'é-  
 tait pas encore accomplie.

« l'honneur..... Il a flotté sur mon berceau, je veux  
« qu'il ombrage ma tombe. » Le Roi pouvait-il, en effet,  
sans forfaire à l'honneur, renier le symbole de la mon-  
archie traditionnelle, dépôt sacré reçu du vieux roi  
Charles X, pour adopter le drapeau de la révolution qui  
l'a proscrit ?

Ce document admirable fut suivi, le 25 janvier 1872,  
de la Déclaration suivante :

« ..... Toutes les espérances basées sur l'oubli de  
« mes devoirs sont vaines. *Je n'abdiquerai jamais.* Je  
« ne laisserai pas porter atteinte, après l'avoir conservé  
« intact pendant quarante années, au principe monar-  
« chique, patrimoine de la France, dernier espoir de sa  
« grandeur et de ses libertés.

« Le césarisme et l'anarchie nous menacent encore,  
« *parce que l'on cherche dans des questions de personnes le*  
« *salut du pays, au lieu de le chercher dans les principes.*  
« Et cependant, la France, au lendemain de nos dé-  
« sastres, en affirmant dans un admirable élan sa foi  
« monarchique, a prouvé qu'elle ne voulait pas mou-  
« rir.....

« Je n'arbore pas un nouveau drapeau, je maintiens  
« celui de la France, et j'ai la fierté de croire qu'il ren-  
« dra à nos armées leur antique prestige. Si le dra-  
« peau blanc a éprouvé des revers, il y a des humilia-  
« tions qu'il n'a pas connues.....

« Par mon inébranlable fidélité à ma foi et à mon  
« drapeau, c'est l'honneur même de la France et son  
« glorieux passé que je défends, c'est son avenir que je  
« prépare.

« En dehors du principe national de l'hérédité monarchique, sans lequel je ne suis rien; avec lequel je puis tout, où seront nos alliances? qui donnera une forte organisation à notre armée? qui rendra à notre diplomatie son autorité, à la France son crédit et son rang? qui assurera aux classes laborieuses le bienfait de la paix, à l'ouvrier la dignité de sa vie, les fruits de son travail, la sécurité de sa vieillesse?.....

« Rien n'ébranlera mes résolutions, rien ne lassera ma patience, et *personne, sous aucun prétexte, n'obtiendra de moi que je consente à devenir le roi légitime de la révolution.* »

Cette fière déclaration démasquait les intrigues des parlementaires pour empêcher la monarchie d'aboutir, et faisait connaître l'inébranlable volonté du Prince de ne pas tomber entre leurs mains. La majorité de la représentation nationale parut se décider un moment à remplir le mandat impérieux du pays; elle renversa Thiers, pivot de toutes les intrigues, et mit ses délibérations sous la protection de l'épée du duc de Magenta. Cependant un grand acte s'accomplissait, la réconciliation de la Maison de France. Cette réconciliation était le plus ardent désir des Bourbons de la branche aînée, ils avaient tout fait pour l'amener plus tôt; elle était aussi le vœu de Louis-Philippe mourant et repentant. Il était réservé à Monsieur le comte de Paris et à Monsieur le comte de Chambord de traduire en acte ce désir et ce vœu patriotiques. Le 5 août 1873, à Frohsdorf, les deux princes étaient dans les bras l'un de l'autre, et Monsieur le comte de Paris, au nom de toute sa

famille, saluait dans son royal cousin le chef de la Maison de France et le seul représentant du principe monarchique. Si les parlementaires avaient voulu suivre le noble exemple de Monsieur le comte de Paris, la monarchie était faite, et la branche cadette des Bourbons régnerait aujourd'hui paisiblement sur la France relevée de ses ruines. Mais demander aux parlementaires de sacrifier leurs étroits préjugés, c'était trop demander ; ils se placèrent en travers de la monarchie, et, en accréditant le bruit que Monsieur le comte de Chambord reniait son drapeau, qu'il consentait à devenir le roi légitime de la révolution et à disposer avec eux de la France, loin d'elle et sans elle, ils le forcèrent à faire un éclat. Le Prince, blessé dans son honneur, indigné dans son honnêteté, répondit par la célèbre lettre adressée de Salzbourg, le 27 octobre, à M. Chesnelong, député des Basses-Pyrénées :

« Puisque les malentendus s'accroissent, cherchant  
« à rendre obscure *ma politique à ciel ouvert*, je dois  
« toute la vérité à ce pays, dont je puis être méconnu,  
« mais qui rend hommage à ma sincérité, parce qu'il  
« sait que je ne l'ai jamais trompé et que je ne le trom-  
« perai jamais.

« On me demande aujourd'hui le sacrifice de mon  
« honneur. Que puis-je répondre ? sinon que je ne  
« rétracte rien, que je ne retranche rien de mes précé-  
« dentes déclarations. *Les prétentions de la veille me*  
« *donnent la mesure des exigences du lendemain*, et je  
« ne puis consentir à inaugurer un règne réparateur et  
« fort par un acte de faiblesse...

« On m'accuse de ne pas tenir en assez haute estime  
« la valeur de nos soldats, et cela au moment où je  
« n'aspire qu'à leur confier ce que j'ai de plus cher. On  
« oublie donc que l'honneur est le patrimoine commun  
« de la Maison de Bourbon et de l'armée française, et  
« que sur ce terrain-là on ne peut manquer de s'en-  
« tendre.

« Non, je ne méconnaiss aucune des gloires de ma  
« patrie ; et Dieu seul, au fond de mon exil, a vu cou-  
« ler mes larmes de reconnaissance, toutes les fois que,  
« dans la bonne ou la mauvaise fortune, les enfants de  
« la France se sont montrés dignes d'elle. Mais nous  
« avons ensemble une grande œuvre à accomplir. Je  
« suis prêt, tout prêt à l'entreprendre quand on le vou-  
« dra, dès demain, dès ce soir, dès ce moment. C'est  
« pourquoi je veux rester tout entier ce que je suis.  
« *Amoindri aujourd'hui, je serais impuissant demain.*

« Il ne s'agit de rien moins que de reconstituer sur  
« ses bases naturelles une société profondément trou-  
« blée, d'assurer avec énergie le règne de la loi, de  
« faire renaître la prospérité au dedans, de contracter  
« au dehors des alliances durables, *et surtout de ne pas*  
« *craindre d'employer la force au service de l'ordre et de*  
« *la justice.*

« On parle de conditions ; m'en a-t-il posé ce jeune  
« prince (1) dont j'ai ressenti, avec tant de bonheur,  
« la loyale étreinte, et qui, n'écoulant que son patrio-  
« tisme, venait spontanément à moi, m'apportant, au

(1) Monsieur le comte de Paris.

« nom de tous les siens, des assurances de paix, de dévouement et de réconciliation ?...

« *Ma personne n'est rien ; mon principe est tout.* La France verra la fin de ses épreuves quand elle voudra le comprendre. »

L'histoire de France fourmille de paroles mémorables ; il n'y en a pas de plus belles que celles-là. Le pays tout entier s'apprêtait à acclamer Henri V ; un courant merveilleux existait en sa faveur ; on préparait des drapeaux blancs à Paris comme en province ; la monarchie était acceptée par tout le monde et attendue avec impatience ; le Roi n'avait qu'à mettre la couronne sur sa tête, et quelle couronne ! Mais il y avait une condition : la tutelle des hommes de fictions et d'utopies, la tutelle des parlementaires. Quel autre eût résisté à la tentation ? Il était si facile de tout promettre à ceux qui voulaient être les maires du palais, puis, rentré à Paris, de dévoiler leurs menées à la nation et d'en faire justice. Un Louis XI aurait pris certainement ce parti, et personne ne l'aurait blâmé. Mais Monsieur le comte de Chambord ne pouvait ternir par un manque de parole une vie toute entière de loyauté ; il repoussa les présents des parlementaires, comme son aïeul saint Louis avait repoussé le diadème des Sarrasins. Pas de trône, plutôt qu'un trône à ce prix. Que de cœurs saignèrent en France devant cet héroïsme ! mais qui put lui refuser son admiration ?

Loin de désarmer devant ce noble refus, qui donnait la mesure de l'honnêteté du Prince, les parlementaires se vengèrent en établissant le régime transitoire du Sep-

tennat. Du Septennat, on songea à passer à une constitution tenant à la fois de la monarchie et de la république, qui paraissait à ses auteurs avoir le mérite de laisser blanchir les cheveux de l'inflexible Bourbon, en attendant un roi plus maniable. Le Prince démontra au pays la stérilité inhérente à ce système bâtard, dans son manifeste du 2 juillet 1874 :

« Français ! Vous avez demandé le salut de votre  
 « patrie à des solutions temporaires, et vous semblez à  
 « la veille de vous jeter dans de nouveaux hasards... Je  
 « manquerais au plus sacré des devoirs, si à ce moment  
 « solennel, je ne tentais un suprême effort pour ren-  
 « verser la barrière de préjugés qui me sépare encore  
 « de vous.

« Je connais toutes les accusations portées contre  
 « ma politique, contre mon attitude, mes paroles et  
 « mes actes..... L'honneur m'impose une énergique  
 « protestation.....

« On a feint de comprendre que je plaçais le pouvoir  
 « royal au-dessus des lois, et que je rêvais je ne sais  
 « quelles combinaisons gouvernementales basées sur  
 « l'arbitraire et l'absolu.

« Non, la monarchie chrétienne et française est dans  
 « son essence même une monarchie tempérée, qui  
 « n'a rien à emprunter à ces gouvernements d'aven-  
 « ture qui promettent l'âge d'or et conduisent aux abî-  
 « mes.

« Cette monarchie tempérée comporte l'existence de  
 « deux Chambres, dont l'une est nommée par le sou-  
 « verain, dans des catégories déterminées, et l'autre

« par la nation, selon le mode de suffrage réglé par la loi.

« Où trouver ici la place de l'arbitraire ?

« Le jour où vous et moi, nous pourrons, face à face, traiter ensemble des intérêts de la France, vous apprendrez comment l'union du peuple et du Roi a permis à la monarchie française de déjouer, pendant des siècles, les calculs de ceux qui ne luttent contre le Roi que pour dominer le peuple.

« ..... Je veux un pouvoir réparateur et fort ; la France ne le veut pas moins que moi. Son intérêt l'y porte, son instinct le réclame.

« ..... Je veux trouver dans les représentants de la nation des auxiliaires vigilants pour l'examen des questions soumises à leur contrôle ; *mais je ne veux pas de ces luttes de parlement, d'où le souverain sort, trop souvent, impuissant et affaibli* ; et si je repousse la formule d'importation étrangère, que répudient toutes nos traditions nationales, avec son roi qui règne et ne gouverne pas, là encore je me sens en communauté parfaite avec les désirs de l'immense majorité, qui ne comprend rien à ces fictions et qui est fatiguée de ces mensonges.

« Français ! Je suis prêt aujourd'hui, comme je l'étais hier. *La Maison de France est sincèrement, loyalement réconciliée.* Ralliez-vous, confiants, derrière elle.... »

Ce devaient être ses dernières paroles aux Français, et en quelque sorte son testament politique. Hélas ! comme l'avenir a justifié toutes ses prévisions. Cette

pseudo-république bâclée en 1875 par les parlementaires avec l'intention de s'y barricader et de n'en sortir qu'à la mort du Roi, afin de refaire 1830 avec qui y voudrait prêter les mains, qu'est-elle devenue ? On ne pose pas impunément l'enseigne républicaine sur l'édifice politique ; on ne réveille pas les passions mauvaises que cette enseigne met en ébullition, sans être submergé par leur débordement ; on ne présente pas un nom au pays pour que le pays n'accepte pas la chose. Où est-elle aujourd'hui, la république sans républicains ? Où sont ses inventeurs, qui prétendaient la transformer du jour au lendemain en monarchie anglaise ? L'Assemblée nationale a trahi son mandat, elle a livré la patrie aux républicains ; qu'elle en porte la honte devant l'histoire, puisque la France en porte la peine dans le présent.

Les voix de la tombe ne discontinuaient pas. — Monsieur le comte de Chambord ne prodigua ni les démonstrations, ni les manifestes ; il les plaça toujours à propos. Les actes de sa vie publique répondirent tous à un besoin de la situation et méritèrent tous cet éloge que Metternich, bon juge, décernait au Prince après *Belgrave-Square* : « La conduite de Monsieur le comte  
« de Chambord est parfaite dans toutes les circonstances ;  
« sa réserve, sa prudence, son aplomb, son esprit dans  
« une position si délicate, obtiennent l'assentiment gé-  
« néral ; il a toujours parlé à propos et agi avec dis-  
« cernement ; il n'a dit que ce qu'il voulait dire, et  
« comme il fallait le dire. »

Non-seulement les actes et les paroles du Prince

donnaient raison à Metternich, mais encore ses Lettres. Chef-d'œuvre de style, elles resteront comme un monument de la langue française. Depuis le dix-septième siècle, on n'avait pas écrit avec cette clarté concise. On n'y regardait pas seulement la forme, on y admirait la pensée. Toutes les questions de notre temps, religieuses, sociales et politiques, y étaient posées et résolues. Il n'y avait livre qu'il ne lût; il n'ignorait rien du mouvement intellectuel, artistique et économique de son pays; il correspondait avec une élite, Chateaubriand, Pardessus, Berryer, Nettement, Cauchy, Champagny, Salvandy, Poujoulat, Sauzet, Biot, Villemain, Lamoricière, Auguste Nicolas, Amédée de Margerie et tant d'autres. L'on trouvait réponse à tout dans sa correspondance, et réponse absolument précise. Elle respirait un parfait amour de l'Eglise et de la France. Cette parole d'honnête homme et de roi, qui eût dû dissiper les préventions des parlementaires, y revenait fréquemment : « Si jamais la Providence m'ouvre les portes de la France, je ne veux pas être le roi d'une classe ni d'un parti, mais LE ROI DE TOUS (1). » Et quels magnifiques projets il y développait pour l'avenir de la patrie. Nouveau Concordat, réorganisation du Parlement, épuration du suffrage universel, décentralisation administrative, création de grandes institutions provinciales, liberté de l'enseignement, indépendance absolue de la magistrature, réforme sociale par l'association,

(1) On vient de publier, sous ce titre, une brochure qui déjà emprunte les mots de l'auguste défunt. Que ne lui emprunte-t-on son programme.

réorganisation militaire, colonisation : tout était indiqué ; on y voyait se mouvoir un grand Etat chrétien. Personne, recherchant la vérité de bonne foi, ne pouvait les étudier sans être pénétré d'admiration et sans devenir royaliste avec le Prince.

Aussi la France honnête, séduite par ce grand caractère et cette noble intelligence, fixait-elle obstinément ses regards, malgré le déboire de 1873, sur le grand exilé comme sur le libérateur. L'action royaliste entamée, il y a quatre ans, par des banquets, des conférences, des meetings, en attendant mieux, produisait d'appréciables résultats. On enregistrait des conversions étonnantes. Même les hommes qui restaient attachés par un faux point d'honneur à d'autres souvenirs, souhaitaient le triomphe du Roi. La croyance à sa mission se généralisait ; ce siècle avait vu disparaître le duc de Reichstadt, le duc d'Orléans, le prince impérial, toutes les jeunes têtes que l'on avait crues devoir garder la couronne, et l'on se disait : Pour qui donc la Providence applaudit-elle ainsi les voies, sinon pour l'enfant du miracle, L'ENFANT DE L'EUROPE ? Et les méfaits incalculables de la république contre le crédit national, la religion, la liberté, aidant, on voyait à brève échéance revenir le Roi.

Les voix de la tombe se turent. O douleur ! voici le cercueil où ont abouti tant d'espoirs, d'efforts et de sacrifices mis en commun pendant cinquante trois ans. Le trône préparé par l'avenir à tant de vertu, d'intelligence et de noblesse était un tombeau ! Cette guérison, ce miracle que des milliers de suppliants demandaient au

Ciel, par l'intercession de saint Louis, nous a été refusé. Ni les prières ininterrompues qui s'élevaient des chapelles et des églises, des palais et des mansardes, des chaumières et des châteaux ; ni ces milliers de vies qui s'offraient pour racheter la vie du Roi, ni les mains jointes des petits enfants n'ont pu conjurer la catastrophe. Dieu a été sans pitié pour la nation coupable. La sévérité de sa justice fait trembler pour l'avenir.

Henri V n'est plus ! Sa dernière pensée et sa dernière parole ont été pour la France, cette France qu'il a tant aimée et qui l'a méconnu pour son malheur. Il est mort en saint, offrant ses souffrances pour sa patrie, transmettant intact à son successeur le principe de la monarchie traditionnelle, léguant à son pays un faisceau d'hommes de cœur qui ne transigeront jamais avec les fausses doctrines, pleuré de Rome qui pouvait compter sur son bras pour faire respecter son indépendance. Et le pays, étonné de l'affliction qui broie tant de braves cœurs et qui attriste toutes les âmes éprises du beau, du bien et du vrai, se trouble en pleine orgie révolutionnaire, et se demande si un désastre public ne l'a pas frappé ! L'instinct du pays ne le trompe pas.

Henri V sera peut-être le dernier homme de vertus que notre nation sortie de ses voies ait produit dans sa vieillesse. Nous le pleurons sincèrement, d'autres le pleureront amèrement. Si la France devait être régénérée, c'était par ce prince élevé dans les âpres sentiers de l'adversité et devenu l'incarnation du vieux génie et du vieil honneur français. Ce roi sans couronne a dominé tous les souverains de son temps par la dignité de

son attitude, par la noblesse de son langage, par la grandeur de son caractère, par la hauteur de sa politique chrétienne. Il était le seul pour qui la science de gouverner les hommes ne fût pas une science de dissimulation. Si la France devait être sauvée, c'était par le prince qui avait adopté cette maxime de gouvernement: *Le droit pour base, l'honnêteté pour moyen, la grandeur morale pour but.*

La belle antiquité païenne nous l'eût envié, si elle avait pu le pressentir. Nos parlementaires disent avec dédain qu'il n'était pas de notre temps; ce n'est pas faire l'éloge de notre temps. Il faut remonter dans notre histoire pour trouver une aussi belle figure. La religion et la science avaient présidé à son éducation; il était innocent des fautes anciennes; il avait été élevé sans préjugé contre les générations nouvelles; il était l'ennemi de la révolution, mais il s'appelait la réforme; il nous réservait, dans sa personne, la garantie d'un principe purifié et rajeuni par l'épreuve, et en même temps mêlé à toutes les gloires de la nation; il ne voulait pas régner par un parti; il n'avait ni trahi la vérité, ni versé une goutte de sang pour remonter sur le trône de ses pères; de l'exil, ses charités inépuisables arrivaient à toutes les infortunes indistinctement. Nul n'était mieux préparé pour la régénération de la France. « C'était, — dirons-nous, en empruntant un passage de Chateaubriand, — un de ces hommes qui paraissent de loin en loin dans les jours du vice pour interrompre le droit de prescription contre la vertu. Malheureusement, les nobles âmes qui brillent au milieu de la bassesse ne

« produisent aucune révolution... Pour que ces âmes  
« d'une haute nature soient utiles à la société, il faut  
« qu'elles naissent chez un peuple qui conserve le goût  
« de l'ordre, de la religion et des mœurs, et dont le  
« génie et le caractère soient en rapport avec sa posi-  
« tion morale et politique... Dans ce siècle, les événe-  
« ments sont grands et les hommes petits (1). »

Ah ! nous avons fait un bien beau rêve ! Nous avons vu le Roi rentrant en France pour mettre fin à nos discordes, comme son aïeul Henri IV ; nous l'avions vu, ce roi pacificateur et justicier, relevant nos ruines et nous ramenant des alliances ; nous avons vu l'Autriche et la Russie nous tendant les bras, l'Allemagne isolée, l'Alsace et la Lorraine faisant retour à la mère patrie, le *Pacte de famille* rétabli par la légitimité restaurée à Madrid et à Naples ; nous avons vu le Saint-Siège recouvrant son indépendance nécessaire ; nous avons vu la révolution enchaînée, la Franc-maçonnerie confondue, et un autre Charlemagne descendant au tombeau, chargé d'ans et de gloire, après avoir replacé la France au sommet des nations. Hélas ! c'était un rêve, mais un rêve dont la civilisation européenne porte le deuil.

Et qui donc méritait mieux de le réaliser que le trente-septième successeur d'Hugues Capet, ce chef d'une maison sans rivale dans le monde, d'une maison qui régnait quand les ancêtres de tous les rois actuels étaient simples sujets, d'une maison dont l'antiquité

(1) *Itinéraire*, VII<sup>e</sup> partie.

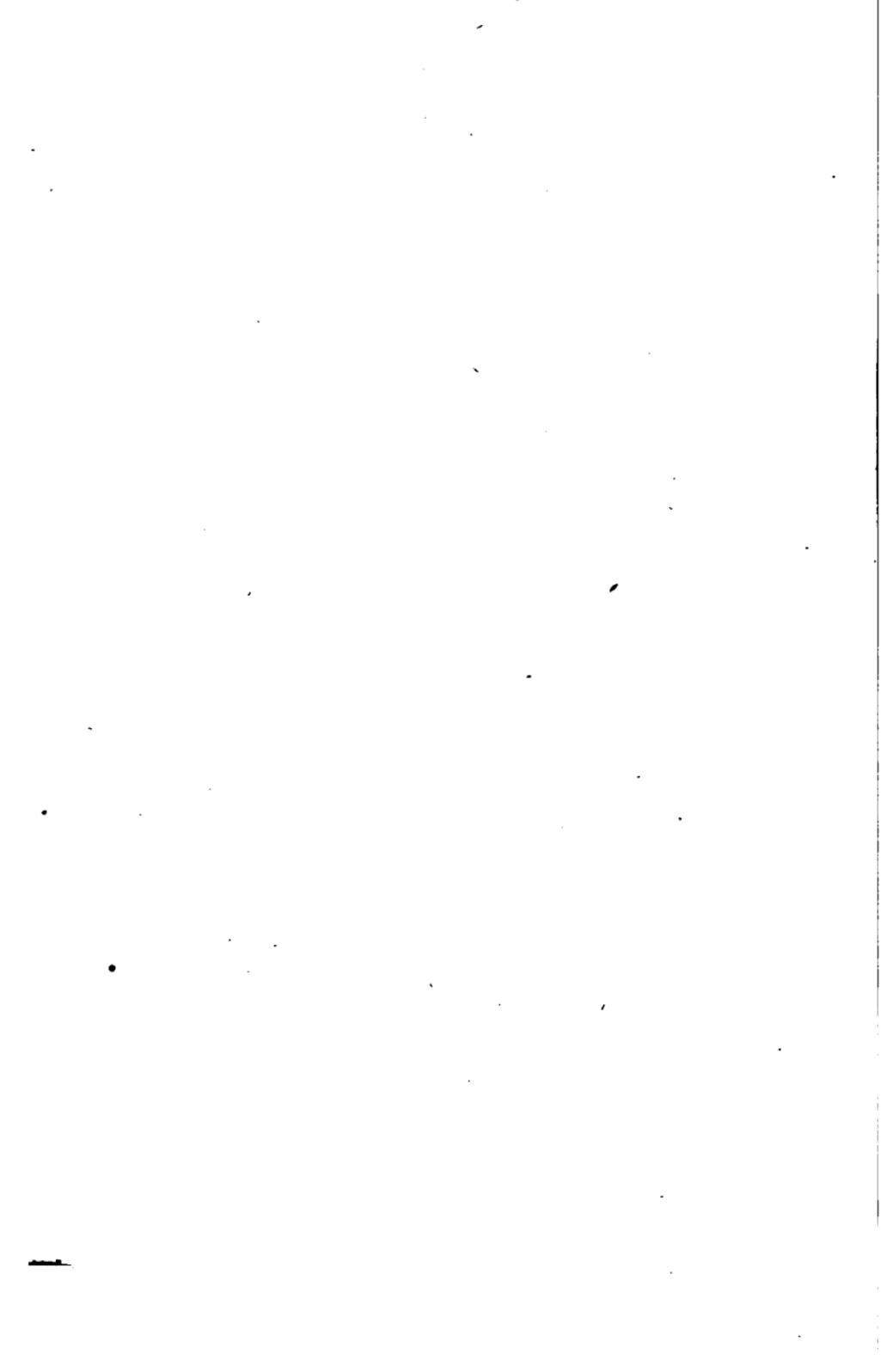
remonte à plus de mille ans, et qui a fourni à la France, à la Navarre, à l'Espagne, au Portugal, à l'Italie, à la Sicile, à la Hongrie, à Constantinople, cent vingt et quelques souverains ? Qui donc semblait destiné à reprendre la mission civilisatrice de la France, et à régner sur ce beau royaume taillé sur la carte du monde par l'épée, la diplomatie et les mariages de sa maison, sinon l'héritier du trône et des vertus de saint Louis ? Quel règne que le sien, si, pendant cinquante trois ans, il eût tenu le sceptre et l'épée de la France !

Nous pensions que le sang des martyrs : Louis XVI, Marie-Antoinette, Madame Elisabeth, Louis XVII, le duc de Berry, Lescure, Cathelineau, la Rochejaquelein, Bonchamps, d'Elbée, Charette et leurs compagnons ; nous pensions que les saintes morts de Charles X, du duc d'Angoulême et de l'orpheline du Temple avaient satisfait la justice de Dieu ! Nous pensions que le sang des Bourbons et des catholiques royalistes, après avoir coulé pour notre salut, coulerait de nouveau pour notre gloire ! Nous pensions que la France se réfugierait enfin sous le sceptre d'un juste issu du sang des rois ! Et quand nous relisions la vie sans tache du Prince et ses lettres admirables ; quand nous contemplions cette tête auguste joignant à la grandeur de sa race l'austère mélancolie de l'exil, notre noble illusion, notre illusion patriotique et chrétienne redoublait.

Ah ! nous étions bien à vous, cher Prince ; nos personnes, nos biens vous appartenaient ; sur votre ordre, nous eussions répandu la dernière goutte de notre sang pour votre cause, la cause de la Religion et de la Patrie.

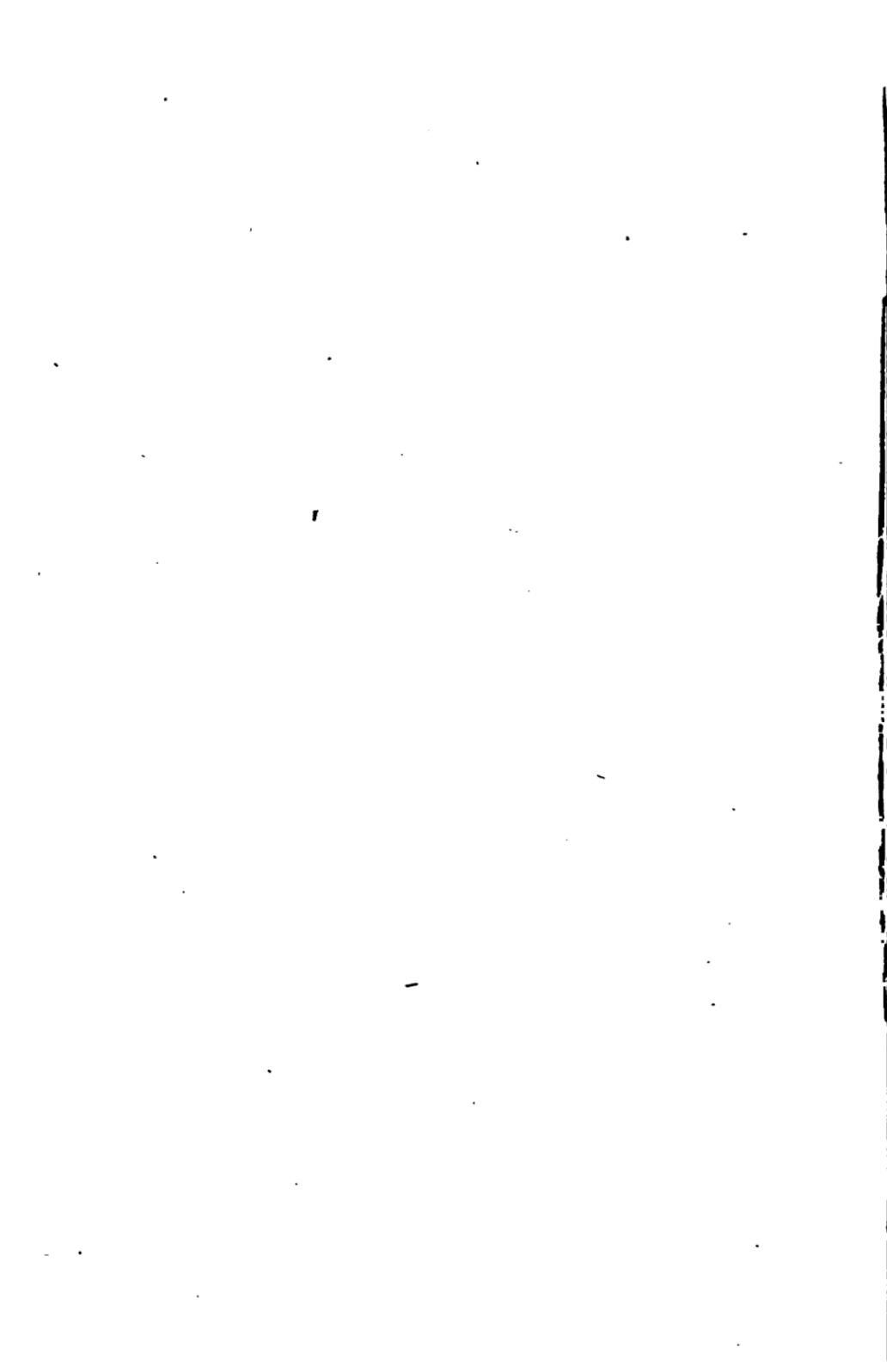
Nous vous aimions comme le sire de Joinville aimait son seigneur saint Louis. Quel roi de la terre peut se vanter d'avoir ainsi régné sur les intelligences, sur les cœurs et sur les volontés ? Maintenant que votre mort a pris la meilleure partie de nous-mêmes, il nous reste à vous élever dans nos cœurs un tombeau impérissable, sur lequel nous écrivons : *Ci-git le meilleur des Français.*

---



DE

GORITZ A FROHSDORF



## V

### DE GORITZ A FROHSDORF

Je redescendis lentement la Castagnavizza, enviant le sort des Franciscains commis à la garde du caveau royal, et vins à l'hôtel des *Tre Corone*. Un certain nombre de Français s'y trouvaient. Je vis le général de Charette, MM. de Monti, de Raincourt, de Montbel, Jacquemont, Cornély, Mayol de Lupé, Théodore de Gargan, de Brossin de Méré, Maurice du Parc. M. Cornély avait présenté ses ouvriers au général de Charette ; ils en étaient enthousiasmés. Le brave soldat leur avait dit : « C'est une erreur de croire que le Roi n'a pas fait de testament politique ; ce testament existe, c'est le baiser affectueux donné à Monsieur le comte de Paris dans la solennelle entrevue du 7 juillet, corroborant et scellant la réconciliation du 5 août 1873. » Comme chacun exprimait son admiration pour l'attitude tou-

chante de la population gorizienne pendant la journée du 3 septembre, je demandai si l'on avait songé à laisser à la ville un témoignage de la reconnaissance des Français. Tout le monde paraissant en douter, je rédigeai aussitôt une adresse au *podestà*, dont voici la teneur :

« Les royalistes français soussignés, venus à Goritz  
 « pour assister aux obsèques du roi Henri, cinquième  
 « du nom, se portant fort pour tous leurs coreligion-  
 « naires politiques présents à cette triste cérémonie,  
 « prient M. le Podestat de Goritz d'agréer l'expression  
 « de leur plus profonde gratitude pour la noble procla-  
 « mation qu'il a adressée à la population de la ville,  
 « à l'occasion de ces douloureuses funérailles, pour  
 « l'empressement qu'elle a mis à y répondre, et pour  
 « l'attitude recueillie que le cortège a partout rencon-  
 « trée sur son passage. — Si quelque chose pouvait  
 « consoler les royalistes dans l'immense douleur qui  
 « les frappe, ce serait la part prise à leur deuil par la  
 « ville de Goritz et dont ils conserveront toute leur vie  
 « le plus touchant souvenir. — Ceci fait pour en don-  
 « ner témoignage. — *Goritz, le 4 septembre 1883.* »

Tous les assistants s'empressèrent de signer.

Je me hâte de dire à qui appartient la première idée de cette adresse. La veille, en sortant de la villa Böeckmann, j'avais rencontré le général de Geslin. Profondément ému par le spectacle de la douleur des Goriziens et par les marques qu'ils en donnaient, petits et grands, riches et pauvres, sur le passage du convoi, le général me manifesta sa surprise que les Français ne songeassent pas à exprimer leur gratitude à leurs hôtes, au

lieu de se préoccuper de démonstrations politiques. Cette réflexion, dictée par une haute sagesse, m'avait frappé. Pendant la montée de la Castagnavizza, je la communiquai au général de Charette, à plusieurs présidents de comités et à d'autres royalistes de marque qui y applaudirent ; elle fit le tour des rangs. J'é pensais qu'une personne qualifiée prendrait l'initiative de l'exécution. Le lendemain, l'incertitude où nous nous trouvions à cet égard à l'hôtel des *Tre Corone* et l'approbation des royalistes présents me firent sortir de cette réserve ; pour tout au monde je n'aurais pas voulu que l'idée du général de Geslin ne fût pas réalisée ; c'était, en définitive, un devoir de justice. L'adresse signée, le baron de Gargan et le vicomte de Brossin de Méré voulurent m'accompagner chez le *podestà*. Le docteur Maurovich reçut notre document avec une vive émotion et nous dit qu'il serait placé aux archives du conseil municipal ; il venait de faire afficher une dépêche de remerciements de Madame la comtesse de Chambord, et de recevoir de l'auguste veuve trois mille florins pour les pauvres de la ville ; les princes de la famille l'avaient aussi remercié, par l'entremise du gouverneur de Pretis, des dispositions prises pour les funérailles ; plusieurs centaines de Français avaient déposé leurs cartes chez lui ; il avait reçu déjà une adresse dont voici le texte : « Les Français venus à Goritz pour  
« assister aux obsèques de Monsieur le comte de  
« Chambord, ne veulent pas quitter votre cité hospita-  
« lière sans vous remercier de la sympathie avec la-  
« quelle vous les avez accueillis et de la part que vous

« avez prise à la triste cérémonie qui les a appelés à  
 « Goritz. — La noble population qui a l'honneur de  
 « vous avoir à sa tête, a témoigné une douleur que l'on  
 « pourrait appeler française. — Nous ne l'oublierons  
 « jamais, et nous tenons à en remercier et les habitants  
 « de Goritz et le digne chef que le gouvernement autri-  
 « chien leur a donné. — *Goritz, 3 septembre 1883.* »  
 Cette adresse avait été rédigée à l'hôtel de la Poste, sur  
 l'initiative, je l'ai appris depuis, de M. de Kerdrel. Le  
 docteur Maurovich était aussi affecté que nous par la  
 mort du Roi, auquel il avait plusieurs fois donné ses  
 soins. Il nous serra cordialement la main et nous primes  
 congé de l'excellent *podestà*.

Notre devoir rempli, j'allai me procurer quelques  
 souvenirs de Goritz, surtout une histoire de la Casta-  
 gnavizza par le P. Chiaro Vascotti, franciscain, dédiée  
 justement à Monsieur le comte de Chambord, texte  
 italien, dédicace française. Cet ouvrage, imprimé en  
 1848, est devenu assez rare. Le soir, à la gare, il y  
 avait une foule de Français se dirigeant les uns sur  
 Vienne, les autres sur Venise. Je partis pour Trieste,  
 afin de profiter du vapeur qui quitte ce port à minuit  
 pour Venise tous les deux jours. On trouve sans doute  
 extraordinaire cette façon de se rendre à Frohsdorf en  
 y tournant exactement le dos; je me hâte d'en fournir  
 l'explication. J'avais fait demander à M. de Blacas quel  
 jour je pourrais me présenter à Frohsdorf; il m'avait  
 fait répondre : vendredi ou samedi. Ayant eu l'avantage  
 de voir, après la cérémonie de la cathédrale, l'aumônier  
 du Roi, M. l'abbé Curé, un enfant de la Champagne,

je l'avais prié de me dire le jour où je serais certain de le rencontrer à Frohsdorf ; il m'avait assigné le samedi. J'avais donc trois jours à dépenser, j'en profitai pour voir Venise. La plupart des pèlerins de Goritz prenaient ce chemin pour rentrer en France, parce que Venise est pleine du souvenir des Bourbons. C'est encore une des stations de l'exil. « A compter du mariage de Mon-  
« sieur le comte de Chambord, la vie des princes exilés  
« se partagea entre l'Autriche et l'Italie, Frohsdorf et  
« Venise, dont le climat était favorable à la comtesse  
« de Chambord. Cette ville singulière et sans pareille  
« dans le monde, cette cité féerique qui tient de la  
« décoration de théâtre et du rêve, cette espèce de  
« mirage qui surnage depuis des siècles sur les eaux,  
« Venise avait de secrètes harmonies par le contraste  
« de son passé, tout retentissant de bruit et de gloire,  
« et de son présent humble et silencieux, avec les des-  
« tinées de ses augustes hôtes. A Venise, comme dans  
« tous les pays où leur exil les avait conduits, les  
« Bourbons furent bientôt entourés de cette auréole de  
« respect qui appartient à l'adversité et à la vertu. Leur  
« charité savait trouver et soulager toutes les misères ;  
« pas une main n'était tendue vers eux sans être rem-  
« plie, pas une œuvre ne s'adressait à eux sans être  
« aidée, et la ville des doges s'habitua peu à peu à  
« regarder ses illustres hôtes comme les premiers de  
« ses citoyens (1). »

A Trieste, le môle San-Carlo, point d'embarquement,

(1) ALFRED NETTEMENT, *Henri de France*.

fourmillait de Français. Déjà deux vapeurs ordinaires étaient partis pour Venise avec un complet chargement, et la compagnie du Lloyd autrichien venait de faire chauffer la *Vesta*, steamer qui sert ordinairement Alexandrie ou Constantinople, pour embarquer le restant des voyageurs. La mer était calme. Les passagers demeurèrent longtemps sur le pont à contempler le spectacle d'une nuit criblée d'étoiles, avec des éclairs continuels aux bords de l'horizon. Rien ne publie la gloire de Dieu comme les astres du firmament. Ils sont à plaindre ceux dont les beautés de la sphère céleste n'élèvent pas l'âme jusqu'au Créateur. Je retrouvai quelques amis sur la *Vesta* et j'eus le plaisir de lier connaissance avec le comte de Rotalier, dont le grand'père commandait l'artillerie royale à Quiberon. Nous nous entretinmes du Roi pendant toute la traversée, et nous mêlâmes nos regrets ; la douleur de ce royaliste de vieille roche, qui connaissait le Prince, était sans bornes. Si ces lignes lui tombent sous les yeux, il verra que je n'ai pas oublié. Vers sept heures du matin, nous étions en vue du Lido, immense langue de terre qui sépare les lagunes de la pleine mer. La passe du nord étant incommode aux gros navires comme la *Vesta*, nous dûmes longer le Lido jusqu'à la passe de Malamocco, au sud, pour entrer dans les lagunes. Le navire ralentit sa marche dans les passages jalonnés par des pilotis qui mènent à Venise à travers les bancs de sable. La journée du 5 septembre était aussi belle que les précédentes. Nous glissions sur des eaux d'un bleu-vert intense, entouré de bateaux pêcheurs à voiles rouges et jaunes et d'ilots

pareils à des jardins flottants. Puis, sur l'agglomération confuse de la cité, qui sortait lentement du sein des flots, nous vîmes resplendir au soleil le campanile et les cinq coupoles de Saint-Marc, celles de la Salute, de Maria Formosa, de Saint-Jean et Saint-Paul, les plombs du palais des doges. Les passagers, pressés sur l'avant du navire, ne se lassaient pas d'admirer ce panorama unique au monde. Peu à peu, les édifices se dessinèrent, la *Vesta* passait devant le quai des Esclavons et s'arrêtait en face du palais des doges ; nous apercevions à droite le fameux pont des Soupîrs, à gauche la Piazzetta et les deux colonnes de granit dont l'une supporte le lion ailé de Saint Marc, emblème de la célèbre république. Il fut un temps où la puissante et fastueuse Venise, dominatrice de l'Adriatique et de la Méditerranée, reine de Morée, de Candie et de Chypre, dictait presque des lois à l'Europe, sous le patronage du saint évangéliste, dont le tombeau était le centre et le palladium de la cité. De cette splendeur et de cette puissance, il ne reste plus aujourd'hui que des chefs-d'œuvre et des souvenirs, au milieu desquels errent des ombres et des curieux. Les vices inhérents à la forme républicaine du gouvernement ont tué Venise comme toutes les républiques italiennes. Certes elles ont jeté un vif éclat, mais l'éclat des étoiles filantes. Ce ne sont pas les maîtres actuels de l'Italie, les Piémontais, qui ressusciteront jamais Venise.

Les passagers de la *Vesta*, s'étant jetés dans les gondoles qui nageaient comme une troupe de cygnes noirs autour du navire, purent enfin poser le pied sur le pavé

de marbre de la cité des doges. Je passai deux jours seulement à Venise. On ne voyait que des Français sur la place Saint-Marc ou sur le grand canal. C'était un défilé de visiteurs au palais de la duchesse de Berry et à celui du comte de Chambord. Le palais Vendramin Calergi, au-dessus du Rialto, propriété de la courageuse duchesse, qui l'a transmis au fils issu de son second mariage, le duc Della Grazia, est un magnifique édifice de la première période de la Renaissance, construit en 1481 par P. Lombardo. Sa façade, noircie par le temps, est peut-être la plus harmonieuse de toutes celles qui se disputent à Venise les regards du touriste. Au-dessous du Rialto se trouve le palais Giustinian-Lolin, où est morte la duchesse de Parme, ensuite le palais Cavalli, où le comte de Chambord a reçu tant de royalistes, avant l'invasion piémontaise. Après l'invasion, le Prince renonça au séjour de Venise et céda son palais au baron Franchetti, qui en a achevé la restauration. C'est un édifice du quinzième siècle, dans le style ogival, avec une façade d'un ton rosé extrêmement gracieuse. Les excellents photographes de Venise ont fait des affaires d'or avec les Français, qui voulaient tous emporter des vues de ces résidences royales. La gondole à quatre rameurs de Don Carlos fut souvent aperçue sur le grand canal. On connaissait la lettre adressée de Goritz par le Prince, dans la soirée du 3 septembre, à M. Nocedal, à Madrid : « Nous venons de rendre les honneurs su-  
« prêmes à mon oncle bien-aimé, et la religieuse céré-  
« monie s'achève dans la douleur et le recueillement de  
« tous. — Je n'ai jamais senti plus vivement que dans

« cette cruelle journée la force *des liens indissolubles qui*  
« *m'attachent à ma chère Espagne. C'est à elle seule que*  
« *j'appartiens*, et je lui appartiendrai toujours. — Mes  
« fidèles amis connaissent mes sentiments ; je veux  
« pourtant les leur redire aujourd'hui par toi. — Ton  
« affectionné, CARLOS. » Cette lettre faisait justice des  
prétentions attribuées par la calomnie ou par l'ignorance  
au Bourbon espagnol, et lui valait la sympathie fran-  
çaise.

Ce que je voulais voir avant tout à Venise, c'était  
l'armure d'Henri IV. On ne peut faire un pas dans le  
monde sans se heurter à quelque grand souvenir de  
notre monarchie. La sérénissime république de Venise  
fut le premier Etat de l'Europe à reconnaître, sur le  
conseil de son ambassadeur à Paris, Mocenigo, les droits  
du Béarnais à la couronne de France. Henri IV, recon-  
naissant, envoya son armure aux Vénitiens en 1603 ; la  
république reçut avec respect l'armure du grand homme  
et lui donna la place d'honneur dans cet Arsenal qui  
était alors la terreur de la Méditerranée. Je me fis con-  
duire à l'Arsenal. Le lion colossal de Marathon, rap-  
porté par un doge, garde l'entrée. Dans la première  
cour, les canons de Lépante s'allongent muets et humi-  
liés sur le sol. On m'indiqua le premier étage du musée.  
Là, parmi les plus précieuses reliques de l'ancienne Ve-  
nise, domine l'armure de notre roi. Elle est montée sur  
un piédestal, dans une belle niche entourée d'une ba-  
lustrade. Au-dessus, gravée sur le marbre, on lit cette  
pompeuse inscription latine :

HENRICI IV FRANCIE ET NAVARRÆ REGIS ARMA  
 IN TOT TANTISQUE ET PERICULIS ET VICTORIIS HOSTILI  
 SANGUINE MADEFACTA IMMORTALIS EJUS GLORIE TROPHEUM  
 AC VERI ET SINCERI AMORIS ERGA REMPUB.  
 MONUMENTUM.

Traduction : *Armes d'Henri IV, roi de France et de Navarre, teintes de sang ennemi dans tant de périls et de victoires considérables, trophée de sa gloire, et monument de sa véritable et sincère amitié envers la république.*

Un mannequin armé de pied en cap de cette armure sans prix, appuyé des deux mains sur l'épée, visièrè basse, donne l'illusion de la réalité. Voilà le fameux panache blanc : « Mes compagnons, si vous perdez vos enseignes, cornettes et guidons, ne perdez point de vue mon panache blanc ; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la victoire. » Voilà l'épée d'Arques, d'Ivry et de Fontaine-Française, l'épée qui pacifia le royaume et refoula l'étranger, après avoir paru dans cent combats sanglants et deux cents sièges de place. Elle me rappela ce trait de Don Pedro de Tolède, ambassadeur d'Espagne. Un jour voyant au Louvre l'épée du Roi entre les mains d'un officier portemanteau, il s'avança, mit un genou en terre, et la baisa, rendant cet honneur, disait-il, à la plus glorieuse épée de la chrétienté. Il fallait qu'Henri-le-Grand aimât bien la république..... de Venise, pour lui faire un tel présent. Je baisai religieusement à mon tour cette glorieuse épée. Où est le bras digne de la porter ?

Comment oublier, en parlant de l'armure d'Henri IV, la réponse si noble que fit Louis XVIII, réfugié à Vérone pendant la Révolution, lorsque le sénat vénitien, avili par la peur du succès de l'armée française d'Italie, fit signifier au Prince de chercher un autre asile : « Je partirai, — répondit-il, — mais j'y mets  
« deux conditions : la première, c'est que vous me  
« présenterez le *Livre d'or* où figure le nom de ma  
« famille, afin que je l'en raye de ma main ; la  
« seconde, c'est que vous me rendrez l'armure  
« dont mon aïeul Henri IV fit présent à la république  
« de Venise. » Le sentiment de leur dignité ne quitta jamais les Bourbons, moins encore dans le malheur que sur le trône.

Messire Hardouin de Péréfixe, évêque de Rodez, historien d'Henri-le-Grand, nous l'a dépeint au physique et au moral en quelques coups de plume. « Henri  
« était de médiocre stature, dispos et agile, endurci au  
« travail et à la peine. Il avait le corps bien formé, le  
« tempérament bon et robuste et la santé parfaite.  
« Il avait le front large, les yeux vifs et assurés, le nez  
« aquilin, le teint vermeil, le visage doux et auguste....  
« Jamais prince ne fut plus religieux observateur de sa  
« parole..... Il n'était pas bigot, mais véritablement  
« pieux et chrétien. » Tous ces traits peuvent s'appliquer à Henri V, sauf l'embonpoint contre lequel il luttait dans ses dernières années. Quant au visage, la ressemblance de l'auguste défunt après sa mort avec le masque de son huitième aïeul a frappé tous ceux qui l'ont vu dans la chambre ardente à Frohsdorf. Henri V eût été, il voulait l'être, Henri IV second.

Je ne vis aucun Français à l'Arsenal, et je crois que peu s'y rendirent. Un royaliste peut-il passer à Venise sans voir l'armure du premier des Bourbons ! Ce trophée national m'impressionna plus que le palais des doges. Le jeudi soir, 6 septembre, je fis mes adieux à Saint-Marc et pris, seul cette fois, le vapeur pour Trieste. Cette traversée fut moins calme que la première. Le lendemain matin, je débarquais sur le môle San-Carlo. De chaque côté c'était une forêt de mâts, un enchevêtrement de navires venus de tous les points de la Méditerranée ou en partance ; on n'entendait que le grincement des grues soulevant à bord ou déposant à quai des marchandises. Le port de Trieste est franc ; il s'y fait un mouvement annuel de treize mille navires, et de deux cent soixante millions de florins, plus d'un demi-milliard de notre monnaie. Grâce à la franchise du port, Trieste, devenue un immense entrepôt, voit grandir tous les jours sa prospérité et aspire à remplacer au profit de l'Autriche l'ancienne Venise.

De Trieste on peut se rendre à Vienne par Goritz, Udine et la Carinthie, c'est le chemin le plus court ; ou bien par Nabresina, Laibach et la Styrie, c'est la route la plus pittoresque et la plus fréquentée ; je la pris. De Trieste à Nabresina, la voie ferrée suit le rivage en montant et domine l'étendue du golfe formé par les falaises déchiquetées de l'Istrie ; on jouit d'une vue très-agréable sur ces bords couverts de figuiers, d'oliviers, de vignes en berceaux et sur les flots azurés de l'Adriatique. Le château coquet de Miramar, à la

pointe escarpée de la presqu'île de Grignana, dans un site ravissant, fait songer à l'archiduc Maximilien d'Autriche, fusillé par les Juaristes, au Mexique, où l'empire l'avait entraîné et abandonné ; l'archiduc mourut en prince chrétien et en soldat : saluons sa mémoire. A Nabresina, on quitte la mer, la voie tourne brusquement à l'est et s'engage dans le Karst (1), vaste plateau rocheux entre Goritz et Fiume, peuplé de gros blocs isolés de calcaire blanchâtre, entre lesquels poussent des chênes rabougris et une herbe maigre ; l'impérentueuse *bora* y souffle avec fréquence ; sa rage va jusqu'à verser les plus lourdes voitures ; région aride, où l'on trouve cependant, cachés au fond des vallons, de renommés vignobles. Le chemin de fer serpente dans ce désert de rochers.

A San Peter on remonte vers le nord. A gauche, les hautes cîmes et les flancs dénudés du mont Nanos, un géant des Alpes Juliennes ; on passe près des splendides grottes à stalactites d'Adelsberg. A droite, les Alpes de Carniole, hérissées de sapins et de mélèzes. De magnifiques travaux d'art et de grands marécages annoncent Laibach, chef-lieu de la Carniole, dont l'imposant château-fort ne tarde pas à se montrer. A Laibach se tint, en 1821, à l'instigation de Metternich, un congrès des puissances européennes, pour étudier les moyens de préserver les trônes des complots de la Charbon-

(1) *Karst* en allemand, *Carso* en italien, *Kras* en slavon. Il y a en France, dans le Vivarais, une région semblable, mais de moindre étendue, qui porte le nom de *Gras*. On trouverait peut-être dans le sanscrit, souche des langues indo-européennes, le radical primitif qui a engendré ces noms jumeaux.

nerie, forme italienne de la Franc-Maçonnerie, qui se manifestait déjà sur plusieurs points par des révoltes à main armée, et qui a joué le rôle principal dans la révolution de 1830 ; presque tous les émeutiers de juillet en étaient. Le duc de Blacas, dont nous avons vu la tombe à Goritz, assistait au congrès de Laibach ; il représentait, lui troisième, la France ; au surplus tous les princes italiens l'avaient chargé de leurs intérêts, — hommage rendu à la loyauté de l'homme et à la suprématie française.

A partir de Laibach, on court de nouveau à l'est et on traverse les montagnes de Carniole par la trouée de la Save. On ne saurait donner le nom de vallée à l'étroit passage que ce torrent s'est frayé dans l'*alpe*, et que la voie ferrée est obligée de lui disputer. Jusqu'à Steinbruck le train et le torrent roulent de compagnie au pied de parois taillées à pic dans la montagne par la nature à une grande hauteur. Ces barrières infranchissables se crevassent quelquefois et laissent voir alors à droite et à gauche de frais vallons tapissés de prés et de bois de l'effet le plus pittoresque, surtout lorsque les rayons du soleil couchant viennent dorer leurs tons d'un vert crû. Le bassin houiller de Trifail se trouve sur cette route. Trifail me fait penser que nous voyageons sur les *Sud-Bahn*. Ce réseau est en grande partie l'œuvre d'un ingénieur français, dont la catastrophe de l'Union générale, qui a tué ou blessé tant de victimes en France et autres lieux, a rendu le nom tristement fameux. Il aurait été préférable pour le marché français, pour nous et pour lui, que M. Bontoux ne quittât

jamais la direction des chemins de fer du sud de l'Autriche, et que l'Union générale demeurât éternellement enfouie avec ses Timbales I. R. P. dans les galeries de Trifail.

A Steinbruck, en français pont de pierre, la voie fausse compagnie à la Save, reprend la direction du nord pour ne plus s'en écarter, et remonte la vallée de la Sann, un affluent de la Save. Cette vallée, un peu moins étroite que les gorges de la Save, magnifiquement boisée, produit une impression plus gracieuse. Les jolis défilés ! Les beaux bois touffus où essayent de se cacher des châteaux et des villas trahis par leur blancheur ! Ce n'est plus la Carniole, la Styrie commence, et je n'ai pas encore entendu un mot de slavon ; il est parlé pourtant de Trieste à Cilli et au-delà. Il est vrai que je voyage à côté d'un aimable habitant de Trieste, qui me parle très purement français, tandis que je m'obstine à lui répondre, Dieu sait comme ! dans la langue de l'*Italia irredenta*. A Cilli, la nuit tombe, le paysage se dérobe. On traverse les collines qui séparent le bassin de la Save du bassin de la Drave, on franchit la Drave, voici Marburg ; changement de train ; les voitures sont bondées ; chacun s'arrange pour dormir. Je passe, sans m'en douter, sous les monts Windisch-Bühel, qui s'élèvent entre la vallée de la Drave et celle de la Mur. On remonte la Mur jusqu'à Gratz, où mon Triestin, qui va à Vienne (j'oubliais de le dire !), me réveille pour m'inviter à goûter la plus exquise de toutes les bières excellentes que l'on boit en Autriche, et me montrer des chasseurs styriens ; ils ont fort bonne mine sous le costume national,

guêtres vertes moulant la jambe, culottes et vestes brunes, chapeaux tyroliens avec touffe de poils de chamois sur le côté. Je commençai à m'apercevoir que toutes les gares autrichiennes se ressemblent. Elles sont d'une simplicité un peu rustique ; la voie n'est point couverte, tant pis s'il pleut ; les marquises des quais s'appuient sur des piliers de maçonnerie revêtus de vigne-vierge formant berceau de l'un à l'autre.

La capitale de la Styrie est pleine de souvenirs royalistes. Le prince de Condé et son fils l'infortuné duc d'Enghien l'habitèrent. On montre dans le voisinage une maison de campagne dont l'intéressante victime du premier consul dessina le parc sur le modèle des jardins de Versailles, et l'église de Maria-Trost dont il prit une vue. Le duc de Berry séjourna à Gratz avec sa mère, la comtesse d'Artois, qui y mourut le 2 juin 1805 et fut ensevelie dans la cathédrale. La duchesse de Berry vint s'y fixer après la captivité de Blaye ; elle en fit sa résidence d'hiver, passant les étés à Brunnsee. Gratz est adossée aux flancs du Schlossberg, montagne escarpée d'où l'on peut admirer, — quand il fait jour, — le cours de la Mur et sa vallée populeuse, entourée d'une ceinture de vertes montagnes, fertilisée par les bras nombreux de la rivière, qui porte à la Drave le tribut de ses eaux. L'hôtel de la duchesse de Berry, situé entre la Mur et l'escarpement du Schlossberg, ressemblait plutôt à un palais. La mère de Monsieur le comte de Chambord y apporta ce goût et ce sentiment des arts qu'elle n'avait point perdu en exil, et les murs de son hôtel se couvrirent, — dit Alfred Nettement, —

des belles pages des peintres français de l'école moderne. Le frère de Don Carlos, Don Alphonse, et sa femme *Maria de las Nieves*, ce couple héroïque et charmant qui a poussé jusqu'à quinze lieues de Madrid, dans la dernière guerre carliste, habitent Gratz.

Nous continuons, en dormant très mal, à remonter la vallée de la Mur, jusqu'à Bruck, où notre ligne rejoint celle de la Carinthie. Ici fut célébré, le 16 novembre 1846, à neuf heures du matin, dans la chapelle d'un couvent, sans pompe, le mariage de Monsieur le comte de Chambord avec la princesse Marie-Thérèse-Béatrice-Gaëtane d'Este, descendant en ligne féminine de cette maison qui s'est acquis une gloire immortelle en protégeant avec passion les arts et les sciences en Italie. Pour l'illustration de la race, aucune princesse de l'Europe ne l'emportait sur Marie-Thérèse. Son père, François IV, archiduc d'Autriche-Este, duc de Modène, était fils de Ferdinand I<sup>er</sup>, lequel avait pour mère l'impératrice Marie-Thérèse et épousa Marie-Béatrice d'Este, qui lui apporta en dot le duché de Modène, héritage de la maison d'Este. Sa mère était Marie-Béatrice-Victoire-Joséphine de Savoie. Marie-Thérèse était donc : par son père, arrière-petite fille de l'impératrice Marie-Thérèse, petite nièce de la reine Marie-Antoinette et cousine issue de germaine de l'empereur Ferdinand ; par sa mère, petite fille du roi de Sardaigne Victor-Emmanuel I<sup>er</sup> et nièce de l'impératrice régnante d'Autriche. Ce mariage alliait donc les maisons les plus anciennes et les plus illustres de l'Europe : celles de Bourbon, d'Este, de Habsbourg et de Savoie. Pour les qualités

personnelles, Marie-Thérèse était digne d'être la compagne d'un prince aussi accompli qu'Henri de France. « Une sagesse prématurée, une bonté ineffable, un caractère sûr, facile, toujours égal, une modestie sincère jointe à l'habitude de s'oublier pour ne penser qu'aux autres, lui avaient concilié l'affection et la confiance de tout ce qui l'entourait. Dès ses plus jeunes ans, elle avait des entrailles de compassion pour les pauvres. Elle ne connaissait pas de délassément plus doux que de les visiter sous leurs humbles toits (1). » Ainsi le prince fils aîné de l'Eglise unissait sa destinée à une princesse du même sang que l'illustre protecteur du poète immortel qui a chanté la délivrance du tombeau de Jésus-Christ (2). Les époux firent part de leur mariage aux pauvres de France par l'envoi de charités vraiment royales; ceux de Paris reçurent vingt mille francs, ceux des départements de l'Ouest seize mille. L'hiver était rigoureux et grande la misère; le Prince donna ordre d'établir des ateliers de charité à Chambord et dans les domaines qu'il possédait encore en France, pour assurer du travail et du pain aux indigents. Il écrivit en même temps plusieurs lettres pour exciter les légitimistes à suivre son exemple et à redoubler leurs aumônes. « *Assister des Français qui souffrent*, — disait le Roi, — *c'est me servir* (3). »

(1) Sermon de l'abbé Trébuquet.

(2) Le Tasse a dédié la *Jérusalem délivrée* à Alphonse II d'Este, et créé le type de Renauld pour introduire, par une fiction permise aux poètes, un héros de la maison d'Este dans l'action de son poème.

(3) Lettre au comte de Jumilhac, 14 janvier 1847.

Cet appel chrétien fut entendu et l'exemple royal suivi partout. La presse légitimiste recueillit d'abondantes charités et donna le branle à une véritable souscription nationale pour les malheureux. Un an auparavant, Louise de France, aussi à l'occasion de son mariage, avait envoyé dix mille francs aux pauvres de Paris, qui furent distribués par les sœurs de Saint-Vincent de Paul. Le frère et la sœur, fidèles aux traditions libérales de leur race, ne voulaient pas goûter un jour de bonheur dans l'exil, sans y associer les déshérités de France. Tels étaient les princes proscrits par la révolution et repoussés par le parlementarisme, son complice !

A Bruck, on change encore de vallée pour suivre celle de la Mürz. S'il ne faisait nuit, je prendrais des notes ; mais, faute de mieux, il faut continuer à fermer l'œil. Une valise mal équilibrée qui tombe sur ma tête me réveille en sursaut juste à temps pour jouir des beautés de la ligne du Semmering, où nous arrivons au petit jour. Le Semmering est le Fréjus autrichien ; il sépare la Styrie de l'Autriche ; le tunnel qui le traverse n'a que quatorze cents mètres de long et huit cent quatre-vingts mètres d'altitude. C'est un Fréjus en miniature, tout aussi pittoresque que le franco-italien. Le versant styrien du Semmering n'offre pas les curiosités du versant autrichien. On descend celui-ci jusqu'à Gloggnitz par une succession de courbes qui font varier à chaque instant le point de vue. La pente est très rapide ; la voie, fort élevée, court sur des rochers abrupts ; les viaducs succèdent aux tunnels, et les tunnels aux viaducs ; on domine des bois noirs, de vieux

bourgs en ruines, de grasses vallées où fument des usines, et l'on aperçoit Gloggnitz dans le fond bien avant d'y arriver. Cette perspective dure pendant près de quarante kilomètres. La construction de la ligne du Semmering a précédé celle du Fréjus, il est juste de le dire ; elle a démontré qu'une locomotive pouvait passer partout où passe un mulet. Cette démonstration a été faite moyennant la bagatelle de quinze millions de florins et une statue à l'ingénieur Ghega. A dix-huit lieues à gauche du Semmering, nous avons laissé, en Styrie, le célèbre pèlerinage de Maria-Zell, vénéré et fréquenté de tout l'empire à l'égal de notre sanctuaire de Lourdes. Les bons habitants de Frohsdorf, dès les débuts de la maladie de Monsieur le comte de Chambord, s'étaient rendus à pied à Maria-Zell pour obtenir de Dieu, par l'intercession de sa Mère, la guérison du prince qui était leur providence. Il y a six grandes journées de marche pour aller et revenir. Au retour, ces braves gens connurent le mieux survenu dans la marche de la maladie et se prirent à espérer. Hélas ! leur espoir, comme le nôtre, devait être de courte durée. Récemment, Madame la comtesse de Chambord a offert au sanctuaire de Maria-Zell une lampe d'or de grand prix.

Après Gloggnitz, où finit quand on descend, où commence quand on monte, la ligne du Semmering, on voit une ancienne abbaye de Bénédictins sur une colline, des châteaux haut perchés, des fabriques, des filatures ; puis la vallée de la Schwarzau s'élargit et la voie débouche dans une immense plaine, appelée *Steinfeld*, champ de pierres, qui va jusqu'à Vienne et au Danube. Elle est arrosée par la Leitha et ses affluents,

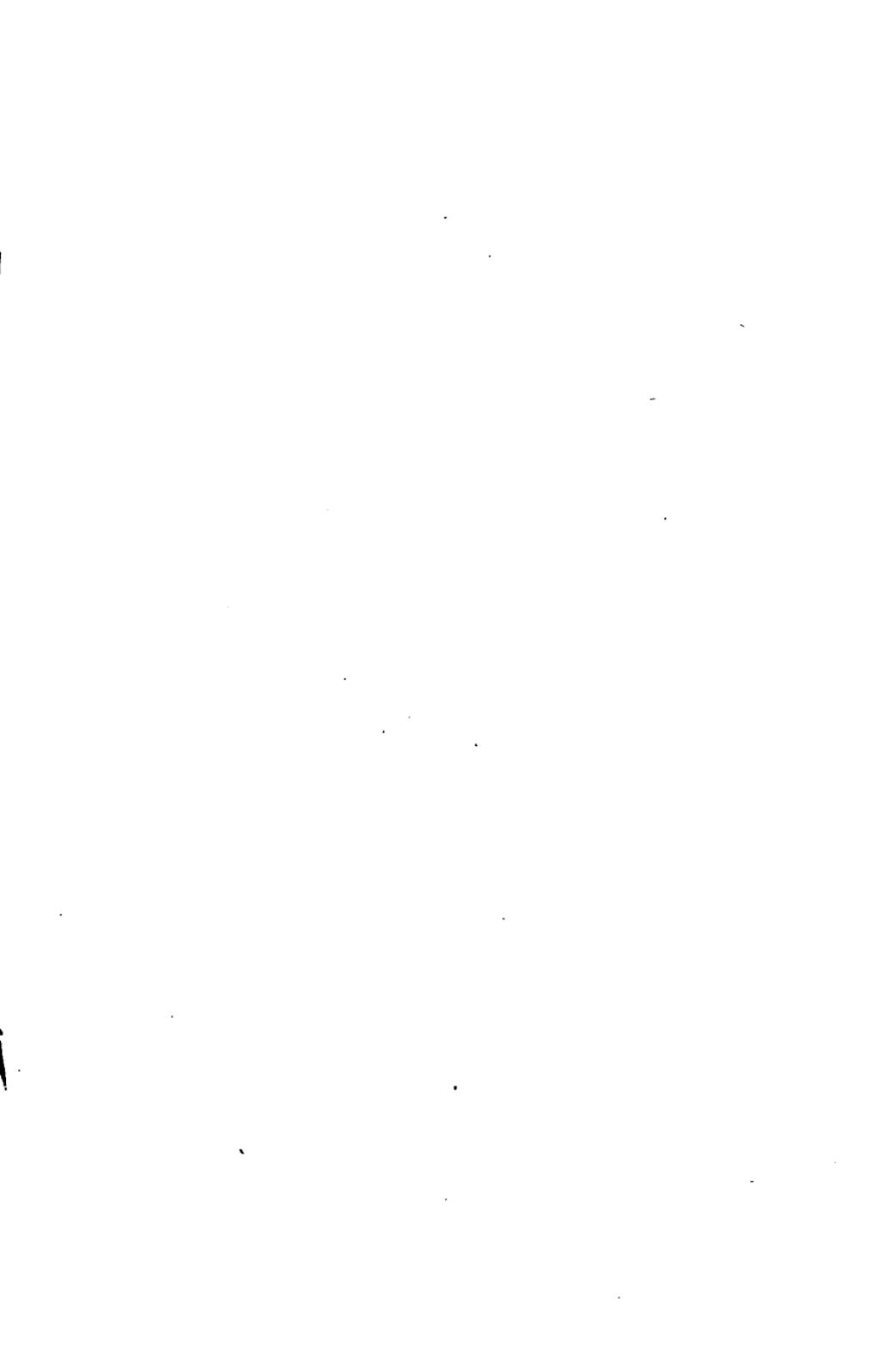
et bornée à l'est par les humbles monts de Leitha, frontière de l'Autriche et de la Hongrie, en face desquels se dressent, à l'ouest, les Alpes autrichiennes et l'orgueilleux Schneeberg, aux flancs arides, rocheux et couverts de précipices. Le train traverse des bois de sapins et des champs de maïs, il s'arrête à Wiener-Neustadt. C'est ici que je dois descendre. Nous sommes au samedi, il est sept heures et demie du matin.

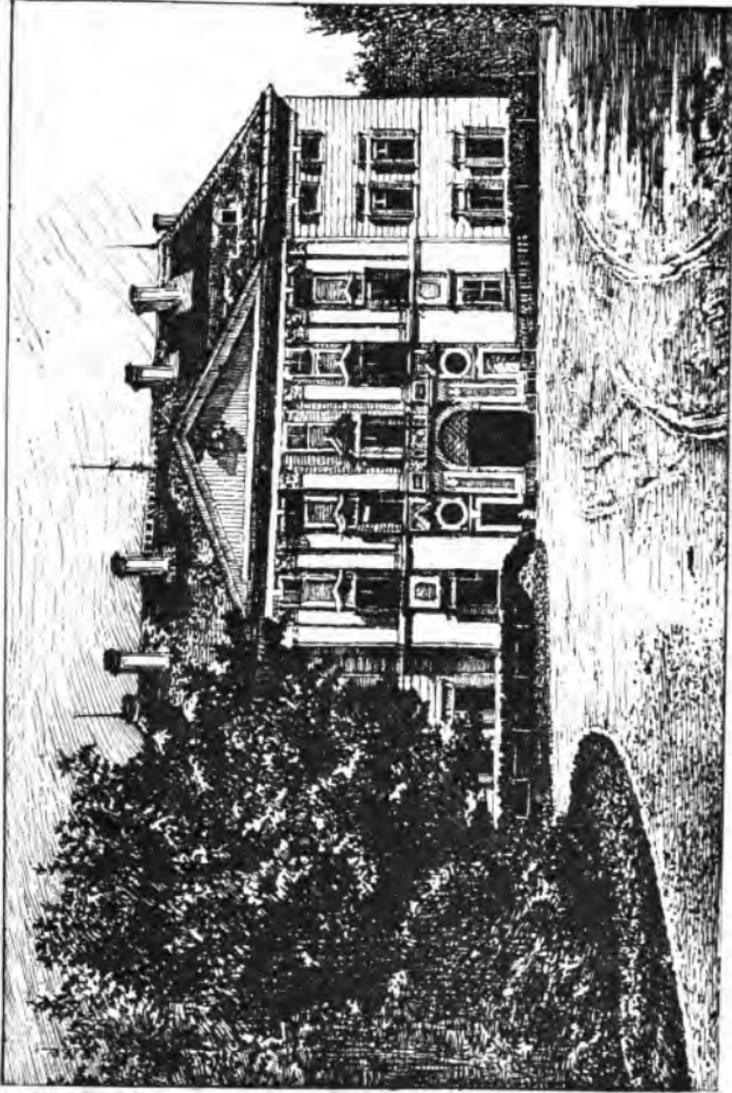
Wiener-Neustadt est une fort belle ville de vingt mille habitants, au milieu du Steinfeld, toute neuve puisqu'elle a été rebâtie depuis 1834, le feu l'ayant détruite entièrement cette année-là. Les rues sont très larges et totalement dépourvues d'animation. Il y a une école militaire fondée par l'illustre Marie-Thérèse et installée dans le château bien conservé des anciens ducs de Babenberg. Je descendis à l'hôtel Hirsch, rendez-vous des Français. Il en était venu quelques-uns la veille, mais ils étaient tous repartis le même jour. Pendant que je me préparais à me rendre à Frohsdorf, une batterie d'artillerie, revenant des grandes manœuvres du camp de Bruck, sur les confins austro-hongrois, passait sous mes fenêtres. Sur le flanc de la colonne, un trompette sonnait une marche beaucoup plus semblable à un air d'enterrement qu'à une fanfare guerrière. Comment les Autrichiens, meilleurs musiciens que nous cependant, ont-ils adopté un air si lugubre ? Une de nos belliqueuses sonneries françaises, éclatant à côté de celle-là, eût fait prendre le mors aux dents à toute la batterie. Quelques minutes après, en compagnie d'un royaliste espagnol venu de Gratz, je roulais en voiture sur la route de Frohsdorf.



FROHSDORF







FROHSDORF  
*Façade du château du côté de l'entrée*

## VI

### FROHSDORF

Que de souvenirs doux et tristes à la fois ce nom va éveiller chez tous les royalistes qui liront ce livre, souvenirs d'ordre privé ou d'intérêt général. C'est la station de l'exil dont le nom se lie le plus intimement à la vie d'Henri V, car elle était sa propre demeure. S'il y a quelque vérité dans le beau vers que le grand Corneille met sur les lèvres de Sertorius :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis,

on peut dire que la France était à Frohsdorf. Elle y était par le seul représentant de la tradition monarchique, par son chef légitime ; elle y était par les aspirations de la partie du peuple français guérie ou restée pure de tout contact avec la révolution ; elle y était par

la pensée de ceux qui, ne disjoignant pas ses destinées politiques de ses destinées religieuses, demandaient à grands cris le retour de la monarchie chrétienne, pour arracher la patrie en danger aux mains des anciens séditieux et des ambitieux de tout âge dont le parlementarisme a fait des hommes d'Etat souverainement nuisibles. L'âme de la France était à Frohsdorf, car elle savait combien on y tressaillait de ses rares joies, combien on y souffrait surtout de ses souffrances, combien on y vivait pour tout dire de sa vie. On y allait aussi de tous les points de la France, les uns pour chercher des encouragements à persévérer dans la lutte contre le mal, les autres pour rapporter des paroles de réconfort. Et quel retentissement avaient en France les lettres venant de ce royal asile.

Frohsdorf est à sept kilomètres au sud de Wiener-Neustadt, sur la lisière orientale du Steinfeld, au pied des collines boisées de Leitha, en Basse-Autriche, *Nieder Osterreich*. Une belle route plate y conduit à travers des champs de maïs, de pommes de terre, de sarrazin, et un boqueteau de pins silvestres ; elle est bordée d'un grand nombre de cerisiers. Nous passons la Leitha, large torrent à moitié desséché, puis son affluent le Pitten, plus resserré, mais plein d'eau courante, qui vient d'un rendez-vous de chasse de Monsieur le comte de Chambord, et nous arrivons au village, écart de la paroisse de Lanzenkirchen. La paroisse compte en tout mille habitants ; la moitié à peu près habite Frohsdorf. Ce nom signifie *village du contentement*. Toutes ses maisons blanchies à la chaux et d'une

propreté minutieuse auraient, en effet, de chaque côté de l'unique rue, un air de contentement, d'aisance et même de gaité, si elles n'étaient closes, silencieuses, et si les rares habitants qui se montrent ne nous saluaient pas si tristement. Ce n'est plus Frohsdorf, c'est le village de la désolation. La seule hôtellerie, *gasthaus*, se trouve à gauche sur une petite place ombragée de grands arbres, où il y a un puits public muni d'une pompe. Une particularité de ce pays: non-seulement le corps de pompe est entouré de paille tressée, mais encore un toit conique en lattes superposées reposant sur le sol abrite sa base; par ce moyen, l'eau ne gèle jamais, quelque froid qu'il vienne. La route fait un coude; à droite, les écuries et remises du château. Une simple barrière de bois peinte en blanc s'ouvre, nous sommes devant l'habitation du fils aîné de France.

Le château de Frohsdorf est une vaste construction carrée à la Mansard, à deux étages, divisée en quatre corps de logis égaux par une cour intérieure; il a des proportions fort imposantes. De larges fossés dont la cuvette est sablée et les talus gazonnés l'entourent, donnant le jour aux sous-sol, occupés par les cuisines. La façade d'entrée, au nord, est d'une architecture sévère; elle se compose d'un corps de bâtiment en légère saillie sur les ailes, surmonté d'un fronton triangulaire soutenu par six doubles pilastres corinthiens prenant naissance au premier étage. L'entrée, où l'on arrive par un pont de pierre jeté sur le fossé, consiste en une grande porte cochère flanquée de deux portes latérales. Il y a neuf croisées dans le développement de

cette façade, dont cinq dans les entre-colonnes ; hautes au rez-de-chaussée et au premier, elles sont très basses au second. Au milieu du fronton, on a sculpté l'écu de France timbré de la couronne royale. Une fleur de lys dorée, qui brille sur la girouette, indique de loin la demeure du Roi. La façade opposée, au midi, est plus ornée ; elle se compose également d'un corps en saillie sur les ailes, sans fronton, décoré de huit pilastres simples ; elle est percée dans son développement de onze croisées, dont sept dans les entre-colonnes ; elle donne sur le jardin et le parc réservés, où l'on descend par un pont-levis et par un superbe perron à balustres ; sur le bord du toit, huit piédestaux, correspondant aux pilastres, soutiennent autant de grandes statues. La façade ouest présente un renflement demi-circulaire, c'est le chevet de la chapelle. Un badigeon nuance d'ocre jaune très claire couvre les murs ; les motifs d'architecture se détachent en blanc sur ce fond et réveillent l'aspect de cette habitation seigneuriale. A l'est et au midi s'étendent les jardins, entourés d'un parc magnifique, encadré lui-même dans un paysage ravissant, qui sert de point de vue au château. Dans un parc réservé, une grande quantité de daims fournissent de la venaison en abondance.

Le château de Frohsdorf a été bâti vers le milieu du dernier siècle. Cette propriété appartenait aux comtes Hoyos. Pendant la Restauration, la veuve de Murat, devenue la comtesse Lipona, y résida quelque temps et y fit des améliorations. Le duc de Blacas l'acheta en 1835, et le céda en 1844 à la duchesse d'Angoulême,

qui ne voulut plus habiter Goritz après la mort de son mari ; la sainte duchesse y finit ses jours trente-deux ans avant son neveu bien-aimé.

Ce n'est pas sans un douloureux serrement de cœur que je franchis le seuil, par la porte latérale de gauche. Elle s'ouvre sur un vestibule voûté où se tenaient des serviteurs en livrée de grand deuil. J'étais chez le Roi, mais le Roi n'y était plus. Je n'avais pas désiré ainsi voir Frohsdorf. Je fis passer ma carte à M. de Blacas. Le vestibule est séparé de la cour intérieure par un large corridor vitré, parallèle à la façade, conduisant à gauche aux appartements de réception, à droite au grand escalier qui mène aux étages supérieurs. Au pied de l'escalier, un second corridor vitré, parallèle à la façade ouest et d'équerre avec le corridor précédent, règne devant l'entrée de la chapelle. Deux rangs de trois colonnes alignés de chaque côté de la porte cochère, dans l'axe de l'entrée, soutiennent la voûte du vestibule, qui retombe à gauche et à droite sur des murs pleins. Ces colonnes divisent le vestibule en trois passages ; celui du milieu, entre les colonnes, pour les voitures, est pavé en bois. Dans le mur de gauche, sur le passage ordinaire, on a creusé une niche où est placée la statue de Jeanne d'Arc, en marbre de Carrare, sculptée à Rome, en 1833, par le célèbre statuaire Rinaldi, à l'ordre de la duchesse d'Escars, comme le relate l'inscription gravée sur le piédestal en marbre gris. L'héroïne est représentée en grandeur naturelle, armée en guerre, la main droite à la hanche, s'appuyant fièrement de la gauche sur la lance des chevaliers, qui sert de hampe au drapeau blanc.

Nous n'avons pas de statue de Jeanne d'Arc comparable à l'ouvrage de Rinaldi.

J'admire le sentiment poétique et chevaleresque qui a fait mettre par Monsieur le comte de Chambord la statue de la libératrice de la France en sentinelle à l'entrée de sa demeure. Jeanne d'Arc personnifie la prédilection de Dieu pour la monarchie française, née d'un acte de foi à Tolbiac, avec Clovis, en combattant les Allemands, et christianisée par le saint évêque Remi. Elle personnifie encore l'antique amour du peuple pour le Roi ; envoyée de Dieu afin de relever la patrie et le trône qui périssaient ensemble et qui devaient ensemble être sauvés, elle est le vivant témoignage des desseins de la Providence sur la France et sur la Royauté, et, par conséquent, de l'alliance indissoluble contractée entre l'Eglise et la monarchie française, dès l'enfance de notre nationalité. Si l'on admet la mission divine de Jeanne d'Arc, on ne peut pas ne pas admettre la vérité de cette parole sortie de sa bouche inspirée : « Le roi de France est le lieutenant du roi des Cieux. » Est-ce que, si cette parole n'était pas le premier article de la constitution naturelle de la France, Dieu aurait pris la peine d'envoyer à la nation, à la dynastie, un secours pareil ? Oui, la véritable place de notre vierge héroïque et martyre sublime était à l'entrée de Frohsdorf, chez celui qui a dit : « Pour que la France soit sauvée, il faut que Dieu y rentre en maître pour que j'y puisse régner en roi (1). » Le drapeau blanc ne pouvait être soutenu en exil d'une façon plus éloquente.

(1) Lettre à M. de Mun, le 20 novembre 1878.

Sur un gros bloc de marbre encastré dans le mur de droite sont sculptés, en bas-relief, les écus de Rhodes et de Saint-Jean de Jérusalem servant de supports à l'écu de France, une banderolle avec inscription très fruste, et la date de 1289. Ce bas-relief provient de Rhodes, d'où le Prince l'a rapporté pendant un voyage en Orient. Il est encadré par deux hauts tronçons de colonnes provenant des ruines d'Aquilée, jadis grande ville romaine saccagée par Attila, aujourd'hui village de cinq cents âmes, au-dessous de Goritz, près de l'Adriatique (1).

L'extrémité gauche du corridor communique avec les appartements de réception par une porte ouverte sur le *salon-des oiseaux*, meublé d'une table ronde, de sièges d'acajou, d'un poêle de faïence dans un angle, et de deux grandes armoires vitrées. Ces armoires sont remplies d'oiseaux empaillés de toute espèce. Des trophées de chasse du Prince, bois de cerfs, de daims, de chevreuils et de chamois, décorent ces armoires ou le pourtour des murs, tapissés de papier blanc fleurdelysé d'or. Je comptai sept têtes de dix-cors, et une tête de mouflon tué en Ecosse, ornée entre les deux cornes d'une plaque d'argent avec une énorme topaze incrustée au centre. Au mur de gauche, en entrant, est accrochée

(1) Aquilée opposa aux Barbares une résistance héroïque. Prêtres et fidèles versèrent leur sang côte à côte sur les remparts. C'était pendant les fêtes de Noël ; une partie des défenseurs restait sur la brèche, l'autre partie assistait aux offices, en armes, prête à revoler au combat. Le souvenir de ce fait historique est perpétué par une coutume de la cathédrale de Goritz, héritière des traditions de l'église d'Aquilée. A Noël, lorsque les chanoines vont lire au pupitre, chacun à son tour, un fragment de l'office, le dernier fait cette lecture dans un attirail guerrier, casque en tête, épée nue à la main.

une composition de Schmitz, représentant l'hallali d'un cerf devant Charles X et sa cour à l'étang de Chantilly, toile intéressante qui ne renferme que des personnages historiques. De chaque côté de cette grande machine, deux chasses de Carle Vernet, au crayon noir et blanc. Sur la table une réduction en bronze du Louis XIV de Girardon, en empereur romain, au quart de la grandeur naturelle. Sur le poêle, un buste en bronze de Charles X ; dans un autre angle, sur un piédouche, le buste en marbre de Louis XVI. Entre les deux fenêtres qui éclairent la pièce à l'opposé de la porte, un superbe coucou Louis XIV dans sa boîte couleur amaranthe, avec ornements de bronze ciselé. Au plafond pend un lustre curieux, en cristal coloré, dont chaque branche se termine par un lys blanc ; il sort des cristalleries de Murano, près de Venise.

Pendant que je considérais ces curiosités, une porte s'ouvrit. M. le baron de Raincourt, envoyé par M. le comte de Blacas, occupé, voulut bien me recevoir et répondre avec une bienveillance dont je le remercie publiquement de tout mon cœur, aux demandes qui se pressaient sur mes lèvres. Notre entretien dura longtemps ; il roula sur la maladie de Monseigneur, sur le prétendu empoisonnement par les fraises, sur les obsèques à Frohsdorf, sur l'incident de Goritz, sur Madame, sur le testament, sur la dislocation des comités royalistes. M. de Raincourt éclaircit tous ces points. Comment y aurait-il eu empoisonnement par les fraises, puisque toute la table de Monseigneur en avait mangé avec lui ? M. de Raincourt ayant assisté à l'embaume-

ment, cette demi-autopsie qui permit aux médecins de constater matériellement les causes de la mort, me dit en résumé tout ce que nous avons appris plus tard par le rapport très précis du docteur Vulpian. En ce qui concerne le testament, comment les journaux pouvaient-ils en connaître les dispositions, puisque le grand-maréchal de la cour chargé de son ouverture, en vertu d'une juridiction spéciale, ne l'avait ouvert devant MM. de Blacas, de Monti, de Raincourt et Huet du Pavillon qu'après leur avoir fait prêter serment de le garder secret ? Tout ce qu'on ne pouvait démentir, parce que le Prince avait révélé ces volontés de son vivant, c'est qu'en effet il laissait cinq cent mille francs à la Propagation de la Foi, quatre cent mille au Denier de Saint-Pierre, deux cent mille aux Franciscains de Terre-Sainte, cent mille aux œuvres du cardinal Lavigerie en Afrique, cent mille à l'œuvre du R. P. Ratisbonne à Jérusalem, et cent mille aux pauvres de France, à distribuer par les soins des évêques, proportionnellement à la population de chaque diocèse. Total : quatorze cent mille francs d'œuvres pies, qui peignent bien la grandeur souveraine de l'âme de Monseigneur. Relativement à l'incident des préséances, personne ne pouvait mettre en doute la véracité de Madame, disant qu'elle se conformait aux intentions de son époux, en voulant que les obsèques fussent, à Goritz comme à Frohsdorf, un « acte de famille, où la place de chacun fût réglée par le degré de parenté. » Quant aux calomnies inconsidérément admises et répandues par la presse frivole sur la veuve, les neveux et nièces, et les amis du

défunt, qualifiés de « petite église » et accusés d'« inimitié sourde » contre la branche cadette des Bourbons, une lettre venait d'être adressée au *Figaro*, le 6 septembre, sous la signature de MM. de Blacas, de Raincourt, de Monti, de Cheigné, de Damas, pour leur infliger un énergique démenti public (1). Au sujet des comités royalistes, investis de leurs attributions par le Roi vivant, expression de son action personnelle, ils cessaient d'exister par le fait même de sa mort, afin de ne pas gêner l'action personnelle de son successeur légitime, Monsieur le comte de Paris, dont la tactique politique pouvait être toute différente. Quant à Madame enfin, elle supportait son malheur avec une résignation héroïque ; depuis le commencement de la maladie, elle n'avait pas quitté le chevet de son époux, et c'était un miracle pour toute la maison de Monseigneur qu'ayant été la plus éprouvée pendant la saison d'hiver à Goritz, elle pût résister à tant de fatigues et survivre à tant de déchirements. Elle ne recevait encore personne.

Après cet entretien, M. de Raincourt voulut bien me montrer les appartements de réception. Ils occupent toute la façade est du château, dans l'ordre où je vais les décrire de l'angle nord à l'angle sud. A gauche du salon des oiseaux, se trouve la salle à manger, meublée très simplement d'un tapis de paille, d'une grande table ronde et d'un large dressoir à étagère. Monseigneur s'asseyait le dos à la façade. Aux murs, des natures mortes, des animaux, des fleurs, et une grande toile : le

(1) Le *Figaro* a publié cette lettre péremptoire.

duc de Berry faisant la charité aux pauvres. Sur un piédouche en marbre, près de la porte d'entrée, un bronze demi grandeur : le petit duc de Bordeaux, habillé en troupiér, tirant son petit sabre du fourreau avec un mouvement plein de furie française. Aux extrémités de l'étagère du dressoir deux statuette équestre se regardant : Henri IV, d'après la statue du Pont-Neuf à Paris, et Henri V en habit de général de division, saluant.

A droite du salon des oiseaux, le grand salon, dit *salon rouge*, vaste pièce remplie de tableaux historiques, presque tous des chefs-d'œuvre de l'école française. Voici des Rigaud : le *Duc de Bourgogne*, et son frère le *Duc d'Anjou*, tige des Bourbons d'Espagne. Le duc d'Anjou est charmant de douceur, de grâce et de jeunesse ; c'est une des toiles du maître les plus estimées. Voici un Robert Tournières : le *Dauphin, père de Louis XVI*. Voici un Nattier : *Marie Leczinska*, fille de Stanislas, le philosophe chrétien et le roi bienfaisant. Voici le portrait de Marie-Antoinette, que les brigands de la commune de Paris percèrent d'un coup de baïonnette, à Versailles, aux journées d'octobre. Voici le *Duc de Bordeaux* à la mamelle, jouant sur les genoux de la duchesse de Berry en grand deuil, et tendant ses petits bras au buste de son père ; Kinson *fecit*, 1820. *Sunt lacrymæ rerum !* Le sujet a été évidemment inspiré par cette strophe de Lamartine :

Comme l'orphelin de Pergame,  
Il verra près de son berceau  
Un roi, des princes, une femme,  
Pleurer aussi sur un tombeau !

Bercé sur le sein de sa mère,  
 S'il vient à demander son père,  
 Il verra se baisser les yeux !  
 Et cette veuve inconsolée,  
 En lui cachant le mausolée,  
 Du doigt lui montrera les cieux ! (1)

Voici *Mademoiselle Louise enfant*, par Dubois Dronnet, 1830. Voici un buste en bronze de Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre, le malheureux époux de cette Henriette-Marie de France immortalisée par le génie de Bossuet. Voici, sur un chevalet, une mosaïque romaine d'un très grand prix : *Rome païenne et Rome chrétienne* ; c'est un présent de Pie IX à son « cher fils. » Entre les croisées, deux bahuts vitrés pleins d'objets d'art donnés en cadeaux.

La salle de billard fait suite au grand salon. Le parquet est recouvert d'un immense tapis bleu fleur-delysé d'or ; les murs disparaissent sous des toiles classiques des écoles italiennes. Je ne fis qu'y jeter un coup d'œil par la porte entr'ouverte, pour ne pas troubler les prières de Madame, qui passait ses journées dans le salon voisin, le *salon gris*, celui où le Roi a rendu le dernier soupir. Je ne pus m'y agenouiller. Ce salon, meublé et tendu en gris, fait l'angle de la façade est et de la façade sud ; il est éclairé par deux fenêtres sur chaque façade ; il y a une garniture de cheminée Louis XVI et des tableaux précieux. Le beau buste du Roi, en marbre blanc, par Veray, tant de fois reproduit, est là. Le cabinet de travail et les appartements privés

(1) *Premières Méditations*. — Méditation XV\*.

de Monseigneur et de Madame occupent, à la suite du salon gris, la façade méridionale et ont vue, ai-je dit, sur le jardin et le parc réservés. J'aurais vivement désiré voir le cabinet de travail. Là sont réunis les plus touchants souvenirs venus de France : les magnifiques pistolets offerts au Prince par le papetier Jeanne, au nom d'une quantité d'ouvriers de Paris ; un merveilleux livre d'Heures avec enluminures d'or, miniatures colorées, reliure rehaussée de pierreries, dont chaque page est l'œuvre d'une dame française et porte la signature de l'auteur. Là aussi se trouve, dans un double cadre, d'un côté le portrait de Berryer, de l'autre l'adieu au Roi adressé de son lit de mort par le grand orateur, le 18 novembre 1868 :

« O Monseigneur !

« O mon roi ! on me dit que je touche à ma dernière heure. Je meurs avec la douleur de n'avoir pas vu le triomphe de vos droits héréditaires, consacrant l'établissement et le développement des libertés dont notre patrie a besoin.

« Je porte ces vœux au ciel pour Votre Majesté, pour Sa Majesté la Reine, pour notre chère France. Pour qu'ils soient moins indignes d'être exaucés par Dieu, je quitte la vie armé de tous les secours de notre sainte religion.

« Adieu, Sire ! que Dieu vous protège et sauve la France.

« Votre dévoué et fidèle sujet,  
« BERRYER. »

Je n'ai jamais pu lire ce touchant et sublime adieu sans verser des larmes. Figurez-vous le maître moderne du barreau et de la tribune, le prince de l'éloquence, étendu sur son lit de mort, prêt à paraître devant Dieu ; il pense tout-à-coup à son pays, à son roi légitime, et il puise assez de force dans cette pensée pour se soulever et tracer de sa main moribonde un testament politique qui résume sa vie entière dans un acte de fidélité à Dieu et au Roi ; puis il meurt. L'histoire cite-t-elle un plus beau mouvement d'éloquence ? Quel maître, celui qui inspirait un tel dévouement au génie le plus désintéressé de la terre ! Quel serviteur, celui qui s'oublie lui-même devant la mort, pour ne songer qu'au malheur de la France séparée de son véritable chef ! Monsieur le comte de Chambord avait fait graver ces mots au bas du cadre : AUSSI ILLUSTRE QUE FIDÈLE. Que de fois il dut arrêter des yeux humides sur la lettre et sur le portrait !

Les appartements particuliers de Madame sont soignés, mais sans le moindre luxe. En général, Frohsdorf est meublé avec la plus grande simplicité : « Je suis en camp volant, disait le Roi. Sur un sol qui n'est pas celui de mes pères, sous un ciel qui n'est pas celui de ma patrie, je ne dois pas parer ma demeure. Je ne m'y fixe point, j'y passe. » Ne voulant pas abuser des instants et de la bienveillance de M. de Raincourt, je le priai de me faire conduire chez M. l'abbé Curé. L'aumônier du Prince attendait ma visite. La crainte de blesser sa modestie m'empêche de faire son portrait ; je dirai cependant qu'il cache, comme beau-

coup de Champenois, sous un extérieur difficilement impressionnable, un cœur plein de feu et de bonté. De sa chambre, exposée au nord, nous découvrons le Schneeberg ou Mont-des-Neiges du sommet à la base ; auprès de ce géant, qui élève sa tête chauve à plus de deux mille mètres, les monts voisins paraissent des taupinées. Je n'osai interroger l'aumônier sur les derniers moments de Monseigneur, il y a de ces douleurs dont il ne faut pas interrompre le recueillement ; je le priai de me conduire à la chapelle. En y descendant, il me fit voir la disposition intérieure du château.

Les appartements du second et du premier étage ouvrent sur des couloirs recevant la lumière de la cour et faisant le tour de l'édifice. Le second étage renferme les logements des personnes de la maison. Les murs du couloirs sont ornés de tableaux de chevalet dans des cadres fleurdelysés. Il y en a quinze qui représentent les principaux épisodes de la guerre d'Espagne, si honorablement conduite, en 1823, par le duc d'Angoulême. Je remarque le *Passage de la Bidassoa*, par Dubuffe ; la *Prise du Trocadéro*, par Abel de Pujol, 1823 ; la *Halte au bivouac* : le duc est assis sous le drapeau blanc, au pied d'un arbre ; la *Paix*, par Ducis, 1824. La composition de ce tableau est très heureuse : Louis XVIII, au balcon des Tuileries, entouré de la famille royale et des maréchaux de France, reçoit Angoulême victorieux et dit, en le montrant à la foule qui l'acclame dans le jardin : « La gloire de la France, la joie de ma vieillesse. » A droite, la duchesse de Berry élève dans ses bras le duc de Bordeaux enfant, qui agite

une toque à plumes blanches, tandis que sa sœur tire la robe de sa mère pour être prise aussi. Temps heureux, temps prospères, qu'êtes-vous devenus ! D'autres toiles représentent : la duchesse d'Angoulême aux *Jeux floraux*, par Coupin, 1825, à Bordeaux, trainée en voiture par le peuple, et en Vendée ; la pose de la première pierre de la jetée de Cherbourg par Louis XVI, créateur de ce port ; le berceau d'Henri IV ; des paysages.

La bibliothèque est au second étage, corps de logis de l'ouest. De chaque côté de la porte, le mur est tapissé d'armes des peuplades sauvages des bords du Nil, collectionnées par Monseigneur pendant son voyage en Egypte jusqu'à la seconde cataracte. Le R. P. Boll, aumônier de Frohsdorf, et M. l'abbé Curé ont soin de la bibliothèque, où quinze mille volumes sont réunis. Un très grand nombre, dons d'auteurs, tentent l'œil du bibliophile par le luxe du papier et la richesse de la reliure aux armes du Prince. J'ai feuilleté un manuscrit moderne, le compte-rendu du dernier banquet royaliste de Bordeaux, 29 septembre 1882. Au milieu de pages encadrées d'enluminures ou de vignettes délicates, un habile calligraphe a écrit les roms du comité royaliste de la Gironde, ceux du comité d'organisation, ceux des convives, et la suite des discours ; c'est magnifique à tous égards. Les royalistes de Bordeaux faisaient bien les choses pour leur duc, à en juger par le drapeau blanc de 1873 et par ce manuscrit. Monseigneur lisait tous les livres intéressants qui paraissaient, sans s'inquiéter des opinions des

écrivains ; il donnait chaque jour plusieurs heures aux études sérieuses. Comme l'a fort bien dit Alfred Nettement, « il étudiait l'histoire du passé, en y cherchant des enseignements pour l'avenir, et il suivait, jour par jour, l'histoire du présent sur le grand échiquier de la politique, » ayant les yeux sur tous les points où il y avait partie engagée, et correspondant avec les hommes les plus capables de le renseigner exactement, ce qui lui était facile, puisqu'il parlait, outre la langue maternelle, l'anglais, l'allemand et l'italien. Pour se délasser des études sérieuses, il aimait beaucoup à lire les récits de voyages anglais.

Au premier étage se trouvent les appartements des neveux et nièces de Monseigneur, duc Robert de Parme, comte de Bardi, grande duchesse Alice de Toscane, duchesse de Madrid, ceux des dames d'honneur, des membres de la maison du Roi, et des visiteurs honorés de l'hospitalité du château. Là est la chambre où mourut la duchesse d'Angoulême ; on l'a convertie en chapelle, et l'on y dit la messe une fois par an, le 19 octobre. Ici est l'entrée de la tribune de la chapelle seigneuriale. Le couloir est une vraie galerie de peinture. Je note une *Annonciation*, un *Saint Jérôme*, un *Carnaval de Venise*, des conversations, un portrait de Louis XII, surnommé le *Père du Peuple*, avec la date de 1493, un portrait de Sabine de Steinbach, fille de l'architecte de la cathédrale de Strasbourg, Erwin de Steinbach, une gravure de Frohsdorf au dix-huitième siècle. Je salue les portraits en pied d'Henri IV, de Louis XIV, de Charles X, du duc de Berry et de Madame la comtesse

de Chambord. Celui d'Henri IV est le célèbre portrait peint en 1610 par Porbus le Jeune, de l'école flamande, qui en fit beaucoup de répétitions. L'original est au Louvre. Henri IV est debout, vêtu de noir, ayant au cou le grand cordon du Saint-Esprit, la main droite légèrement appuyée sur une table, la gauche au-dessus de la garde de sa vaillante épée. Le regard est franc, ouvert, spirituel ; on dirait que le Béarnais va parler. Le portrait de Louis XIV est une répétition par Rigaud de son fameux portrait du Louvre. Nous voyons le grand roi en costume d'apparat ; le corps se présente de profil, la main droite s'appuie avec force sur le sceptre, le bras gauche replié sur la hanche relève l'hermine du manteau royal et découvre les jambes moulées dans des culottes de satin et des bas de soie. La tête, prise de face, regarde le spectateur de manière à lui inspirer le respect. Louis XIV était déjà vieux, quand il fut peint par le maître français, mais il gardait dans toute sa personne cet air de majesté imposante dont parlent tous les mémoires de l'époque. Rigaud a bien compris le grand roi, il nous en a laissé une image officielle. « Ce portrait, — dit M. Charles Blanc, l'excellent critique, — est une page d'histoire. » Charles X est représenté en costume royal, le duc de Berry en costume de chasse. Madame la comtesse de Chambord est en toilette blanche décolletée, avec un manteau de velours bleu et d'hermine tombant des épaules ; elle porte au bras droit un bracelet d'or orné d'une miniature de son mari, le plus beau et le plus noble des princes. Ce portrait, très frais et très gra-

cieux, a été peint, à Venise, par Pérignon, un an après le mariage de Madame. Dans le grand escalier, on voit les portraits de Louis XV et de Louis XVI en costume royal ; je n'ai pas reconnu le pinceau. Ainsi, Monseigneur ne gravissait l'escalier de sa demeure qu'entouré de ses glorieux ancêtres et sous leurs regards croisés. Toute la dynastie qui a conduit la France à son apogée était là, sauf Louis XVIII (et je regrette cette lacune), pour lui rappeler son devoir d'héritier, s'il avait pu l'oublier jamais. C'était la France qui le regardait, qui l'inspirait, la grande France du passé exilée dans un coin de l'Autriche. Comment aurait-il pu faillir ?

Au rez-de-chaussée, nous visitâmes la chapelle. Elle est précédée d'une antichambre vitrée, ornée de tableaux et de médaillons. D'un côté, une croix en nacre rapportée de Jérusalem ; de l'autre, une croix toute composée de reliquaires. Trois portes ouvrent de cette antichambre sur la chapelle. La chapelle, de grandes dimensions pour un château, est à peu près carrée ; quatre baies ménagées deux à deux de chaque côté du maître-autel dans le mur du chevet, les vitrages de la tribune du premier étage et ceux de l'antichambre lui donnent un fort beau jour. Elle a été reconstruite en 1859 dans le goût italien, un peu tempéré par la sobriété française. Les murs sont revêtus de stuc gris et rose relevé par une ornementation délicate, où dominent les fleurs de lys et les croix du Saint-Esprit. Le plafond est plus travaillé que les murs ; au centre, une fresque représente l'apothéose de l'empereur saint Henri, sous les traits de Monseigneur en costume

royal. Une lampe d'argent découpée à jour se balance devant le maître-autel. Il y a deux autels latéraux. Le maître-autel est en marbre blanc bordé de fleurs de lys d'or ; le tabernacle est orné de lames d'or, d'émaux et de gerbes de lys blancs. Les vases d'autel sont blancs fleurdelysés d'or. De chaque côté du tabernacle, il y a des reliques rapportées de Terre-Sainte. Au-dessus du maître-autel on remarque un grillage doré ; les chantres et l'orchestre se tiennent derrière ce grillage, dans une tribune à part, de sorte que l'on entend la musique religieuse sans voir les musiciens, ce qui est infiniment agréable. Au-dessus du grillage se voit un *Christ entre une Nativité de la Sainte Vierge* à gauche, et un *Baptême de Jésus-Christ* à droite. Ces trois tableaux sont encadrés dans l'ornementation du mur. Le *Christ* est une copie de celui de Guido Reni, école bolonaise ; la *Nativité* est de l'école vénitienne ; le *Baptême* a été peint par Rossi, un maître vénitien moderne, professeur de Mademoiselle Louise. A chaque coin de l'abside sont arborées des bannières bleues fleurdelysées, celle du Rosaire et celle de Saint-Michel, sujets peints par Kastner, maître viennois ; elles ont été montées en France, à Poitiers. Un vaste tapis bleu fleurdelysé couvre le marchepied de l'autel et la moitié du parquet de la chapelle, qui est garnie de plusieurs rangs de prie-Dieu. L'autel latéral du côté de l'Évangile est consacré à la Sainte-Vierge. La *Madone à l'Enfant-Jésus* du retable a été exécutée par Deschwanden, peintre suisse, qui a beaucoup travaillé à Notre-Dame des Ermites à Einsiedeln. Sur l'autel, une superbe croix en nacre donnée à Madame par les com-

pagnons du voyage de Monseigneur aux Lieux-Saints ; cette croix était demeurée un siècle sur l'autel du vénérable sanctuaire de Bethléem ; les Franciscains consentirent à la céder et reçurent un riche présent. L'autel latéral du côté de l'Épître est celui de Saint-Louis. Sur le retable, le roi de France, en manteau royal court, porte la couronne d'épines du Sauveur. Ce tableau a été peint par l'illustre duchesse de Parme. Sur l'autel, un reliquaire provenant de la duchesse de Berry renferme un *agnus Dei* de saint Pie V. La tribune royale, à trois arcades, fait face au maître-autel ; elle renferme de nombreuses reliques, dont quelques unes d'un prix inestimable, comme le cilice de saint Louis. C'est là, environné de tant de pieux souvenirs, que le Roi venait prier pour le salut de la France et demander au Ciel, avec les lumières supérieures qui éclairent le chemin du devoir, le courage et la constance de préférer les cuisantes douleurs de l'exil sans fin aux présents fallacieux de la révolution et à la tentation bien séduisante de régner sans gouverner, comme un roi fainéant. Je tombai à genoux, priant mon Roi, dont saint Louis est venu chercher l'âme pour célébrer sa fête au ciel (1), d'intercéder en faveur de la nation, plus affolée peut-être que coupable.

Au sortir de la chapelle, M. l'abbé Curé me conduisit aux écoles. D'aussi loin que les enfants du village apercevaient l'aumônier, ils accouraient lui baiser la main avec une joie et une vivacité charmantes. Tout

(1) Monsieur le comte de Chambord est mort le 24 août, veille de la Saint-Louis.

est français à Frohsdorf, les écoles comme le reste. Celle des filles est dirigée par les Sœurs de Sainte-Chrétienne, de Metz ; celle des garçons par les Maristes qui tiennent, à Paris, le collège Stanislas, et dont la maison-mère est à Besançon. Notre première visite fut pour l'école des Sœurs. Je n'étais pas un inconnu pour la vénérable supérieure, qui recevait la *Gazette de l'Est*, afin d'avoir des nouvelles de sa chère Lorraine. De grosses larmes roulaient de ses yeux, quand nous parlions de Monseigneur. Elle nous fit visiter les classes et la chapelle. Inutile de louer l'ordre parfait qui préside à tout. Les élèves sont au nombre de deux cents, dont vingt pensionnaires instruites par douze Sœurs. Cette école se trouve hors du village. Celle des Maristes se trouve à l'entrée ; elle compte aussi deux cents élèves instruits par cinq professeurs, les uns prêtres, les autres simples frères. L'ignorance est inconnue à Frohsdorf, grâce aux bienfaits du Prince, qui ont rendu heureuse toute cette contrée ; la France n'a pas voulu l'être.

Après les écoles, nous vîmes le logement des gens de service, grande maison séparée près du château, puis les écuries et remises, au bout du village. On pénètre dans une vaste cour plantée d'arbres, entourée de bâtiments à un étage. A droite, les écuries ; l'entrée consiste en deux portes surmontées de têtes de cheval en bronze. Des têtes plus petites, munies d'un anneau, servent à attacher les chevaux pendant le pansage. L'intérieur est d'une simplicité de très bon goût. Les boxes sont en chêne poli avec des cuivres brillants, les

râteliers en fer ; au-dessus des râteliers, des cartouches surmontés de cornes d'élan indiquent les noms des pensionnaires. Au milieu de la muraille, deux têtes de dix cors. Du plafond pendent des lustres en têtes de chamois. Il y a une vingtaine de juments perchonnées pour l'attelage et deux chevaux de demisang pour la selle. La bête favorite de Monseigneur est magnifique et répond au nom d'Arc.

Une des parties du château qui attirent encore l'attention est la pharmacie, où se trouvent toutes les ressources de l'art pour le soulagement de ceux qui souffrent. Les malades de la contrée reçoivent gratuitement les potions et remèdes qui y sont préparés pour être ensuite distribués à domicile. Voilà un surcroît de charité qui montre bien le petit-fils de saint Louis et le neveu de la duchesse d'Angoulême. Les jardins de Frohsdorf, partie à la française, partie à l'anglaise, sont justement célèbres en Autriche, et les serres qu'ils contiennent ne laissent rien à désirer. On y entretient avec un soin pieux des plantes venues de France et poussant dans de la terre française. Il y a un pot de *fuchsia* qui provient du petit jardin qu'enfant le duc de Bordeaux avait aux Tuileries.

Que Frohsdorf est morne, maintenant que l'âme de ce séjour est partie ! L'exil assombrissait sans doute l'existence du château ; mais l'entrain, l'humeur gaillarde et la confiance du Roi jetaient leur reflet sur ce nuage. Et puis la France était la préoccupation de tous les instants. Dépêches de France, journaux de France, livres de France, amis venant de France ou retournant

en France, correspondance pour la France, misères à secourir en France, espoir de retour en France, projets pour la grandeur de la France : on n'entendait parler que de la France. Tout Français pouvait venir frapper au château ; on ne lui demandait pas compte de ses opinions, le ROI DE TOUS ou plutôt le PÈRE DE TOUS n'avait pas de parti ; le titre de Français seul ouvrait les portes de la maison et le cœur du Prince ; on pouvait repartir avec des préjugés contre la monarchie, mais on n'en avait plus contre le comte de Chambord. C'est ce qui est arrivé, entre mille, à un républicain suisse, M. Tissot, l'auteur du *Voyage au pays des milliards*.

« Cet homme à la figure si sympathique, si ouverte et  
« si souriante, au beau front, aux regards si doux et si  
« profonds, c'était donc là ce comte de Chambord que  
« les journaux m'avaient dépeint sous les traits grotes-  
« ques d'une espèce de boudha de la légitimité ! Les  
« yeux surtout me frappèrent. La beauté et la franchise  
« de leur regard ne se peuvent dire... Avec ces yeux-là  
« on ne voit qu'en plein soleil. Quel beau regard  
« d'honnête homme !... Le comte de Chambord est au  
« courant de tout, il sait tout ; il connaît le livre qui a  
« paru aussi bien que celui qui va paraître ; ce fils de  
« roi est un écrivain du grand siècle, dans ce siècle si  
« petit... Quand on s'intéresse comme lui à tous les  
« progrès qui se poursuivent dans les lettres, dans les  
« sciences et dans les arts, on a beau être un homme  
« de l'ancien régime, on se renouvelle malgré soi et  
« on devient un homme moderne... Tel il se montre  
« dans ses lettres, tel on le trouve dans ses entretiens...

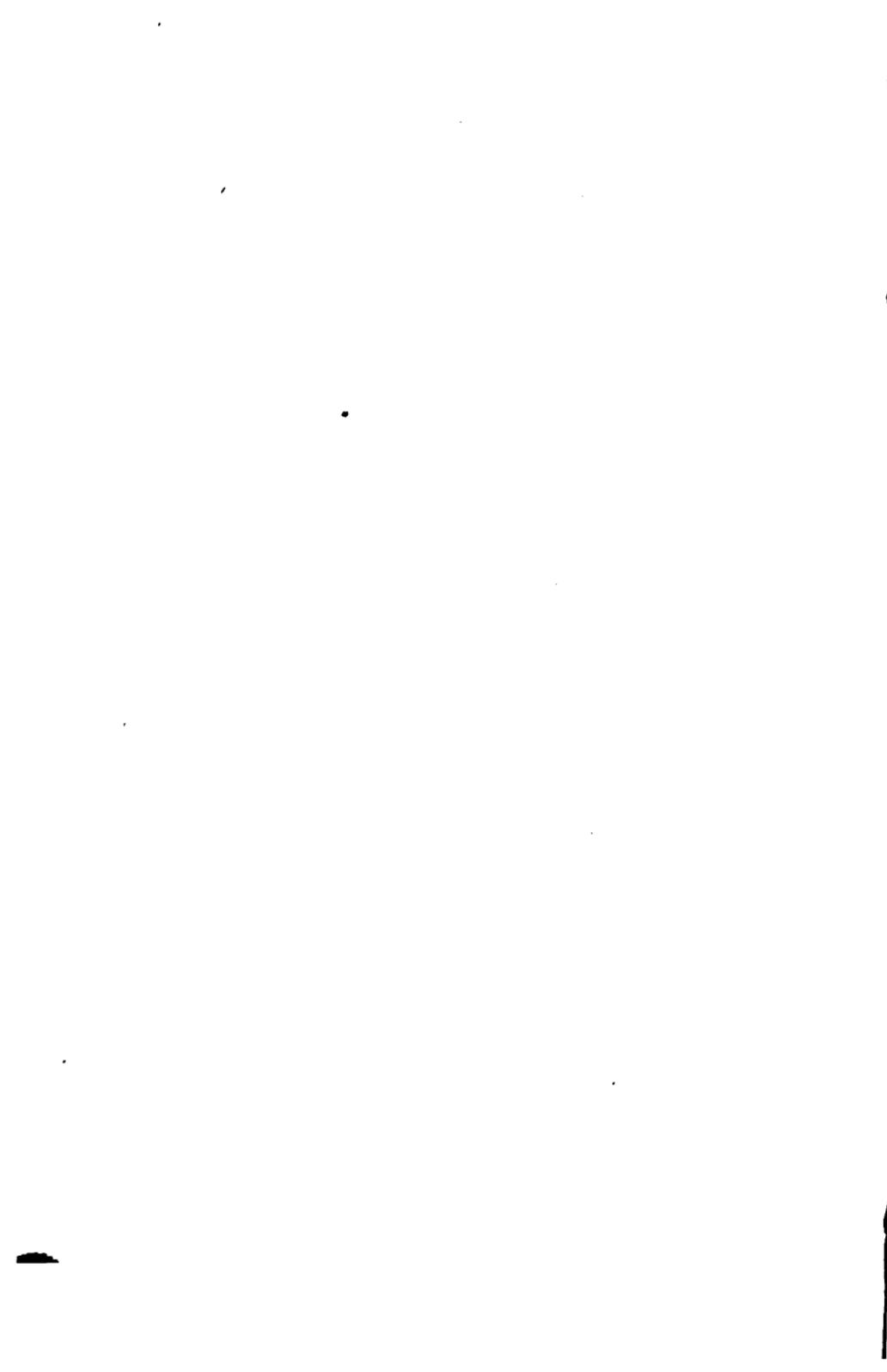
« Travailleur infatigable, il se lève au chant du coq, « cette fanfare gauloise. Son cabinet d'étude lui sert à « la fois d'atelier et de bibliothèque, car cet écrivain « délicat est doublé d'un peintre agréable. Assis à une « grande table d'acajou, encombrée de livres, de rap- « ports, il écrit sans relâche jusqu'à l'heure du déjeu- « ner (1). » Ce portrait, crayonné en 1878 par un écri- vain impartial, n'était aucunement flatté, il était exact ; les courtisans ne suivent pas les routes de l'exil. Le Prince était grand chasseur, fusil hors de pair, mar- cheur infatigable en plaine et en montagne, malgré son embonpoint et malgré l'accident de Kirchberg (2). Quels départs et quels retours de chasse ! quelles héca- tombes de gibier ! Malheur aux maladroits ! Hélas ! toute cette animation a disparu. Le royaliste qui vient interroger dans ces murs l'ombre du défunt trouve des serviteurs inconsolables, et il s'incline avec une pro- fonde et respectueuse sympathie devant l'indicible affliction d'une veuve auguste, qui fut la digne et bien- aimée compagne de son Roi.

(1) M. Tissot, *Vienne et la vie viennoise*.

(2) Le 28 juillet 1841, le Prince allant du château de Kirchberg à Schrems, accompagné de MM. de Foresta et de Locmaria, tomba avec son cheval, qui se renversa sur lui, et, dans cette chute, il eut le col du fémur gauche fracturé. Cette fracture s'était consolidée en laissant un raccourcissement de la cuisse.



LA SAINT-HENRI



## VII

### LA SAINT-HENRI

Si Monsieur le comte de Chambord voulait être Henri IV second, et si, par le physique et l'humeur, il rappelait déjà le Béarnais, la ressemblance s'arrêterait aux vertus royales. Le premier des Bourbons, malgré son excellent fonds chrétien, ternit trop souvent ses qualités politiques par des désordres qui, pour appartenir à la vie privée, ne furent pas moins publics et scandalisèrent la cour avec la nation. Ce malheureux exemple, imité par Louis XIV et par d'autres descendants, dépassé par Louis XV, n'a-t-il point attiré la colère de Dieu sur la race et contribué autant que les crimes de la France au malheur de leur commune destinée ? On incline à le croire, puisque la terrible loi de réversibilité et d'expiation s'est vérifiée sur les Bourbons de la branche aînée d'une manière si éclatante, en faisant racheter, comme

toujours, les fautes des coupables par les innocents. Les justes, les martyrs, les saints même (1) n'ont pas manqué à la Maison de France, depuis Louis XIV jusqu'à nos jours, pour satisfaire la justice divine ; combien donc faut-il de sang, de souffrances et de sainteté avant d'effacer sur le trône la trace de l'adultère ?

Notre Prince fut une de ces victimes innocentes et justes, par conséquent propitiatoires. Les deux modèles dont il s'inspirait furent son ancêtre saint Louis, et saint Henri son patron. Nous avons vu les images de ces deux grands princes chrétiens dans la chapelle de Frohsdorf, celle-là sur l'autel latéral, du côté de l'Épître, celle-ci au plafond. L'empereur d'Occident, Henri II, dont la dépouille vénérée repose à Bamberg, et dont le souvenir est encore vivant à Verdun et à Strasbourg, illustra l'Allemagne et l'Italie, dans la première moitié du onzième siècle, de l'éclat de ses vertus politiques, guerrières et chrétiennes. Il y a des traits étonnants de ressemblance entre Henri surnommé le *Pieux* et notre Prince. Henri II fut élevé par saint Wolfgang, évêque de Ratisbonne, réputé au-delà du Rhin pour sa sainteté, non moins que pour ses lumières. Notre Prince avait été élevé aussi sur les genoux de l'Église et de la science. « Henri II, dit Godescard, s'exerçait à la pratique de l'humilité, afin de se prémunir contre l'orgueil et de ne

(1) Louise-Marie de France, huitième fille de Louis XV, carmélite à Saint-Denis, sous le nom de *sœur Thérèse de Saint-Augustin*, morte en odeur de sainteté en 1787. Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière de France, troisième fille du Dauphin père de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X, reine de Sardaigne, morte à Naples en 1807, déclarée Vénérable par le pape Pie VII, le 10 avril 1808.

point se laisser éblouir par l'éclat des honneurs. » Notre Prince disait à un de ses serviteurs : « L'exil m'a été favorable : en France, j'aurais été élevé comme un prince, c'est-à-dire je n'aurais vu que de loin les misères et les souffrances du peuple, et l'on sait que la perspective rapetisse les objets. Grâce à l'exil, j'ai vu de près, j'ai éprouvé moi-même le malheur, l'injustice, l'abus de la force, toutes choses qu'il est nécessaire de connaître pour y compatir et y porter remède. » Henri II fut un zélé protecteur du Saint-Siège ; il fit respecter les donations de Pépin-le Bref et de Charlemagne, son illustre prédécesseur à la pourpre impériale ; les Lombards éprouvèrent le poids de ses armes invincibles. Notre Prince, s'il eût tenu le sceptre et l'épée de la France, aurait repris cette grande tradition ; et point il n'aurait eu besoin de tirer le canon pour obliger les Piémontais à restituer le domaine de saint Pierre, les moyens diplomatiques auraient suffi. Quand on voit les dispositions actuelles de la Russie et de l'Allemagne à l'égard du Vatican, c'est un point hors de doute. Henri II était un souverain charitable. Quelles aumônes connues ou secrètes n'a pas répandues notre Prince, surtout en France ? Au commencement de son règne, une émeute éclata contre Henri II pour lui ôter la couronne ; il la réprima avec vigueur, puis il fit éprouver sa clémence aux révoltés. Notre Prince, âgé de dix ans lorsque son grand-père et son oncle abdiquèrent en sa faveur, n'était pas en âge de défendre sa couronne ; il l'eût gardée certainement s'il avait eu dix ans de plus, car il n'aurait pas craint, comme Charles X, de mettre

au service de l'ordre la force suffisante ; on ne raisonne pas avec l'émeute, on l'écrase ; mais n'a-t-il pas noblement oublié la révolution de juillet ? Henri II rencontra une épouse parfaite, mise avec lui par l'Eglise au rang des saints ; ils ne laissèrent pas de postérité. Notre Prince avait une compagne à souhait pour son âme chrétienne, Dieu ne leur a point accordé d'enfants. Enfin Henri II, étant à Rome, avait éprouvé un accident qui lui laissa de la faiblesse dans une jambe, comme il advint à notre Prince après la chute de Kirchberg. Ce court parallèle explique la fresque du plafond de la chapelle de Froshdorf et la prédilection d'Henri V pour son glorieux patron ; il ne lui a manqué, afin de se montrer en tout digne de son modèle, qu'un trône qui lui permit d'exercer au profit de la chrétienté ses hautes vertus. Aussi je ne puis lire les poésies populaires d'Allemagne, dont saint Henri est fréquemment le sujet, sans penser à Henri V. « Cet homme qui, à mi-  
 « nuit, à l'heure où les religieux les plus fervents se  
 « reposent, se lève pour aller à l'église, c'est Henri.  
 « De graves pensées occupent son âme, elles le solli-  
 « citent à prier. Il s'avance vers l'autel, et, seul, enve-  
 « loppé par la nuit, il s'agenouille (1) » Que de fois la chapelle de Frohsdorf a été témoin du même spectacle ?

D'autres souvenirs encore rendaient saint Henri cher à notre Prince. Henri II devait un peu sa couronne à Robert, fils et successeur d'Hugues-Capet, ancêtre des Bourbons. Les Romains n'avaient oublié ni le titre de

(1) SCHWAB, traduit par M. Ch. Dubois.

*Patrice* de Rome, c'est-à-dire protecteur et défenseur, ni le titre d'empereur d'Occident porté par Charlemagne, ni les services rendus à Rome par la France, quoique les Allemands eussent usurpé la dignité impériale sur la branche des Carlovingiens. Aussi, l'empereur Othon III étant mort sans héritier, en l'an 1002, les Romains s'empressèrent d'offrir au roi de France, Robert, en vertu de leur droit d'élection, le diadème de Charlemagne; Robert l'ayant refusé, il fut décerné au duc de Bavière, Henri, qui devint le deuxième empereur de ce nom. L'empire aurait pu rentrer par Robert dans la Maison de France; il en fut définitivement écarté par son refus. Henri II et Robert avaient une grande estime et une grande amitié l'un pour l'autre, qu'ils se témoignèrent dans une célèbre entrevue sur la Meuse, frontière de leurs Etats. Tous deux braves, savants et pieux, jaloux seulement de faire le plus de bien possible à leurs sujets, il était naturel qu'ils s'aimassent. Comment saint Henri, qui tenait en quelque sorte sa couronne impériale d'un Capétien, n'a-t-il pas obtenu du Ciel, avec l'aide de saint Louis, que la couronne de France fût rendue au petit-fils de Robert, dont il était le patron et qui s'inspirait de ses exemples? C'est le secret de Dieu, maître des empires, des royaumes et des républiques. Mais on voit que l'histoire n'a pas commencé hier.

La Saint-Henri, rappelant le souvenir d'un grand monarque et d'un grand saint, protecteur de notre Prince, ramenait chaque année les royalistes au pied des autels dans une commune intention de prières; la

foi soutenait la fidélité. Longtemps, la Saint-Henri ne fut pas célébrée autrement ; à peine s'y ajoutait-il quelques réunions intimes, quelques repas d'amis où l'on portait la santé du Roi. Mais, dans ces dernières années, Monsieur le comte de Chambord ayant manifesté le désir que la Saint-Henri fût l'occasion de grandes assemblées, et ce désir étant la réalisation d'un vœu constamment exprimé par les hommes d'action, la France royaliste y répondit avec un empressement merveilleux. Le Prince avait peut-être exagéré jusqu'ici sa volonté de n'être jamais une occasion de division et de trouble pour son pays. Des réunions privées comme les nôtres, respectueuses de la légalité, ne pouvaient occasionner de trouble nulle part. En commençant plus tôt la campagne des banquets et des conférences, on aurait pu obtenir des résultats décisifs ; je regretterai toujours le retard apporté à cette agitation pacifique des esprits, si propre à servir les intérêts de la cause monarchique, à faire connaître la Maison de France, le Roi, son programme, ses partisans, et à dissiper les vieux préjugés. Quel bénéfice n'a pas retiré l'Irlande de l'agitation semblable créée, entretenue et dirigée par le grand O'Connell.

Les royalistes l'avaient bien compris lorsqu'ils se mirent à l'œuvre avec le plus grand zèle, il y a quatre ans, pour organiser leurs assemblées, où ils conviaient, sans distinction de nuance, tous les hommes de bonne volonté appartenant à ce qu'on appelle l'opinion conservatrice. Jusqu'à ce moment, la presse était le seul lien des royalistes, ils ne se connaissaient guère entre

eux, ils ignoraient presque l'existence de leurs comités, leurs chefs ne se mettaient pas assez en évidence. Ce fut un véritable réveil que provoquèrent les grandes manifestations de Paris, de Chambord, de Lille, de Bordeaux, de Toulouse, de Marseille, de Lyon, d'Avignon, de Challans, de Sainte-Anne d'Auray, de Troyes, et celles de moindre importance qui eurent lieu dans tous les départements. D'un bout de la France à l'autre, les partisans de la monarchie fraternisèrent, apprirent à se connaître, entendirent la parole ardente et convaincue de leurs orateurs, échangèrent leurs idées, leurs espérances, leurs encouragements, apprécièrent leur force, redoublèrent de persévérance et d'activité, et obligèrent les regards de cette grande masse flottante qui fait l'opinion publique à se fixer sur eux. La presse républicaine et la presse libérale les avaient représentés comme de véritables épouvantails ; quand on les vit, l'opinion fut désabusée. Que d'invités venus en curieux sincères à ces agapes monarchiques, y laissèrent les écailles qui leur couvraient les yeux, et en revinrent persuadés de la justice de notre cause, de l'efficacité du programme royal pour le relèvement de la patrie, et de la nécessité du retour au principe dont toute notre histoire avant la révolution est le commentaire et le développement. Aussi l'effectif de l'armée royaliste grandissait avec l'enthousiasme. On ne fait rien sans enthousiasme, c'est l'âme de toute cause qui veut triompher. Certes, nous en avons autant que les Irlandais d'O'Connell, O'Connell seul nous manqua. Des talents de second et même de premier ordre parurent dans nos réunions et

tinrent les auditeurs sous le charme ; mais l'homme de génie qui soulève les masses et les transporte où il veut, cette éloquence, reine du monde, ne se montra pas ; Berryer était mort, et l'on ne sait encore sur qui Dieu va faire tomber l'étincelle sacrée.

Malgré tout, l'idée monarchique se propageait, elle était entrevue comme la seule solution possible à substituer à la république ; les timides ou les hésitants qui se tenaient encore à l'écart étaient les premiers à nous pousser et à nous dire : « Mais finissez-en ! le plus tôt sera le mieux. » La poignée de légitimistes qui avait survécu à la révolution de 1830 était devenue une multitude ; nous nous contentions de marcher, comme le philosophe antique, devant ceux qui niaient le mouvement. Ainsi que l'écrivait notre Prince : « Le retour de  
« la monarchie traditionnelle correspondait aux aspira-  
« tions du plus grand nombre ; l'ouvrier, l'artisan, le  
« laboureur entrevoyaient avec raison ces paisibles  
« jouissances de la vie laborieuse, dont, sous la pater-  
« nelle autorité du chef de famille, tant de générations  
« dans le passé avaient connu les douceurs ; en un mot,  
« le pays attendait un Roi de France (1). » Cette parole était vraie en 1873, elle était vraie hier, elle est encore vraie aujourd'hui. Et qui a fait cela ? La réconciliation de la Maison de France ; je ne l'ai jamais mieux senti qu'à la dernière grande manifestation royaliste, celle du cirque de Troyes, le 3 juin de cette année.

« Ah ! si le Roi régnait ! » tel était le regret exprimé

(1) Lettre à M. de Foresta, 26 juillet 1879.

par tous les honnêtes gens que les fautes et les crimes accumulés par la république contre l'honneur, la fortune, les libertés, la religion et la sécurité de la France, transportent de douleur et d'indignation. « Ah ! si le Roi régnait ! » quelques parlementaires entêtés auraient eu le chagrin de voir un Roi qui règne et qui gouverne, mais la nation aurait eu la satisfaction incomparable d'être délivrée des ignominies dont nous sommes témoins. J'ai essayé quelquefois, lorsque le rétif Pégase a bien voulu se laisser brider, de traduire dans la langue du Parnasse cette aspiration de la France chrétienne vers un ordre de choses que son instinct lui indiquait comme la seule voie de salut. Je demande au lecteur la permission de reproduire ici quelques strophes où, à l'occasion de la Saint-Henri, qui nous occupe, le futur règne après lequel nous soupirions tous a été chanté.

A M. LE MARQUIS DE MONTEYNARD

*A l'occasion de la Saint-Henri*

Aujourd'hui, s'Il régnait, on emplirait les verres  
 Des meilleurs vins de nos pays,  
 Et l'on boirait au Roi, comme buvaient nos pères,  
 En arborant les fleurs de lys,

On ferait retentir et campagnes et villes  
 De chants d'amour et de gaité ;  
 Tout un peuple, sauvé des discordes civiles,  
 En bénirait la Royauté.

L'airain sourd des combats, l'airain joyeux des fêtes  
 Uniraient leurs puissantes voix ;  
 L'encens pur fumerait sur des milliers de têtes  
 Devant l'autel du Roi des rois.

On bénirait le Ciel d'utiliser la France  
 Au bien du monde et de la paix ;  
 On lui demanderait, en retour, l'abondance  
 Et vie au sang du Béarnais.

Ce serait parmi nous une joyeuse ivresse ;  
 Point de vaincus, point de vainqueurs,  
 Un unanime cri de commune tendresse  
 S'échapperait de tous les cœurs :

Car la France serait redevenue entière,  
 Comme elle était aux anciens jours  
 Où nul pied ennemi ne foulait sa frontière,  
 Où l'on mendiait son secours ;

Car sa vaillante épée, au règne de la force  
 Substituant celui des droits,  
 Pourchasserait la secte infâme qui s'efforce  
 D'asservir la terre à ses lois ;

Car, sur toutes les mers, le pavillon de France  
 Flotterait glorieux au vent,  
 Pour les uns dans ses plis portant la délivrance,  
 Pour les autres le châtement.

La loi ne serait plus le plaisir, le caprice  
 D'hypocrites légiférants,  
 Mais l'immuable voix du droit, de la justice,  
 Plus forte que tous les tyrans.

Du sein de nos cités, ruches industrielles,  
 Les factieux seraient bannis,  
 Ouvriers et patrons, à leurs devoirs fidèles,  
 Dans le travail seraient unis.

La haine n'oserait affronter l'énergie  
 D'un pouvoir fort, juste et loyal,  
 Et de Belzunce encor la sublime effigie  
 Serait dessus son piédestal.

Tout coquin, quel qu'il fût, respecterait l'enceinte  
Des chapelles et des couvents ;  
Un fisc vil n'oserait étendre son atteinte  
Au pain des humbles desservants.

LUI ne laisserait pas quelque ministre oblique  
Courir, sous de vastes projets,  
Le risque d'ébranler la fortune publique  
Pour servir ses seuls intérêts,

Tandis que le paysan obstiné sur la dure  
Et l'ouvrier sur le labeur  
Consumeraient leur vie à fournir couverture  
A l'impudent agioteur.

On verrait au pouvoir un peu moins de mollesse ;  
Aux affaires moins d'intrigants ;  
Chez les juges surtout beaucoup moins de faiblesse,  
Puisqu'ils seraient indépendants.

Le courage et l'honneur régneraient en personne  
Pour protéger la liberté.  
Et l'on verrait enfin le sceptre et la couronne  
Confiés à l'Honnêteté.

IL règne toutefois sur des amis fidèles ;  
L'âme de la France est à LUI.  
Mais, quand il reviendra, les cœurs les plus rebelles  
Seront heureux de son appui.

En attendant ce jour, offrons tous nos misères  
A Dieu, qui fit ce grand pays,  
Et prions pour le Roi, comme faisaient nos pères,  
En arborant les fleurs de lys.

Ces strophes, dédiées à l'un des meilleurs serviteurs du Roi, furent lues à un banquet royaliste de Paris et mises sous les yeux du Prince, qui daigna me faire transmettre ses remerciements. Qu'on me pardonne,

pour l'amour de l'auguste défunt, de rappeler ce précieux souvenir, et de citer une autre réminiscence poétique composée pour un banquet royaliste à Nancy. Monsieur le comte de Chambord avait dit : « Je suis le « *pilote nécessaire*, le seul capable de conduire le navire « au port, parce que j'ai mission et autorité pour ce- « la (1). » L'idée du pilote appelant l'idée du navire, la muse royaliste me dicta le sonnet suivant :

A MONSIEUR LE COMTE DE CHAMBORD.

Comme un puissant navire assailli par l'orage,  
Errant au gré des flots pendant l'horreur des nuits,  
Dont les marins tremblants, sans force, sans courage,  
Ne jettent plus au ciel que d'inutiles cris,

La France est emportée, hélas ! loin du rivage,  
A chaque coup de vent semant quelque débris.  
L'abîme attend sa proie, et ceux de l'équipage  
Attendent, pleins d'horreur, l'heure d'être engloutis.

LUI seul n'est point troublé, LUI seul lève la tête,  
Oppose un front serein aux coups de la tempête.  
Aux pauvres passagers, blêmes devant la mort,

Tout à coup sa voix crie : « Espoir et confiance (2),  
« Il est temps ! aidez-moi, nous sauverons la France. »  
Et son bras étendu montre déjà le port.

Ce port où la France pourra trouver le repos, après tant d'agitations, c'est la monarchie héréditaire, dont la Providence lui avait confié la garde, et où nous au-

(1) Lettre du 27 octobre 1873.

(2) *Spes et fides*, devise du Prince.

rons la douleur d'arriver sans lui, si Dieu nous accorde la grâce d'y arriver.

La Saint-Henri 1883 devait être l'occasion d'une manifestation auprès de laquelle auraient pâli toutes les précédentes. Le *Clairon* ayant parlé de ce projet grandiose, il n'y a plus aucun inconvénient à le divulguer. Les fêtes du couronnement de l'empereur de Russie en avaient inspiré l'idée. Vingt-cinq steamers seraient venus dans les ports de la Manche embarquer chacun mille royalistes ; les yachts de plusieurs de nos amis auraient servi de mouches à cette flotte majestueuse, qui se serait rendue dans les eaux neutres, où l'aurait rallié un vaisseau portant le pavillon du Roi. Cent un coups de canon saluaient l'arrivée du Prince, et l'on mettait le cap sur Brighton. Là on descendait dans un parc immense offert aux Français par un noble lord d'Angleterre, et disposé pour tous les besoins de la circonstance par une compagnie. Vingt-cinq mille hommes portaient la santé du Roi, le voyaient, l'entendaient, l'acclamaient et défilaient devant lui en poussant des vivats enthousiastes qui auraient eu en France, en Europe, un retentissement prolongé. M. de Bismarck, le mortel ennemi de la France et le grand protecteur de la république, comme il résulte de ses fameuses dépêches à M. d'Arnim (1), aurait peut-être montré de la mauvaise

(1) Le procès d'Arnim a divulgué la politique de M. de Bismarck à l'égard de la France. Voici quelques passages instructifs des documents diplomatiques livrés à la publicité.

« M. DE BALAN A M. D'ARNIM, 23 novembre 1872. — L'idée que « que toute autre forme de gouvernement en France que la forme « républicaine serait inacceptable pour nous, est une idée qui va

humeur; mais l'Autriche et la Russie, qui espèrent et qui attendent le relèvement de la France, se seraient réjouies.

Hélas! la maladie du Prince vint interrompre les préparatifs de cette ovation triomphale, et le 15 juillet vit tous les royalistes consternés à genoux dans les églises pour tenter d'arracher à la miséricorde divine

« un peu trop loin. Mais il ne faut pas non plus oublier que, si  
 « nous prenions parti *pour une autre forme de gouvernement*, nous  
 « mettrions la France dans la possibilité de trouver des alliances  
 « *qu'elle ne peut pas trouver dans sa situation actuelle*. La France mo-  
 « narchiquement constituée sera pour nous un danger bien plus  
 « grand que celui que le contact des institutions républicaines pour-  
 « rait faire surgir. *Le spectacle que ces institutions nous présentent est*  
 « *plutôt fait pour servir d'épouvantail.* »

« M. DE BISMARCK A M. D'ARNIM, 20 décembre 1872. — Nous  
 « n'avons certainement pas pour devoir de rendre la France puis-  
 « sante en consolidant sa situation intérieure, ni de rendre la France  
 « capable de conclure des alliances.... Je suis persuadé qu'aucun  
 « Français ne songerait jamais à nous aider à reconquérir les bien-  
 « faits d'une monarchie, si Dieu faisait peser sur nous les misères  
 « d'une anarchie républicaine.... *La France nous sert d'exemple sa-*  
 « *lutaire*. Nos besoins exigent que la France nous laisse en paix et  
 « que nous l'empêchions, au cas où elle ne voudrait pas respecter la  
 « paix conclue, *de trouver des alliances.... La République française*  
 « *trouvera très difficilement un allié* parmi les Etats monarchiques.  
 « Ceci est ma conviction, et elle m'empêche de conseiller à Sa Ma-  
 « jesté de contribuer à encourager le droit monarchique en France. »

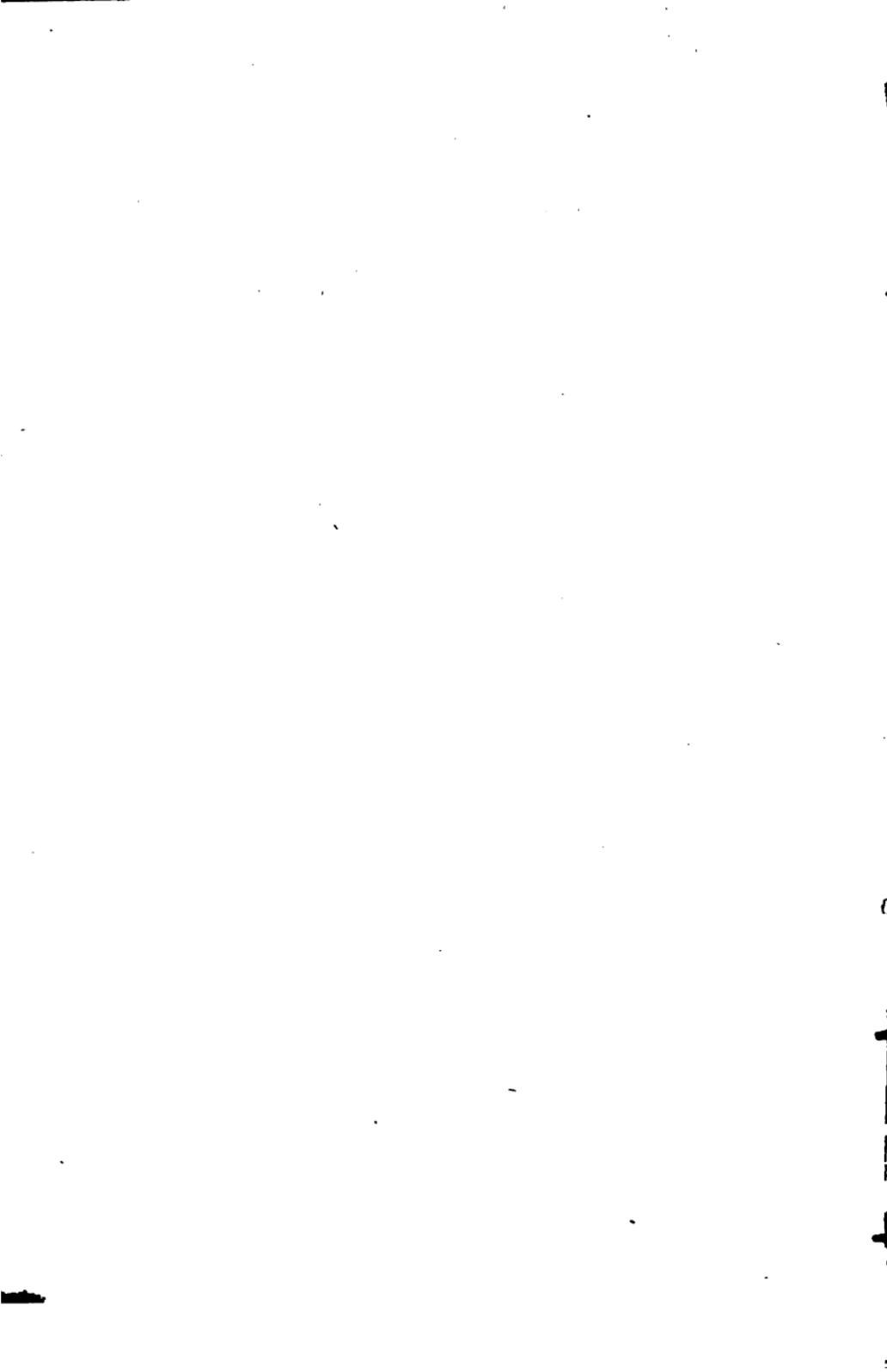
De ces documents il résulte ceci : M. de Bismarck, dans l'intérêt de la Prusse, veut la France isolée et faible; or, la monarchie nous procurerait des alliances dangereuses pour la Prusse, tandis que la république sera toujours sans alliés; donc, M. de Bismarck favorise le maintien en France de la république, qui sert ses intérêts.

Les républicains n'ont pas dissimulé dans leur campagne contre le Seize-Mai la protection dont les couvre M. de Bismarck, en menaçant le pays de la guerre avec l'Allemagne, s'il n'élisait pas une Chambre républicaine.

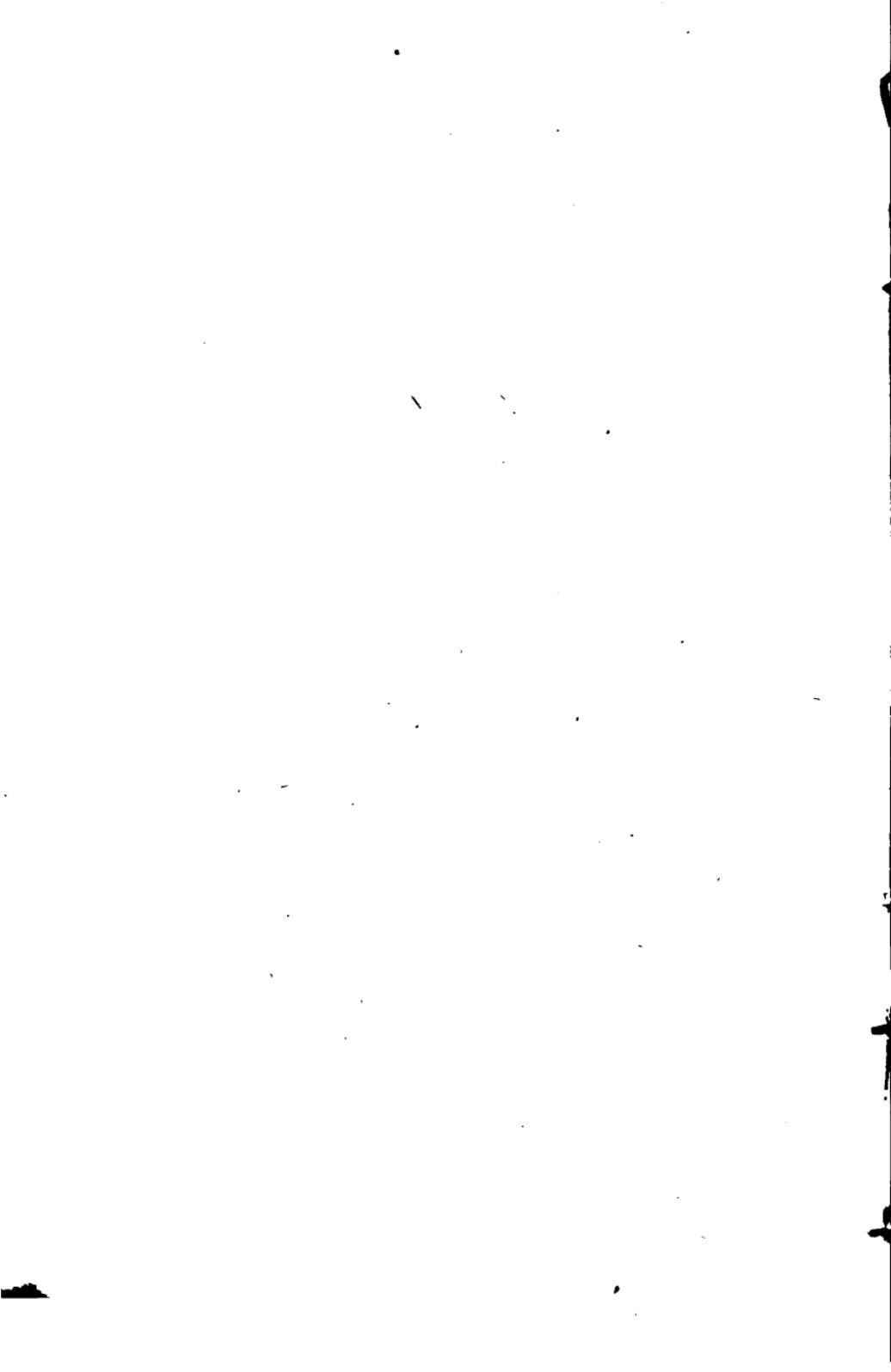
Voilà des pièces et des faits historiques qui indiquent clairement à tout patriote de quel côté doivent se porter ses préférences.

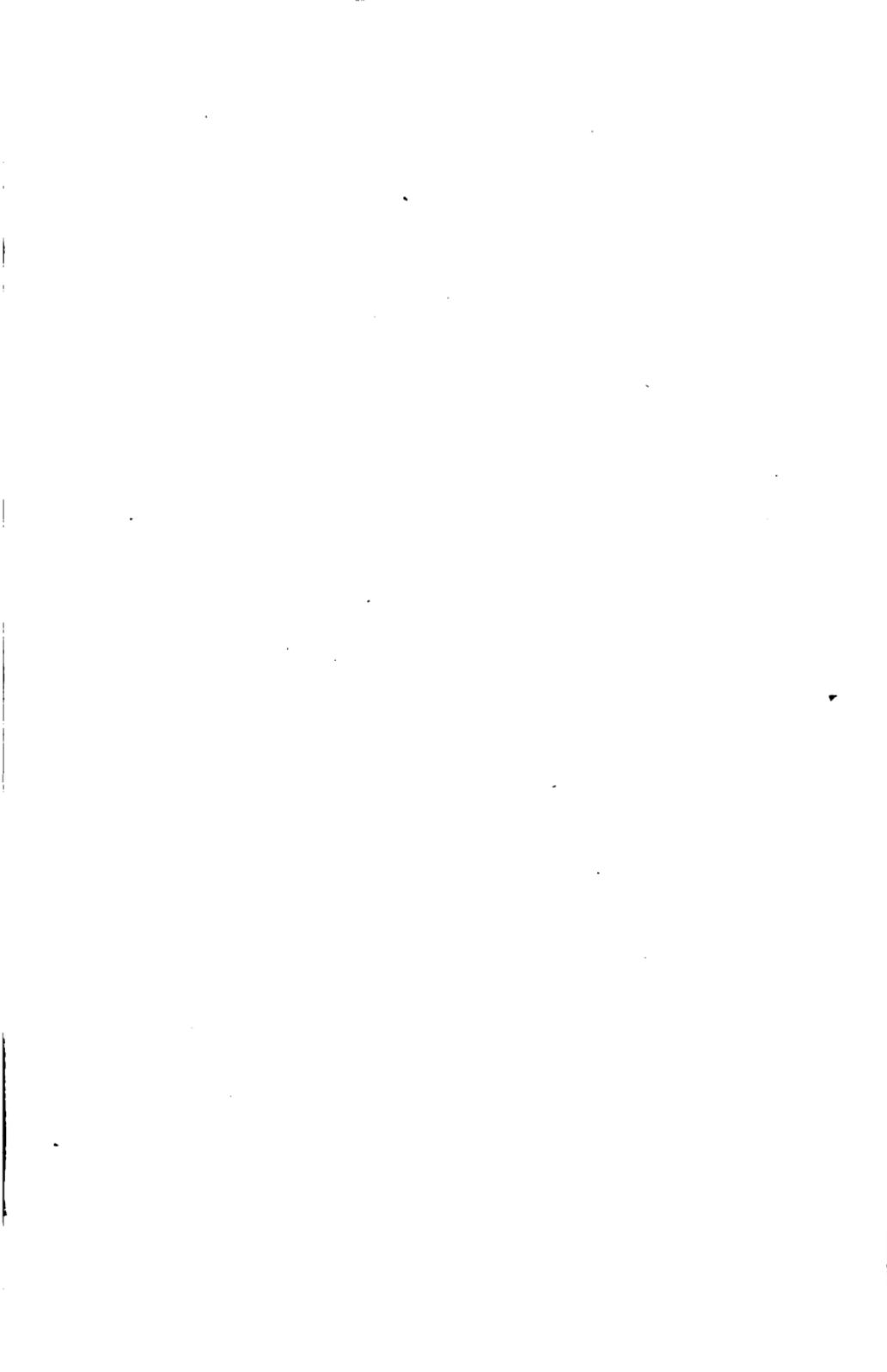
une guérison inespérée par la science humaine. Cependant, il y eut ce jour-là une notable amélioration dans l'état de l'auguste malade, car on a raconté que la Saint-Henri fut marquée à Frohsdorf par un épisode touchant. L'aumônier célébra la messe dans le salon gris, en présence des amis intimes et du personnel ordinaire du château. Après la messe, les assistants furent admis à souhaiter sa fête au Roi ; il eût pour chacun un mot aimable et ne parut ressentir aucune fatigue de cette audience. Madame reçut à diner, le soir, les amis intimes et les membres de la maison. Les convives échangeaient des paroles d'espoir ; tout à coup la porte de la salle à manger s'ouvre, et le Roi apparaît, roulé dans un fauteuil par les domestiques, souriant du saisissement que cause son entrée. Tous se lèvent, attendris au-delà de ce qu'on peut dire par cette aimable imprudence. Lui se fait pousser près de Charette, prend le verre du général, l'élève en disant : « Messieurs, mes amis, me voilà ; je viens boire à vos santés, » et il mouille ses lèvres dans le champagne. Tout le monde fond en larmes devant cette scène digne de tenter le pinceau d'un grand peintre. La Saint-Henri fit naître à Frohsdorf et en France des espérances que la Saint-Louis vint anéantir.

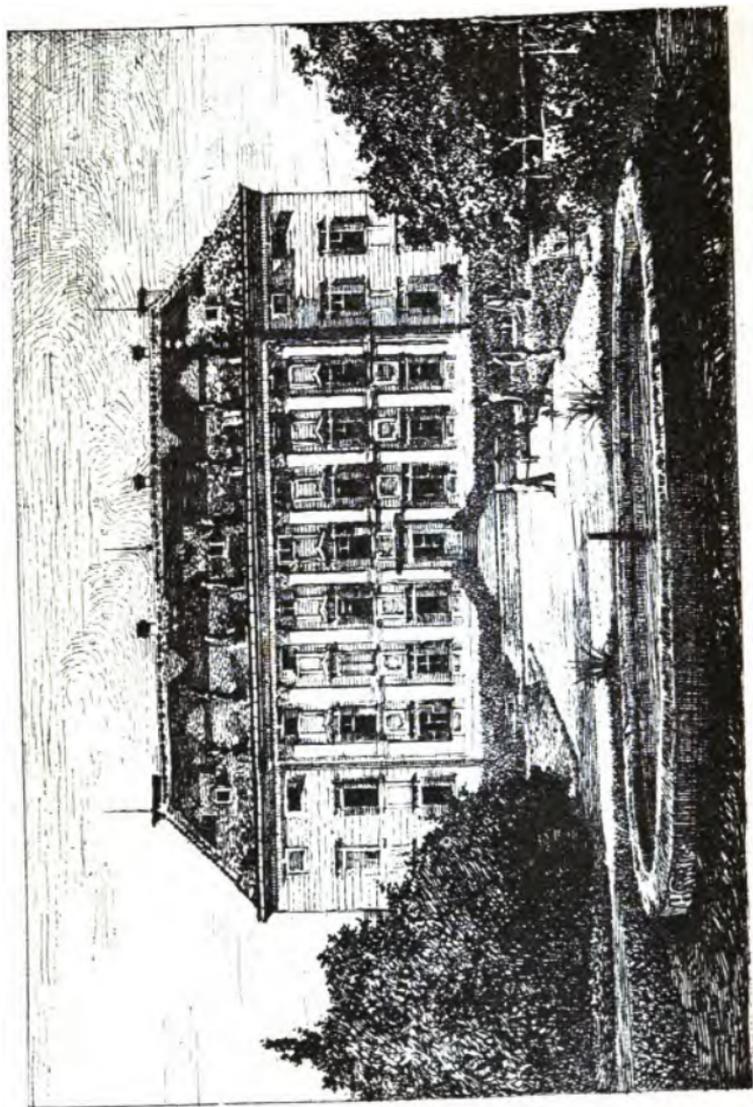
---



LA  
MALADIE ET LA MORT







FROHSDORF  
*Facade du chateau du côté du parc*

## VIII

### LA MALADIE ET LA MORT (1)

L'*Union*, moniteur de la légitimité, publiait, le 2 juillet 1883, en tête de ses colonnes, une note ainsi conçue, qui retentit en France comme un coup de foudre dans un ciel serein : « Nous apprenons à l'ins-  
« tant, avec une inexprimable douleur, par un télé-  
« gramme officiel de Frohsdorf, que Monsieur le comte  
« de Chambord, atteint d'une maladie aussi grave  
« qu'imprévue, est dans un état qui inspire de sérieuses  
« inquiétudes à ceux qui l'entourent. — *Par son ordre*,  
« nous demandons à la France d'unir ses ardentes  
« prières aux nôtres. — Que Dieu daigne conserver à

(1) J'ai suivi pour tout ce chapitre le rapport publié par M. le docteur Vulpian dans la *Gazette de Médecine*, les dépêches officielles de Frohsdorf communiquées à la presse par le marquis de Dreux-Brézé, les récits de l'*Union* et de la *Gazette de France*

« la Patrie le glorieux et le bien-aimé héritier de nos « Rois ! » Cette note, répétée aussitôt par toute la presse, frappa les royalistes au cœur.

Quel était ce mal imprévu qui venait, subitement, de mettre en péril les jours du Roi ? Sa santé, malgré un embonpoint assez considérable, avait toujours été excellente ; à la chasse, ses plus robustes compagnons pouvaient à peine lui tenir pied. Toutefois, dans le dessein de se faire maigrir, le Prince s'était soumis, il y a quatre ans, au système Bënting ; il avait perdu en peu de temps près de cinquante livres de son poids. Cette déperdition rapide d'embonpoint fut accompagnée d'un affaiblissement des forces. Il n'y parut bientôt plus, car le Prince put reprendre sa vie active. Depuis lors se produisirent quelques troubles gastriques, notamment à Marienbad, pendant la saison d'eaux qu'il y fit en juin 1882. Son appétit n'en souffrait pas ; cependant ses photographies de cette époque permettent de constater déjà dans la physionomie un certain dépérissement. Le 22 mars 1883, en sortant de la cathédrale de Goritz, après l'office du Jeudi-Saint, il ressentit dans le mollet droit, au moment où il posait le pied sur le marchepied de sa voiture, une douleur des plus vives, qui fut suivie d'un gonflement douloureux dans la région lésée. Le docteur Maurovich, *podestà* de la ville, ordonna des applications de boue d'Albano et prescrivit le repos absolu. L'appétit diminua, les digestions devinrent plus difficiles, même après la disparition de la douleur et du gonflement de la jambe. Les autres fonctions ne présentaient alors aucune perturbation ;

cependant le Prince éprouvait, depuis deux ou trois ans, dans la région du cœur, des sensations particulières qu'il appelait ses *clocks*, tout à fait différentes des véritables palpitations. Il put rentrer à Frohsdorf le 20 mai et commencer à chasser. Ayant mangé, le 13 juin, au dîner, comme tous ses convives, des fraises qui se gâtaient, il eut un peu d'indigestion, le lendemain, avec vomissements et diarrhée. Le 15, se trouvant mieux, il mangea, au dîner, comme tous ses convives, quelques fruits et éprouva, le lendemain, des phénomènes d'indigestion qui prirent rapidement une grande intensité: inappétence complète, nausées suivies de vomissements, douleurs abdominales très vives qui s'exaspéraient par l'ingestion d'aliments ou de boissons, altération de la face, prostration. Le 19, M. le docteur Mayr, médecin de l'hôpital de Wiener-Neustadt, examina le Prince, dont l'état s'aggravait à vue d'œil. Les vomissements étaient fréquents; l'ingestion d'une cuillerée de liquide causait une vive souffrance dans la région stomacale, et la moindre pression y provoquait une douleur violente. Le docteur ayant cru reconnaître l'existence d'une tumeur, voulut prendre l'avis des médecins de Vienne les plus en renom. Une consultation eut lieu, le 27, entre le professeur Drasche et M. Mayr. Le résultat n'en fut pas décisif; la science hésitait entre trois hypothèses: une affection du foie, une gastrite goutteuse, ou un cancer à l'estomac. Le Prince continuait à souffrir cruellement; parfois il se roulait pour ainsi dire dans son lit; la face s'altérait de plus en plus, mais non l'intelligence, la vivacité d'esprit

et la sérénité de l'auguste malade. Le 30, les crises furent si violentes que la mort parut prochaine ; on se décida à envoyer au marquis de Dreux-Brézé, représentant du Roi à Paris, une dépêche indiquant la gravité de la situation. Cette dépêche arriva le 1<sup>er</sup> juillet dans la matinée et détermina l'envoi, à l'*Union* de la note précitée. En même temps, le marquis de Dreux-Brézé, accompagné de M. Lucien Brun, se rendait d'abord chez Monsieur le comte de Paris, puis, en l'absence du prince, chez M. Bocher, qui se hâta de faire partir un exprès pour porter à Eu les nouvelles de Frohsdorf.

En présence de l'angoisse des royalistes, les ennemis de la monarchie observèrent une attitude respectueuse, et les ennemis du Roi dissimulèrent, sous des regrets hypocrites, leur satisfaction intérieure du dénouement fatal qui s'annonçait. Les royalistes se jetèrent entre les bras de Dieu et remplirent les églises de leurs supplications. Partout on disait des messes, on faisait des neuvaines, on organisait des pèlerinages, afin d'obtenir la guérison du Prince. La presse fidèle recherchait avec un soin pieux dans les annales du pays, pour inspirer confiance en la bonté divine, les histoires de rois ramenés des portes du tombeau par les prières du peuple. Sur un cri de détresse poussé de l'exil, la France chrétienne s'agenouillait aux pieds des autels avec une ferveur admirable. Le monde politique aussi avait les yeux fixés sur Frohsdorf ; il était impossible de n'être pas frappé de l'impression universelle produite par l'hypothèse de la mort du Roi.

L'auguste malade ne se faisait aucune illusion sur la

gravité de son état, malgré un temps d'arrêt survenu, depuis le 1<sup>er</sup> juillet, dans la maladie; il demanda le Saint-Viatique et l'Extrême-Onction. Les derniers sacrements lui furent administrés, le 5, par M. l'abbé Curé, assisté du R. P. Boll; le Roi les reçut avec un courage et une piété sublimes, s'associant à toutes les prières, en présence de Madame, de MM. de Raincourt, de Monti, d'Andigné, et des valets de chambre de service. Une légère amélioration succéda à cette cérémonie, car les douleurs se calmèrent. Dans la même journée vint un télégramme de Rome apportant la bénédiction apostolique de Léon XIII, qui réconforta le prince très chrétien. Cependant Monsieur le comte de Paris, accompagné de Mgr le duc de Nemours et de Mgr le duc d'Alençon, était parti, le 2, pour Vienne; dès son arrivée, le surlendemain, il faisait prendre des nouvelles de son royal cousin. Monsieur le comte de Chambord, vu son extrême faiblesse, devait éviter toute émotion; il lui était défendu de recevoir personne, même ses chers neveux et ses chères nièces; Madame seule était constamment auprès de lui, soignant et veillant son époux avec un dévouement soutenu par une énergie surhumaine. Dans l'après-midi du 5, le Roi, causant avec M. de Raincourt, apprit l'arrivée des princes et leur désir d'être reçus par le chef de la famille royale. « C'est bien à eux, dit-il, d'être venus; il faut les recevoir. » Et dùt-il mourir dans les émotions d'une entrevue si solennelle, ne songeant qu'à son devoir envers la France, il leva pour eux la consigne rigoureuse des médecins et donna ses

ordres pour la réception. Le 7, trois voitures du château allaient chercher les princes et leur suite à la gare de Wiener-Neustadt; ils arrivèrent à Frohsdorf à onze heures, furent reçus immédiatement dans le grand salon par Madame, qui leur donna des nouvelles de l'auguste malade et les introduisit dans le salon gris, transformé en chambre à coucher pendant la maladie. A l'entrée de ses cousins, le Roi trouva la force de se soulever sur son lit; il tendit les bras à Monsieur le comte de Paris, le serra quelques instants sur sa poitrine et l'embrassa tendrement; puis il embrassa les ducs de Nemours et d'Alençon, prit la main de Monsieur le comte de Paris, la garda dans la sienne, le fit asseoir à ses côtés, l'entre tint de sa femme, de ses enfants, du duc de Chartres; il parla aux princes de tous les membres de la famille avec une affectueuse cordialité. Les princes étaient émus jusqu'aux larmes. L'entrevue ne pouvait être longue, mais elle fut des plus touchantes, et elle releva tellement le moral du malade qu'il ne ressentit aucune des aggravations dont les médecins l'avaient menacé. On remarqua que Monseigneur, au moment de la séparation, ne pouvait se résoudre à laisser partir Monsieur le comte de Paris; il lui pressait encore la main et semblait vouloir le retenir. L'entrevue du 7 juillet 1883 corroborait celle du 5 août 1873, elle détruisait tous les mensonges répandus contre la réconciliation de la Maison de France pendant les dix années qui ont séparé ces deux actes, *longum ævi spatium*. Monsieur le comte de Chambord n'avait pas hésité à risquer sa vie pour affirmer à la France d'une manière éclatante

l'union de la famille royale et pour désigner son successeur à la représentation du principe monarchique. L'accueil du Roi a dû remuer les princes jusqu'au fond du cœur; Monsieur le comte de Paris a dû conserver de cette magnanime effusion, de ces étreintes paternelles, un ineffaçable souvenir.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, un mieux se manifestait dans l'état du malade; sous l'influence du traitement prescrit par les docteurs Drasche et Mayr, les vomissements devenaient moins fréquents, les douleurs moins vives; certains aliments froids, le lait, la crème, la gelée de viande, le bouillon étaient tolérés en petite quantité; mais l'affaiblissement résultant du manque de nourriture et de sommeil persistait; l'amaigrissement augmentait chaque jour. Monseigneur reçut, le 8, ses vieux amis le comte de Blacas et le marquis de Foresta, arrivés à Frohsdorf le même jour que les princes. Le 12, il reçut Charette, qui lui apportait la bannière de Loigny; il pressa sur son cœur cette relique teinte du sang royaliste, en disant au général: « Comme vous  
« êtes bon de me l'avoir apportée. Merci. Gardez-la  
« précieusement. Vous voyez que je suis bien malade;  
« promettez-moi de la rapporter encore une fois et de  
« la mettre sur mon cercueil. — Non, s'écria Charette  
« fondant en larmes, le Roi vivra! — Eh bien, si je  
« vis, nous la déploirons ensemble! » Dans la nuit du 12 au 13, Monseigneur eut un évanouissement qui dura vingt minutes. — Les médecins autrichiens pensaient qu'il serait utile d'appeler à Frohsdorf une célébrité médicale de Paris, afin de partager leur responsa-

bilité avec un Français. Monseigneur accueillit cette idée ; elle répondait au vœu de tous les royalistes, et la *Gazette de l'Est* l'avait exprimée déjà. La Faculté de médecine de Paris prit, dans cette circonstance, une résolution qui l'honore : elle décida à l'unanimité que celui des professeurs qu'on appellerait à Frohsdorf serait suppléé dans ses différents services par ses confrères. Le marquis de Dreux-Brézé fut chargé de demander le concours de M. Potain. Le célèbre professeur, retenu au chevet d'un collègue moribond, désigna son éminent collègue M. Vulpian, pour le remplacer dans une mission si haute. Ce choix fut accueilli par l'opinion avec une faveur marquée. M. Vulpian partit le 13 ; le 15 au soir, il était à Frohsdorf.

La veille, on avait transporté Monseigneur au grand air, sous une tente dressée dans le parc réservé, en face des fenêtres de sa chambre qui regardent le midi ; il avait dormi une heure ; les vomissements étaient arrêtés ; on constatait une amélioration si sérieuse que les princes crurent pouvoir repartir pour Paris. Le 15, jour de la fête du Roi, la Saint-Henri fut fêtée comme je l'ai dit dans le précédent chapitre. M. Vulpian ne trouva pas l'auguste malade dans la grave situation où il s'attendait à le voir. Le Prince, aussitôt qu'il l'aperçut, lui souhaita la bienvenue dans les termes les plus aimables, lui serra affectueusement la main et lui témoigna le plaisir qu'il avait à voir un médecin français, un compatriote. Il parlait avec sa facilité ordinaire ; tous ses mouvements s'exécutaient avec aisance ; son regard était encore vif et pénétrant. Il raconta l'histoire de sa mala-

die au célèbre docteur et voulut être examiné par lui avant la consultation qu'il devait avoir avec MM. Drasche et Mayr. M. Vulpian vit une constitution déjà ruinée par la maladie, une maigreur considérable, une faiblesse extrême, malgré l'aisance relative des mouvements dans le lit ; la palpation lui fit sentir une tuméfaction assez large, mal limitée, siégeant dans la région épigastrique ; l'auscultation du cœur ne révélait aucun bruit anormal, mais les bruits normaux avaient une intensité inégale, correspondant à des inégalités rythmiques du pouls ; les aliments liquides et les boissons prises en petite quantité ne provoquaient, pour ainsi dire plus de douleurs, à condition de laisser un grand intervalle entre deux ingestions successives ; les vomissements coïncidaient avec les douleurs, qui apparaissaient dix minutes ou un quart d'heure après la déglutition ; ils ne contenaient pas de sang. M. Vulpian chercha d'abord à rassurer le Prince, en lui disant qu'il n'avait autre chose qu'un violent catarrhe de l'estomac.

Une heure après cet examen préparatoire eut lieu la première consultation entre MM. Vulpian, Drasche et Mayr. Les médecins autrichiens admettaient une surcharge graisseuse du cœur, l'existence d'altérations athéromateuses de l'aorte, et une légère néphrite interstitielle des reins ; sur l'affection de l'estomac, ils interrogeaient leur éminent collègue. M. Vulpian ajourna sa réponse au 17. Le 16, il revit le Prince ; la présence d'une illustration de la science française avait fait une salutaire impression sur cette nature si sensible et si parfaitement française. Monseigneur renaissait à l'espé-

rance ; il fit au docteur un accueil empressé, affable, charmant. Ce jour-là le sommeil vint le visiter à plusieurs reprises. Le 17, l'humeur du malade était vive et enjouée ; la seconde consultation eut lieu. Les trois docteurs se prononcèrent pour un catarrhe de l'estomac, une tumeur cancéreuse dans la cavité abdominale, probablement à l'estomac, une altération des reins, un altération grasseuse du cœur, et des lésions athéromateuses des artères. En faisant connaître leur diagnostic à M. de Blacas, ils déclarèrent le mal incurable. Une alimentation exclusivement lactée fut prescrite, à intervalles lents et réguliers, pour laisser reposer l'estomac, que le malade, en proie à une soif brûlante, fatiguait inutilement par des ingestions répétées de boissons ou d'aliments. Les autres détails de l'ordonnance n'ont d'intérêt que pour les hommes de l'art. Le 18, M. Vulpian prit congé de Monseigneur, qui lui prodigua les expressions de sa reconnaissance, lui parla des médecins français en termes chaleureux, comme il parlait de tout ce qui concernait la France, et, avant de le laisser partir, l'embrassa affectueusement. Le célèbre professeur, dont le nom appartient maintenant à l'histoire, se retira touché aux larmes par cette bonté royale, plus forte que les souffrances.

Le même jour, MM. de Foresta, de Charette, du Bourg et de Chevigné, hors d'inquiétude, quittèrent Frohsdorf, et les neveux de Monseigneur, le duc de Parme, le comte Bardi, y arrivèrent. Le 19, le 20 et le 21 se passèrent avec des alternatives de crainte et d'espérance. Le 22, un mieux considérable se produisit ;

les paysans de Pitten, le charmant rendez-vous de chasse voisin de Froshsdorf, vinrent donner une aubade au Prince, pendant qu'il était sorti dans le parc réservé. Les jours suivants, jusqu'au 9 août, on remarqua une amélioration lente, mais quotidienne. Le sommeil revenait, l'estomac supportait la purée et la poudre de viande ; plus de vomissements ni de douleurs abdominales ; la tumeur de la région épigastrique n'était plus douloureuse. Le malade passait de longues heures dans le parc au grand air ; il pouvait même se tenir assis pendant quelques heures, dans un fauteuil, au salon, et converser avec les personnes admises auprès de lui.

A ces nouvelles, les royalistes reprirent courage et crurent que Dieu avait accordé à leurs prières et à celles de la chrétienté le miracle imploré de sa miséricorde. On interprétait même cette maladie comme un événement qui servait à merveille les intérêts de notre cause. On connaissait les preuves d'intérêt et d'amitié données au Prince par les cours d'Europe, principalement par l'empereur d'Autriche et par le Vatican. On savait que de toutes les parties du monde, les plus célèbres médecins suivaient avec un vif intérêt les phases de la maladie et communiquaient à MM. Drasche et Mayr, les uns par télégrammes, les autres par lettres, les suggestions de leur savoir et de leur expérience. La presse, celle ennemie de la monarchie comme celle ennemie du Roi, tenant la mort pour assurée et ne craignant plus le Prince, avait porté partout son portrait et son éloge ; il était l'objet de la préoccupation de tous, amis, ennemis et adversaires, et celle de tous les jours. On

voyait sortir de tout cela un regain de popularité, une préparation des esprits aux décrets présumés de la Providence, un mouvement en faveur de la monarchie plus prononcé encore que celui de 1873. On aurait presque remercié Dieu des souffrances qu'il envoyait au Prince!

Le 9, M. de Blacas, obligé de revenir en France et rassuré par l'amélioration des jours précédents, prit dans la matinée congé de Monseigneur; il le trouva habillé, assis sur un fauteuil, dans le salon, tenant à la main un mouchoir avec lequel il essuyait quelques gouttes de sang qui coulaient du nez; du reste, Monseigneur ne se sentait pas plus mal et ne fit aucune objection au départ de son fidèle ami. Mais les médecins ne partageaient pas cette illusion générale, et la réserve extrême du docteur Mayr ne laissait pas d'inquiéter vivement la maison du Roi. Les vomissements reparurent, en effet, chaque jour et chaque nuit à partir du 9; l'estomac ne tolérait plus rien; l'amaigrissement et la déperdition des forces reprenaient une marche continue. Au bout de quelques jours la faiblesse devint telle qu'il fût impossible de transporter le malade dans le parc; il ne pouvait plus se retourner dans son lit. Bientôt, l'inanition amena quelques symptômes de délire; des bulletins de plus en plus alarmants firent considérer la mort comme prochaine. Les royalistes redoublèrent d'ardeur dans leurs prières, espérant faire violence au Ciel. A Frohsdorf, la chapelle du château ne désemplissait pas. Le 15, fête de l'Assomption, il y eut un immense élan de piété vers la Sainte-Vierge, patronne de la France, pour obtenir par son intercession

le salut du petit-fils de Louis XIII, de ce roi qui fonda la solennité du 15 août, en consacrant, en 1638, sa personne et son royaume à la Mère de Dieu. Mais Dieu avait résolu d'appesantir son bras sur la France ; il fut inexorable.

M. de Blacas se hâta de quitter Paris et vint reprendre sa place d'honneur au chevet de l'auguste malade : les neveux et les nièces du roi, qui étaient partis de leur côté, y revinrent aussi. Le 20, une brusque aggravation de la maladie se déclara. Le 21, M. Vulpien fut appelé de nouveau à Frohsdorf. La prostration des forces était complète ; cependant Monseigneur gardait toute sa connaissance, demandait et recevait de nouveau les sacrements avec une piété exemplaire, bénissait ses neveux, ses nièces, ses fidèles, et tombait, le soir, dans un état d'assoupissement, au milieu duquel il prononçait des paroles à peine distinctes, où *France* revenait sans cesse. Le 22 et le 23, le mal fit des progrès rapides, la faiblesse arrivait au dernier degré. L'agonie, une agonie douce et calme, commença dans la soirée du 23. La famille et la maison du Roi se tinrent dans le salon gris et dans le salon voisin. Madame, admirable de courage, passa la nuit auprès du mourant, serrant sa main dans la sienne et lui prodiguant les témoignages de sa tendresse, auxquels, jusqu'au dernier moment, il répondit par une affectueuse étreinte. Les prières des agonisants furent dites deux fois dans le courant de la nuit. Malgré la douleur de tous, il régnait un silence solennel et recueilli qui n'était interrompu que par la voix de Madame récitant des prières ou par la

voix du Prince prononçant encore quelques paroles parmi lesquelles on distinguait toujours *France*. Toute la nuit se passa ainsi. Le 24, à sept heures vingt-sept minutes du matin, Monseigneur s'éteignit sans souffrance. Madame fit signe au comte de Blacas de fermer les yeux du Roi, dont les neveux, les nièces et l'entourage vinrent alors baiser respectueusement la main. Puis ils donnèrent un libre cours à leur douleur.

Victime auguste, offrant pour son peuple le sacrifice de son existence, lentement détruite par de cruelles souffrances, mort littéralement de faim, Monsieur le comte de Chambord venait de rendre à Dieu la grande âme qu'il en avait reçue. Sa fin, comme sa vie, commandait le respect, la sympathie, l'admiration. A l'émotion profonde qui accueillit le dénouement de la crise dont les péripéties tenaient amis et ennemis en suspens, on put mesurer la taille du Prince, de l'homme disparu après avoir, pendant un demi-siècle, fixé les regards de la France et de l'Europe sur la pureté et la fierté de sa vie. Jamais l'opinion publique ne fut plus unanime à rendre hommage à la mémoire d'un prince, comme elle le fut à son égard. Tous les Français honnêtes, sans distinction de parti, s'inclinèrent respectueusement devant sa couche funèbre ; aucune parole blessante n'insulta aux larmes amères des royalistes ; on savait qu'il n'y avait pas de cercueil assez vaste pour contenir tout ce qui descendait dans la tombe avec Henri V : vies brisées, dévouements rendus inutiles, espérances détruites, croyances ébranlées, courages anéantis. Sur tous les points de la France et dans

toute la chrétienté, on ordonna des services funèbres. Plus de deux cents journaux français et étrangers parurent encadrés de noir. L'hommage touchant de la Grèce est digne entre tous d'être rapporté. Le *Messenger d'Athènes* écrivit : « L'agence Havas nous annonce la « mort du petit-fils de Charles X, dont le nom vivra « éternellement dans la mémoire des Hellènes. Nous, « Hellènes, nous nous inclinons avec respect devant « ce drapeau qui a porté dans ses plis le berceau de « notre nationalité ; nous nous agenouillons pieuse- « ment devant le cercueil du petit-fils du souverain « dont les armées sont venues achever, en Morée, « l'œuvre de l'héroïque génération des guerres de « l'indépendance. Tout a été dit sur le noble caractère « du comte de Chambord, qui a renoncé au premier « trône du monde pour rester fidèle à son drapeau, à « ses principes. Il aimait la Grèce comme l'avait aimée « son aïeul. C'était encore là une des traditions de son « auguste famille. Nous nous rappellerons toujours ce « qu'il nous dit à ce sujet lors de son voyage à Athènes « en 1868 : « Je regrette de ne pouvoir faire à ce beau « pays le bien que lui a fait mon grand-père. » La « veille, les Athéniens lui avaient prouvé qu'ils ont la « mémoire du cœur. Quoiqu'il voyageât incognito, « ils lui firent, lorsqu'il sortit de l'hôtel pour aller « visiter les ruines de l'Acropole, une cordiale et sym- « pathique ovation. » Les descendants des Canaris, des Botzaris et des autres héros de l'indépendance grecque se montraient envers les Bourbons aussi reconnaissants que la France avait été ingrate.

M. Vulpian arriva à Frohsdorf deux heures après la mort du Prince. Madame fit connaître la volonté exprimée par son époux qu'il n'y eût pas d'autopsie. Il fut donc convenu que les médecins se borneraient à examiner les parties découvertes pendant l'embaumement. Cette opération eut lieu, le 26, cinquante heures après la mort ; elle fut pratiquée par M. Kundrat, professeur d'anatomie pathologique à l'Université de Vienne, en présence des docteurs Vulpian, Drasche, Mayr, Stenzel, et de MM. de Blacas et de Raincourt. Un examen rapide permit aux médecins de constater une légère atrophie des reins, des lésions athéromateuses de l'aorte, une dégénérescence graisseuse du myocarde, et des ulcérations graves de la partie inférieure de l'œsophage et de l'estomac. Mais, au lieu du cancer dont ils avaient admis l'existence dans leur diagnostic, ils trouvèrent un simple épaissement du mésentère, très chargé de graisse dans la région épigastrique. L'erreur de diagnostic portait donc sur deux points : la véritable nature de la tumeur, qui avait été méconnue, et l'existence des ulcérations de l'œsophage, qui n'avait même pas été soupçonnée. C'étaient ces ulcérations, cas pathologique extrêmement rare, qui, en rendant l'alimentation impossible, avaient déterminé la mort. D'où provenaient ces ulcérations ? L'examen superficiel et incomplet des docteurs ne leur permit pas d'en rechercher l'origine ; mais sûrement elles ne provenaient ni de l'ingestion d'un poison quelconque, ni de l'abus du tabac. D'une part, le prince ne mangeait jamais seul et il mangeait les mêmes mets que ses commensaux ;

d'autre part, il n'avait jamais fumé en excès, et il avait même quitté cette habitude depuis plus de trois ans. Les causes de la mort étant dûment constatées, M. Kundrat embauma le corps et le mit à l'abri de toute décomposition.

Après l'embaumement, le corps fut exposé sur un catafalque dans le salon rouge entièrement tendu de noir et transformé en chapelle ardente. La mort avait respecté les traits majestueux du Roi ; un crucifix de bois du jardin des Oliviers avec incrustations de pierres du Saint-Sépulcre, souvenir de son voyage aux Saints-Lieux, était entre ses mains ; il portait le grand cordon de l'ordre du Saint-Esprit ; le drapeau blanc de Bordeaux et la bannière des zouaves, rapportée par Charette, abritaient son dernier sommeil ; il reposait, selon sa volonté, face à la France ; ses fidèles veillaient à tour de rôle autour de lui. Autour du catafalque on avait disposé des palmes vertes, des bouquets, des couronnes. L'empereur d'Autriche, l'impératrice, les archiducs en avaient envoyé de magnifiques : celle de l'archiduc Albert portait cette inscription : *A mon inoubliable ami*. A la droite du catafalque était dressé un autel où les deux aumôniers disaient chaque jour la messe. Une multitude innombrable venue de tous les points de l'empire ne cessait de défiler dans la chambre ardente. Les maisons de Frohsdorf avaient hissé le drapeau noir. Le 28, dans l'après-midi arrivèrent Monsieur le comte de Paris et son fils le jeune duc d'Orléans, le duc de Nemours, le duc d'Alençon, le prince de Joinville, leur suite. Introduits immédiatement devant

l'auguste défunt, gardé en ce moment par MM. de Charette, de Sainte-Suzanne et de Cazenove de Pradines, ils se mirent à genoux et demeurèrent un quart d'heure en prières, en proie à la plus vive émotion, les larmes aux yeux. S'étant relevé, Monsieur le comte de Paris jeta le premier l'eau bénite ; puis il s'approcha du côté droit du Roi, comme pour chercher sa main, et tomba encore à genoux. Après une nouvelle prière, il se leva et sortit. Mgr le duc de Nemours, dernier chevalier du Saint-Esprit, fléchit le genoux devant la dépouille du chef de l'ordre. Tous les princes ayant jeté l'eau bénite se retirèrent avec leur suite dans la salle à manger, où ils avaient été reçus en arrivant au château. MM. de Charette, de Sainte-Suzanne et de Cazenove, relevés de la garde du corps, les y rejoignirent. Monsieur le comte de Paris, très ému, s'approcha d'eux et s'adressant au glorieux mutilé de Loigny : « M. de Cazenove, — dit-il, — je regrette de vous « rencontrer pour la première fois dans ces doulou- « reux moments, car il y a longtemps que je connais « votre dévouement et votre courage. Vous étiez pour « beaucoup dans la si vive émotion que j'ai éprouvée « tout à l'heure. Après le sentiment de la perte qui « brise nos cœurs, ce qui m'a le plus touché, c'est de « vous voir à côté de Charette, avec votre bras mutilé, « auprès de Celui auquel vous avez été si fidèle et de « ce drapeau de Loigny pour lequel vous avez versé « votre sang. » Madame, brisée par la douleur et par deux mois de fatigues excessives, ne put recevoir les princes ; mais ils virent ses neveux et ses nièces, et retournèrent à Vienne en attendant les obsèques.

Le 29, Monsieur le comte de Paris fit la notification suivante au Saint-Siège, aux souverains régnants en Europe et à l'empereur du Brésil : « J'ai la douleur de vous faire part de la perte cruelle que la Maison de France vient d'éprouver dans la personne de son chef, Monseigneur Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné, duc de Bordeaux, comte de Chambord, décédé à Frohsdorf, le 24 août 1883. Je prie Votre Majesté de vouloir bien accorder dans cette douloureuse circonstance à la Maison de France sa haute sympathie. — PHILIPPE, *comte de Paris*. » Presque tous les souverains avaient déjà témoigné à Madame la comtesse de Chambord combien ils prenaient part à sa douleur. Léon XIII avait envoyé l'expression de ses regrets, l'empereur d'Autriche une lettre autographe, l'empereur de Russie, l'empereur d'Allemagne, la reine d'Angleterre des dépêches de condoléance ; le cabinet d'Athènes avait associé ses hommages à ceux du roi de Grèce. Les cours d'Autriche, de Prusse, de Russie, de Belgique, de Portugal prenaient part au deuil. L'impératrice veuve Marie-Anne d'Autriche faisait célébrer un service à Prague, et y assistait avec toute sa cour. La reine d'Angleterre envoyait à Frohsdorf un merveilleux bouquet de lys et de roses blanches. L'empereur d'Autriche avait désigné l'archiduc Charles-Louis, l'aîné de ses frères, pour le représenter à la cérémonie de Frohsdorf, et l'archiduc Louis-Victor, son second frère, pour le représenter à la cérémonie de Goritz.

Le 30, Mgr le duc de Chartres venait à son tour s'agenouiller et prier près du Roi, donnant, comme tous

les membres de sa famille, les marques de la plus sincère douleur. Les princes autrichiens et toute la haute société viennoise remplirent aussi ce pieux devoir. Dans la nuit du 30 au 31, de huit heures du soir à six heures du matin, la garde du corps fut confiée aux zouaves pontificaux dont les noms suivent : MM. le général de Charette, de Cazenove de Pradines, René de Monti, de Meurville, de Champeaux, Urbain de Charette, Ferdinand de Charette, du Puget, de Lusignan, de Traversay. MM. de Chardonnet et Amédée des Cars obtinrent la faveur de rester avec eux. Le 31, à sept heures, une dernière messe fut dite dans la chambre ardente, avant la mise en bière. Tous les proches parents du Roi entouraient le catafalque ; la maison du Prince et quelques fidèles y assistaient seuls. A six heures du soir, on prit l’empreinte du visage ; puis, en présence des proches, de MM. de Blacas, de Damas, de Foresta, de Raincourt et R. de Monti, le corps fut déposé dans le cercueil par le valet de chambre de Monseigneur, Ferdinand Obry, aidé des valets de pied Petitjean et Rondeau. On plaça auprès du Roi les objets qu’il aimait le plus et qu’il souhaitait emporter ; on fit tomber sur lui une pluie de fleurs ; les témoins dressèrent le procès-verbal et placèrent dans le cercueil un tube de verre renfermant un parchemin avec les dates de la naissance et de la mort. A sept heures trois quarts, M. l’abbé Curé, précédé de religieux franciscains et du R. P. Boll, procéda à la levée du corps, qui fut transféré processionnellement dans la chapelle du château, suivi de la famille, de la maison et d’un certain nombre de roya-

listes portant des flambeaux. Le même jour, à midi, S. M. l'empereur d'Autriche, devançant Monsieur le comte de Paris, lui avait fait à Vienne, à l'Hôtel Impérial, une visite d'apparat, honneur jusqu'ici réservé aux souverains. Les princes rendirent sa visite à l'empereur deux heures après.

Le lendemain, samedi 1<sup>er</sup> septembre, on célébra le service solennel de Frohsdorf. Le testament avait été ouvert le jour de la mort pour rechercher les clauses relatives aux funérailles ; il ne contenait aucune disposition politique. Madame avait donné les ordres nécessaires pour que les moindres intentions de son époux fussent religieusement remplies. Or, la volonté du défunt était que les funérailles fussent dignes d'un roi par leur grandeur, dignes d'un chrétien par leur simplicité, par dessus tout dignes de sa chère France. Depuis le 24 août, un grand nombre de royalistes arrivaient journellement à Frohsdorf ; c'était à cause d'eux qu'on avait laissé le corps du Roi pendant cinq jours en chapelle ardente. De France arrivaient aussi tous les jours des adresses touchantes, des couronnes, des fleurs. De longues files de voitures parcouraient la route de Neustadt à Frohsdorf, le matin du 1<sup>er</sup> septembre. A neuf heures et demie, les princes descendaient devant le château, reçus par M. de Blacas. Charette s'avançant pour saluer Monsieur le comte de Paris, le Prince lui dit : « C'est un bonheur pour moi que de « serrer la main d'un homme de cœur. » M. de Mun s'avançant à son tour, le Prince ajouta : « Comme je « le disais à Charette, je suis heureux de serrer la main

« des hommes de cœur. Je suis certain de les retrouver  
« toujours. Malheureusement, nous n'aurons plus à  
« notre tête Celui qui devait nous conduire. » Ces pa-  
roles à peine échangées, les princes furent introduits  
avec les proches parents dans la chapelle.

La chapelle était tendue de noir depuis la voûte jus-  
qu'au parquet, couvert lui-même d'un tapis noir ; au  
milieu, un catafalque à plusieurs gradins chargés de lu-  
mières renfermait le cercueil. A droite de l'autel la ban-  
nière des zouaves, à gauche le drapeau blanc. S. M.  
l'empereur d'Autriche était représenté par l'ainé de ses  
frères, l'archiduc Charles-Louis. Du côté de l'Évangile  
étaient rangés le duc de Parme, Monsieur le comte de  
Paris, Mgr le duc de Chartres, le roi de Naples, Don  
Alphonse, le duc de Nemours, le prince de Joinville, le  
duc d'Aumale, le duc d'Alençon, le duc d'Orléans. Du  
côté de l'Épître, l'archiduc François d'Autriche-Este,  
le grand-duc de Toscane, l'archiduc Charles-Salvator,  
ses fils, les archiducs Léopold et François d'Autriche,  
l'archiduc Jean de Toscane, l'archiduc Guillaume, l'ar-  
chiduc Renier, le prince Ferdinand de Cobourg, et Don  
Miguel. Derrière le catafalque était groupée la maison de  
Monseigneur, ayant à sa tête M. de Blacas. A la gauche  
de M. de Blacas se tenaient les représentants des princes  
qui n'avaient pu se rendre à la cérémonie ; à sa droite,  
les autorités civiles et militaires de Neustadt ; derrière,  
les aides de camp des archiducs et les notabilités roya-  
listes. La duchesse de Madrid, la grande-duchesse de  
Toscane et la grande-duchesse douairière, la comtesse  
de Bardi, les archiduchesses Marie-Thérèse, Élisabeth,

Marie, Renier et leurs dames d'honneur occupaient la tribune. Monsieur le comte de Bardi ne put assister à la cérémonie, par suite d'une soudaine indisposition, qui l'empêcha aussi de se rendre à Goritz. Les invités se tenaient dans l'antichambre et dans le corridor, dont on avait ouvert les vitrages, et jusque dans la cour.

A dix heures, M. l'abbé Curé recevait au seuil de la chapelle le curé doyen de Neustadt, Mgr Wois, prévôt de la collégiale, Mgr Gangelbauer, archevêque de Vienne, et S. G. Mgr Vanutelli, nonce du Saint-Siège près la cour d'Autriche. Ma plume est impuissante à rendre la majesté de cette cérémonie, où le nonce apostolique célébrait le Saint-Sacrifice en qualité de légat du Pape, en présence et dans la chapelle même de l'auguste défunt, devant la Maison d'Autriche, la Maison de France, les proches parents du Roi, sa maison, ses fidèles serviteurs et l'élite de la France. Exécutée par des chœurs admirables, la musique sacrée saisissait les âmes, les élevait dans la région des vérités éternelles, et portait au paroxysme la douleur des assistants. Que de larmes, de gémissements et de sanglots ! Les cinq absoutes prescrites par le cérémonial des funérailles des rois furent données, la dernière par le nonce apostolique ; puis chacun répandit à son tour l'eau bénite, emportant gravées dans sa mémoire les douloureuses émotions du grand acte qui venait d'être accompli. Les proches parents du Roi et les princes français furent conduits dans les appartements de réception, où l'assistance leur présenta ses respectueux hommages.

Lorsque les princes prirent congé de la famille du

Roi, la question des funérailles de Goritz se posa. Le duc de Parme ayant fait savoir que l'ordre de préséance serait réglé par le degré de parenté, Monsieur le comte de Paris répondit qu'il ne pourrait aller à Goritz dans ces conditions. Les deux princes étaient entourés par un groupe nombreux de royalistes, tout yeux et tout oreilles. Sur la réponse de Monsieur le comte de Paris, le duc de Bisaccia lui demanda avec instance, à haute voix, au nom des Français, de venir à Goritz, comme il en avait l'intention, et d'y prendre la place qui lui appartenait. Monsieur le comte de Paris répondit : « Je  
« croirais manquer à la mémoire de l'auguste et cher  
« mort qui est encore ici dans la chapelle, si je ne ré-  
« clamais pas pour la France la première place après le  
« représentant de l'empereur. » M. de Mun ayant dit que le duc de Bisaccia avait parlé au nom de tous les Français présents et que la cérémonie de Goritz était celle de la France, Monsieur le comte de Paris ajouta :  
« C'est pour cela que je ne puis pas y paraître autre-  
« ment qu'à ma place. » Charette s'approcha alors du Prince et lui dit à voix basse : « Monseigneur, vous  
« m'avez fait l'honneur tout à l'heure de m'appeler un  
« homme de cœur. Comme tel, je vous demande de  
« ne pas partir encore pour Paris, et d'attendre à  
« Vienne. » Monsieur le comte de Paris, très ému de la démarche du général, lui promit ce qu'il demandait, et les princes se rendirent à Vienne. Madame, consultée, avec tous les ménagements que comportait son état, sur cet incident, écrivit à Monsieur le comte de Paris qu'elle se conformait aux intentions de son mari

en laissant à la cérémonie de Goritz le même caractère qu'à celle de Frohsdorf, celui d'un acte de famille. M. de Blacas porta la lettre à Vienne. Monsieur le comte de Paris, douloureusement surpris, répondit à Madame qu'il s'inclinait devant cette décision, mais qu'elle le mettait dans l'impossibilité d'assister à la cérémonie de Goritz; puis il adressa en France la communication relatée dans le deuxième chapitre de ce livre.

Le dimanche, 2 septembre, Madame dut se séparer de la chère dépouille. Adieux déchirants..... M. l'abbé Curé fit la levée du corps en présence de la maison du Roi, de nombreux royalistes et des serviteurs. Le Roi, porté par les gardes-chasse, franchit pour toujours le seuil de sa demeure. Le cercueil fut placé sur un char funèbre, entouré de domestiques portant des flambeaux. Les enfants des écoles, vêtus de blanc, ouvraient la marche, suivis d'un nombreux clergé. M. de Blacas, la maison du Roi, les Français étaient derrière le cercueil. La garde urbaine de Neustadt, les miliciens de la province rendaient les honneurs militaires. Les pompiers de toutes les communes voisines formaient la haie. La population du pays était massée aux abords du château et de chaque côté de la route qui le sépare de la gare de Klein-Volkesdorf, la plus rapprochée. On transporta le cercueil dans un wagon-salon disposé en chambre ardente; la maison du Roi, les Français, la garde urbaine montèrent dans le train, qui partit pour Neustadt entre deux rangs de peuple agenouillé, découvert, pleurant et priant. A Neustadt, le clergé donna

une nouvelle absoute. Tous les officiers de la garnison, les troupes, une multitude immense étaient venus saluer une dernière fois le grand exilé. A quatre heures quarante-cinq minutes, le train s'éloigna dans la direction de Goritz par la voie de la Styrie, de Laibach et de Nabresina ; aux environs de Goritz, où il arriva le lendemain matin, le drapeau noir fleurdelysé flottait sur tous les châteaux.

Parmi les innombrables services funèbres célébrés en France pendant et après les services de Frohsdorf et de Goritz, il importe de citer celui de Paris, celui d'Eu, ceux de Chantilly et de Nouvion, et celui de Chambord. A Paris, Saint-Germain-l'Auxerrois, ancienne paroisse des rois de France, fut choisi pour cette cérémonie. M. le marquis de Dreux-Brézé, représentant du Roi, fit tout pour la rendre digne de l'auguste défunt ; elle était vraiment royale. On avait tendu en deuil la façade, les nefs, le chœur, les chapelles. Le catafalque, éblouissant de lumières, entouré de couronnes, semé de fleurs de lys et de croix de saint Louis, orné du manteau royal, s'élevait sous un baldaquin doublé d'hermine tombant de la voûte du transept. Tout Paris se porta à ce service, qui égalait presque celui de Goritz, avec lequel il coïncidait, par la pompe lugubre de la décoration, la majesté des chants, la composition et l'affliction de l'assistance. Plus de dix mille personnes jetèrent l'eau bénite au catafalque et saluèrent le marquis de Dreux-Brézé, qui menait le deuil avec son plus jeune fils, le comte Etienne. Dreux-Brézé et Blacas, quels serviteurs, quels amis avait le Roi ! Au châ-

teau d'Eu, un catafalque écussonné de France, entouré des gardes-forestiers en grande tenue, s'élevait devant le maître-autel. Madame la comtesse de Paris, les princesses Amélie et Hélène, ses filles, le duc et la duchesse de Montpensier, le prince Antoine, leur fils, occupaient les sièges réservés ; on remarquait à ce service, où assistaient près de trois mille personnes, l'amiral Montagnac, le général Guillemin, M. Estancelin. Les serviteurs du château portaient le grand deuil. A Chantilly, le duc d'Aumale assistait avec tout le personnel du château au service célébré dans la chapelle. A Nouvion, le directeur du domaine ducal, les gardes et de nombreux invités étaient présents au service solennel célébré à l'église par ordre du duc d'Aumale. A Chambord, le 17 septembre, Mgr l'évêque de Blois officiait. La couronne royale, le sceptre et la main de justice, un drapeau blanc fleurdelysé décoraient le catafalque ; les gardes du château étaient rangés autour ; en face du trône pontifical, couvert de crêpe, on avait dressé le trône offert au Roi par les dames de Loir-et-Cher. Un drapeau vendéen de 1832 se déployait à la tribune. Sur la tour de la chapelle flottait le drapeau noir. A la même heure, une messe était dite en plein air devant l'église du village ; plusieurs habitants avaient mis des drapeaux noirs à leurs fenêtres.

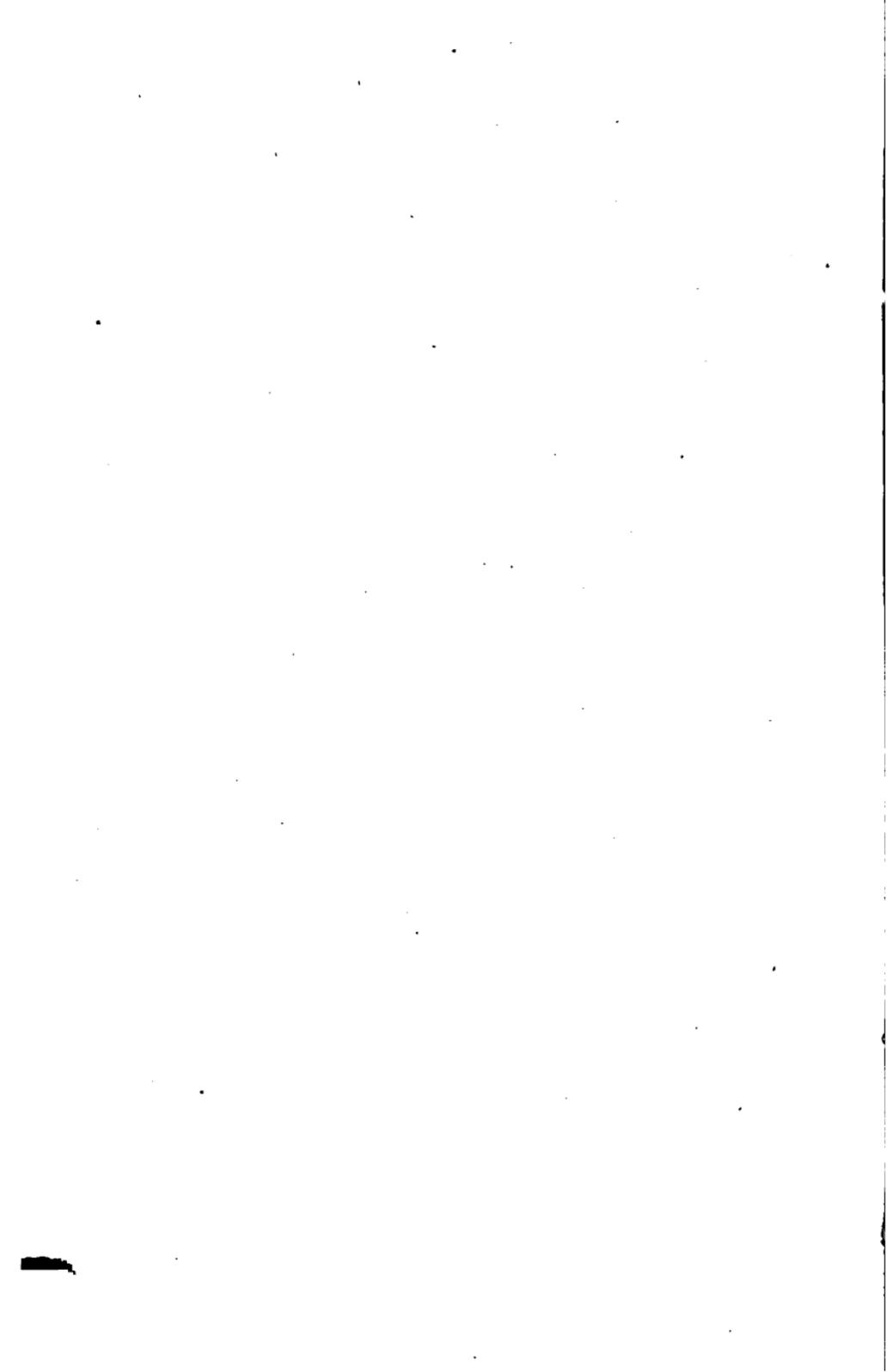
Madame la comtesse de Chambord fut profondément émue par le spectacle de la douleur des royalistes dans toutes les parties de la France. Partageant l'amour sans bornes de son époux pour notre infortunée patrie, rien ne pouvait, dans son malheur, lui apporter une conso-

lation à laquelle elle fût plus sensible. Mais la multiplicité même des témoignages de respectueuse sympathie qui lui furent donnés, l'obligea à exprimer l'immense gratitude dont son cœur était rempli par la voie des journaux royalistes, sous forme collective.

---

LE

TESTAMENT POLITIQUE



## AU LECTEUR

---

*On dit que Monsieur le comte de Chambord n'a pas laissé de testament politique : c'est une erreur. Il en a laissé un admirable, le recueil de sa correspondance. C'est de Frohsdorf, où nous sommes, que la plupart de ces lettres sont datées ; c'est donc ici que nous devrions en chercher le vrai sens politique et montrer sous son véritable jour la chrétienne et royale pensée qui a été l'âme de sa vie, et qui l'eût été de son règne, si la France avait eu le bonheur de le voir sur le trône.*

*Je pensais donner en un chapitre le plan raccourci des desseins du Prince ; mais il embrasse toutes les questions agitées à notre époque, et quelque brièveté que j'aie mise à l'exposer, à l'expliquer et à le*

*prouver, il m'a fallu sortir des limites trop étroites d'un chapitre et faire un tome second, qui est l'indispensable complément de ce premier.*

*Je devais, en effet, enchaîner dans un ordre méthodique toutes les questions abordées et résolues par Monsieur le comte de Chambord, et rapporter à chacune d'elles les sentiments exprimés dans la correspondance royale et disséminés dans une longue suite de documents ; je devais aussi démontrer l'action très réelle exercée sur les hommes et sur les choses de son temps par l'auguste exilé. On se tromperait si l'on croyait que son magnifique programme n'a jamais passé du domaine des idées dans le domaine des faits. Sans doute, il n'a pu être appliqué dans toutes ses parties, surtout dans les parties essentielles d'où dépendait le succès des autres. Malgré cela, le Prince a été à notre époque une grande autorité sociale, et il a fait à la France tout le bien qu'il était capable de lui faire dans la condition où il se trouvait réduit.*

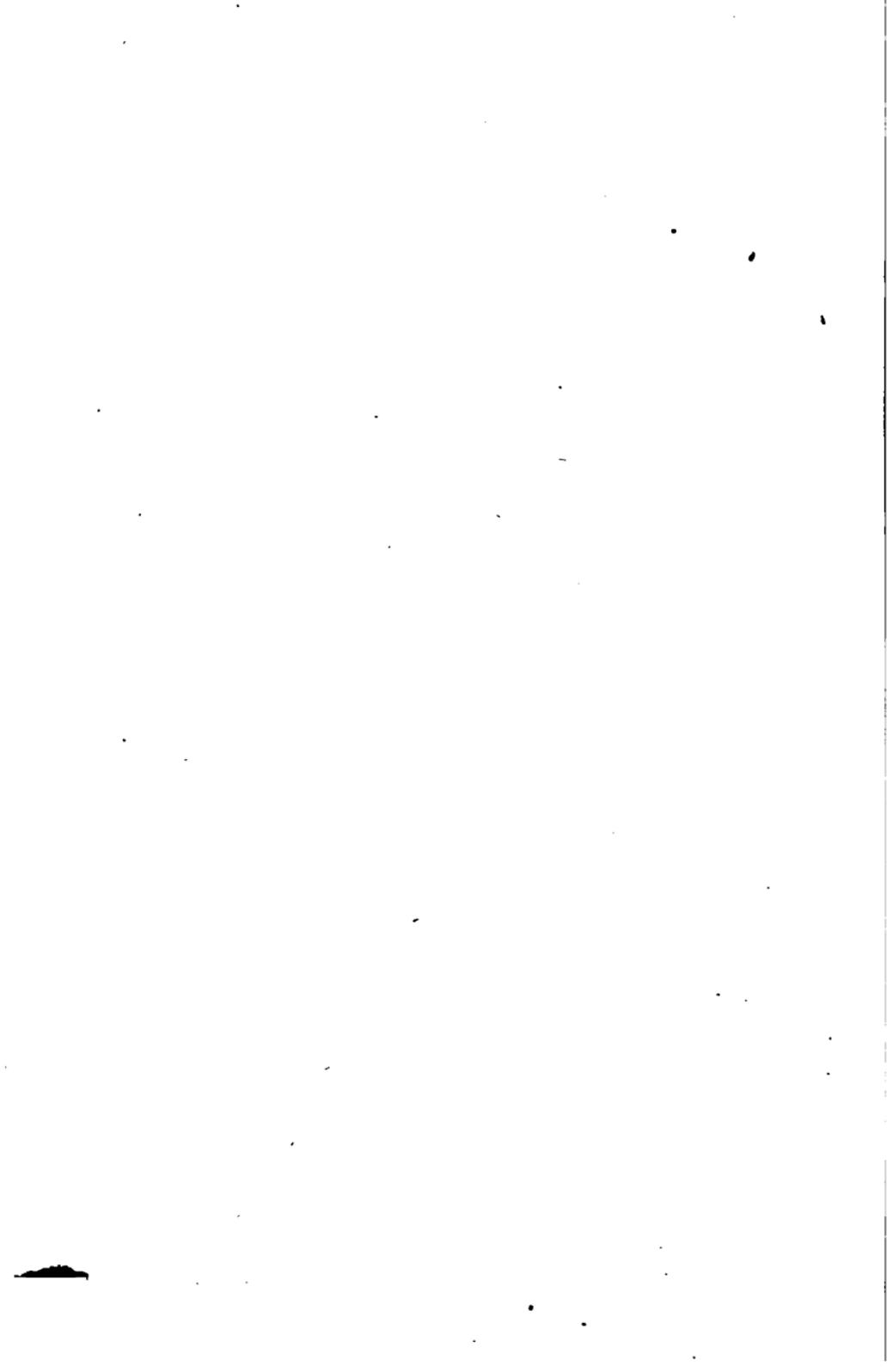
*Le Testament politique, suite et fin de Goritz, Frohsdorf \*, fait connaître le Roi tout entier. J'y traite successivement de l'organisation royaliste, du droit national, des vrais principes de 1789, de la monarchie traditionnelle, du gouvernement représen-*

\* En vente chez l'auteur, à Nancy, 28 cours Léopold. — PRIX : franco par la poste, 2 francs 50.

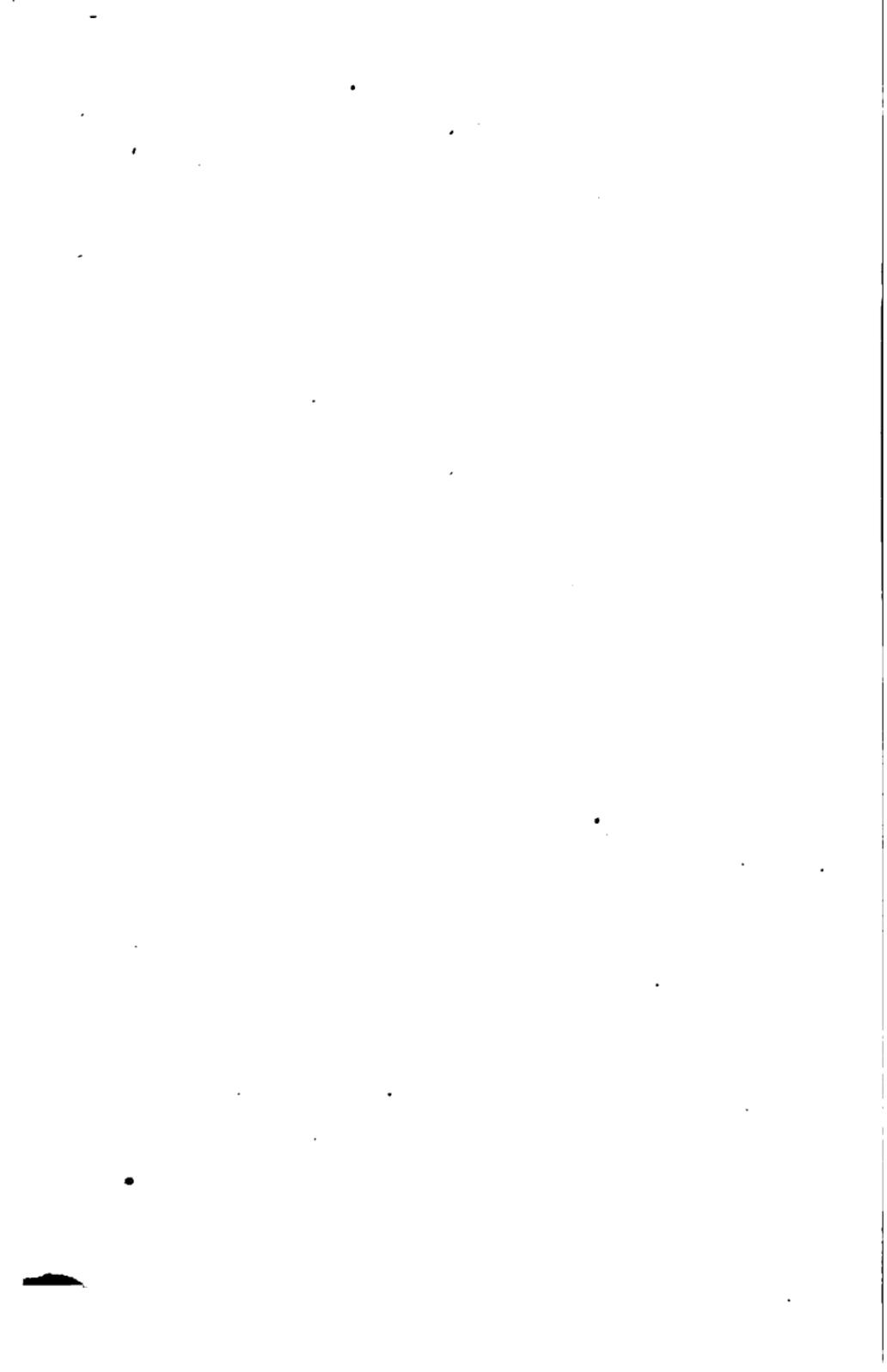
*tatif, des libertés publiques, de la fusion, du drapeau, de la décentralisation, de l'Eglise et de l'Etat, de la question sociale, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, de la colonisation, du devoir tracé et des exemples laissés aux royalistes par le Prince, en un mot, je m'efforce de jeter le plus de lumière possible sur la politique française, chrétienne, royale et vraiment libérale (dans le bon sens du mot), par laquelle il voulait rattacher les temps nouveaux aux temps anciens, en reprenant le mouvement national de la fin du dernier siècle, détourné et exploité par la révolution. On ne saurait assez étudier, assez faire connaître, même après sa mort, la doctrine d'Henri V, trop méconnue ou plus tôt trop peu connue de son vivant : là est la solution du problème dont la France est travaillée, là est le salut.*

*Les royalistes ont le strict devoir de ne point permettre qu'on altère ce magnifique testament du plus digne et du plus éclairé des princes, ou qu'on dissipe ce précieux héritage ; le garder avec une religieuse piété, le faire valoir et le défendre est désormais une partie de leur tâche, et ce sera leur plus noble façon d'honorer la mémoire du très excellent et très regretté défunt.*

---



DE  
FROHSDORF EN FRANCE



## IX

### DE FROHSDORF EN FRANCE

Je passai à Frohsdorf la journée du samedi 8 septembre, fête de la Nativité de la Sainte-Vierge. La cloche du soir ayant appelé M. l'abbé Curé à la chapelle sonna pour moi l'heure des adieux. Ce fut avec un douloureux serrement de cœur que je quittai l'asile consacré par l'exil et les souffrances de la famille royale. Le Prince avait fait de Frohsdorf, à deux cent quatre-vingts lieues de la patrie, une colonie française, une oasis où ses compatriotes voyageant en pays étranger pouvaient venir respirer en quelque sorte l'air de la France. Un petit village de l'Autriche a bénéficié de nos sottes révolutions, il a joui du bonheur que nous destinait le plus accompli de nos souverains légitimes. Ma dernière pensée fut pour Madame, pour celle qui a été pendant trente-sept ans la compagne dévouée du

Roi, l'ange de son exil, et qui s'est montrée supérieure à tout éloge pendant la cruelle maladie à laquelle a succombé l'auguste objet de sa tendresse. Par son grand cœur et par ses vertus, elle était digne de partager les malheurs, et si la France l'avait voulu, le trône d'Henri V. La malignité essaierait en vain de peindre la noble et sainte femme sous des couleurs fausses. Française ! elle l'était plus que ses calomniateurs. Le Roi lui a rendu hautement cette justice. Le 9 décembre 1846, il écrivait au baron Muller : « Dites bien à mes « fidèles amis d'Alsace, en leur parlant de la Princesse « qui vient de s'associer à ma destinée, que *son cœur* « *n'est pas moins français que le mien*, et qu'elle est « prête à se dévouer, comme moi, à la prospérité et à « la gloire de la France. » Le 27 avril 1847, il écrivait au comte Turpin de Crissé, qui avait dessiné pour les royaux époux un album des principales vues de France : « Je vous sais gré de n'avoir fait entrer dans cette char- « mante collection que des vues de France. Je regarde « en passant ce que la terre étrangère a de remarqua- « ble ; mais c'est pour la France que sont naturelle- « ment toutes mes préférences et ma prédilection, « parce que c'est là que je vis par mes plus doux sou- « venirs et par mes plus chères espérances. Ma femme, « *qui est tout aussi française que moi*, veut que je vous « dise combien cet envoi lui a fait à elle-même de « plaisir. » Les royalistes de Bordeaux ayant envoyé une adresse, à l'occasion de la mort de la duchesse d'Angoulême, il leur répondit, le 2 décembre 1851 : « Ma femme, *dont le cœur n'est pas moins français que*

« *le mien*, et qui aime Bordeaux aux mêmes titres que moi, a été également très sensible à ce que vous lui avez écrit, et elle me charge de vous en exprimer sa gratitude. » Madame pouvait-elle aimer le Roi sans aimer la France, dont il était la personnification ? Aurait-elle uni sa destinée à une destinée toute entière absorbée par la France, si elle ne s'était pas sentie portée vers ce pays par les inclinations de son cœur ? Ce prince français jusqu'au bout des ongles, qui ne vivait et ne respirait que pour la France, aurait-il fixé son choix sur une princesse dont les sentiments ne se seraient pas confondus avec les siens ? L'école de la duchesse d'Angoulême, de Louise et d'Henri de France n'était-elle donc pas la meilleure école pour apprendre à aimer la France ? Madame a droit à l'éternelle gratitude et à l'affection des royalistes : si des soins humains avaient pu nous conserver le Roi, les soins touchants qu'elle lui a prodigués eussent fait ce miracle ; car elle n'a pas cessé de sacrifier sa vie pour sauver celle de son époux.

Le royaliste qui vient de visiter Goritz, Venise et Frohsdorf, désirerait achever ce pèlerinage en passant par Prague et par Edimbourg, les deux premières stations de l'exil, remplies elles aussi de souvenirs précieux. La famille royale séjourna à Prague pendant trois ans et sept mois. La vieille capitale de la Bohême, remplie de monuments historiques, est une des villes les plus pittoresques qu'il y ait au monde. Sa principale merveille est un pont de cinq cents mètres sur la Moldau, orné de deux rangs de quinze statues et groupes de saints,

parmi lesquels la statue en bronze de saint Jean Népomucène, patron de la Bohême. C'est du haut de ce pont que fut précipité dans le fleuve l'illustre martyr de la confession ; une plaque de marbre indique le lieu du crime. Les proscrits habitaient l'immense résidence royale construite par Marie-Thérèse sur le Hradschin, colline chargée de palais qui domine toute la ville. L'été, ils se retiraient à Buschtirhad, séjour fort triste situé à cinq lieues de Prague. Vers le 29 septembre 1833, le Hradschin fut peuplé tout-à-coup d'une foule de jeunes Français venus pour saluer la quatorzième année du duc de Bordeaux. Cette cérémonie eut lieu à Buschtirhad en présence de plusieurs centaines de royalistes. Onze pairs de France, cinq lieutenants généraux, trois maréchaux de camp, quatre colonels, trente-huit officiers de divers grades, d'anciens députés, d'anciens préfets, d'anciens magistrats, des prêtres, des journalistes, des étudiants, des artistes et des ouvriers y assistaient. On offrit au royal enfant une médaille d'or frappée pour la circonstance, des éperons d'or, une statue d'ivoire représentant Henri IV et Sully à ses pieds, une épée d'or. Chateaubriand arriva à la fin de la cérémonie ; le duc de Bordeaux courut se jeter dans ses bras avec une vivacité qui charma tout le monde, puis il passa à cheval devant ses compatriotes rangés dans les avenues. Au vivat prolongé qui l'accueillit, il répondit en se découvrant : « Vive la France !..... » C'est aussi à Prague qu'après avoir traversé la Moldau à la nage tout habillé, épreuve qui faisait partie de sa rude éducation physique, le noble enfant s'écria avec un accent de

triomphe: « Maintenant, je pourrai sauver un homme ! » A Edimbourg, les proscrits occupaient Holy-Rood, l'ancien palais en ruines des Stuarts ; les Stuarts n'y étaient plus pour rendre aux Bourbons la généreuse hospitalité qu'ils en avaient reçue à Saint-Germain. Quelles mélancoliques réflexions dut inspirer aux descendants de Louis XIV cette amère ironie du sort ! C'est là, le 2 février 1831, que Louise et Henri de France firent leur première communion, et l'on choisit ce jour pour leur découvrir la fin tragique de leur père, afin qu'ils pardonnassent à l'assassin. Un Français présent à cette solennité ayant demandé à Henri ce qu'il voulait faire dire aux personnes qui avaient prié pour lui en France dans ce grand jour de sa vie : « Je veux, ré-  
« pondit-il, qu'elles sachent ma reconnaissance et  
« que je ne les ai pas oubliées devant Dieu. Si mes  
« prières sont exaucées, Dieu bénira la France. » Depuis l'âge de raison jusqu'au dernier soupir, cette âme ne battit que pour la patrie. La famille royale passa en Ecosse les deux premières années de l'exil, y laissant chez les *lowlanders* comme chez les *biglanders* l'impérissable souvenir des bienfaits répandus.

Ne pouvant visiter ni Prague ni Edimbourg, j'aurais voulu du moins visiter Kirchberg, près de Vienne, où le Prince éprouva le terrible accident du 28 juillet 1841, qu'il écrivit aussitôt lui-même à Mgr Frayssinous, en ces termes : « Mon cher Evêque, je ne veux pas que  
« vous appreniez par les journaux l'épreuve que le ciel  
« vient de m'envoyer et qu'il me fera la grâce de sup-  
« porter avec courage... Mon cheval, effrayé par une

« charette, s'est cabré, et, se renversant sur moi, m'a  
« cassé la cuisse gauche. La fracture a été réduite au-  
« jourd'hui... J'ai beaucoup souffert ; je souffre encore  
« beaucoup, mais Notre-Seigneur a souffert plus que  
« moi. Cette pensée me soutient et me ranime au plus  
« fort de ma douleur. C'est vous, mon cher Evêque ;  
« qui avez imprimé au fond de mon cœur ces senti-  
« ments de foi où je puise la force dont j'ai besoin  
« dans cette triste circonstance. » Mais le terme de  
mon voyage était Frohsdorf. Je m'arrêtai donc à  
Vienne. Treize lieues séparent Frohsdorf de Vienne.

La capitale de l'Autriche faisait de grandioses préparatifs pour fêter le deuxième centenaire de sa délivrance par Jean Sobieski. Le 10 septembre, je montai sur le Kahlenberg, hauteur au nord de la ville, d'où l'on découvre le merveilleux panorama de Vienne et de ses environs, plus de cent lieues carrées. Sobieski campa sur ce plateau, le 11 septembre 1683. Vienne, investie depuis le 14 juillet par deux cent mille Turcs, lâchement abandonnée par l'empereur Léopold I<sup>er</sup>, allait tomber au pouvoir des barbares, qui se vantaient de pousser ensuite jusqu'à Rome. Mais le Pape veillait au salut de la chrétienté. Innocent XI décida le roi de Pologne à marcher au secours de Vienne. Sobieski accourut avec vingt mille Polonais. Ces forces, jointes aux troupes impériales, à celles des électeurs de Bavière, de Saxe et du duc de Lorraine (car la vaillante Lorraine était là), portèrent l'armée chrétienne au chiffre de soixante-quinze mille hommes. Un officier français, le comte de Maligny, commandait l'infanterie.

C'était peu, mais la valeur suppléa au nombre, et la seule présence de Sobieski, depuis seize ans toujours vainqueur des Turcs, suffit à semer la terreur chez les infidèles. Le 12 septembre, Sobieski écrasa l'armée turque, la mit en déroute et s'empara des immenses richesses renfermées dans le camp ennemi ; il envoya, pour la seconde fois, le drapeau vert du prophète au Pape, avec cette dépêche : *Veni, vidi, vici*. Le croissant épouvanté fuyait partout devant la croix. Comme notre Charles Martel à Poitiers, en 732, Sobieski venait de sauver la civilisation chrétienne. Le 13, il entra dans Vienne, où tout le peuple, ivre de joie, voulait voir et toucher son libérateur ; mais le héros alla directement à la cathédrale remercier Dieu de la victoire qu'il lui avait accordée et il entonna lui-même le *Te Deum*. L'empereur fut ingrat envers Jean Sobieski ; le Pape lui témoigna généreusement sa reconnaissance ; quant à la ville de Vienne, elle a voué à sa mémoire un culte semblable à celui de la ville d'Orléans pour Jeanne d'Arc. On garde à l'Hôtel-de-Ville, avec un soin pieux, quelques objets ayant appartenu au grand homme, notamment son chapelet. C'est dans la récitation du rosaire que cet illustre roi, auquel Louis XIV offrit le bâton de maréchal de France, trouvait les inspirations et le courage qui lui faisaient gagner les batailles. Les meilleurs chrétiens seront toujours les meilleurs soldats. Au temps dont je parle, Sobieski et Turenne en sont la preuve.

Ce n'est pas pour le plaisir d'allonger mon récit que je rappelle le souvenir du roi de Pologne et de cette

héroïque nation qui fut, à l'Orient, le boulevard de l'Europe contre la barbarie musulmane. A l'époque de la délivrance de Vienne, l'astre de la France était à son apogée ; celui de la Pologne, au contraire, était à son déclin, et tout le génie d'un Sobieski ne put parvenir à le fixer. Pourquoi ? Parce qu'en Pologne la monarchie était élective, au lieu d'être héréditaire comme en France et dans les Etats voisins. Par-dessus ses autres avantages, l'hérédité possède celui inappréciable de mettre le pouvoir hors de l'atteinte des ambitions particulières, dont la turbulence effrénée serait un danger périodique pour l'ordre public. La Pologne, pour son malheur, ne l'a point compris. Avec son roi électif, qui devait être élu à *l'unanimité* par une oligarchie militaire, elle ressemblait plutôt à une république. Chaque interrègne était une période d'anarchie qui faisait courir les plus grands périls à l'existence nationale en ouvrant le champ à toutes les rivalités, à toutes les compétitions, à toutes les jalousies, à toutes les intrigues, à toutes les brigues, à toutes les cabales, y compris celles des Etats limitrophes. Le *veto* d'un seul des tribuns qui composaient la Diète polonaise suffisant pour paralyser l'union de toutes les autres volontés, il fallut plusieurs fois se mettre d'accord sur le nom d'un prince étranger, et la Pologne connut cette humiliation de chercher des rois hors de son sein, Henri de Valois, le prince de Conti, Frédéric-Auguste de Saxe, comme si elle manquait d'un homme capable de porter le sceptre. Etait-il sensé de supposer les électeurs assez parfaits pour porter unanimement leurs voix sur celui d'entre eux qui était le

plus digne de les commander ? Les monarchies héréditaires qui entouraient cette fragile monarchie élective en profitaient pour lui imposer leurs créatures, et finalement cette nation chevaleresque, qui méritait un meilleur sort, fut partagée par ses voisins. Le Polonais disait : *Malo periculosam libertatem quàm quietum servitium* : « Je préfère les dangers de la liberté à la tranquillité de la servitude. » Il avait le tort de confondre la soumission due à l'autorité légitime placée sous l'empire des lois avec la servitude ; il expie durement son erreur à cette heure, et il est tombé dans une servitude complète pour avoir repoussé le joug léger de la véritable monarchie. L'hérédité eût sauvé la Pologne, en la mettant à l'abri des guerres intestines qui ont ouvert les portes à ses ennemis, et l'hérédité a permis à ceux-ci de s'agrandir lentement sur ses ruines. Cet exemple doit nous faire trembler, maintenant que nous voilà livrés aux mêmes aberrations que la Pologne. Si nous n'étions préservés contre les convoitises de nos voisins par la mer, les Alpes et les Pyrénées, c'est-à-dire par les barrières naturelles qu'il a plu à la Providence de mettre entre eux et nous, le démembrement de 1871 eût été le point de départ d'un partage certain, car le régime dissolvant de la république est parfaitement incapable de conserver ce qui reste de l'unité nationale faite avec le temps par la monarchie héréditaire. Ce qui a fondé notre unité peut seul la sauver.

Le 11 septembre, je pris le chemin de la France, rencontrant à chaque pas le souvenir des Bourbons. A la station de Lambach, on me montra sur la gauche

une haute montagne, le Traunstein, dont le profil des sommets, par une bizarre disposition de la nature, présente une ressemblance étonnante avec l'effigie renversée de Louis XVI. A Attnang, je me détournai sur Ischl, la plus renommée des stations balnéaires de l'Autriche, délicieusement située au centre des vallées et des lacs du Salzkammergut, et rendez-vous d'été de la haute société viennoise. Un aimable négociant de Vienne, M. Carl Thies, m'y offrait de si bonne grâce l'hospitalité autrichienne, que je dus déferer à son invitation. D'Attnang à Ischl, la voie ferrée longe d'abord la rive gauche du lac de Traun, *Traunsee*, rival par son aspect, son étendue et le paysage qui l'encadre, de notre lac du Bourget. Sur la rive opposée s'élèvent à pic les pentes sauvages du Traunstein, qui se mire avec complaisance dans les eaux bleues. On voit, entre le chemin de fer et le lac, le château gracieux d'Ebenzweyer, appartenant à Madame la comtesse de Chambord, d'où le Roi a daté une de ses plus belles lettres, adressée, le 15 octobre 1872, à M. de la Rochette, député de la Loire-Inférieure. A onze ans de distance, elle a gardé toute sa fraîcheur ; elle peint si vivement notre situation actuelle, qu'on la croirait écrite d'hier. Il faut la relire tout entière :

« La France serait sauvée, et nous la verrions sortir  
« de ses ruines plus forte et plus grande que jamais, si  
« l'on voulait comprendre enfin quelles sont les vraies  
« conditions du salut.

« Le pays est las des agitations. Un secret instinct  
« lui dit que la monarchie traditionnelle lui rendrait

« le repos auquel il aspire ; et c'est ce que la révolu-  
« tion veut empêcher à tout prix. Aussi redouble-t-elle  
« d'efforts pour le séduire et l'égarer.

« Votre patriotisme s'en indigne, et vous regrettez  
« de voir tant d'esprits généreux se rendre les compli-  
« ces involontaires d'erreurs qu'ils détestent et de solu-  
« tions qu'ils redoutent.

« Je m'en attriste comme vous ; mais, comme vous,  
« je proteste contre l'établissement d'un état de choses  
« destiné à *prolonger la série de nos malheurs*. Il est  
« impossible de s'y méprendre. *La proclamation de la*  
« *république en France a toujours été* et serait encore  
« *le point de départ de l'anarchie sociale, le champ ouvert*  
« *à toutes les convoitises, à toutes les utopies* ; et vous ne  
« pouvez, sous aucun prétexte, vous associer à cette  
« funeste entreprise.

« On répète sans cesse, et avec raison, que nous vi-  
« vons dans l'imprévu, et l'on s'ingénie à trouver cha-  
« que jour l'expédient capable d'assurer la sécurité du  
« lendemain. Si le pays a la faiblesse de se laisser  
« entraîner par les courants qui l'agitent, rien n'est  
« moins inconnu que l'avenir. *Nous courons à un*  
« *abîme certain*. En vain essaierait-on d'établir une  
« distinction rassurante entre ce parti de la violence,  
« qui promet la paix aux hommes *en déclarant la guerre*  
« *à Dieu*, et ce parti plus prudent, mieux discipliné,  
« *arrivant à ses fins par des voies détournées, mais attei-*  
« *gnant le même but*. Ils diffèrent par leur langage,  
« mais ils poursuivent la même chimère ; ils ne recru-  
« tent pas les mêmes soldats, mais ils marchent sous

« le même drapeau : ils ne peuvent nous attirer que les  
« mêmes malheurs.

« Conserver l'illusion d'une république honnête et  
« modérée, après les sanglantes journées de juin 1848  
« et les actes sauvages de la seconde Terreur, si meur-  
« trières toutes deux pour notre brave armée, n'est-ce  
« pas oublier trop vite les avertissements de la Provi-  
« dence et traiter les leçons de l'expérience avec trop  
« de dédain.

« C'est au moment où la France se réveille en s'af-  
« firmant par un grand acte de foi, qu'on prétendrait  
« lui imposer le gouvernement le plus menaçant pour  
« ses libertés religieuses !

« C'est quand la nécessité des alliances se fait si  
« impérieusement sentir, qu'on rendrait toute alliance  
« impossible et qu'on se condamnerait soi-même à un  
« isolement fatal !

« La République inquiète les intérêts autant que les  
« consciences. Elle ne peut être qu'un provisoire plus ou  
« moins prolongé. La monarchie seule peut donner la  
« vraie liberté, et n'a pas besoin de se dire conservatrice  
« pour rassurer les honnêtes gens.

« C'est à ces derniers surtout que je voudrais rendre  
« la conscience de leur force.

« Le peuple d'autrefois avait coutume de s'écrier :  
« Ah ! si le Roi savait ! Comme il serait juste de dire  
« aujourd'hui : Ah ! si les hommes de bien voulaient !

« Combattons sans relâche les défaillances des uns,  
« la timide condescendance des autres. A la politique  
« des fictions et des mensonges opposons partout et  
« toujours notre politique à ciel ouvert.

« Au fond, la France est catholique et monarchique ;  
« c'est à nous qu'il appartient de la prémunir contre  
« ses égarements, de lui signaler les écueils et de lui  
« montrer le port.

« J'espère n'avoir jamais failli à ce devoir sacré, et  
« nul n'aura le pouvoir de me faire dévier de mon  
« chemin.

« *Je n'ai pas une parole à rétracter, pas un acte à  
« regretter : car ils m'ont tous été inspirés par l'amour  
« de ma patrie, et je revendique hautement ma part de  
« responsabilité dans les conseils que je donne à mes  
« amis.*

« Le jour du triomphe est encore un des secrets de  
« Dieu, mais *ayez confiance dans la mission de la France.*

« L'Europe a besoin d'elle, la Papauté a besoin d'elle,  
« et c'est pourquoi *la vieille nation chrétienne ne peut pas  
« périr.* »

Malgré les prophétiques avertissements du Roi, prophétiques parce qu'ils étaient dictés par la raison et l'expérience, le parlementarisme nous a imposé la république, et tout ce qui avait été écrit à Ebnzweyer nous arrive. La république prolonge la série de nos malheurs ; elle prépare les voies à l'anarchie sociale, témoin les meetings socialistes ; elle nous mène au seuil de la Commune légale, témoin la Chapelle-Expiatoire ; elle confisque nos libertés religieuses ; elle fait la guerre à Dieu ; elle n'inquiète pas moins nos intérêts que nos consciences ; elle a rendu toute alliance impossible ; nous courons, hélas ! à un abîme trop certain. Et cependant la vieille nation chrétienne ne peut

pas périr ! Dans ses révélations, Jeanne d'Arc voyait Charlemagne et saint Louis agenouillés aux pieds du trône de Dieu et priant pour la France. La France compte au ciel un suppliant de plus.

Après deux jours passés à Ischl, je repris, le 13 septembre, la route de France. Près d'Attnang, à gauche de la voie, se trouve le vieux château de Puckheim, rendez-vous de chasse de notre regretté Prince, qui y a installé un collège de Jésuites. Il n'avait jamais partagé les préjugés des soi-disant libéraux à l'endroit de la célèbre compagnie, et, comme son aïeul Henri IV, il avait tenu à le montrer. « Je ne sais, — disait ironiquement « Henri IV, — je ne sais comme vous trouvez ambiteux ceux-là qui refusent les dignités et les prélatures, et qui font vœu de n'y point aspirer. Pour les ecclésiastiques qui se formalisent d'eux, c'est de tout le temps que l'ignorance en a voulu à la science..... Ils attirent à eux les beaux esprits et choisissent les meilleurs, et c'est de quoi je les estime. Ils entrent comme ils peuvent, aussi font bien les autres ; et suis moi-même entré comme j'ai pu. Il faut avouer qu'avec leur patience et bonne vie ils viennent à bout de tout..... Les écoliers les ont été chercher dedans et dehors mon royaume..... Je les tiens nécessaires à mon Etat, et s'ils y ont été par tolérance, je veux qu'ils y soient par arrêt. Dieu m'a réservé la gloire de les y rétablir par édit. (1) » Henri V était tout-à-fait de l'avis de son spirituel aïeul.

(1) Réponse d'Henri IV aux remontrances du Parlement sur le rétablissement des Jésuites, 24 décembre 1603.

Salzbourg ! Ce nom retentit tout-à-coup à mon oreille. La patrie du divin Mozart est placée dans le site le plus gracieux qu'il soit possible de rêver ; ceux qui expliquent la nature d'un génie par l'influence du milieu natal trouveraient ici matière à s'exercer sur l'auteur des *Noces de Figaro*. Mais j'étais assailli par d'autres pensées, infiniment plus sérieuses. C'est à Salzbourg que fut négocié, en octobre 1873, le rétablissement de la monarchie. La Maison de France était sincèrement, loyalement réconciliée ; il ne restait plus aux représentants de la nation, qui en avaient reçu le mandat impérieux, qu'à se rallier, confiants, derrière elle. Dans l'entrevue du 5 août, à Frohsdorf, aucune question politique n'avait été touchée. Monsieur le comte de Paris disait, avec un grand bon sens : « J'ai « certaines idées ; le Roi a les siennes. Les miennes me « sont personnelles. Ce n'est que par son accord avec « la nation qu'il peut faire prévaloir ou modifier les « siennes, dont l'examen ne m'appartient pas. » Si les quelques parlementaires dont le nom est dans toutes les bouches avaient raisonné avec autant de patriotisme que Monsieur le comte de Paris, la monarchie était faite. Or, ces dissidents, s'arrogeant un droit qui ne leur appartenait pas, voulurent poser au Roi des conditions, oubliant ce principe fondamental de la monarchie française inscrit dans les premiers Capitulaires dix siècles avant qu'il fût question de monarchie constitutionnelle : *Lex fit consensu populi et constitutione regis* : « la loi résulte de l'accord du roi et de la nation. » On ne devait pas plus poser de conditions au Roi, avant sa ren-

trée en France, qu'il n'en devait poser lui-même, le Roi et la nation ne pouvant délibérer séparément ; il fallait d'abord le mettre face à face avec elle, c'est-à-dire le rappeler ; comme il lui était impossible de trancher aucune question, litigieuse sans le consentement de la nation, c'est-à-dire sans tomber d'accord avec ses représentants, le pays avait toute garantie. Mais les dissidents étaient résolus à violer la première règle de leur propre gouvernement ; ils ne voulurent pas commencer par mettre le Roi en présence de la nation affamée de le voir, tant ils redoutaient l'influence de son prestige, tant ils craignaient qu'il n'obtint des représentants du peuple toutes les transactions compatibles avec son honneur. Il ne s'agissait point, pour ces jansénistes de la politique, de faciliter l'accord du Roi et du pays ; il s'agissait avant tout d'imposer leurs propres idées au futur souverain ; ils faisaient dépendre de son acceptation préalable leur vote en faveur de la monarchie. Cette manière de trafiquer de la France n'était pas pour plaire à la loyauté du Roi. Les explications qu'il avait données, à Salzbourg, à M. Chesnelong, en présence de MM. Lucien Brun, de Carayon-Latour et de Cazenove, explications en tous points conformes à ses déclarations antérieures, à toutes ses lettres, à ses manifestes, étaient plus que suffisantes. Du reste, M. Chesnelong, délégué de la commission des Neuf chargée de préparer la restauration de la monarchie, était allé à Salzbourg non pas poser des conditions au Roi, mais conférer avec lui sur les voies et moyens ; et c'est pourquoi le Prince lui avait fourni sur ses intentions des éclaircissements de

nature à satisfaire les plus difficiles. Leur netteté même aurait déjoué l'intrigue des dissidents, si la commission des Neuf avait eu soin de les publier. Les dissidents profitèrent de cet oubli pour faire répandre par la presse le bruit que le Roi acceptait le drapeau tricolore. De là l'éclat du 27 octobre, la rupture des négociations, et les durs mécomptes du pays. Que la responsabilité de ce malheur à jamais regrettable reste à ceux qui ont spéculé sur l'honnêteté du Prince pour lui faire échec, car leur honteux stratagème lui eût servi contre eux et eût facilité son avènement, s'il avait pu garder le silence jusqu'à son entrée à Paris. Salzbourg ! Salzbourg ! tu étais trop loin de la France !

Au sortir de Salzbourg on quitte l'Autriche. Il faut dire adieu à ce pays hospitalier et bon, qui a donné un abri sûr à nos chers exilés, qui les a entourés de respect et d'affection, qui garde pieusement leurs cendres en dépôt, et qui nous a reçus et traités mieux que des frères, sans rancune des sottises querelles que nos gouvernements d'aventure lui ont cherchées. Notre reconnaissance lui est acquise, c'est une dette que la monarchie française, s'il plaît à Dieu, paiera un jour. Puisse le triste spectacle de la France encore en république faire apprécier au peuple autrichien le bonheur qu'il a de vivre sous la paternelle monarchie de l'ancienne Maison de Lorraine, dont le souvenir continue à rester cher en France.

A sept kilomètres de Salzbourg, on passe par la douane bavaroise de Freilassing. L'Allemagne, voilà l'ennemi ! Le crépuscule commence ; tant mieux, je

veux traverser sans les voir les Etats que la politique inepte de Napoléon III a fait passer de l'hégémonie autrichienne, dont nous n'avions rien à craindre, sous l'hégémonie prussienne, dont nous avons tout à redouter, et pour laquelle c'est une question de vie ou de mort de nous tenir dans l'état d'abaissement où elle nous a réduits. Je m'enferme dans un wagon de *nicht-raucher* et dors à poings fermés pendant le trajet de la Bavière, du Wurtemberg et d'une grande partie du duché de Bade. Un froid piquant me tire malgré moi de ce sommeil farouche, vers Rastadt, au petit jour. Je me console un peu en passant devant Salzbach ; le monument élevé en pays ennemi à la mémoire de Turenne, tué ici d'un coup de canon, le 27 juillet 1675, me rend quelque fierté. Turenne est assurément notre plus grand homme de guerre, car c'est celui qui a remporté les plus brillants avantages en dépensant le moins la vie du soldat. Telle était l'opinion de Napoléon I<sup>er</sup> ; elle en vaut une autre, j'imagine. En apprenant la mort de Turenne, son illustre adversaire, Montecuculli, prononça ces nobles paroles, que Fléchier aurait pu prendre pour texte de son oraison funèbre : « La France vient de perdre un homme supérieur à l'homme, et qui honorait l'humanité. » La même année, Montecuculli prit sa retraite, disant qu'un homme qui avait eu l'honneur de se mesurer avec Condé et avec Turenne ne devait plus compromettre sa gloire contre d'autres généraux. Tel était le respect que ces deux fermes appuis de notre vieille monarchie inspiraient à l'Europe. La France entière prit le deuil à la mort de Turenne ; il partagea à

Saint-Denis la sépulture des rois. Les républicains de 1793, ces vandales qui n'ont respecté aucune des gloires les plus pures de la patrie, eurent l'infamie d'exhumer et de profaner sa cendre.

1675 : Turenne, le drapeau blanc et la monarchie !  
1870 : le drapeau tricolore, l'empire, Bazaine et la république ! Ces deux époques sont comme le jour et la nuit, le faite et le précipice, la gloire et l'humiliation. Si l'on veut mesurer exactement de combien nous sommes descendus, qu'on se représente le roi Guillaume campé à Versailles et acclamé empereur d'Allemagne dans le palais où son aïeul, le petit électeur de Brandebourg, faisait mendier auprès de Louis XIV le titre de Majesté ! Il en cuit à notre honneur, à notre vanité et à notre bourse d'avoir divorcé avec la monarchie traditionnelle. Deux provinces et six milliards de moins, canons et drapeaux à Berlin : voilà notre bilan moral et financier. Les choses se passaient autrement sous le sixième aïeul de Monsieur le comte de Chambord. En 1674-75, comme en 1870-71, les forces de l'invasion allemande en Alsace étaient deux fois supérieures aux nôtres, ce qui n'empêcha point Turenne, pendant que Louis XIV en personne conquerrait en six semaines la Franche-Comté, d'en tuer, blesser ou prendre les deux tiers, de forcer le reste à repasser le Rhin et de le franchir derrière elles ; le boulet qui tua ce grand homme les sauva d'une complète destruction. Turenne avait dit à son état-major : « Il ne faut pas qu'il y ait un homme de guerre en repos en France, tant qu'il y aura un Allemand en deçà du Rhin, en Alsace. » Que les temps sont chan-

gés ! Il y avait alors chez le monarque et chez le peuple, chez les généraux et chez les soldats, un patriotisme dont la dernière invasion ne fournit aucun exemple. Ainsi La Fare, un des lieutenants de Turenne, raconte dans ses *Mémoires* le trait suivant d'un capitaine gascon assiégé dans Blielcastel par les Allemands et débloqué par Lesdiguières et La Fare : « Nous trouvâmes cet officier « réduit à une telle extrémité, qu'il avait déjà mangé « deux de ses mulets, et était prêt à manger sa servante, « morte par accident, *que pour cet effet il avait mise dans* « *un saloir !* » L'héroïsme de ce simple capitaine fait frémir. Que n'avons-nous eu, en 1870, une armée de Gascons pareils ! Il est à remarquer que les seules places qui n'ont pas capitulé étaient commandées par des méridionaux : Phalsbourg, par le colonel Tailhand, du Pont-Saint-Esprit ; Bitche, par le commandant Teyssier, d'Albi, un soldat doublé d'un *felibre* (1). Mais ils n'ont pas fait saler leurs servantes ! Au milieu de ces réflexions, la flèche de la cathédrale de Strasbourg se dessinait dans la brume matinale, et je franchissais le Rhin, devenu allemand depuis la chute de la monarchie :

S'il est à vous, votre Rhin allemand,  
 Que vos cathédrales gothiques  
 S'y reflètent modestement.  
 Mais craignez que vos airs bachiques  
 Ne réveillent les morts de leur repos sanglant (2).

Ni Turenne, ni Condé ne se sont encore réveillés,

(1) On appelle *felibre* les membres du *felibrige*. Le *felibrige* est une association d'écrivains méridionaux, prosateurs et poètes, qui se servent de la *langue d'oc*, provençal ou languedocien, afin de restaurer et de populariser cet idiome harmonieux.

(2) ALF. DE MUSSET. — *Le Rhin allemand*.

hélas ! pour nettoyer de nouveau l'Alsace et la Lorraine des Allemands qui l'occupent. Dieu seul suscite les héros, et la monarchie légitime est l'unique forme de gouvernement où leur intrépidité et leur ambition remuante, au lieu d'être un danger pour l'Etat, tournent à son affermisement. Qu'il est cruel de rentrer en France par Strasbourg ! Cette plaie saignante que la patrie porte à son flanc droit ne lui a pas été faite par les Allemands tout seuls ; ils n'en seraient jamais venus à bout, s'ils n'avaient été secondés par la révolution. C'est la révolution qui a ouvert aux étrangers les portes de la patrie. La grande révolution a engendré l'empire, qui a engendré les invasions victorieuses de 1814 et de 1815. La révolution de 1830 a engendré la république, qui a engendré l'empire, qui a engendré l'invasion victorieuse de 1870. Jamais, sous les Bourbons, Paris n'avait vu la fumée d'un camp ennemi. Qui donc avait fermé aux Allemands les routes de la France ? Le drapeau blanc de la monarchie traditionnelle. « C'est avec lui, « — disait fièrement Monsieur le comte de Chambord, « — c'est avec lui que *vos pères, conduits par les miens,* « ont conquis cette Alsace et cette Lorraine dont la « fidélité sera la consolation de nos malheurs. » En effet, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV ont réuni la Lorraine à la France ; Louis XIII et Louis XIV lui ont réuni l'Alsace, et Louis XIV y ajouta, en 1681, Strasbourg. Vauban l'entoura aussitôt de fortifications imprenables à cette époque, pour barrer le chemin à l'éternel envahisseur contre lequel avaient lutté victorieusement après Clovis tous les Capétiens : Robert le Fort, Hugues

le Grand, Hugues Capet, Philippe Auguste, François I<sup>er</sup>, Henri II et Louis XIII. Ce fut un grand événement national; on frappa une médaille avec cet exergue : *Gallia Germanis clausa* : « la France fermée aux Allemands. » Aujourd'hui, la seule médaille que la révolution maitresse pourrait faire frapper, porterait cet exergue douloureux : *Gallia Germanis aperta*. Non seulement le drapeau blanc a conquis la Lorraine et l'Alsace, mais, après les revers désastreux de 1814 et de 1815, c'est lui qui s'est interposé pour empêcher l'exécution du plan de démembrement tracé par Blücher pour nous les enlever. Le drapeau blanc allait mieux faire encore en 1830, il allait nous rendre la limite du Rhin tout entière, jusqu'à l'embouchure du fleuve. Après avoir rétabli au congrès d'Aix-la-Chapelle notre prépondérance dans les conseils de l'Europe, et changé nos bons rapports avec la Russie en une solide alliance, les Bourbons, que l'injustice des traités arbitraires de 1815 révoltait, avaient pris l'initiative de leur révision. Le mémoire relatif à ce grand objet, soumis et approuvé au conseil du roi Charles X, en septembre 1829, a été publié par Alfred Nettement; le remaniement des traités réunissait à la France une partie de la Hollande et de la Prusse rhénane, le Palatinat, le Luxembourg et la Belgique. La Russie avait accueilli le projet avec faveur; les cabinets européens souscrivaient les uns après les autres aux avances de la diplomatie française et de la diplomatie russe. Le moment était venu où, sans tirer un coup de fusil, le grand-père de Monsieur le comte de Chambord, le vieux roi Charles X, si calomnié par la

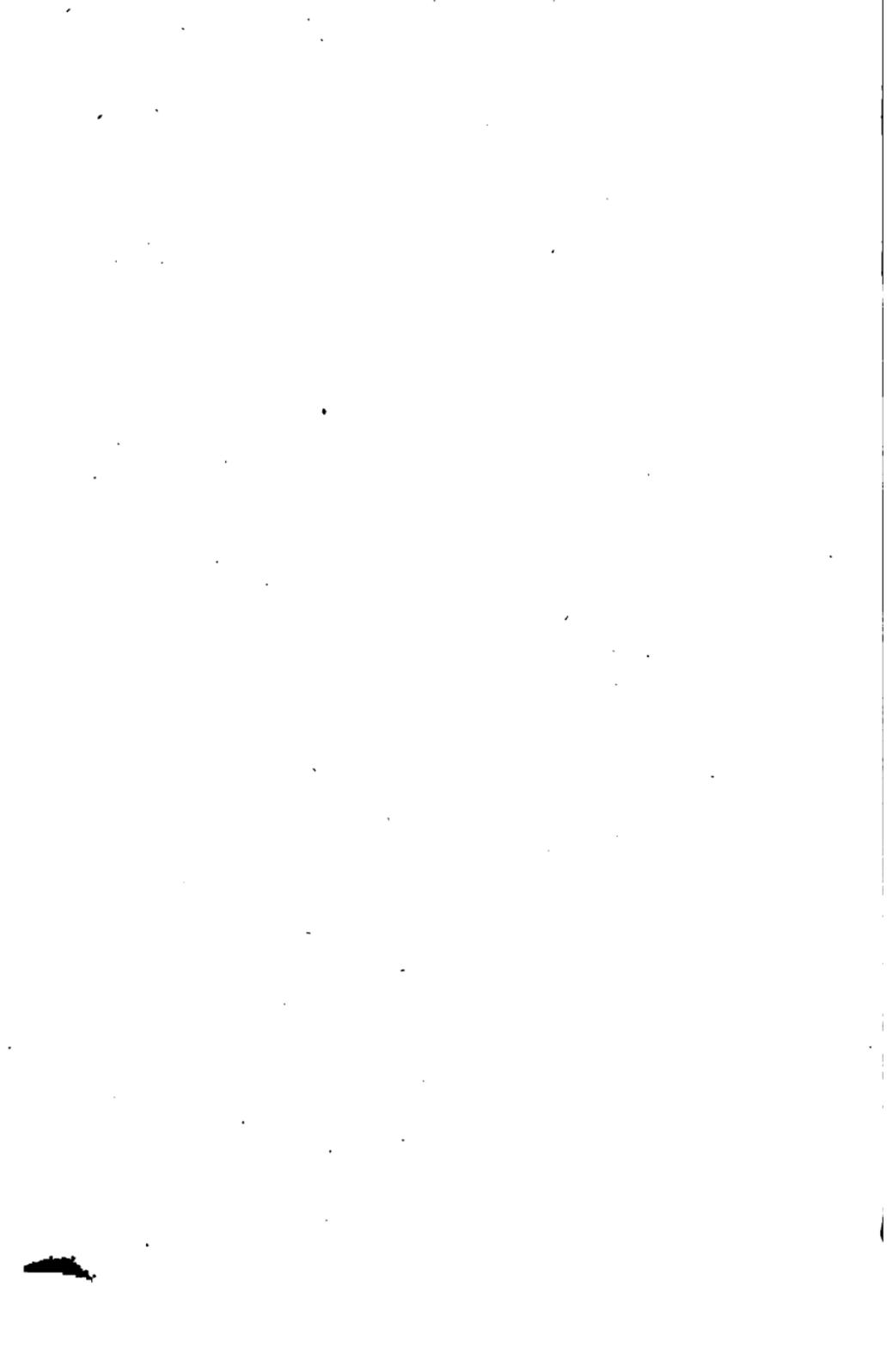
comédie libérale, allait ajouter au don royal d'Alger le don autrement royal de nos limites naturelles au nord et à l'est, lorsque l'inqualifiable révolte de 1830 vint briser la couronne qu'il avait si généreusement déposée en faveur d'Henri V, faisant perdre ainsi à la France et à l'Europe tout le bénéfice de son habile politique extérieure. Si donc le Rhin n'est pas aujourd'hui sous notre loi, si les statues de Fabert, de Kléber et de Ney, si le tombeau du maréchal de Saxe sont au pouvoir des Prussiens, la faute en est à qui ? Au drapeau de juillet. Que nous reste-t-il des triomphes éphémères du drapeau tricolore ? Rien. Au contraire, nous vivons encore des conquêtes du drapeau blanc, puisqu'il a fait l'unité nationale. Que notre époque est petite, en regard de l'époque de la réunion de Strasbourg ; de l'époque où, aidé des Condé, des Turenne, des Louvois, des Luxembourg, Louis XIV faisait à la France son « pré carré, » que Vauban et Chamlay entouraient aussitôt d'une frontière inexpugnable, qui a plus contribué que les plans de Carnot à briser l'invasion de 1793 ; de l'époque où Colbert acquérait nos principales colonies, où nous avons enfin l'empire de la terre et l'empire de la mer ! Depuis le départ des Bourbons, l'Angleterre a pris l'un, la Prusse a pris l'autre ; nos révolutions n'ont profité qu'à l'étranger. Voilà ce que je pensais à Strasbourg. Un Français qui place au-dessus de tout l'amour de la patrie et le maintien de son intégrité peut-il penser autrement ?

Je traversai bientôt les défilés des Vosges. Cette magnifique barrière naturelle dont nous avons été si fiers et si peu reconnaissants envers ceux qui nous

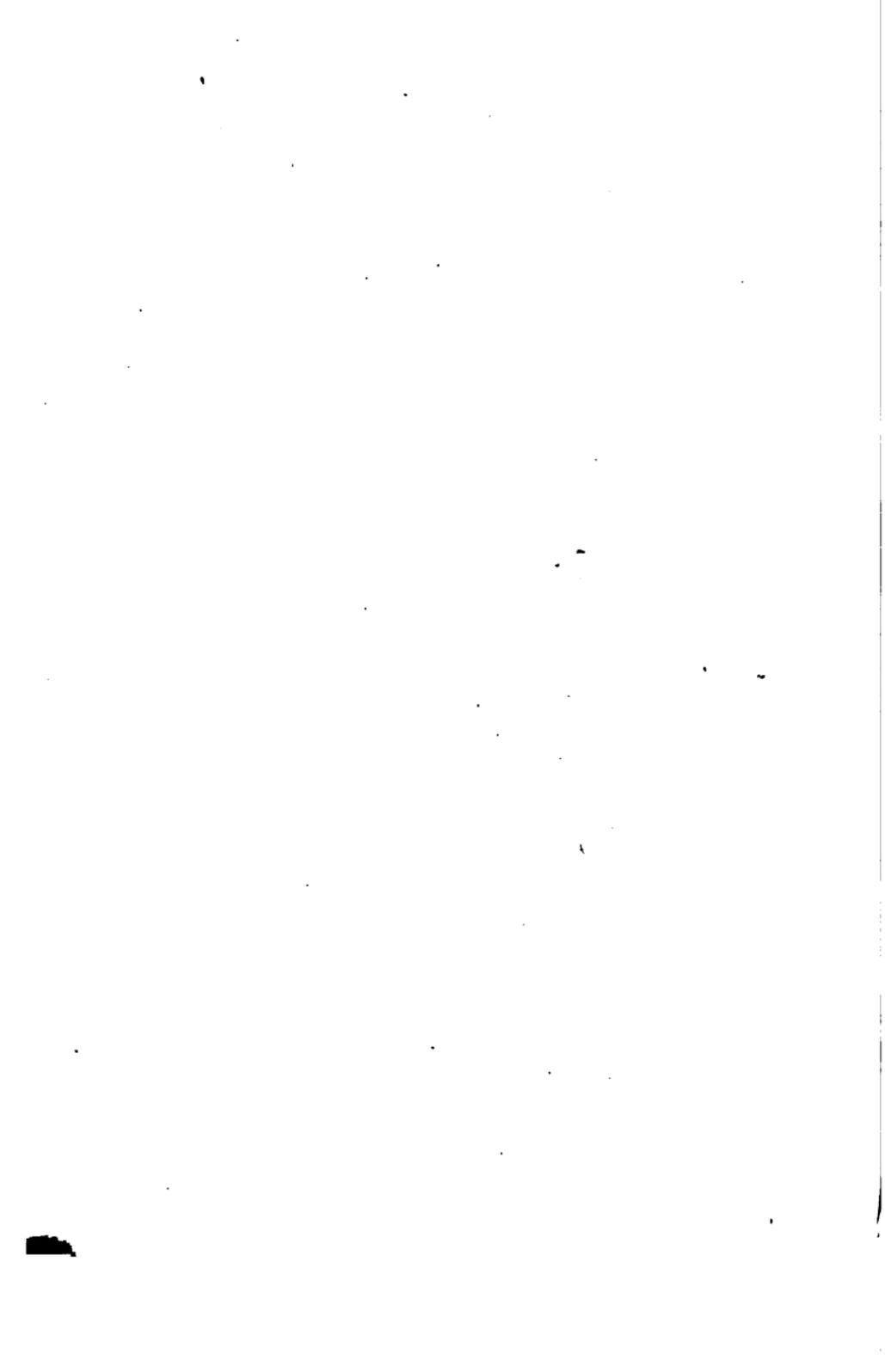
l'avaient donnée, se dresse aujourd'hui entre les Allemands et nous, et les forts de barrage que nous élevons depuis Belfort jusqu'à Sedan pour remédier à cette perte ne la remplaceront jamais. De Strasbourg à Avricourt, c'est la voie douloureuse d'un patriote. A Avricourt, j'éprouvai quelque soulagement, non de rentrer dans les Etats de M. Grévy, un des émeutiers néfastes et enrichis de 1830, mais de revoir enfin ce cher uniforme français. J'aurais bien embrassé le gendarme de service, tant sa tenue me rafraichit le sang. Une heure après, je débarquai à Nancy, ayant, depuis Goritz, traversé deux fois l'Adriatique et fait dix-sept cent quatre-vingt-cinq kilomètres, quatre cent cinquante lieues à ajouter aux trois cent quatre-vingt-seize lieues de Nancy à Goritz. Nancy réserve au voyageur, à ses portes mêmes, une cruelle injure : je veux parler de l'inscription du piédestal de la statue élevée à M. Thiers devant la gare. Je ne pensais guère à cet autre émeutier enrichi de 1830 ; mais l'inscription : *Au libérateur du territoire*, qui provoque avec effronterie le regard du nouveau débarqué, me frappa comme un coup de poing en pleine poitrine. Elle est infâme, cette inscription, par le bon marché qu'elle fait de l'Alsace et de la Lorraine ; elle est composée à souhait pour M. de Bismarck. Quoi ! la France finissait à Nancy ! Il a suffi d'évacuer cette ville pour opérer la libération du territoire ! Strasbourg et Metz s'en trouvaient exclues et n'étaient point françaises ! Ceux qui ont fait ériger cette statue et graver cette inscription ont commis un triple outrage au bon sens, au patriotisme et à l'histoire. Qu'ils aillent

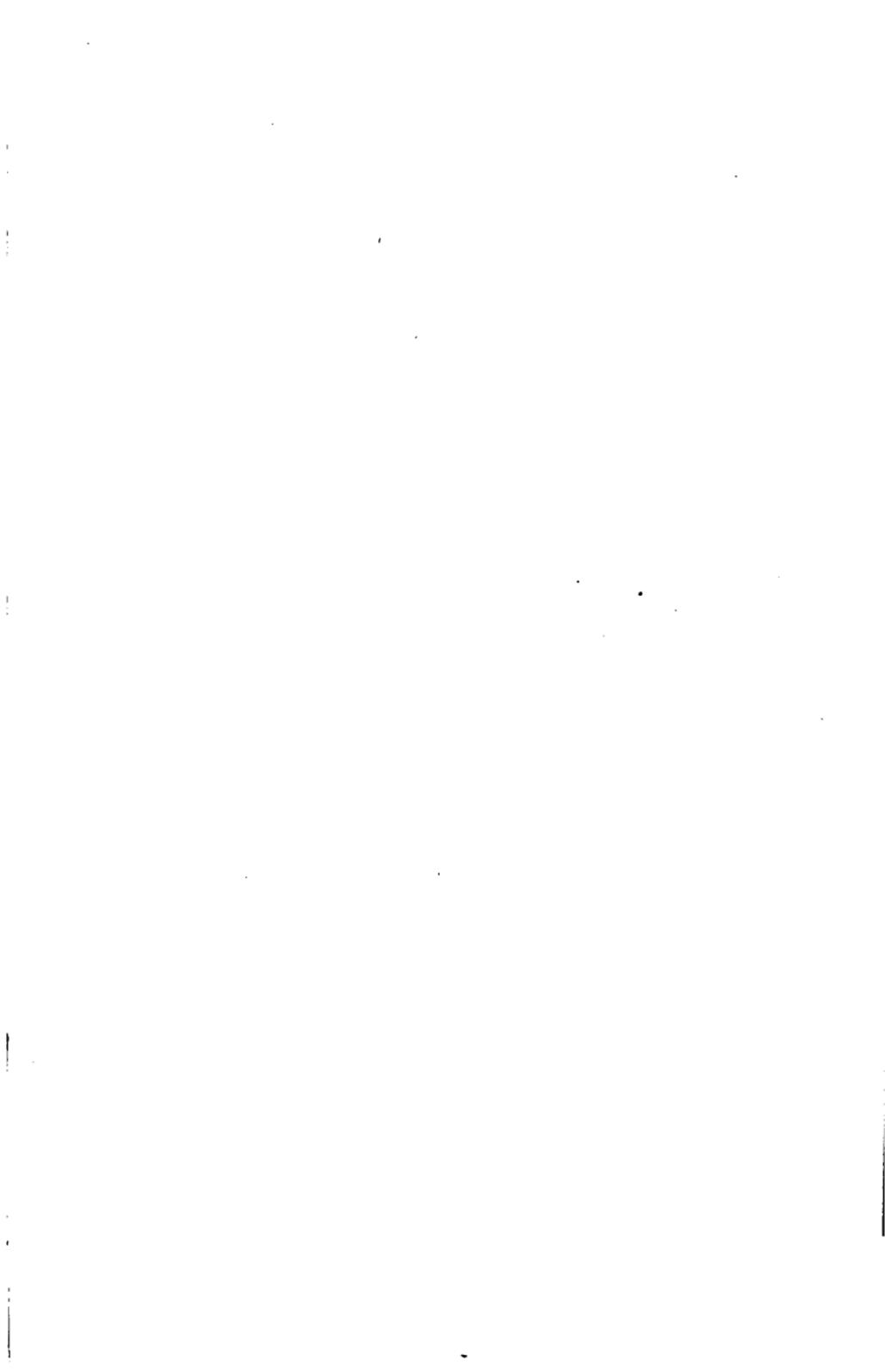
donc, pauvres fous, mesurer sur le monument de Turenne la tâche qu'il faut avoir remplie pour mériter le nom de libérateur ! Trouver, au retour des funérailles de Goritz et au retour de Frohsdorf, deux mutins de 1830, de cette révolution dont la monarchie et la France récoltent les fruits amers, l'un, M. Grévy, logé à l'Elysée-Bourbon, l'autre, M. Thiers, logé sur un piédestal : cette antithèse ne renferme-t-elle pas toute la philosophie de la politique en honneur depuis cinquante-trois ans ? D'un côté le droit, l'illustration, le désintéressement et la vertu mourant en exil ; de l'autre la rébellion et tous les appétits bourgeois montant aux honneurs suprêmes. Mais attendez, la morale de cette philosophie est au bout : la décadence de la France a suivi la chute du droit et l'exaltation de l'émeute victorieuse. Il n'y a pas compensation. La France serait moins malade, si elle avait eu l'esprit de comprendre qu'il ne fallait laisser ni à de petits journalistes ni à de petits avocats la licence de porter une main sacrilège sur le trône providentiellement restauré de saint Louis, ce palladium de la nationalité française.

---



## CONCLUSION







**PHILIPPE**  
*Comte de Paris*

## X

### CONCLUSION

La mort d'un prince aussi accompli que Monsieur le comte de Chambord est pour la France un désastre national à ajouter à tous ceux qu'elle subit coup sur coup depuis treize ans, et l'abatement où se laissent aller beaucoup d'âmes vigoureuses s'explique après cette nouvelle catastrophe. Mais la douleur égare ceux qui l'interprètent comme un arrêt de mort de la France ; personne n'est à ce point dans les secrets de Dieu, et l'auguste défunt n'a jamais enseigné le découragement, bien au contraire. « *Ma personne n'est rien,* » disait-il, mon principe est tout... Ayez confiance « dans la mission de la France.... *La vieille nation chrétienne ne peut pas périr...* Au-dessus des agitations de « la politique, il y a une France qui souffre, une « France qui ne veut pas périr et qui ne périra pas ;

« car, lorsque Dieu soumet une nation à de pareilles  
 « épreuves, c'est qu'il a encore sur elle de grands des-  
 « seins (1). » Que les désespérés retiennent ces pa-  
 roles ; qu'ils méditent ensuite ce passage de l'allocution  
 prononcée à Frohsdorf même, dans la chapelle, devant  
 la famille et par l'aumônier du Roi, le dimanche 26  
 août : « Vous me direz : mais cette mort, malgré tout,  
 « c'est un châtement pour la France, c'est peut-être la  
 « signature de sa sentence de réprobation ? Je l'avais  
 « cru, moi aussi, jusqu'à hier soir. Mais alors je me  
 « suis rappelé Notre-Seigneur conversant avec les dis-  
 « ciples d'Emmaüs. Il se présente sous une forme  
 « étrangère, et leur demande de quoi ils parlent.  
 « — Eh quoi ! êtes-vous tellement étranger que vous  
 « ne sachiez pas ce qui vient de se passer à Jérusalem ?  
 « Ce Jésus de Nazareth, qui était un si grand prophète,  
 « et que nos Princes ont mis à mort ? Or, nous espé-  
 « rions qu'il sauverait Israël. — Hommes de peu de  
 « foi, leur répond Notre-Seigneur, ne saviez-vous pas  
 « qu'il fallait qu'il mourût pour sauver Israël ? Et, en  
 « effet, cette mort, qui était un crime affreux, et qui  
 « semblait devoir anéantir les espérances des disciples  
 « de Jésus, est justement devenue la cause du salut du  
 « monde. Qui nous dit que la mort de cette grande  
 « victime de qui nous attendions le salut de la France  
 « et de l'Eglise, ne contribuera pas aussi à le procurer ?  
 « Certes, c'est une grande expiation aussi que cette  
 « mort, et s'il nous fallait des expiations pour nous

(1) Lettres, *passim*.

« sauver, en voilà une qui peut suffire. C'était sans  
« doute le plus grand châtement qui pût nous frapper,  
« et malgré cela, c'est peut-être un châtement sauveur ;  
« dans tous les cas, c'est un châtement pour lequel  
« nous devons baiser la main qui nous frappe et cour-  
« ber humblement la tête sans chercher à comprendre  
« les desseins impénétrables de Dieu. Comment, après  
« cette mort, Dieu pourra-t-il encore nous sauver,  
« lorsqu'il nous ravit le sauveur prédestiné ? Nous  
« l'ignorons, c'est son secret. Ce qui est certain, c'est  
« que si quelque chose peut nous mériter le salut, c'est  
« la mort d'une telle victime acceptée avec d'aussi  
« saintes dispositions. Ne nous laissons donc aller ni  
« au découragement ni au murmure (1). »

Les royalistes doivent d'autant moins désespérer qu'ils ne cherchent pas le salut du pays dans des questions de personnes, mais dans les principes. Or, le principe qu'ils défendent, par opposition aux expédients révolutionnaires dont le pays est saturé depuis un siècle, celui de la monarchie traditionnelle héréditaire, est l'unique port de salut où la France peut trouver le repos dont elle a besoin. La preuve est facile à administrer. Pour être sortie en 1789 de ce port qui l'abritait depuis treize siècles contre tous les orages, la France avait été ballottée de l'anarchie à la Terre et à la servitude impériale, couvrant inutilement toutes les plages du monde des cadavres de ses fils, jusqu'à ce que, épuisée d'hommes et d'argent, elle avait succombé

(1) Allocution de M. l'abbé Curé.

dans les convulsions héroïques de 1814 et de 1815. Les peuples qu'elle avait opprimés lui faisaient subir la peine du talion. L'étranger lui imposait une contribution de guerre de sept cents millions, et lui réclamait pour dommages éprouvés du fait de nos armes depuis 1792 huit cent trente-cinq autres millions ; total : un milliard cinq cent trente-cinq millions ; il lui imposait en outre la charge de l'entretien de cent cinquante mille soldats ennemis durant cinq ans ; il projetait enfin de lui ôter, pour la réduire à l'impuissance, toutes les places dont Louis XIV l'avait couverte au nord et à l'est, depuis Dunkerque jusqu'aux Rousses. Tel était le coût des folies de la Convention, du Directoire et de l'Empire. La France échappa au naufrage en revenant à la monarchie. La Restauration sauva la frontière des convoitises prussiennes, fit réduire l'occupation étrangère à trois ans et paya toutes les dettes contractées ; elle géra si honnêtement et si intelligemment les finances du pays, que les communes rentrèrent dans leurs biens non vendus et furent indemnisées de ceux qui leur avaient été enlevés, que six cent cinquante millions furent restitués aux propriétaires des biens volés par la révolution, qu'une diminution d'un milliard soixante-dix millions fut opérée sur la dette consolidée, la dette flottante, les charges de l'arriéré et de l'invasion, que les impôts directs furent dégrevés de quatre-vingt-douze millions, que les impôts indirects, *sans élévation de tarif*, augmentèrent de deux cent douze millions. En 1830, le budget était de neuf cent trente millions seulement et se soldait par un excédant considérable

des recettes sur les dépenses ; le cinq pour cent qui, dans les plus beaux jours de l'épopée impériale, n'avait pas dépassé quarante-trois francs, était monté à cent quatorze ; le trois pour cent était à quatre-vingt-six francs. Tout en fondant le crédit de la France sur l'honnêteté et sur la bonne foi, la Restauration ne négligeait aucun moyen de remettre le pays au sommet d'où la révolution l'avait fait descendre ; elle recréait notre marine détruite à Aboukir et à Trafalgar ; elle relevait notre gloire militaire avec le drapeau blanc, en Espagne, en Grèce, à Alger ; elle contractait, avec la Russie notamment, des alliances sérieuses et durables ; elle dominait dans les conseils de l'Europe ; elle se préparait à nous donner la limite du Rhin toute entière ; elle inaugurerait, par l'établissement du régime représentatif, le règne des libertés publiques ; en résumé, elle faisait succéder à vingt-trois ans de guerres civiles et extérieures les fruits inappréciables d'une longue paix et maintenait la France au premier rang, sans avoir besoin pour cela de troubler à chaque instant le repos de l'Europe.

Voilà les bienfaits que la monarchie légitime, sage, honnête et économe, put réaliser dans le court espace de quinze années. Les faits parlent éloquemment et prouvent que l'unique port de salut était là, dans le retour au principe traditionnel. Il y est toujours : l'abandon de ce principe depuis 1830 et l'essai ruineux de tous les autres systèmes, déjà condamnés par l'expérience, en sont la contre-preuve, hélas ! non moins éloquente. L'intérêt de la dette publique s'élevait, en 1830,

à cent soixante millions. Le gouvernement de juillet l'a accru de douze millions, la république de 1848 de cinquante quatre millions, l'empire de cent vingt-neuf millions. A la veille de la guerre de 1870, il s'élevait à trois cent soixante millions. Depuis la guerre, le simple intérêt de la dette a dépassé, à lui seul, tout le budget de la Restauration, c'est-à-dire le milliard ; quant au budget de la république, il est quatre fois supérieur. En outre, la France a perdu deux riches provinces comprenant seize cent mille habitants (un vingtième de sa population totale !), douze forteresses dont ses deux premières et les arsenaux immenses qu'elles renfermaient, sa suprématie militaire, son influence diplomatique. Ah ! l'histoire a rudement vengé la Restauration, et la France apprend à ses dépens ce qu'il en coûte de se séparer du principe de la légitimité du pouvoir. Tant qu'elle persistera à ne pas vouloir revenir à ce port de salut dûment démontré, elle ira amoncelant les ruines matérielles et morales.

Dans les malheurs de toutes sortes qui accablent la patrie, les légitimistes ont du moins la consolation de n'y avoir aucune part de responsabilité. La responsabilité est la conséquence de l'autorité. Or, depuis cinquante trois ans, les légitimistes ont perdu le pouvoir, successivement confisqué par les orléanistes, les républicains et les bonapartistes, c'est-à-dire par les soi-disant libéraux qui ont renversé la monarchie véritable. Où la politique de ces rares génies a-t-elle conduit la France, dont, à les entendre, ils devaient faire une nouvelle terre promise produisant du lait et du miel pour

tout le monde ? Qu'est devenu le budget de neuf cent trente millions que les ministres de Charles X leur avaient légué ? Où est Metz ? Où est Strasbourg ? Comment ont été tenues les promesses de liberté, de dégrèvements, d'économie ? Qui a donné au peuple français la belle éducation civique qui le porte à subir docilement le joug des tyrannies les plus honteuses, même celles d'un Jules Ferry, plutôt que de s'incliner devant l'autorité légitime ? Qui a changé les conditions du travail national ? Qui a signé au profit de l'étranger les traités douaniers qui tuent notre industrie et notre agriculture ? Aucun de ces reproches ne retombe sur les légitimistes ; ils sont innocents de tout ce qui a été fait contre les libertés, la prospérité, la sécurité et l'intégrité du pays . Eux seuls ont le droit de parler de gloire, d'économie, de liberté et de probité politique, sans qu'on puisse leur opposer un acte quelconque qui démente leurs paroles. Depuis cinquante-trois ans ils sont restés les serviteurs intègres et désintéressés du droit ; ils ont empêché la haine, l'envie et l'ignorance d'éteindre le flambeau de la grande tradition nationale, qui seule peut nous rendre, avec toutes les garanties désirables pour le présent, l'espoir d'un avenir meilleur. Ce n'est pas leur faute si l'éclat menteur du drapeau tricolore a pâli, car ils ont su se faire tuer sous lui mieux que personne, immolant leurs préférences à la patrie. Ce n'est surtout pas leur faute si le successeur de Monsieur le comte de Chambord à la représentation du principe monarchique, n'hérite que de cette représentation au lieu d'hériter du trône.

Quel est donc le successeur de Monsieur le comte de Chambord ? D'anciens légitimistes, qui ont cessé de l'être en se séparant de l'héritier désigné par les antiques lois françaises, contestent ce titre à Monsieur le comte de Paris et ressuscitent la thèse caduque de M. de Lourdoueix en faveur de la descendance espagnole de Louis XIV ; le très petit nombre et le peu d'autorité de ces dissidents, leur contradiction flagrante avec les représentants du principe monarchique en-deçà et au-delà des Pyrénées, couvrent leur vaine tentative de ridicule. Je ne la discuterai même pas, car la gravité de ce livre m'interdit toute dissertation. Il suffit, pour accabler l'opposition faite à la légitimité de Monsieur le comte de Paris, d'invoquer quelques témoignages irrécusables même pour les dissidents. Nous sommes fiers de penser qu'un rameau détaché de la tige de Louis XIV soit devenu la souche des Bourbons d'Espagne, des Siciles et de Parme ; mais en perdant leur qualité de Français, ces Bourbons ont perdu leurs droits à la couronne de France. Pas un seul de ces princes ne se prêtera à la tentative des dissidents, dont la lettre écrite de Goritz à M. Nocedal par Don Carlos a déjà fait justice. Les Bourbons d'Espagne appartiennent à l'Espagne seule, et ceux de Naples aux Deux-Siciles. Le 3 septembre 1810 naissait à Palerme le premier fils de Louis-Philippe ; le roi et la reine de Naples le tinrent sur les fonts baptismaux. Le prêtre, songeant que la branche aînée des Bourbons de France n'avait pas encore de rejeton mâle, prononça ces paroles : « Je baptise peut-être un roi de France. » Et plus tard, à Paris, le duc de Berry, faisant sauter l'en-

fant sur ses genoux, disait à son père : « Peut-être « n'aurai-je point d'enfant ; en ce cas, voici le roi de « France. » Cet enfant était le duc d'Orléans, père de Monsieur le comte de Paris, mort d'une chute de voiture, le 13 juillet 1842. En 1820, ses droits à l'héritage politique du duc de Berry lui avaient été ôtés par la naissance de Monsieur le comte de Chambord, dont la mort sans postérité vient de les rendre à son fils. En effet, qu'est-ce que la monarchie en France ? Monsieur le comte de Chambord l'a dit avec sa précision ordinaire : « C'est la *Maison royale de France*, indissolublement unie à la nation (1). » Ce qu'il demandait, c'était, « à la tête de toute la *Maison de France*, de présider « aux destinées du pays (2). » Ne disait-il pas encore : « La *Maison de France est sincèrement, loyalement réconciliée*. Ralliez-vous, confiants, derrière elle (3). » Le Roi n'a jamais parlé de la Maison de Bourbon en général, quand il s'est agi de l'avenir du pays, il a toujours spécifié la *Maison de France*. Qui pourrait avoir la prétention de mieux connaître que le Roi son successeur légitime ? Seuls, entre tous les peuples de l'Europe, les Français ont toujours eu à leur tête, depuis Clovis, des princes de leur sang et de leur nationalité ; le sentiment national n'en appellera jamais d'autres. Aux témoignages écrits du Roi, il convient d'ajouter ceux de ses fidèles et de ses interprètes habituels. Le 6 septembre, l'*Union* affirmait le droit successif de Monsieur le comte de Pa-

(1) Manifeste du 25 octobre 1852.

(2) Lettre du 8 mai 1871.

(3) Manifeste du 2 juillet 1874.

ris ; MM. de Blacas, R. de Monti, de Raincourt, A. de Chevigné, de Damas le reconnaissent dans leur lettre du 6 septembre au *Figaro* ; dans son dernier numéro, le 12 septembre, l'*Union* l'affirmait encore et elle faisait des vœux pour qu'il fût donné à Monsieur le comte de Paris de restaurer la monarchie chrétienne à laquelle la France a dû sa prospérité et sa grandeur. Or, le conseil d'administration de l'*Union* se composait de MM. de Blacas, de Barberey, duc des Cars, de la Bouillerie, de la Rochejacquelein, Henri Boudet.

« La monarchie en France, c'est la *Maison royale de France* indissolublement unie à la nation. » Jamais Bourbons autres que les Bourbons de France n'ont figuré sur la liste de la famille royale. L'extinction de la branche aînée ayant réduit la famille royale à la branche cadette, c'est le chef de celle-ci, Monsieur le comte de Paris, qui est devenu chef de la Maison de France, et par conséquent représentant du principe monarchique. Il n'est au pouvoir de personne de modifier la transmission régulière de ce droit aussi ancien que la dynastie capétienne. L'auguste défunt ne lui a pas rendu seulement témoignage par ses écrits mais aussi par ses actes. Que signifieraient le prix qu'il attachait, avec tous les bons Français, à la réconciliation de toute la Maison de France et la magnanimité dont il a fait preuve pour l'amener, si elle avait eu pour but exclusif de rétablir des relations domestiques ? Aurait-il dit de cette réconciliation : « Le rétablissement de nos rapports politiques et de famille, en même temps qu'il plaisait à mon cœur, semblait à ma raison un gage de salut

« pour la France et une des plus fermes garanties de son avenir (1)... Tout ce qui s'est fait le 5 août a été bien fait, dans l'unique but de rendre à la France son rang, et dans les plus chers intérêts de sa prospérité, de sa gloire et de sa grandeur (2) », si un intérêt public n'avait été en jeu, je veux dire l'effacement de la faute de 1830, afin d'assurer le passage régulier du droit monarchique dans la branche cadette des Bourbons. Sans l'acte du 5 août 1873, on pourrait dire que la légitimité a été interrompue ; mais cet acte a supprimé l'interruption. Monsieur le comte de Paris a généreusement répondu à l'appel magnanime de Monsieur le comte de Chambord. « Sire, — a-t-il dit en saluant le Roi, — je viens faire à Votre Majesté une visite qui était dans mes vœux depuis longtemps. Je viens, en mon nom et au nom de tous les membres de ma famille, saluer en vous non seulement le Chef de notre Maison, mais encore le seul représentant du principe monarchique en France. J'ai l'espoir qu'un jour viendra où la nation française comprendra que son salut est dans ce principe et n'est que là. » Pouvait-il mieux répudier la fâcheuse scission de 1830 ? Pouvait-il exécuter plus dignement ce que l'honneur de son nom de Bourbon et ce que l'intérêt de la France exigeaient de lui ? Pouvait-il plus franchement redevenir légitimiste ?

A l'acte du 5 août 1873, dont la loyauté et la sincérité n'ont pas cessé d'être affirmées par le Roi lui-

(1) Lettre au duc de Nemours, 5 février 1857.

(2) Lettre au vicomte de Rodez-Bénavent, 19 septembre 1873.

même, meilleur juge que personne, il faut ajouter l'acte émouvant du 7 juillet 1883. Au fort de sa maladie, quand l'accès de sa chambre était interdit à ses propres neveux et nièces, Monsieur le comte de Chambord fit ouvrir les portes aux princes français, les reçut à son lit de mort et pressa Monsieur le comte de Paris sur son cœur avec la tendresse d'un père et la majesté d'un roi. Pouvait-il désigner plus impérieusement son héritier ? Jadis, les Français furent témoins du même spectacle touchant, lorsque le roi Henri III, blessé à mort par le poignard de Jacques Clément, reçut la visite du Béarnais, dont le droit successif était bien autrement contesté que celui de Monsieur le comte de Paris. « Le « roi de Navarre, — dit messire Hardouin de Péréfixe, « — étant averti sur le soir bien tard, de ce funeste « accident et du danger où était le Roi, se rendit à son « logis accompagné seulement de vingt-cinq à trente « gentilshommes. Y étant arrivé un peu auparavant « qu'il expirât, il se mit à genoux pour lui baiser les « mains et reçut ses dernières embrassades. Le roi le « nomma par plusieurs fois son bon frère et son *légitime* « *time successeur*, lui recommanda le royaume, exhorta « les seigneurs là présents de le reconnaître, et de ne « se point désunir. Enfin, après l'avoir conjuré d'em- « brasser la religion catholique, il rendit l'esprit, laissant toute son armée dans un étonnement et dans « une confusion qui ne se peut exprimer. » Henri III n'avait qu'un mot à dire pour détacher tous les légitimistes du Béarnais, à cause de l'hérésie dans laquelle celui-ci était alors plongé. Mais un roi de France ne se

permet pas de changer *motu proprio* la loi fondamentale du royaume, dont il tient son propre droit ; cela est bon pour les Espagnols. N'y a-t-il pas une ressemblance frappante entre l'étreinte suprême d'Henri III à Henri IV et celle de Monsieur le comte de Chambord à Monsieur le comte de Paris ? Je remonte ainsi le cours de notre histoire, parce qu'elle contient des enseignements applicables au temps présent.

En saluant à leur tour dans Monsieur le comte de Paris le représentant du principe monarchique en France, les légitimistes ne changent pas ; ce qu'ils étaient hier, ils le sont aujourd'hui, c'est-à-dire ils restent attachés, sans acception de personne, au principe de la monarchie traditionnelle héréditaire. C'est pour la royauté française comme pour la papauté temporelle ; tous les Papes n'ont pas ressemblé à Pie IX ; les catholiques n'en servent pas moins le Pape ; les Français doivent servir le Roi, personnification de la patrie. Ceux qui ne sont royalistes que par inclination pour la personne du Prince ne sont pas légitimistes. A ceux-là comme aux autres, l'exemple du Roi vivant et mourant dicte le devoir à suivre, devoir d'autant plus facile que, si la restauration de la monarchie a échoué en 1873, pour le malheur de la France, et si Monsieur le comte de Paris ne succède pas *de plano* au trône, ce n'est point leur faute, et que la responsabilité des difficultés de la situation du Prince n'incombe aucunement aux légitimistes. Les nobles sacrifices qu'ils ont su s'imposer tendaient à un but tout différent ; si la haine des soi-disant libéraux ne les avait rendus stériles, Monsieur le comte de Paris régnerait aujourd'hui aux Tuileries restaurées.

La Maison de France, voilà la monarchie ! Son chef, voilà le nôtre ! Il a besoin du concours de toutes les bonnes volontés, de tous les cœurs qui aiment sincèrement la patrie ; les légitimistes ont la prétention justifiée d'être de ceux-là. Les démarches du 5 août 1873 et du 7 juillet 1883, la notification signée simplement PHILIPPE qu'il a adressée aux cours à l'occasion de la mort du Roi, la fermeté qu'il a montrée dans l'incident des funérailles, sont de nature à concilier à Monsieur le comte de Paris l'estime des légitimistes, même de ceux qui ne se consolent jamais de la perte d'Henri V. Le prince a dû être remué jusque dans ses fibres les plus secrètes par l'affectueuse étreinte de l'auguste défunt et faire de sérieuses réflexions devant son cercueil : l'esprit du roi mort peut encore inspirer quelquefois le roi vivant. Quand par Philippe, fils puîné de Louis XIII, on descend directement d'Henri IV, de Saint-Louis et d'Hugues Capet, ce n'est pas pour se laisser brider par la révolution. Au moral, Monsieur le comte de Paris est brave comme un Bourbon, bon chrétien, et, dit-on, peu décidé à accepter un rôle de roi fainéant, qui règne sans gouverner. Au physique, il est de haute taille, de physionomie martiale et d'allure vive. Il est dans toute la vigueur de l'âge et de l'esprit, quarante-six ans (1). Son fils, le jeune duc d'Orléans entre dans sa seizième année (2). La famille royale est abondamment pourvue d'hommes. Le frère de Monsieur le comte de Paris, le

(1) Louis-Philippe-Albert d'Orléans, comte de Paris, est né le 24 août 1838.

(2) Louis-Philippe-Robert, né le 6 février 1869.

duc de Chartres, a deux fils, l'un de dix-huit et l'autre de seize ans. Les oncles de Monsieur le comte de Paris et du duc de Chartres ont aussi des fils, à l'exception du duc d'Aumale, qui a eu la douleur de perdre tous les siens ; le duc de Nemours a le duc d'Alençon, qui a lui-même un fils de onze ans ; le prince de Joinville a le duc de Penthièvre. Le droit monarchique en France n'est donc pas prêt de tomber en quenouille. « Plus il y aura ensemble de sang royal de France, disait Jeanne d'Arc à Charles VII, qui lui présentait le duc d'Alençon, mieux en sera-t-il. » Monsieur le comte de Chambord en a dit autant sous une autre forme. Les nombreuses princesses de la Maison de France nous assurent de leur côté des alliances avantageuses.

La famille royale se présente unie, nombreuse et compacte à la France. Mais si la parole est encore au pays, l'heure est toujours à Dieu. Il y a plus d'une analogie entre la situation du Béarnais au lendemain de la mort d'Henri III, et celle de Monsieur le comte de Paris au lendemain de la mort de Monsieur le comte de Chambord. Le Béarnais avait contre lui au dehors Philippe II et le Pape, au dedans la Ligue ; il avait pour lui au dehors l'Angleterre, au dedans les hérésiarques huguenots à condition de ne pas abjurer l'hérésie, les catholiques royalistes qui le pressaient d'abjurer, et certains courtisans d'Henri III, dont la question religieuse était le moindre souci. Il y avait encore un tiers parti, celui qu'il appelait les *Tiercelets*, formé de catholiques dégoûtés de la Ligue et d'anciens courtisans incertains des intentions du nouveau roi à leur égard. Ce fut ce

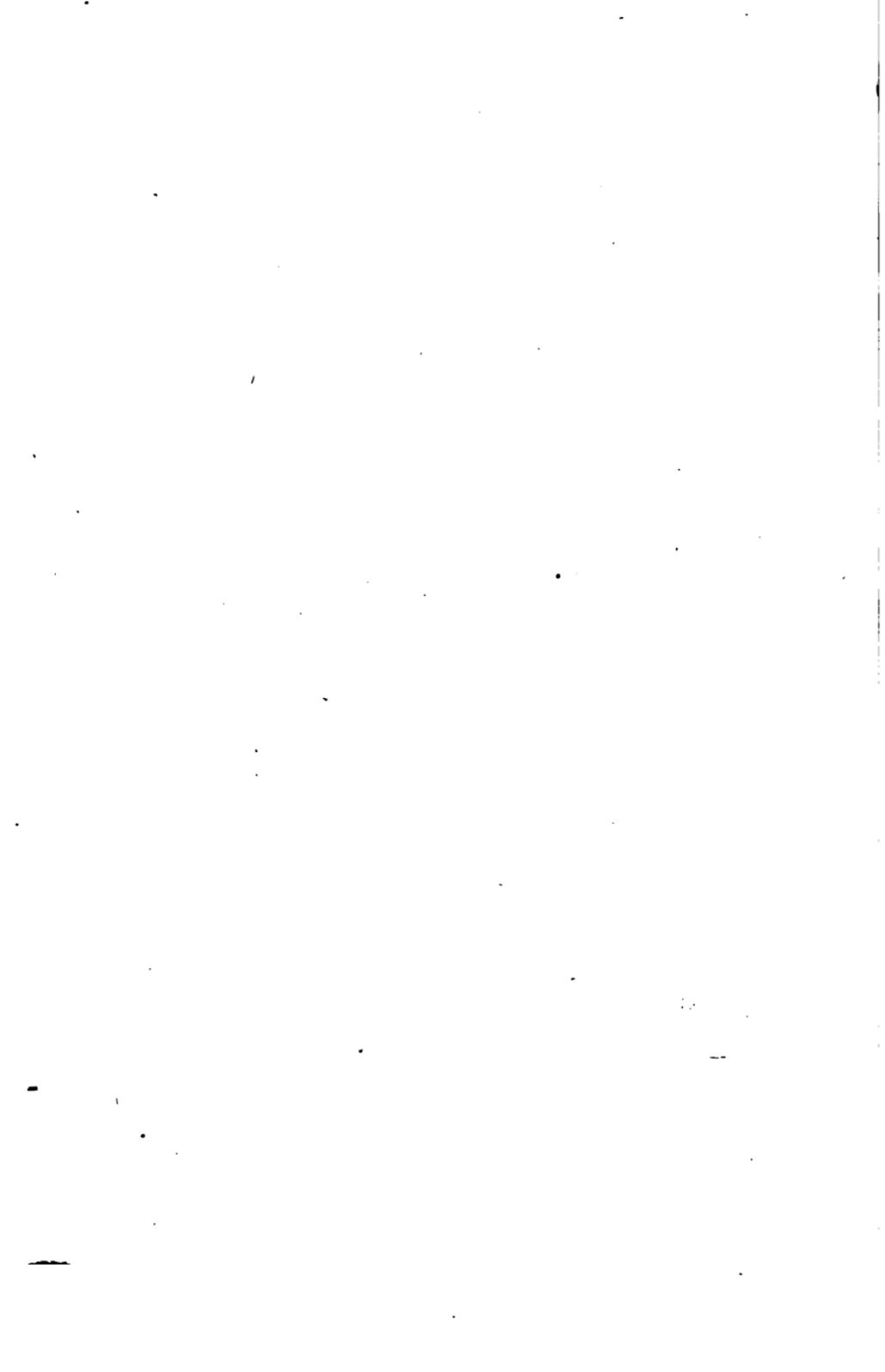
parti neutre qui donna le plus de mal à Henri IV. Monsieur le comte de Paris a contre lui au dedans les républicains, au dehors Bismarck, leur plus grand protecteur ; il a pour lui au dehors l'Autriche et la Russie, au dedans les monarchistes libéraux à condition d'accepter le parlementarisme, les légitimistes qui espèrent bien qu'il ne reniera pas l'héritage politique de Monsieur le comte de Chambord, et les partisans d'une réaction autoritaire contre les abus de la démagogie. Il y a aussi un parti neutre, celui des catholiques expectants, qui se rallieront à lui s'il garantit à l'Eglise la liberté dont elle a besoin pour remplir sa divine mission. Quelle finesse, quel tact, quelle habileté, quel sens politique il fallut au Béarnais pour réduire ses ennemis à l'impuissance et pour accorder ses amis ! Dieu veuille que Monsieur le comte de Paris se tire aussi habilement que son aïeul d'une situation également difficile. Ce ne sont pas les légitimistes qui lui créeront des difficultés.

Plusieurs cependant, à qui le silence et la réserve du Prince déplaisent et qui sont impatients de voir des actes et d'entendre des paroles, risquent à son endroit des jugements téméraires, comme on en faisait sur le compte de Louis XVIII, pendant l'émigration, à cause de ses antécédents frondeurs. Le royaliste par excellence, Joseph de Maistre, parlait ainsi à ces critiques : « Je ne suis pas Français, j'ignore toutes les  
« intrigues, je ne connais personne ; mais je suppose  
« qu'un royaliste français dise : « Je suis prêt à verser  
« mon sang pour le Roi ; cependant, sans déroger  
« à la fidélité que je lui dois, je ne puis m'empêcher de

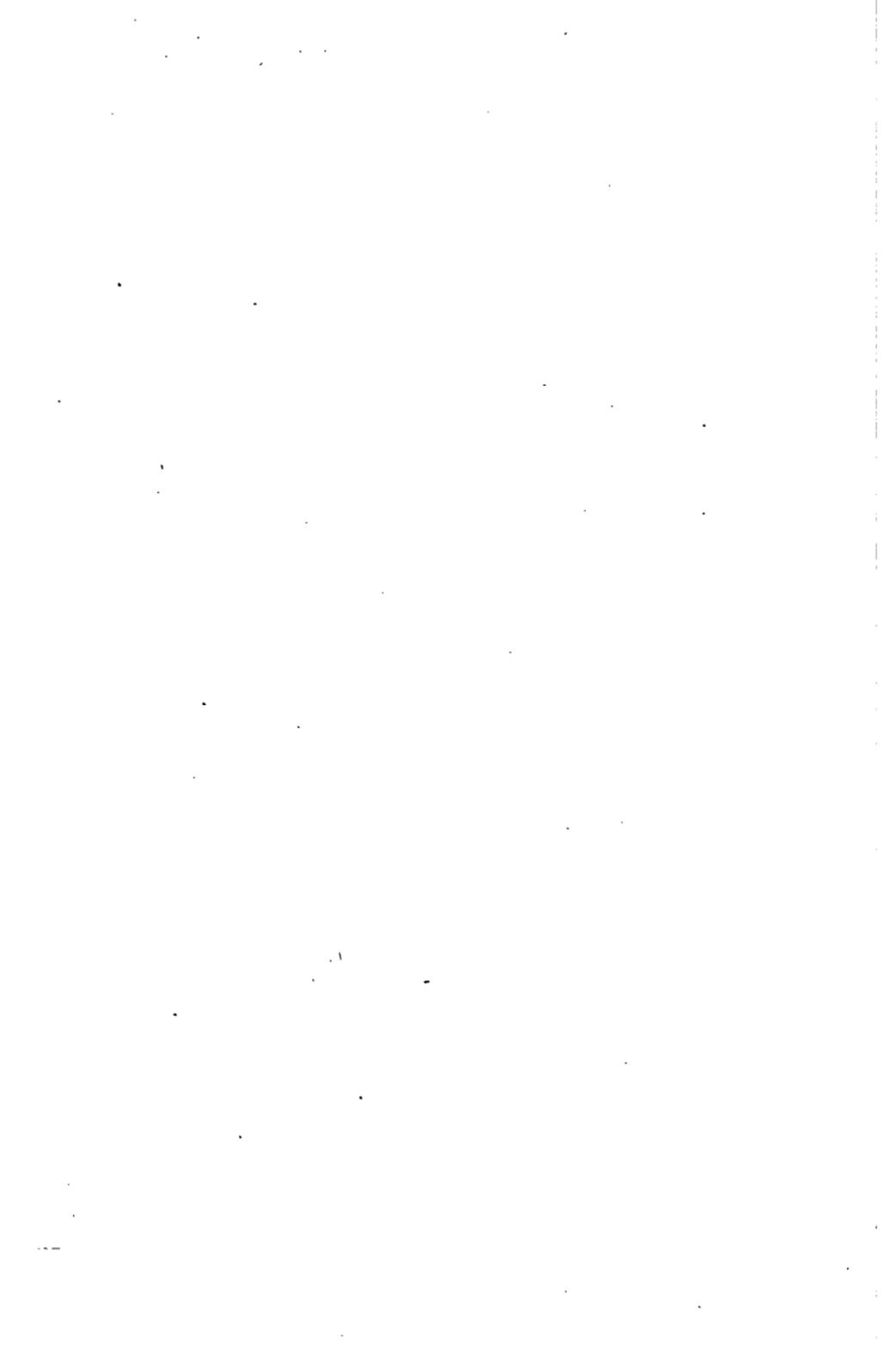
« blâmer, etc. Je réponds à cet homme ce que sa  
« conscience lui répondra sans doute plus haut que  
« moi. Vous mentez au monde et à vous-mêmes ;  
« si vous étiez capable de sacrifier votre vie au Roi,  
« vous lui sacrifieriez vos préjugés. D'ailleurs, il n'a  
« pas besoin de votre vie, mais bien de votre pru-  
« dence, de votre zèle mesuré, de votre dévouement  
« passif, et de votre indulgence même (pour faire tou-  
« tes les suppositions (1). » — La réponse de Joseph  
de Maistre est un peu vive, mais elle est frappée au  
coin du bon sens, comme tout ce qui est sorti de la  
plume de cet incomparable champion de la monarchie  
française. Quant à moi, tout en portant jusqu'au der-  
nier soupir le deuil d'Henri V et tout en regrettant  
que des hommes néfastes l'aient empêché de rentrer  
pour applanir les voies à son successeur et remettre  
la tradition en mouvement, j'espère comme lui que la  
monarchie sera tôt ou tard le refuge demandé par la  
France, parce que le salut n'est pas dans des questions  
de personnes, mais uniquement dans les principes ;  
et comme le principe est perpétué par la transmission  
intégrale que l'illustre mort de Frohsdorf en a faite à son  
royal cousin, Monsieur le comte de Paris, je m'en  
tiens à la sage politique de nos pères : Le monarque  
meurt, mais non la monarchie : *Le Roi est mort ! Vive le  
Roi !*

(1) *Considérations sur la France.*

---



# APPENDICE



# LISTE

*Par ordre alphabétique des Français qui ont assisté au service  
funèbre de Frohsdorf ou à celui de Goritz*

Cette liste est la plus longue et la mieux dressée de celles publiées jusqu'ici, mais elle n'est pas complète encore, car elle dépasse à peine mille noms. Je serais reconnaissant aux lecteurs de vouloir bien me signaler les erreurs et les omissions qu'ils auraient rencontrées, afin de les réparer dans l'édition suivante.

Abréviations employées : s., sénateur ; d., député ; a. d., ancien député ; c. r., membre des comités royalistes ; z. p., zouave pontifical ; a. m., ancien magistrat.

Abbadie de Barrau (comte d').	Anduze (Fernand), c. r.
— (vicomte d').	Animard Ch.
Aboville (vicomte E. d'), a. d.	Aremberg (prince d').
Abzac (général comte d').	Argentré (marquis d').
— (comtesse d').	— (baron d').
Adhémar (vicomte P. d').	Argicourt (A. d').
Affry de la Monnoye (E. d').	— (Duhoux d'), c. r.
Aillières (d'), d.	Arglande (d').
Ailly (baron J. d').	Armagnac (vicomte d').
Albert (d'), cuisinier.	Arnal de Tuchau.
Albioussé (d'), z. p.	Arsac H., z. p., <i>Gazette de l'Est</i> .
Allais-Mignon.	Ahsburnam (comte).
Allamel (Arsène d').	Atanous Noël.
Allix d'Yénis (l'abbé), z. p.	— (Mme).
Amériga (l'abbé).	Attems (comte A.).
Ancel Raoul.	Auberny (comte d').
Andigné (vicomte Maurice d').	Aubéry (marquis d').

- Aubigny (baron d'), z. p.  
 — (baronne d').  
 — (Ed. d'), z. p.  
 Aubilly (baron d'), c. r.  
 Aubry Maurice, c. r., a. d.  
 Auffray, *Monde, Contemporain*.  
 Auguin, *Journal de la Meuribe*.  
 Auray (marquis d').  
 Autichamps (comte d').  
 — (vicomte d').  
 Auzac (Georges d').  
 — (Henri d').  
 Auzers (baron d').  
 Availles (Ch. d').  
  
 Bacon de Sains (baron).  
 — (baronne).  
 Bacqua Auguste.  
 — Ch.  
 — Georges.  
 Bagneux (vicomte F. de).  
 — (Pierre de).  
 Balande (Mme de).  
 Barande, anc. précepteur du Roi.  
 Balaresque Amédée.  
 — Henri.  
 Barbat de Bignicourt, c. r.  
 Barberey (de).  
 Barbier G.  
 Bard L., délégué ouvrier.  
 Barge de Certaux (vte de la).  
 Barre, félibre.  
 Bary (Alf. de).  
 Bassetière (E. de la).  
 — (L. de la).  
 Batz-Tranqueléon (Ch. de).  
 Baudichon, plâtrier.  
 Baudry d'Asson (de).  
 Bauffres (G. de), c. r.  
 Bayart H. D.  
 — fils.  
 Bayen.  
 Beaucorps (marquis de).  
 Beaucourt (de).  
 Beaufort (comte de).  
 Beaufreumont (duc de).  
 Beaumont (marquis de).  
 — (vicomte F. de).  
 Beaurepaire (comte G. de).  
 Beaurepaire-Siel (vicomte de), z. p.  
 Beauvalet, métreur.
- Béchetoille Camille.  
 Bécoulet, bijoutier.  
 Béliard Paul.  
 Bellomayre (de), a. m.  
 Bengy-Puyvalliée (P. de).  
 Benoist-d'Azy (comte).  
 Béranger, avocat.  
 Béranger, bimbelotier.  
 Berger, z. p.  
 Bergon René.  
 Bermon de Vaulx (comte).  
 Bernard, tonnelier.  
 Berteux (comte de).  
 Berthelot de la Glethais.  
 Bertier de Sauvigny (cte de), c. r.  
 Beurnonville (baron Ed. de).  
 Biencourt (marquis de).  
 Bigne-Villeneuve (Mlle de la).  
 Biliotti (de).  
 Billot (baron Eudoxe).  
 Biré (Alf. de).  
 Biron (marquis de).  
 Bizemont (comte A. de).  
 — (vicomte H. de).  
 Blacas (comte Stanislas de).  
 — (comte B. de), z. p.  
 Blaisel (baron du).  
 Blancheland, mécanicien.  
 Blaumont (marquis de).  
 Blin de Bourdon (vicomte), d.  
 Bocher Emmanuel, s.  
 Boisgelin (marquis de).  
 Bois-Hébert (marquis de).  
 Boissinière (Lerogas de la).  
 Bonal (comte de).  
 Bonaventure (R. P. Marie).  
 Bondy (vicomte de).  
 Bonnet, *Union franc-comtoise*.  
 Bonneuil (vicomte de).  
 Bonneval (vicomte de).  
 Borailier Amédée.  
 Borde (comte de).  
 Borde Gustave.  
 Bos de Gilles (H. du).  
 Boscary de Villeplaine.  
 Bossard A.  
 Boucault A., z. p.  
 Boudet Henri, *Union*.  
 Bouglan (baron de).  
 Bouillierie (comte de la).  
 — (vicomte de la).

- Boulet, maçon.  
 Boulogne (vicomte de).  
 Bourblanc (comte de).  
 Bourbon-Busset (comte de).  
 Bourbon-Chalus ( — ).  
 Bourbon-Lignières ( — ).  
 Bourcier (vicomte Ch. de), c. r.  
 Bourdon (vicomte de).  
 Bourg (Christophe du).  
 — (J. du).  
 — (Paul du), z. p.  
 Bourgain Henri,  
 Bourgeois.  
 Bourguès (l'abbé).  
 Bourmont (de).  
 Bournet (A. de).  
 Boury (marquis de).  
 — (comte de).  
 Boussaguol.  
 Boyer Ferdinand, d.  
 Brahe.  
 — (Mme).  
 Brandt de Galametz (A. de).  
 Bréda (comte de).  
 Brémond P., anc. notaire.  
 Bretagne (J. de).  
 Bretesche (E. de la).  
 Breteuil (marquis de).  
 — (comte de).  
 Bretsche (comtesse de).  
 Breuil (vicomte de).  
 Brière, employé.  
 Brissac (duc de).  
 — (comte Ch. de).  
 — ( — Christian de).  
 — ( — F. de).  
 — ( — Louis de).  
 Brivazac (baron de), z. p.  
 Broise (de la), c. r.  
 — (Henri de la).  
 Brossin de Méré (vicomte de).  
 Brun Lucien, s.  
 Brun Raymond, avocat.  
 Brunet de Boyer, *Champagne*.  
 Brunetière (de la).  
 Buger (Constantin de).  
 Buigny (de).  
 Buisseret (comte de).  
 Bully (baron de).  
 Bussières (baron G. de).  
 Buyer (Rodolphe de).  
 Cadilhac de Madières (D<sup>t</sup>).  
 — (Ferdinand).  
 — (Henri).  
 Caillebot de la Salle.  
 Caillol (l'abbé).  
 Calage Etienne.  
 Calviac (comte de).  
 Calvin Henri.  
 Cambourg (comte de), z. p.  
 — vicomte de), z. p.  
 Canson (de), père.  
 — (Etienne de).  
 — (Mme de).  
 — (René de).  
 Carayon la Tour (de), s.  
 Carmejane (M. de).  
 Carmoget (comte de).  
 Carnazat (comte de).  
 Carnevilliers.  
 Carron E.  
 Cars (duc des).  
 — (comte des).  
 Cartier Louis.  
 Carvin Henri.  
 Carvin, typographe.  
 Cass H.  
 Cassini (comte Oscar).  
 Castelbajac (marquis de).  
 — (vicomte de).  
 Castries (comte G. de).  
 Caszani, *Union de Bretagne*.  
 Cathelineau (général de).  
 — (Jacques de).  
 — (Joseph de).  
 — (vicomtesse de).  
 Catteau B.  
 Cazenove de Pradines (de).  
 Cédron (G. de).  
 Certaine (comte de).  
 Chabannes la Palice (marq. de).  
 Chabrillan (comte F. de).  
 — (Guillaume de).  
 Chabrol (vte de), chamb. de S. S.  
 Chaise (Jacques de la).  
 Chaixbryan, z. p., *Citoyen*.  
 Chamborand (baron de).  
 Chambrun (comtesse de).  
 Chamillard (Lionel de).  
 Champavain (H. de).  
 Champeaux-Verneuil (v. de), z. p.  
 Champrong (comte de).

- Champsavain (Beschu de).  
 Champvans (Guigues de).  
 Chandon de Briailles G.  
 Changey (marquis de).  
 Chantemerle de Villeneuve (de).  
 Chapelle (baron de la).  
 — (Henri de la), z. p.  
 Chapot (l'abbé), *Gazette de Nîmes*.  
 Chardon du Ranquet.  
 Chardonnet (comte de).  
 Charencey (comte de).  
 — (vicomte de).  
 Charette (général marq. de), z. p.  
 — (marquise de).  
 — (Alain de), z. p.  
 — (Armand de), z. p.  
 — (Ferdinand de).  
 — (Louis de), z. p.  
 — (Urbain de).  
 Chargères (comte H. de).  
 Chasseval (comte de).  
 Chastellux (comte de).  
 Chateaubriand (comte de).  
 Chateaubrun (marquis de).  
 Chatenay (de), c. r.  
 — (Mme de).  
 Chatenay (Mlle de).  
 Chaulnes (vicomte de).  
 Chaurand (baron), a. d.  
 — , z. p.  
 Chauvel (l'abbé).  
 Chavaudon de Droup (marq.), c. r.  
 Chefdebien (de).  
 Chenavaz, *Nouvelliste de Lyon*.  
 Chenelette (comte de).  
 Chesnelong, s.  
 Chevalerie (marq. Aymer de la).  
 — (comte Aymer de la).  
 Chevalier Henri.  
 Chevasnerie (comte de la).  
 Chevigné (comte A. de).  
 — ( — Olivier de).  
 — (comtesse de).  
 Chevigny (P. de).  
 Chevreuse (duchesse de).  
 Cibéjns (comte de).  
 — (comtesse de).  
 Cintré (comte A. de), z. p.  
 Clapiers (comte G. de).  
 Clatten (l'abbé de).  
 Clément.  
 Clément (Mme).  
 — A., délégué ouvrier.  
 Clémot Ch.  
 Clercy (H. de).  
 Clermont-Tonnerre (comte de).  
 — (T. de).  
 Cléry (Adrien de).  
 — (Robinet de), a. m.  
 Clinchamps-Bellegarde (cte de).  
 Clock (Ulric de), c. r., z. p.  
 Coëtlosquet (J. de).  
 Colbert-Turgis (comte de).  
 Coligny-Chatillon (comte de).  
 Collin.  
 Colombard, délégué ouvrier.  
 Colombier (Fernand du).  
 — (H. de), z. p.  
 Comel J., z. p.  
 Condroyer, z. p.  
 Contades (vicomte de).  
 Coquart Arthur, z. p.  
 Coriolis (marquis de), c. r.  
 Cornély, *Clairon*.  
 Cornulier (vicomte A. de), z. p.  
 Couéssin (vicomte de), z. p.  
 Coulié, délégué ouvrier.  
 Coulognes (comte de).  
 Coupigny (comte F. de).  
 Courquin, employé.  
 Courtin, lithographe.  
 Courtivron (comte Aymard de).  
 Cousin de la Tour-Fondue.  
 Couthouis, z. p.  
 Crespy Victor.  
 Croze (Maurice de).  
 Cubersac, (comte de).  
 Cugnac (marquis de).  
 — (marquise de).  
 Curé (l'abbé).  
 Curzay (baron de).  
 — (baronne de).  
 Damas (vicomte de).  
 Damas d'Hautefort (comte de).  
 Danten Emile, *Pas-de-Calais*.  
 Dartain (l'abbé de).  
 — (Henri de).  
 Dauvergne E.  
 Degrillot.  
 Delanou.  
 Demaine (comte du).

- Denais Joseph, *Défense*.  
 Deservillers (comte de).  
 Desjardins (l'abbé).  
 Desjoyaux Joseph.  
 Desmarquest Léon.  
 Desrousseaux E.  
 Desson de St-Aignan (vte de), d.  
 — (vicomtesse de).  
 Devillaine H., z. p.  
 Diesbach (Charles de).  
 Dieu (Henri le), z. p.  
 Dieuleveult (Camille de).  
 Divonne (comte Fr. de).  
 — (Ant. de).  
 Dolmas Félix.  
 — Jean-Baptiste.  
 Domecy (baron de).  
 Donjon de Saint-Martin.  
 Donneuil (de).  
 Douylon (baron de).  
 Drée (comte de).  
 Dresnay (marquis du).  
 — (vicomte du).  
 Dreux-Brézé (comte P. de).  
 Dronsin (Mme de la).  
 Dubosc.  
 Ducrot Jules.  
 Dufaur Ch.  
 Dugas-Laurent.  
 Dugon (comte), c. r.  
 — (vicomte).  
 Dugouy, employé.  
 Dugueyt Ch., z. p.  
 Dumas Christian.  
 Durand (l'abbé).  
 — Eugène.  
 — Henri.  
 Durand de Gevigney.  
 Durfort (marquis de).  
 — (vicomte de).  
 Dussol Emile, anc. maire.  
 Duvert.
- Eggermont de la Chapelle (cte).  
 — (comtesse).  
 Escrivan (d').  
 — (Mlle d').  
*Espérance du Peuple* (les typ. de l').  
 Espinasse (vte H. de l'), z. p.  
 Espinay (comte d').  
 Espivent de la Villeboisnet.
- Estienne de St-Jean (vte d').  
 Estienne de St-Léon.
- Fabry André.  
 — Charles.  
 Falaise (de la), père, z. p.  
 — (de la), fils, z. p.  
 Falaiseau (comte de), z. p.  
 Fanet, typographe.  
 Fare (marquis de la).  
 Fauchet.  
 Faucigny-Lucinge (prince de).  
 Fayet (vicomte de), c. r.  
 Ferrand (comte), z. p.  
 Ferrand, cultivateur.  
 Ferron (B. de), z. p.  
 Ferron du Chêne.  
 Ferronnays (marquis de la).  
 — (comtesse de la).  
 Firmas-Peries (R. de).  
 Fitz-James (duc de).  
 Flers (marquis de).  
 Flou (vicomte du).  
 Fonscolombe (baron de), z. p.  
 Fontenay de Sommant (de), c. r.  
 Fontenilles (marquis L. de).  
 Foresta (marquis de), c. r.  
 — (marquise de).  
 — (comte de).  
 — (vicomte P. de), z. p.
- Formon (H. de), z. p.  
 Fou de Kerdaniel, c. r.  
 Foulquier Joseph.  
 Fournay (Henri de).  
 Fournès (marquis de).  
 Fruquier (comte Am. de).  
 Franchet d'Esperey, c. r.  
 Franclieu (marquis de).  
 Frawenberg (comte A. de).  
 Frémont.  
 Frèrejean Francisque.  
 Freslon (comte de), z. p.  
 Fresne (Marcelin de).  
 Fresneau, s.  
 Fressinet de Bellanger (comte de).  
 Fromm, *Univers*.  
 Frontault.
- Gaillard.  
 Gaillard (Henri de).  
 — (Léopold de).

- Galard-Terraube (marquis de).  
 — (comte de).  
 — (vicomte de).
- Galaud.  
 Galembert (baron de).  
 Gamard.  
 Garets (des).  
 Gargan (baron Th. de).  
 Garnier Ch., *Gazette du Midi*.  
 Garnier, z. p.  
 Garros.  
 Gaultier L.  
 Gautheron (l'abbé).  
 Gay L., *Balai*.  
 Gemy, père, menuisier.  
 — fils, id.  
 Geoffroy Charles.  
 Geslin (général comte de).  
 — (comtesse de).  
 Gevrey (D<sup>r</sup>).  
 Geynet Ed.  
 Giffard, *Figaro*.  
 Gilbert H., *Avranchin*.  
 Giron, employé.  
 Giry Paul, z. p.  
 Gombert (marquis de).  
 Gombert (baron de), c. r.  
 Gonidec de Penlan (vicomte le).  
 — (Carl le).  
 Gonidec de Traissan (c. le), d., z. p.  
 Gontaut-Biron (comte J. de).  
 Gossin Joseph.  
 Goulaine (marquis de).  
 Gouttes (H. des).  
 Gouyault (marquis de).  
 Gouyon de Beaufort (comte).  
 Granges (des), *France illustrée*.  
 Grellet de la Deyte (Em.), c. r.  
 Grilleau (Albin de).  
 Grimaud Emile.  
 Grimbert Ch., c. r.  
 Grimblot Ed., *Triboulet*.  
 Grisi.  
 Grosboz, z. p.  
 Guébriand (vte de), z. p.  
 Guérin Rose.  
 Guiche (marquis de la).  
 Guignet.  
 Guillonnière (G. de la).  
 Guiton (vicomte de).  
 — (vicomtesse de).
- Guynol (l'abbé Paul).  
 Guynot William.
- Haffner Octave.  
 Haidet, tonnelier.  
 Halgouët (du).  
 Halloy (comte Alph. d').  
 Halna du Frétay (contre-amiral), s.  
 Harden-Hickey (baron).  
 Hardivilliers (comte d').  
 — (vicomte Ern. d').  
 Hautchemin (comte du).  
 Hauteclouque (Adrien d').  
 — (comte Ed. d').  
 Haye-Jousselin (E. de la).  
 Hays (Ch. du), z. p.  
 Heath Guillaume.  
 Hédouville (baron L. de), c. r.  
 Hennezel (comte d').  
 Hertling (baronne).  
 Hillerin (vicomte d'), z. p.  
 Hinguard (l'abbé).  
 Hinnisdal (comte d').  
 Homme (de l').  
 Homme de Chassilly (du).  
 Honnitte de la Chesnais.  
 Honnorat E.  
 Hoquart (comte).  
 Hormon Et.  
 — H.  
 Houssaye (comte E. de la).  
 — (comtesse de la).  
 Huart (vicomte d').  
 — (baron G. d'), z. p.  
 Huet du Pavillon, z. p.  
 Hugon.  
 Humières (comte R. d'), z. p.  
 Hutteau d'Origny.  
 Hyrvoix Albert.
- Icard Paul.  
 Imécourt (marquis d').  
 — (marquise d').  
 — (comte St. d').  
 Ismards (comte Ch. des).  
 — ( — René des).  
 — (vicomte H. des).  
 Issaly, tailleur.  
 Issaly fils, employé.
- Jacquemont (comte), z. p.

- Jannet Claudio.  
 Jausselin (le).  
 Jerphanion (baron J. de), z. p.  
 Joannon Antonin.  
 Joly Léon, employé.  
 Jouve Etienne, *Citoyen*.  
 Jouvosan Clément.  
 Joybert (baron de), c. r.  
 Juiconnet (baron de).  
 Juigné (marquis de).  
 — (comte de), d.  
 — (comte de).  
 Junquières (Maurice de), z. p.  
 Kerdauid (comte de).  
 Kerdrel (Audren de), s.  
 Kergariou (comte Em. de), z. p.  
 — (comte Ch. de), z. p.  
 — (vicomte G. de), z. p.  
 Kergorlay (comte G. de), z. p.  
 Kergriest (vicomte de).  
 Kermenguy (vicomte de), d.  
 — (vicomte Gaston de).  
 — (Gabriel de), z. p.  
 Kernier (marquis de).  
 Kolb-Bernard G., z. p.  
 Labriet, ancien notaire.  
 Ladonchamps (Mme de).  
 — (Mlle de).  
 Ladoue (Mme de).  
 Lafarge (A. de Pavin de), c. r.  
 — (E. — ), c. r.  
 — (J. — ).  
 — (L. — ).  
 Lalande Ch.  
 Lalande (M. de).  
 Lambertye (comte G. de).  
 — (comte R. de).  
 Lambilly (comte de), z. p.  
 Lameth (marquis de).  
 Lamothe-Tenet (amiral de).  
 Lamy Henri.  
 Lancy de la Chapelle.  
 Langeac.  
 Langle (marquis de), z. p.  
 Langlois, employé.  
 Lanjuinais (comte), d.  
 Lanlay (Bahezre de).  
 Lapène Ferdinand, z. p.  
 Lapeyrière (Anatole de).  
 Laqueille (de).  
 Lareinty (baron de), s.  
 — (Mlle).  
 — (baron J. de).  
 Larmazelle (de), avocat.  
 Larmichaut, *Postillon de Longj.*  
 — (Mme.)  
 Larnage (baron de).  
 Larouillère (baron de).  
 Larrieu.  
 Larrive (de).  
 Las-Cases (comte E. de).  
 Lassat (de).  
 Lassat de Pressigny (de), z. p.  
 Lastic (Jean de).  
 Laubespain (marquis de).  
 Laurencel (comtesse de).  
 Laurentie Sébastien.  
 Lauriston (marquis de).  
 — (comte de).  
 Lautrec (vicomte R. de).  
 Lauversin (de), a. m.  
 — (Mme de).  
 Lavau (Adrien de).  
 — (Bernard de).  
 — (René de).  
 Lavergne (Anatole de).  
 Lavesvre (R. de).  
 Lavigerie (Olivier de), z. p.  
 Leclerc, employé.  
 Ledard.  
 — (Mme).  
 Lemaire-Destombes.  
 Lérés (G. de).  
 Leroy, cocher.  
 Lescande (Gaston de).  
 Lespinay (de).  
 Lefebvre-Pontalis, a. d.  
 Léon (prince de), d.  
 Lespinasse (vicomte H. de).  
 Leusse (comte de).  
 — ( — Léon de).  
 Lévêque, jardinier.  
 Lévis-Mirepoix (duc de).  
 — (comte de).  
 — (vicomte de).  
 Lezeleuc de Kerouara (de).  
 Lichy (vicomte J. de).  
 Ligier-Belair (comte).  
 Limaret (Henri de).  
 Lingua de St-Blanquat (de).

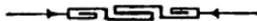
- Lisa (de).  
 Lombardière (de la).  
 Lombardon (Eudoxe de).  
 Longeville de la Rodde (E. de).  
 — (O. de).  
 — (P. de).  
 — (Mlle de).  
 Lorgeril (comte de).  
 — (vicomte Ch. de).  
 — (vicomte O. de).  
 Lorges (duc de).  
 — (comte de).  
 Lorin Henri.  
 Luart (comte du).  
 Lubersac (comte de).  
 Lucinge (prince R. de).  
 Lucinge-Faucigny (prince de).  
 Luisse (comte L. de).  
 Lunaret.  
 Lupel (comte de).  
 — (vicomte G. de).  
 Lupin René.  
 Lur-Saluces (marquis de).  
 — (comte Ch. de), z. p.  
 Lusignan (comte Adh. de), z. p.  
 Luynes (duc H. de).  
 Maggiolo (vicomte).  
 Magnan Eug., z. p.  
 Magneval-Forest (de).  
 Magnières (comtesse de).  
 Magon de Giclais.  
 Maillé (comte de), d.  
 — (comte Urbain de).  
 Maistre (F. de).  
 Malherbe (L. de).  
 Maquillé (vicomte R. de).  
 — ( — de).  
 Marchand H., *Journal de Paris*.  
 Marcieu (marquis de).  
 Marignan (baron Seisson de).  
 — (B. de).  
 — (G. de).  
 — (H. de).  
 Marolles (V. de), a. m.  
 Marquerin (A. de).  
 Marquez, maire.  
 Martin Pierre.  
 Martinaud, *Ralliement*.  
 Martinet, mécanicien.  
 Marty (Mme).  
 Marty (Mlle).  
 Masselière (comte de la ), z. p.  
 Masson (Robert le).  
 — (Elisabeth le).  
 — (François le).  
 Mauduit de Plessis (Mme).  
 Maupas (marquis de).  
 Mauvesin (L. de).  
 Mayer-Lionel.  
 Maynard (baron de).  
 Maynard de la Claye, d.  
 Mayol de Lupé (vicomte de).  
 Méhèrene de St-Pierre (gite de).  
 Mennessier-Vogelsang (Mme).  
 Menou (comtesse de).  
 Mercadier, *Agence Havas*.  
 Mermeix, *Gaulois*.  
 Merveilleux-Duvignaux (P.).  
 Méry de Bellegarde (Robert).  
 Mesnard (comtesse de).  
 — (Mlle Caroline de).  
 Mettrie (vicomte R. de la).  
 Meurice Eugène, *Avranchin*.  
 Meurville (Petit de), z. p.  
 Meyer Arthur, *Gaulois*.  
 — Henri, *Journal illustré*.  
 Michel Théophile.  
 Miramon (marquis de).  
 Miramon-Fargues (comte de).  
 Mire (Noël le).  
 Missiol (de).  
 Modaine Ernest.  
 Monneuve (Octave de).  
 Monnier Julien.  
 Montagnac (comte R. de).  
 Montbel (comte Philippe de).  
 — (comtesse Ph. de).  
 — (H. de), z. p.  
 — (Louis de).  
 — (P. de), z. p.  
 — (Marignan de).  
 — (Louise de).  
 Montblanc (comte de).  
 — (comtesse de).  
 — (baron Etienne de).  
 Montbrun (de).  
 Montagnard (comte de).  
 Monterno (vicomte de).  
 Montesquieu (baron Alb. de).  
 — (Gaston de).  
 — (Gérard de), z. p.

- Montesquieu (Godefroy de).  
     — (G. de).  
     — (Henri de).  
 Monteynard (marquis de).  
     — (comte L. de).  
 Monti (comte R. de).  
     — (comtesse R. de).  
     — (comte H. de).  
 Montrichard (comte de).  
     — (vicomte de).  
     — (vicomtesse de).  
 Montvalon (vicomte de).  
 Monval (de).  
 Mordelles (de).  
 Morgan de Frondeville (bar. de).  
     — (bar. Th. de).  
 Morgan de Rivery (A. de).  
     — (C. de).  
     — (H. de).  
     — (Z. de).  
 Morhain (le capitaine).  
 Mornay (Charles de).  
 Mornay-Montchevreuil (mar. de).  
 Mortemart (duchesse de).  
 Mourlet, mécanicien.  
 Moustiers (comte A. de).  
 Mun (comte A. de), d.  
 Munet Melchior.  
 Murard (comte de).  
 Murat l'Estaing (de).  
 Murcie Eugène.  
 Murinais (marquise de).  
 Myr-Mory (comte le).  
  
 Nanteuil de Neuvesel (baron de).  
 Nattes-Villecomtel (comte de).  
 Nelidoff (M. P. de).  
 Nettancourt-Vaubecourt (cte de).  
 Nétumières (comte G. des).  
 Neyron.  
 Nicolay (comte A. de).  
     — (Ch. de).  
 Noirmont (baron G. de).  
 Noday (vicomte H. du).  
     — (vicomtesse H. du).  
 Nouë (vicomte de la), z. p.  
 Nugent (comte Richard).  
  
 Olympe Prosper.  
 Orglandes.  
 Orléans (G. d').  
  
 Ory, cordonnier.  
 Osmond (marquis d').  
     — (comte d').  
 Oudinot (général), duc de Reggio.  
  
 Panouse (comte de la).  
 Parc (comte Maurice du), c. r.  
     — (M. du).  
 Pardieu (comte de).  
 Paris Henri, c. r.  
 Paris (marquis de).  
     — (comte G. de).  
 Parseval (L. de), z. p.  
 Partz (marquis de), a. d.  
 Pascalet.  
 Passage (comte du).  
 Passama Alf., *Roussillon*.  
 Pays du Teilleul (de), z. p.  
 Peirière Léon.  
 Peloux de Fraron (comte du).  
 Pelleport-Burète (vicomte de).  
 Pellay-Dumanoir (vicomte le).  
 Pellet-Dumanoir (baron le).  
 Pennautier (marquis de).  
     — (marquise de).  
     — (de).  
 Périnel (comte de).  
 Perrety (de).  
 Perrey (de), c. r.  
 Petithuguenin.  
 Petitperrin.  
 Peyrelongue (comte de).  
 Philippe, avocat.  
 Piccioti.  
 Picot d'Aligny Henri, c. r.  
 Pignerolles (Ch. de).  
     — (Marcel de).  
 Pioger (comte A. de).  
     — (vte de).  
 Piquand, père, cordonnier.  
     — fils, id.  
 Pissy (marquis de), c. r.  
 Plans, employé.  
 Plantade (L. de), z. p.  
     — (P. de).  
 Plessis (comte du), z. p.  
 Plessis d'Argentré (cte du), c. r.  
 Pleumartin (marquis de).  
 Plista (Ch.)  
 Plœuc (marquis de).  
     — (marquise de).

- Plumeron, cultivateur.  
 Podenas (prince de).  
 Poidon.  
 Poirier Alphonse.  
 Poix (comte de).  
 — (vicomte de).  
 Polignac (comte de).  
 Ponsay (Arthur de).  
 Pontac (comte de).  
 — (baron de).  
 Pontgibaud (comte de).  
 Portnom (E. du).  
 Possel-Deydier (de).  
 Pothuau (marquis G. de).  
 Poussel Henri.  
 Pré de St-Maur (R. du).  
 Prérissal (de).  
 Presle (Jacquinot de).  
 Prin de Falgouët (H. de).  
 Princeteau.  
 Provost M.  
 Provost-Benatz.  
 Puget (comte du).  
 — (vicomte du), z. p.  
 Puivert (marquis de).  
 Puysegur (marquis de).  
 Puytison (Martin de).  
  
 Quatrebarbes (marquis de).  
 — (comte Ch. de).  
 — ( — G. de), z. p.  
 — ( — J. de).  
 — (vicomtesse de).  
 Quen d'Entremeux (P. le).  
 — (R. le).  
  
 Raincourt (comte de).  
 — (vicomte de).  
 — (baron de).  
 Raillard, employé.  
 Rambures (marquis de).  
 Ranquet (J. du), z. p.  
 Rattier E.  
 Ravnigan (baron J. de).  
 Rayet, *Gazette du Centre*.  
 Réau (Z. du), z. p.  
 Récamier Etienne.  
 Remacle Louis.  
 Renaud Joseph, z. p.  
 Renaud P. L.  
 Reynis Eug., *Union du Midi*.  
  
 Riancey (comte de).  
 Ribière (René de).  
 Richard.  
 Riché.  
 Richemond (comte de).  
 Riencourt (comte de).  
 Rive G. L.  
 Rive (de la).  
 Rivière (duc de), s.  
 — (baron de), c. r.  
 Robert, employé.  
 Robert (Ferdinand des).  
 Roccofort (de).  
 Roche (comte de la), z. p.  
 Rochefort (baron de).  
 Rochefoucauld (Ch. de la).  
 — (comte F. de la).  
 Rochefoucauld-Bisaccia (duc de la).  
 — Doudeauville (duc de la).  
 Rochejaquelein (marq. de la), d.  
 Roche-Garnier, chaudronnier.  
 Rochemacé (F. de la).  
 Rocher (H. de).  
 Rochetaillée (V. de).  
 Rochethulon (marquis de la).  
 Rochette (E. de la), d.  
 — (de la), z. p.  
 Roday (vicomte du).  
 — (vicomtesse du).  
 Rodrigues H.  
 Roger (l'abbé).  
 Rohan (général prince de).  
 — (prince V. de).  
 — (duc de).  
 Rohan-Chabot (cte Th. de), z. p.  
 Rolland (Alf. de).  
 Romanet (comte de).  
 Romey-Sincère, typographe.  
 Rondel Auguste.  
 Rorthays (de).  
 Roque (de la).  
 Rosambo (marquis de).  
 Rotalier (comte de).  
 — (vicomte de), z. p.  
 Rouhault (comte de), c. r.  
 Rouleau, z. p.  
 Rouillet E. L.  
 Roure (marquis du).  
 Roussel (l'abbé).  
 Roussière (de la).  
 Roussy de Sales (comte de).

- Routebert (marquis de).  
 Roux Eugène.  
 Roux-Larcy (baron de).  
 Royer.  
 Sabran-Pontevès (duc de), z. p.  
 — (marquis de), z. p.  
 — (comte de).  
 Sainte-Aldegonde (comte G. de).  
 Saint-Angel (vicomte de).  
 Saint-Blanquat (L. de).  
 Saint-Chéron (de).  
 — (Mme de).  
 Saint-Exupéry (marquis de).  
 Saint-Georges (comte de).  
 Saint-Lanne Passelier, employé.  
 Saint-Martin (de).  
 Saint-Mauris (marquis de), c. r.  
 — (comte Alf. de).  
 Saint-Meleuc (vicomte de).  
 Saint-Pern (comte H. de).  
 Saint-Pierre (L. de), a. d.  
 Sainte-Preuve (baron de).  
 — (baronne de).  
 Saint-Preux (de).  
 Saint-Quentin (B. de).  
 Saint-Seine (marquis de).  
 — (comte Sixte de), c. r.  
 — (vicomte de).  
 — (Henri de).  
 Saint-Seine (Stéphen de).  
 Saint-Senoch (de).  
 Sainte-Suzanne (comte de).  
 Saint-Trivier (baron de).  
 Saint-Venant (vicomte R. de).  
 Saint-Victor (G. de), c. r.  
 — (Ch. de).  
 — (P. de).  
 Saintignon (comte de).  
 Salle (comte L. de la).  
 Salvaing de Boissieu (baron de).  
 Salve (vicomte de).  
 Sarcus (comte de).  
 Saratte de la Mothe (comte).  
 Sarraze (comte de).  
 Savasse (vicomte de).  
 Saubot-Damborgez.  
 Sauzel (H. de).  
 Savary de Beauregard, z. p.  
 Schmodérer, z. p.  
 Scorraille (marquis de).  
 Scorraille (comte R. de).  
 Scorbiac (baron de).  
 — (G. de), z. p.  
 Segretain (G. le).  
 Seguin, *Union de Vaucluse*.  
 Seilhac (marquis de).  
 — (marquise de).  
 Sergeant de Monnecove (le).  
 Serigen (H. de).  
 Serres (marquis de).  
 Serrezin (de).  
 Sers (marquis de).  
 Sesmaisons (marquis de).  
 Seyer, correcteur.  
 Sèze (comte de), z. p.  
 Solages (comte P. de).  
 Songeons (R. de).  
 Sonjon de St-Martin, c. r.  
 Souchay, délégué ouvrier.  
 Souchet, menuisier.  
 Spinaud (de).  
 Staplande (M. de).  
 Sténas de Favier (baron).  
 Sugny (comte de).  
 Surville (A. de), z. p.  
 — (Ch. de).  
 Suyrot (de).  
 Swelingen (marquis de).  
 — (marquise de).  
 Talhouët (marquis de).  
 — (marquise de).  
 — (comte L. de).  
 — (vicomte H. de).  
 Talobre du Grail (L. de).  
 Taneck (l'abbé).  
 Tappez, emballer.  
 Tard de la Grange (baron O').  
 Taule (G. de la).  
 Taunay, *Gazette de France*.  
 Tavernast (baron de).  
 Tellier (G. le).  
 Temple de Rougemont (cte du).  
 Terrier du Loray (marquis de).  
 Théolier, *Mémorial de la Loire*.  
 Therry de Berteaux (comte de).  
 Théry Gustave, avocat.  
 Thezy (Louis de), z. p.  
 — (René de).  
 Thibal.  
 Thieulloy (comte Ch. de).

- Tholozani (G. de).  
 Tinséau (l'abbé de).  
 — (Valéry de).  
 Tinséau (vicomte de), z. p.  
 Touche (baron O. de la), z. p.  
 — (baronne de la).  
 — (Roger de la).  
 — (Yvonne de la).  
 Tour du Pin (marquis de la).  
 Tour-Landorthe (marquis de la).  
 — (comte de la).  
 Traversay (vicomte J. de), z. p.  
 Traverse, peintre.  
 Trédern (vicomte Ch. de).  
 — (comte L. de), z. p.  
 Tremenze (vicomte de).  
 Trémisot (marquis de).  
 — (vicomte de).  
 — (Maurice de).  
 Trémoille (duc de la).  
 Triaire-Brun, avoué.  
 Triquelague (baron de).  
 Tristan (marquis de).  
 Tristan-Lambert (baron), a. d.
- Uzannaz-Joris.  
 Uzès (duc d').  
 — (duchesse d').
- Valenglart (comte de).  
 Vallette (J. de la), z. p.  
 Vallois A.  
 Valori (comtesse L. de).  
 Vangel,  
 Vanssay (comte H. de).  
 — (comtesse H. de).  
 Varax (comte de).  
 Varennes (E. de).  
 Varugel (P. de).  
 Vassart-d'Hozier (comte P. de).  
 — (comte L. de).  
 Vathaire (comte de).  
 Vaufreland (vicomte de).  
 — (baron de).  
 Vaujois-Langan (comte de).  
 Vaulchier (comte Ch. de).
- Vaulserre (marquis de).  
 Vaulx (comte R. de la), z. p.  
 Vauquelin de la Brosse (de).  
 Verne (Ch. du).  
 Vernet de St-Maurice (P. de la).  
 Verpillière (marquis de la).  
 Vesvre (Fr. de la).  
 Vesvrotte (comte de).  
 Vesvrotte (vicomte de).  
 Veuillot Eugène, *Univers*.  
 — Pierre id.  
 Viale (l'abbé).  
 Vibraye (marquis de).  
 — (comte R. de).  
 Vieffville (comte de la).  
 Vigier (vicomtesse).  
 Villarmois (vicomte de la).  
 — (vicomte M. de la).  
 Villebois (vicomte Ch. de).  
 — (Victor de).  
 Villebois-Mareuil (baron G. de).  
 Villefranche (marquis de).  
 Villèle (comtesse de).  
 Villeneuve (comte de).  
 Villeneuve-Bargemont (H. de).  
 Villette (comte de).  
 — (vicomte de).  
 Villoutreys (baron de).  
 Viole (l'abbé).  
 Viollet J.  
 Vittrant, z. p.  
 Vivier, peintre.  
 Viviez (G. de).  
 — (T. de).  
 Vogté (marquis de).  
 Vugoy Charles.  
 Vulpian (D<sup>r</sup>).
- Wally (comte).  
 Wangen de Geroldseck (bar. de).  
 Wendling, homme de peine
- Yemenis.  
 Yver de la Vigne (Bernard).  
 Yvert (comte).  
 — (comtesse).



# TABLE DES MATIÈRES

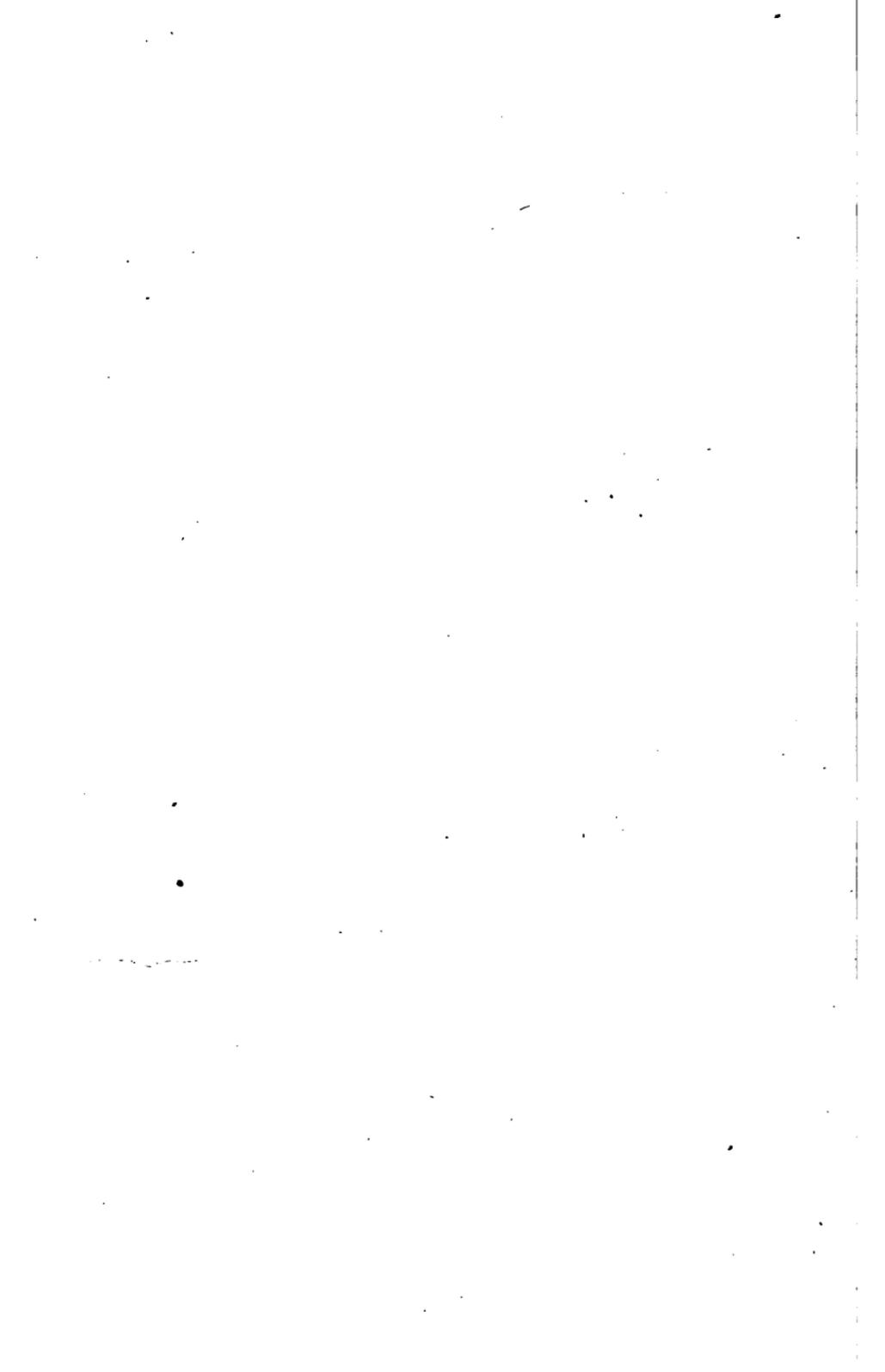
---

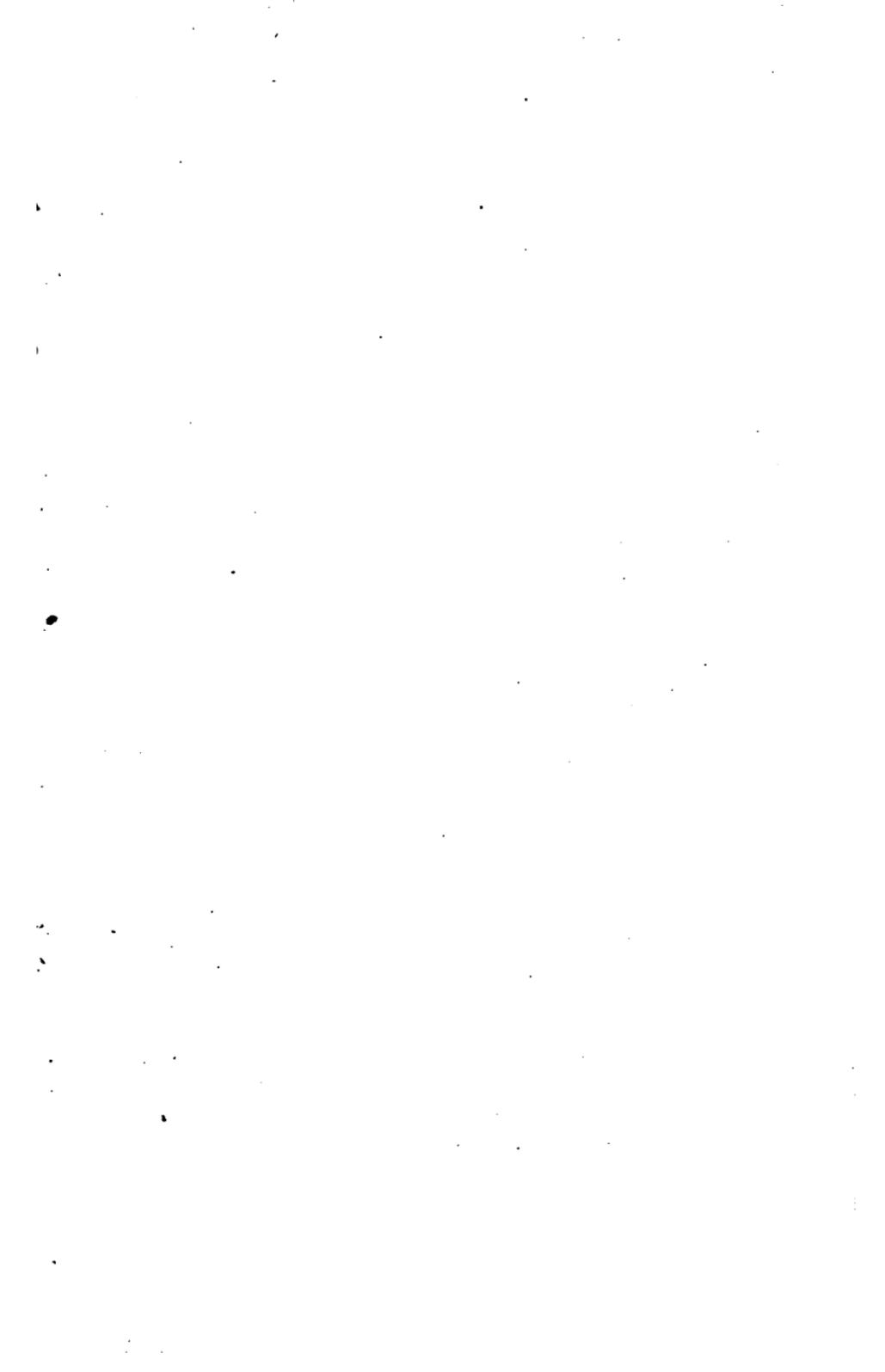
	PAGES
HOMMAGE.....	7
PRÉAMBULE.....	13
CHAPITRE I. — De France à Goritz.....	17
CHAPITRE II. — Goritz.....	37
CHAPITRE III. — La Castagnavizza.....	67
CHAPITRE IV. — Le Caveau royal.....	93
CHAPITRE V. — De Goritz à Frohsdorf.....	137
CHAPITRE VI. — Frohsdorf.....	161
CHAPITRE VII. — La Saint-Henri.....	189
CHAPITRE VIII. La maladie et la mort.....	207
LE TESTAMENT POLITIQUE. — <i>Au lecteur</i> .....	237
CHAPITRE IX. — De Frohsdorf en France.....	243
CHAPITRE X. — Conclusion.....	271
APPENDICE. — Listes de Frohsdorf et de Goritz....	291

## DESSINS HORS TEXTE

1. HENRI V. — Bannière des zouaves, drapeau blanc.
2. GORITZ. — L'église et le couvent des Franciscains.
3. GORITZ. — Chapelle royale de N.-D. du Mont-Carmel.
4. FROHSDORF. — Façade sur l'entrée du château.
5. FROHSDORF. — Façade sur le jardin réservé.
6. PHILIPPE, comte de Paris.







**RETURN TO → CIRCULATION DEPARTMENT**  
**202 Main Library**

LOAN PERIOD 1	2	3
HOME USE		
4	5	6

**ALL**  
**NOTES**

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS  
 Renewals and Recharges may be made 4 days prior to the due date.  
 Books may be Renewed by calling 642-3405.

**DUE AS STAMPED BELOW**

<b>INTERLIBRARY LOAN</b>		
<b>FEB 27 1992</b>		
<b>UNIV. OF CALIF., BERK.</b>		
	<b>SENT ON ILL</b>	
<b>SENT ON ILL</b>	<b>DEC 21 1999</b>	
<b>JUL 25 1996</b>	<b>U. C. BERKELEY</b>	
<b>U. C. BERKELEY</b>		
<b>SENT ON ILL</b>		
<b>DEC 21 1999</b>		
<b>U. C. BERKELEY</b>		

FORM NO. DD6

UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BERKELEY  
 BERKELEY, CA 94720

178281



